

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française



THÈSE de Doctorat 3^e cycle LMD

Pour l'obtention du grade de

Docteur en Analyse du discours et interdisciplinarité

Techniques rédactionnelles des articles scientifiques
Cas des résumés des articles de la revue scientifique
Synergies Algérie

Présentée par : **KHADIR Sonia**

Devant le Jury composé de:

Président :	DAHOU Foudil	Professeur	Univ. Ouargla
Rapporteur :	KHENNOUR Salah	Professeur	Univ. Ouargla
Examineur :	DAKHIA Abdelouahab	Professeur	Univ. Biskra
Examinatrice :	ABADI Dalila	MCA	Univ. Ouargla
Examineur :	DRIDI Mohamed	MCA	Univ. Ouargla

Année Universitaire : 2017/2018

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Khennour pour ses précieux conseils, son aide et son encouragement.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je ne saurai oublier mon mari, ma famille, mes amis et mes collègues pour leur soutien moral et leur précieuse aide.

Et enfin, je veux remercier tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.

DEDICACE

A mon mari, qui m'a soutenu tout au long de mon travail.

A mes enfants, que Dieu les garde.

A mon défunt père, que Dieu le tout puissant l'accorde dans son vaste paradis.

A ma mère, à qui je doit tout.

A tous les membres de ma famille et de ma belle famille.

Résumé

Notre thèse s'inscrit dans le domaine de la réflexion sur la diversité des modes de réalisation du discours scientifique. Elle a pour objet l'analyse des pratiques et techniques rédactionnelles de l'écrit scientifique et plus précisément du résumé de l'article de recherche qui est soumis à des exigences, à des règles et à des caractéristiques particulières le plaçant dans un registre bien défini.

Notre objectif est de compléter les études déjà existantes en décrivant la diversité des pratiques rédactionnelles au sein d'un même champ de recherche à savoir les Sciences Humaines. Décrire cette diversité nous semble en effet utile pour enrichir davantage la réflexion sur le résumé en mettant en exergue certains de ses aspects méconnus.

Nos données sont recueillies à partir d'un corpus de 90 résumés d'articles de la revue scientifique Synergies Algérie. Ce corpus s'est voulu être représentatif de trois disciplines en Sciences Humaines : les Sciences et Philosophie du Langage, les Sciences des Textes Littéraires et la Didactique des Langues et des Cultures.

Entre contraintes et libertés, ce travail se propose de répondre à la problématique établie en décrivant et en analysant les pratiques de rédaction liées à ce genre de discours. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée, pour l'analyse textuelle et discursive du corpus, sur les recherches menées dans ce domaine.

Quant à la méthode adoptée, nous avons opté pour une méthode analytique descriptive qui a pour but d'analyser la structure globale et l'organisation textuelle des textes soumis à l'étude. Ce travail de relevé, d'analyse et d'interprétation des caractéristiques discursives et textuelles du résumé contribue à l'identification des régularités et des pratiques qui déterminent le genre dans la diversité de ses réalisations.

Par ailleurs, nous mettons notamment en évidence la complexité du rapport résumé/article et aboutissons au constat ou résultat que le résumé d'article est un genre qui, de par l'absence d'une normalisation déterminant les critères de sa rédaction, [mais aussi la nature même de ce résumé (résumé dit d'auteur)], devient une des seules productions scientifiques où l'auteur prend plus ou moins de liberté.

Mots-clés: résumé, article de recherche, genre, discours scientifique, rédaction scientifique, pratiques rédactionnelles, activité résumante.

Abstract

Our thesis deals with the field of reflection on the diversity of modes of realization of scientific discourses. Its purpose is to analyze the practices and techniques of scientific writing and, more precisely, those used in the abstract of the research article which seems subject to a specific requirements, rules and characteristics that place it in a well defined register.

Our objective is to carry on the existing studies by describing the diversity of writing practices within the same field of research, namely the humanities. Describing this diversity seems useful to go further in the reflection on the abstract by highlighting some of its unknown aspects.

Our data are gathered up from a corpus of 90 abstracts of articles of the scientific journal *Synergies Algérie*. This choice of corpus is meant to be representative of three disciplines in Human Sciences: Sciences and Philosophy of Language, Sciences of Literary Texts and Didactics of Languages and Cultures.

Between constraints and freedoms, this work intends to tackle the problematic established throughout describing and analyzing the writing practices related to this kind of discourse. To do this, we relied on the research carried out in this field for the textual and discursive analysis of the corpus.

As for the method adopted, we chose a descriptive analytical method which aims to analyze the overall structure and the textual organization of the samples submitted to the study. This work of recording, analyzing and interpreting the discursive and textual characteristics of the abstract contributes to the identification of patterns and practices that determine the genre in the diversity of its achievements.

In addition, we highlight in particular the complexity of the summary / article report and conclude that the article abstract is a genre which, due to the lack of standardization determining the criteria for its drafting, but also the very nature of this summary (the author's abstract)] becomes one of the only scientific productions in which the author takes more or less freedom.

Key words: abstract, research article, genre, scientific discourse, scientific writing, practices writing, summarizing activity.

ملخص:

تندرج أطروحتنا في مجال التفكير في تنوع أساليب تحقيق الخطاب العلمي؛ والغرض منها تحليل ممارسات الكتابة العلمية، وبصورة أدق، تحليل ملخص مقال البحث العلمي الذي يخضع إلى متطلبات وقواعد وخصائص محددة تضعه في سياق معيّن على نحو دقيق.

وهدفنا من هذا البحث استكمال الدراسات الحالية من خلال وصف تنوع ممارسات الكتابة في مجال البحث نفسه وهو العلوم الإنسانية. ويبدو لنا أن تناول هذا التنوع بالوصف والتحليل يشكل إضافة لإثراء التفكير في عملية التلخيص وذلك بتسليط الضوء على بعض جوانبها غير المعروفة.

وقد قمنا بجمع البيانات من مدونة قوامها 90 ملخصا من مقالات المجلة العلمية سينرجي الجزائر وعمدنا إلى أن تكون المدونة جامعة ومُمثّلة لثلاثة تخصصات في العلوم الإنسانية: العلوم وفلسفة اللغة، وعلم النصوص الأدبية، وتعليمية اللغات والثقافات. وبين قيود تلزمها طبيعة البحث وحرّيات متاحة فيه سعينا في هذا العمل إلى الإجابة عن الإشكالية التي تمّ تحديدها من خلال وصف وتحليل ممارسات الكتابة المتعلقة بهذا النوع من الخطاب، وللقيام بذلك اعتمدنا على الأبحاث التي أجريت في هذا المجال من أجل التحليل النصّي والخطابي للمدونة.

أمّا بالنسبة إلى المنهج المعتمد، فقد اخترنا المنهج الوصفي التحليلي الذي يسمح بفحص البنية الكلية والتنظيم النصي للعينات الخاضعة إلى الدراسة. ويسهم هذا العمل القائم على تسجيل الخصائص الخطابية والنصية للمدونة في تحديد الأنماط والممارسات التي تحدّد نوع الجنس من خلال تنوّع إنجازاته.

وبالإضافة إلى ذلك، نحاول أن نسلط الضوء بصفة خاصة على الطبيعة المعقدة لمخلص المقال العلمي، الذي استنتجنا في آخر بحثنا هذا بأنّه أحد أنواع الخطاب التي يتمتع فيها المؤلف بحرية ما، وهذا نظرا لعدم وجود أسس تحدد معايير صياغته، وأيضا لطبيعة هذا المخلص الحقيقية (مخلص المقال العلمي).

كلمات البحث: المدونة، المقال العلمي، النوع، الخطاب، تعليمية اللغات.

TABLE DES MATIERES

Introduction	21
--------------------	----

Chapitre 1

Genres et discours scientifique:

Diverses perspectives

1.1. Le discours scientifique	31
1.2. Genre et discours	33
1.3. La communication scientifique	36
1.3.1. La communication scientifique orale	36
1.3.2. La communication scientifique écrite	37
1.4. Les différentes catégories d'écrits scientifiques.....	39
1.4.1. L'écrit universitaire.....	39
1.4.2. L'article de revue scientifique.....	41
1.4.2.1. Genre de l'article	43
1.4.2.2. Plan d'un article de recherche.....	46
1.4.2.2.1. Les clés de l'article.....	46
1.4.2.2.1.1. Le titre	46
1.4.2.2.1.2. L'auteur ou les auteurs.....	47
1.4.2.2.1.3. Le résumé.....	48
1.4.2.2.1.4. Les mots-clés	48
1.4.2.2.1.5. La bibliographie	49
1.4.2.2.2. Le corps de l'article.....	50
1.4.2.2.2.1. La structure IMReD	51
1.4.2.2.2.1.1. Introduction	52
1.4.2.2.2.1.2. Matériel et méthodes	53
1.4.2.2.2.1.3. Résultats.....	53
1.4.2.2.2.1.4. Discussion.....	54
1.4.2.2.3. Conclusion.....	54
1.5. Difficultés à rédiger un article scientifique	55
1.5.1. La question de l'énonciation	57
1.5.1.1. Les indices de personne	60

1.5.1.2. Les indices de la monstration	60
1.5.1.3. Les déictiques spatiaux-temporels	60
1.5.1.4. Les temps verbaux	61
1.5.1.5. La modalisation et les modalités.....	62
1.6. La cohérence.....	64
1.7. La cohésion:.....	65
1.8. La progression thématique	67
1.9. L'Argumentation dans le discours scientifique.....	69
1.10. Stratégies discursives.....	72
1.10.1. Les stratégies d'influence discursive	72
1.10.2. L'enjeu de légitimation	73
1.10.3. L'enjeu de crédibilité	73
1.10.4. L'enjeu de captation.....	74
1.10.5. Les stratégies argumentatives	75
1.10.5.1. Les stratégies de problématisation	75
1.10.7. Les stratégies de Positionnement	76
1.10.8. Les stratégies de preuve	76

Chapitre 2

L'activité résumante dans le discours scientifique:

Critères et contraintes de rédaction

2.1. Le résumé d'article : un genre peu étudié	78
2.2. L'activité résumante	82
2.2.1. L'auteur du résumé et de l'article	82
2.2.2. L'article à résumer	82
2.2.3. Le résumé	83
2.2.4. Les types de résumé	85
2.2.4.1. Le résumé indicatif	85
2.2.4.2. Le résumé informatif	86
2.3. Contraintes liées à la rédaction du résumé d'article.....	88
2.3.1. Contraintes liées au discours scientifique	88
2.3.1.1. Enonciation et discours scientifique	88
2.3.1.1.1..Repères situationnels (les embrayeurs).....	89
2.3.1.1.2. Le système des pronoms	89

2.3.1.1.2.1. Le pronom sujet «nous».....	91
2.3.1.1.2.2. Le pronom «on».....	91
2.3.1.1.3. Les modalisateurs.....	93
2.3.1.1.4. Les temps verbaux.....	93
2.3.1.2. La cohérence.....	94
2.3.1.2.1. Les anaphores.....	94
2.3.1.2.2. Le champ lexical.....	94
2.3.1.3. La structure des phrases.....	95
2.3.1.3.1. La voix active et la voix passive.....	95
2.3.1.4. La ponctuation.....	96
2.3.1.5. La langue de spécialité.....	96
2.3.1.6. Les références et les citations.....	99
2.3.2. Contraintes liées aux instructions et recommandations données par les revues scientifiques.....	99
2.3.2.1. Le volume du résumé.....	101
2.3.2.2. Structure d'un résumé.....	101
2.3.2.3. Style de l'écrit scientifique.....	103
2.3.3. Contraintes liées à l'activité résumante.....	105
2.3.3.1. Respect de la longueur.....	106
2.3.3.2. La concision:.....	107
2.3.3.3. Reproduire le plan du texte.....	107
2.3.3.4. La reformulation.....	107
2.3.3.5. L'enchaînement et la progression des idées.....	108
2.3.3.6. La question de l'énonciation.....	108
2.4. Rapport résumé/titre.....	110
2.5. Rapport résumé/mots-clés.....	111

Chapitre 3

Analyse discursive :

Énonciation, cohérence, cohésion et progression thématique

3.1. Énonciation.....	113
3.1.1. Types de pronoms personnels en fonction sujets.....	113
3.1.2. Le pronom «je» qui renvoie à l'auteur.....	115
3.1.3. Le pronom «on».....	116

3.1.3.1. ON → Auteur (s)	116
3.1.3.2. ON2 → Auteur (s) + lecteur(s).....	117
3.1.3.3. ON3 → Auteur (s) + communauté discursive limitée.....	117
3.1.4. Le pronom « <i>nous</i> ».....	117
3.1.5. Le pronom personnel «elle».....	120
3.1.6. Rapport résumé / article	120
3.1.6.1. Premier cas.....	121
3.1.6.2. Deuxième cas.....	122
3.1.6.3. Troisième cas	123
3.1.6.4. Quatrième cas	124
3.1.7. Localisation spatiale (déictiques spatiaux)	125
3.1.8. Localisations temporelles (déictiques temporels).....	126
3.2. Cohérence et cohésion textuelles.....	126
3.2.1. Les Organiseurs textuels	127
3.2.2. Types d'organiseurs textuels.....	135
3.2.3. Organiseurs pour l'introduction	136
3.2.4. Organiseurs pour le développement.....	137
3.2.5. Organiseurs pour la conclusion.....	137
3.2.6. Les marqueurs de la chronologie	138
3.2.7. Fonctions des connecteurs logiques dans les résumés.....	139
3.2.8. Les anaphores.....	139
3.2.8.1. Les anaphores pronominales.....	141
3.2.8.1.1. Les pronoms personnels de la 3 ^{ème} personne:	142
3.2.8.1.2. Les adjectifs possessifs de la 3 ^{ème} personne: son, sa, ses	142
3.2.8.1.3. Les pronoms complément d'objet indirect: lui, leur.....	143
3.2.8.1.4. Les pronoms relatifs:	144
3.2.8.1.4.1. Pronoms relatifs simples:.....	144
3.2.8.1.4.2. Pronoms relatifs composés:	144
3.2.8.1.5. Les adjectifs démonstratifs:	145
3.2.8.1.6. Les pronoms démonstratifs:.....	145
3.2.8.1.7. Les pronoms celui-ci, celle-ci.....	146
3.2.8.1.5. Autres:.....	146
3.2.8.2. Les anaphores lexicales	148
3.2.8.2.1. L'Anaphore lexicale fidèle.....	148
3.2.8.2.2. L'anaphore lexicale infidèle.....	148

3.2.9. Le champ lexical	150
3.2.9.1. Première discipline : Didactique des Langues et des Cultures	150
3.2.9.2. Deuxième discipline: Sciences des Textes Littéraires.....	151
3.2.9.3. Troisième disciplines : Sciences et Philosophie du Langage	152
3.3. La progression thématique	154
3.3.1. La progression à thème constant.....	155
3.3.2. La progression à thème linéaire:	158
3.3.3. Progression à thème dérivé	159
3.4. Bilan de l'analyse discursive	161

Chapitre 4

Aspects grammaticaux et outils de rédaction

4.1. Les temps verbaux	164
4.1.1. Le présent de l'indicatif	165
4.1.2. Les temps du passé.....	167
4.1.2.1. Le passé composé	167
4.1.2.2. L'imparfait	168
4.1.3. Le futur simple	169
4.1.4. Le conditionnel présent	169
4.1.5. L'impératif présent.....	170
4.2. Les constructions syntaxiques	171
4.2.1. La voix active	171
4.2.2. La voix passive.....	172
4.2.3. L'impersonnel	174
4.3. Les types de phrases	176
4.3.1. La phrase déclarative (l'assertion)	176
4.3.2. La phrase interrogative (l'interrogation).....	177
4.3.3. la phrase impérative (l'injonction).....	179
4.4. La typographie comme outil de rédaction	180
4.4.1. La ponctuation, un facteur de lisibilité.....	180
4.4.1.1. La virgule (,)	183
4.4.1.2. Le point-virgule	185
4.4.1.3. Le point	186
4.4.1.4. Le point d'interrogation.....	187

4.4.1.5. Les deux points	187
4.4.1.6. Les points de suspension	188
4.4.1.7. Les guillemets	189
4.4.1.8. Les parenthèses	190
4.4.1.9. Les tirets.....	192
4.4.1.10. La barre oblique /.....	193
4.4.2. Ponctuation et espaces	193
4.4.3. Les italiques	195
4.4.4. Les abréviations, sigles et acronymes	197
4.4.5. La référence à un auteur	200
4.5. Bilan.....	201

Chapitre 5

Macrostructure textuelle :

Volume et composantes structurelles

5.1. Volume du résumé ; un souci de contraction et de concision	203
5.1.1. Volume des résumés en nombre de lignes	205
5.1.2. Volume des résumés en nombre de mots.....	206
5.1.3. Nombre de phrases par résumé	210
5.1.4. Longueur des phrases	211
5.2. Rapport résumé/article.....	214
5.3. Rapport résumés/mots-clés.....	218
5.4. Organisation textuelle.....	220
5.5. Quelle grille pour l'analyse des plans de texte ?	221
5.5.1. La phase introductive	224
5.5.1.1. Phase de présentation: contexte, champ d'étude, cadre de la recherche	225
5.5.1.2. Objectifs de recherche	227
5.5.1.3. Formulation de la problématique.....	229
5.5.1.4. La formulation d'hypothèses	230
5.5.1.5. Cadre théorique (état de l'art)	231
5.5.2. Méthodologie	232
5.5.3. Etapes de la recherche	232
5.5.4. La mention des résultats.....	233
5.5.5. Les perspectives	234

5.6. Présentation de différents modèles de structures	235
5.7. Bilan de l'analyse architecturale du genre du résumé d'article de recherche	242
CONCLUSION GENERALE	243
BIBLIOGRAPHIE	249
ANNEXES.....	254

LISTE DES FIGURES

<i>N°</i>	<i>Titres des Graphiques</i>	<i>Page</i>
01	<i>Graphique</i> : Répartition des pronoms personnels dans les résumés	114
02	<i>Graphique</i> : Principales formes d'anaphores	141
03	<i>Graphique</i> : Les temps verbaux	165
04	<i>Graphique</i> : Répartition des types de ponctuation en pourcentage	182
05	<i>Graphique</i> : Pourcentage du nombre de lignes par résumé	205
06	<i>Graphique</i> : Pourcentage du nombre de mots par résumé	208
07	<i>Graphique</i> : Pourcentage du nombre de phrases par résumé	211
08	<i>Graphique</i> : Répartition des mots (%) en fonction de leur nombre par résumé	212
09	<i>Graphique</i> : Pourcentage du nombre de mots-clés par résumé	218

LISTE DES TABLEAUX

N°	<i>Titres des Tableaux</i>	<i>Page</i>
01	Présentation schématique des six valeurs du pronom "on" selon Fløttum, Dahl & Kinn	92
02	Pronoms personnels en fonction sujets (en % et en nombre d'occurrences).	114
03	Rapport résumé/article (système des pronoms) premier cas	121
04	Rapport résumé/article (système des pronoms) deuxième cas	122
05	Rapport résumé/article (système des pronoms) troisième cas	123
06	Rapport résumé/article (système des pronoms) quatrième cas	124
07	Tableau : Typologie des connecteurs et marqueurs de relation	129
08	Tableau : Présentation des connecteurs les plus employés dans le corpus	133
09	Exemples d'anaphores avec leurs antécédents.	147
10	Champ lexical : première discipline (Didactique des Langues et des Cultures)	151
11	Champ lexical : deuxième discipline (Sciences des Textes Littéraires)	152
12	Champ lexical : troisième discipline (Sciences et Philosophie du Langage)	153
13	Tableau : Signes de ponctuation et espaces	194
14	Tableau : Quelques abréviations usuelles tirées du corpus	198
15	Exemple du volume des résumés	209
16	Exemple : longueur des phrases	213
17	Rapport résumé/article (reproduction de texte)	214
18	Liste des items renvoyant à la présentation d'une recherche scientifique (Boch, 2010)	222

19	Présentation de différents modèles de structures : premier modèle	236
20	Deuxième modèle	237
21	Troisième modèle	238
22	Quatrième modèle	239
23	Cinquième modèle	340
24	Sixième modèle	241

Introduction

Dans un article de revue, le résumé ou *abstract* est l'exercice qui consiste à restituer de manière impartiale l'essentiel de l'article. C'est l'accroche du travail accompli par l'auteur et ce qui va susciter la curiosité des lecteurs. Il obéit à des règles précises qui permettent une évaluation rigoureuse du contenu de l'article. Dans le résumé, l'auteur essaie de condenser ses pensées et mettre en évidence l'essentiel, alors que dans l'article de recherche il les développe. C'est aussi à travers le résumé que dans certaines revues, la qualité du travail scientifique sera jugée.

Selon la norme Z 44-004 le résumé d'un article scientifique est défini comme : «*une représentation abrégée du document, renseignant sur les information quantitatives ou qualitatives apportées par l'auteur.* »¹

Le résumé est un genre à l'impact décisif dans la sphère de la communication scientifique, depuis l'admission dans la communauté jusqu'à la construction d'une reconnaissance et d'une voix particulière dans cette même communauté. Hyland (2004) considère en effet le résumé comme un objet de discours autopromotionnel qui vise à construire la position de l'auteur dans son champ de recherche scientifique. A travers son résumé, l'auteur se pose en chercheur crédible, mettant particulièrement en évidence sa capacité à produire une démonstration cohérente, donnant des gages de légitimité dans sa discipline et finalement construisant une position d'autorité dans son domaine de recherche spécifique.

Résumer un article de recherche s'avère une tâche beaucoup plus complexe qu'il ne paraît ; c'est un procédé qui exige une extrême concentration, une exactitude dans les contenus et une totale maîtrise du thème abordé. Il ne serait donc envisageable de résumer un article sans avoir préalablement parcouru avec précision toutes les étapes nécessaires à la compréhension puis à la réalisation de ce travail.

Parfois, rédiger un bon résumé d'article est plus compliqué que de rédiger l'article en lui-même, c'est une "*technique*" qui exige une véritable intelligence du texte ; il s'agit de faire le tri et sélectionner au sein de l'article ce qui est essentiel. Résumer c'est aussi savoir identifier les idées majeures, sélectionner les arguments dominants et les concepts principaux. Il faut employer un langage précis et faire preuve de pertinence et de précision dans l'enchaînement des idées.

¹ **AFNOR** (1984). Recommandations aux auteurs des articles scientifiques et techniques pour la rédaction des résumés. Paris: Agence Française de Normalisation, NF Z 44-004.

Le résumé doit être fidèle au contenu de l'ensemble de l'article mais aussi exhaustif et concis dans la mesure du possible. Néanmoins, il est recommandé de ne pas donner trop d'informations car cela risquerait de décourager le lecteur à lire l'ensemble de l'article.

En l'absence de normalisation dans la rédaction des résumés d'articles, la plupart des auteurs ont recours aux consignes données par l'éditeur de la revue pour rédiger leur résumé, en suivant des normes (structure et forme) attendue en fonction de ce genre de discours.

Le résumé d'article scientifique est un genre de discours dont la rédaction semble présenter de nombreuses difficultés. Par conséquent, il est important de le définir, de cerner ses fonctions et l'environnement dans lequel il est produit, et enfin de prendre connaissance des paramètres qui interviennent dans sa rédaction.

Dans tout article scientifique, il est demandé aux auteurs de faire preuve de sérieux, de sens critique, d'originalité, etc. Les articles sont évalués selon plusieurs critères (contenu scientifique, pertinence, structure, concordance du titre et du texte, valeur scientifique, exhaustivité, correction de la langue, élégance de la présentation, etc.). Dans cette recherche, il sera question d'analyser les résumés de ces articles, sensés synthétiser leur contenu en répondant à des critères précis souvent mentionnés dans les instructions aux auteurs imposées par les revues scientifiques dans lesquelles les articles sont publiés.

Opter précisément pour cet objet de recherche est justifié par le fait que cette étude des écrits universitaires, loin de prétendre être un travail exhaustif, se propose, d'abord, de contribuer au repérage, à l'analyse puis à l'interprétation des différentes pratiques utilisées par les auteurs de ces articles dans la rédaction de leurs résumés (concision, système énonciatif, procédés d'énumération, structure textuelle, cohérence, cohésion etc.). Ensuite, nous ferons une synthèse des caractéristiques textuelles communes à ces résumés dans le but d'établir des normes de rédaction au regard des différentes pratiques rédactionnelles employées.

Notre objectif serait donc de compléter les études déjà existantes en décrivant la diversité des pratiques rédactionnelles au sein d'un même champ de recherche à savoir ici les sciences humaines. Décrire cette diversité nous semble en effet utile pour enrichir davantage la réflexion sur le résumé en essayant de mettre en exergue certains de ses aspects méconnus.

L'élaboration de ce travail nécessite que l'on étudie avec précision ce qui fait précisément l'objet de notre étude, à savoir les pratiques rédactionnelles des résumés d'articles des revues scientifiques. Le résumé pose la problématique liée aux contraintes

imposées par de nombreux facteurs déterminant sa rédaction comme l'écrit scientifique, les consignes imposées par la revue, et les techniques de l'activité résumante. Nous aborderons les pratiques d'écriture sous l'angle de la problématique des genres.

Dans ce travail, nous tenterons de déterminer si les résumés d'articles scientifiques en Sciences Humaines et Sociales répondent à des contraintes de rédaction, ou si les auteurs de ces articles ont une certaine liberté de rédaction et dans ce cas quelles seraient les pratiques et les techniques les plus adoptées ?

Notre problématique s'articule autour des questions suivantes:

- Comment l'auteur d'un article scientifique qui veut publier dans une revue scientifique doit-il rédiger son résumé ?
- Les recommandations aux auteurs des revues scientifiques donnent-elles assez de consignes pour la rédaction des résumés d'articles?
- Les pratiques rédactionnelles des résumés sont elles conformes aux attentes de la rédaction scientifique, des consignes et recommandations de la revue et à l'activité résumant ?
- La rédaction des résumés des articles de revues scientifiques répond-elle à des normes ou à des choix personnels, et dans ce cas, quelles seraient les contraintes imposées et les libertés permises ?

Il sera question de se demander si les chercheurs utilisent des techniques particulières dans l'élaboration de leurs résumés en obéissant à des normes communes liées à ce genre de discours, ou si la rédaction des résumés n'est autre que l'expression de l'individualité de leurs auteurs et le désir de s'affirmer selon leurs propres styles et leurs propres normes rédactionnelles.

Afin d'analyser notre corpus à la lumière des questionnements posés, nous émettons les hypothèses suivantes :

La première hypothèse est que les revues scientifiques établissent leur propre standard de rédaction et imposent des normes. Il convient alors au chercheur qui veut publier dans une revue de se reporter aux 'Instructions à l'intention des auteurs', dans lesquelles est indiquée la présentation à adopter et de suivre scrupuleusement les consignes se rapportant à la rédaction du résumé de l'article.

La deuxième hypothèse suggère que les consignes données par les revues ne sont pas suffisantes pour que les auteurs des articles appliquent des normes communes de rédaction mais que toutefois, ils sont tenus de respecter les normes relatives à la rédaction scientifique et à l'activité résumante.

La troisième hypothèse avance qu'indépendamment des contraintes citées dans les deux précédentes hypothèses, l'auteur peut se permettre certaines libertés pouvant être le résultat de stratégies discursives ou de l'expression d'un style individuel.

Nous orienterons donc notre recherche sur les procédés, les pratiques et les techniques de rédaction utilisées dans l'élaboration des résumés d'articles scientifiques en Sciences Humaines et Sociales. Pour ce faire, nous avons opté pour l'analyse des résumés d'articles de la revue scientifique *Synergies Algérie*. Il s'agit d'étudier des résumés qui synthétisent l'ensemble des travaux effectués par des Docteurs ou des Doctorants de l'Ecole Doctorale Algérienne de français qui ont publié leurs recherches dans cette revue.

La revue *Synergies Algérie* est une revue spécialisée, semestrielle et francophone qui publie des articles scientifiques originaux en Sciences Humaines et Sociales, plus précisément en Sciences et Philosophie du Langage, en Sciences des Textes Littéraires, et en Didactique des Langues et des Cultures, elle est exclusivement dédiée à l'espace algérien. Cette revue fait partie des éditions *Gerflint (Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale)*.

Il nous a donc semblé plus judicieux de sélectionner un corpus correspondant à ces trois disciplines. Ce sont donc 24 numéros s'étalant de l'année 2007 à 2015 qui ont fait l'objet de notre sélection. Cette dernière est composée de 90 (3x 30 articles), d'un nombre égal d'articles pour chaque discipline de recherche :

- 30 résumés en Sciences et Philosophie du Langage
- 30 résumés en Sciences des Textes Littéraires
- 30 résumés en Didactique des Langues et des Cultures

De manière générale, ce corpus s'est voulu être le plus représentatif des trois disciplines représentées dans la revue *Synergies Algérie*. Notre démarche est essentiellement inductive, pour cela, le choix s'est porté sur une sélection caractérisée par une diversité et une homogénéité discursive et structurelle des textes destinés à l'analyse visant à explorer l'organisation textuelle et les pratiques rédactionnelles. Ce choix est justifié par la volonté de

faire une analyse aussi exhaustive que possible des articles de cette revue dans la mesure où les consignes concernant la rédaction des résumés ont subies des modifications à partir de 2014. Il nous a donc semblé primordial de le mentionner et de faire en sorte que notre analyse prenne en considération ce changement.

Précisons enfin que les auteurs de ces résumés occupent des statuts professionnels variés ; (doctorants, docteurs, professeurs) et qu'ils sont affiliés pour la plupart, comme l'indique la revue, à des Universités algériennes.

En ce qui concerne la sélection des chercheurs, auteurs des résumés, la représentativité de ces derniers n'a pas été planifiée puisque leur nombre varie considérablement dans cette revue.

Le choix de cette revue s'est imposé pour trois raisons ; la première est que c'est une revue internationale et spécialisée dans trois domaines d'études en sciences sociales et humaines; cette variété et diversité ne fait qu'enrichir notre étude. La deuxième raison comme cela a été cité, est que la revue *Synergies Algérie*, comme son nom l'indique, est dédiée à l'espace algérien, donc plus proche d'un public ciblé de chercheurs et de lecteurs. La troisième raison répond à des critères pratiques liées à l'accessibilité et la disponibilité de cette revue via des archives numériques.

En plus de promouvoir les carrières des chercheurs du monde entier et leurs travaux dans tous les champs des sciences humaines, la revue *Synergies Algérie* a pour finalité la défense du dialogue des langues et des cultures. Elle jouit d'une renommée internationale qui lui confère un statut et un rang internationaux.

Notre choix s'est porté sur des résumés d'articles scientifiques plutôt que sur d'autres écrits scientifiques comme corpus d'application de cette recherche pour diverses raisons ; Tout d'abord, parce qu'ils représentent un enjeu stratégique du fait qu'ils interviennent de manière décisive dans le processus de recherche lui-même. En effet, c'est la plupart du temps sur la foi d'un résumé qu'un article est accepté ou rejeté. Mais c'est aussi grâce au résumé, présenté maintenant dans des bases de données spécialisées que sont repérés, sur Internet, articles et communications, ; il ne suffit plus de publier, il faut encore le faire savoir.

La deuxième raison est que le résumé d'article fait beaucoup moins l'objet d'étude que l'article lui-même, c'est un genre peu étudié qui nous permet de découvrir et faire découvrir

de nouvelles approches, en le rendant beaucoup plus intéressant d'un point de vue «originalité du sujet, des résultats et des conclusions».

La troisième raison réside dans le fait que beaucoup de chercheurs trouvent des difficultés à rédiger leurs résumés tant cet exercice impose des contraintes d'ordre conceptuel, méthodologique, stylistique...En somme tout ce qui fait la particularité de ce genre de discours. Nous essaierons de simplifier la tâche aux chercheurs trouvant des difficultés à réaliser leur résumé en leur présentant les différentes pratiques auxquelles les résultats de cette recherche nous ont menés.

Entre contraintes et libertés, ce travail essaiera de répondre à cette problématique en décrivant et en analysant les pratiques de rédaction liées à ce genre de discours. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée pour l'analyse textuelle et discursive du corpus sur les recherches menées dans ce domaine, notamment celles de Adam (2005), Charaudeau et Maingueneau (2002). Nous nous sommes ensuite référée aux travaux de Pollet (2001), Boch (2010) et Bordet (2011) et les aspects intervenant dans *l'activité résumante*. Et enfin, les études de Kocourek, (1982), Lindsay et Poindron (2011) et Caritey (1996) portant sur la rédaction scientifique.

Nous avons opté pour *une méthode analytique descriptive* ; cette méthode a pour but d'analyser la structure globale et l'organisation textuelle des textes soumis à l'étude. Cette approche à la fois quantitative et qualitative, consiste à répertorier dans un premier temps, toutes les pratiques utilisées dans les résumés, puis à décrire et analyser les données, pour interpréter enfin, les résultats obtenus. Nous ferons cette analyse en nous appuyant sur les techniques et les normes rédactionnelles du texte scientifique et surtout selon les théories que nous aborderons dans les deux premiers chapitres. En somme, nous pouvons, dire que notre cadre de recherche est descriptif et évaluatif conformément avec le type du sujet traité dans cette recherche. Les choix rédactionnels opérés par les auteurs dans les *résumés* sont expliqués et analysés à partir de données qualitatives et quantitatives.

Ce travail de relevé, d'analyse et d'interprétation des caractéristiques discursives et textuelles du résumé contribuera à l'identification des régularités et des pratiques qui déterminent le genre dans la diversité de ses réalisations.

Nous avons en premier lieu et comme tout article d'une revue scientifique l'oblige, soumis les résumés à une analyse comparative reliant les résumés aux instructions et

recommandations données par la revue scientifique; élément déterminant les pratiques exigées pour la rédaction du résumé et intervenant dans le phénomène de concision. Ensuite, nous prendrons en considération la dimension «discursive» du résumé d'article en le soumettant à *l'analyse discursive* ; système énonciatif, cohésion, et cohérence, etc. Puis, nous étudierons l'aspect syntaxique intervenant dans les formes et constructions syntaxiques des résumés. Après étude de tous ces phénomènes, nous déterminerons les pratiques et techniques que les auteurs ont employées afin de répondre à notre problématique.

Notre travail s'articulera de la manière suivante :

Le premier chapitre constituera une entrée en matière où nous ferons l'état de l'art du discours scientifique et plus particulièrement du genre de l'article de recherche ; structure, intérêt scientifique et éléments discursifs intervenant dans la rédaction de ce genre de discours. Le but de ce premier chapitre sera de situer notre recherche dans le vaste champ des études qui portent sur les écrits scientifiques et plus précisément, l'article de recherche.

Le deuxième chapitre sera consacré aux questions liées aux pratiques rédactionnelles du résumé d'article. Nous allons y évoquer les contraintes qui contribuent, plus ou moins, à réduire l'espace de liberté de l'auteur et à motiver ses choix linguistiques. Pour ce faire, nous allons d'abord, faire le point sur les contraintes liées au genre même du résumé d'article qui est avant tout un genre de discours scientifique avec ses particularités et ses spécificités, en nous référant aux travaux précédents effectués dans ce domaine. C'est ainsi que seront abordées les caractéristiques textuelles du genre de l'écrit scientifique comme le choix du système d'énonciation, des structures syntaxiques, des temps verbaux, des outils de rédaction... Nous allons ensuite, aborder les contraintes inhérentes au résumé lui-même ; elles sont liées à sa nature et à ses fonctions, qui doivent être prises en considération par l'auteur indépendamment des consignes qu'il a dû recevoir. Nous terminerons ce chapitre en décrivant les contraintes liées aux consignes données par les revues scientifiques comme l'espace occupé par le résumé qui diffère d'une revue à une autre selon certains critères tels que : le nombre limité de mots, la structure du résumé, le style particulier d'écriture selon la revue et le domaine de recherche.

La description du genre dans ses régularités et sa variabilité commence dans le troisième chapitre, qui consistera en une analyse discursive dans laquelle sera abordée la question de l'énonciation et comme point de départ les marques traditionnellement décrites en linguistique de l'énonciation ; les marques de personne et de non-personne (pronoms je et

nous, tournures impersonnelles, etc.). Sera abordé ensuite, le phénomène de cohérence et cohésion textuelle à travers l'analyse des articulateurs, organisateurs textuels, les anaphores, le champ lexical. Nous terminerons ce chapitre par les différentes progressions thématiques les plus communément utilisées.

Dans le quatrième chapitre, il sera question de l'aspect morphosyntaxique qui caractérise notre corpus. Nous ferons une synthèse des temps verbaux, des types de phrases et des emplois les plus communément retrouvés. Nous ferons également le point sur les types de ponctuations, avec interprétation des résultats et les caractéristiques typographiques des résumés de notre corpus.

Le cinquième chapitre analysera la macrostructure ou l'architecture du résumé permettant une représentation schématique de son organisation textuelle ; élaborer un plan permet de structurer les idées essentielles selon un ordre logique et d'exprimer de manière cohérente la pensée. Les caractéristiques du résumé ne peuvent être décelées qu'en examinant de près l'opération de construction du texte d'origine ; le texte original servant de base à la comparaison, sa structure est analysée en premier et, à partir de là, les résumés sont examinés. Dans ce chapitre sera également abordée la question du volume accordé aux résumés, en faisant une analyse des différents aspects intervenant dans la longueur d'un résumé, comme le nombre de lignes, de mots, de phrases... à travers une analyse quantitative du corpus.

En guise de conclusion, nous résumons brièvement les apports de l'étude, notamment sur les pratiques rédactionnelles observées dans le corpus soumis à l'analyse, et revenons sur les difficultés posées par la spécificité de ce genre de discours dans la perspective d'une didactisation du genre.

Chapitre 1

Genres et discours scientifique

Diverses perspectives

1.1. Le discours scientifique

Dans le monde moderne dans lequel nous vivons, le développement et le progrès scientifique vont de pair, on ne saurait envisager qu'une civilisation puisse naître et évoluer sans l'effort d'une communauté spécifique et spécialisée qu'est la communauté scientifique, avec tout ce qu'elle peut apporter comme nouvelles idéologies, pensées et technologies, susceptibles de faire progresser les sociétés. Le rôle de cette communauté scientifique et tout ce qui en découle comme recherche est primordial pour l'épanouissement et la prospérité de ce monde.

Cette communauté désigne l'ensemble des chercheurs et autres autorités dont les travaux ont pour objet les sciences et la recherche scientifique, selon des méthodes scientifiques et un processus de production des connaissances scientifiques, qu'il s'agisse d'observations, d'expériences, de raisonnements, ou de calculs théoriques.

Françoise Boch et Fanny Rinck (2010) définissent le discours scientifique comme suit : *«Le discours scientifique est un discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir»*¹. Les sciences dites dures, les sciences appliquées, les sciences humaines et sociales sont toutes concernées.

Ces propos confortent bien l'idée selon laquelle le discours scientifique est avant tout dédié à l'activité de recherche dans le but de construire, d'alimenter, et de diffuser le savoir scientifique.

*«Par discours scientifique on entend communication de spécialiste destinée à d'autres spécialistes. Il use d'une «langue» particulière, de terminologies. On le désignera comme discours source, ésotérique et légitime.»*²

Selon Daniel Jacobi, le discours scientifique est avant tout un discours spécialisé, destiné à un public de spécialistes c'est-à-dire restreint, appartenant à une même discipline et employant une langue particulière et une terminologie précise, il s'agit d'un discours considéré comme légitime et sert de référence dans la communauté scientifique.

¹ Boch, F., et Rinck, F., (sous la direction de), (2010), *Enonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*. Lidil n° 41,

² Jacobi, D. (1985), *Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique*, semen.revues.org > Numéros2, p.89.

Leclerc, lui réserve la définition suivante:

«Le discours scientifique est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif). Le discours scientifique dit spécialisé, comme celui que constituent le mémoire et la thèse, est formulé par un chercheur, un spécialiste, à l'intention d'autres spécialistes»¹.

Dans cette séquence, il est question de l'objectivité qui caractérise le discours scientifique, on y détermine son statut (formel et institutionnalisé) ainsi que son objectif (informer, décrire, faire comprendre et convaincre).

Pour Thibaudeau, un discours scientifique doit nécessairement s'appuyer :

«sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question»².

Selon cet auteur, le chercheur a besoin de la reconnaissance de ses pairs, il faut que les connaissances sur lesquelles il se base soient admises et reconnues à partir de faits clairs et évidents afin de prouver sa crédibilité au sein de la communauté scientifique.

En abordant le discours scientifique, on ne peut ignorer la scientificité de ce genre qui se distingue des autres genres par ses caractéristiques dont le souci constant d'objectivité, un point sur lequel Ferreux s'est penché,

«La vraie scientificité est celle qui consiste à écrire dans un langage clair, avec des articulations logiques, et en distinguant sans ambiguïté, les faits avérés, les hypothèses, les opinions (de l'auteur ou

¹ Leclerc, J., (1999), *Le français scientifique: guide de rédaction et de vulgarisation*, Brossard, Linguattech éditeur, p.377.

² Thibaudeau, V., (1997), *Logique et expression de la pensée*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 320

*d'autres), les propositions...afin que le lecteur puisse poursuivre l'œuvre».*¹

1.2. Genre et discours

Notre recherche s'inscrit dans le domaine du discours ; approche méthodologique en sciences humaines et sociales qui est dans son acceptation la plus répandue, l'association d'un énoncé et d'une énonciation ou d'un contenu et d'un contexte. L'analyse du discours soulève notamment les questions du "Comment?" et du "Pourquoi?" de l'activité langagière.

Selon Benveniste,

*«il faut entendre discours dans sa plus large extension: Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. (...) Bref, tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne.»*²

Dans ces propos, Benveniste définit le discours comme une énonciation qui suit un schéma de communication, mettant en relation un locuteur et un auditeur. Selon lui, cet acte de communication aurait une visée argumentative.

Rastier a également abordé la question du discours, dans son ouvrage *sens et textualité*, il le définit de la manière suivante: *«A chaque type de pratique sociale est associé un type d'usage linguistique que l'on peut appeler discours»*³

Pour Rastier, en plus de ses propriétés strictement linguistiques d'un texte, c'est aussi, sur un plan social qu'il s'inscrit ; le discours n'est pas qu'un énoncé caractérisé par des propriétés textuelles, c'est aussi un usage de la langue ; un acte de discours, déterminé par son accomplissement dans une situation (lieu, temps, institution...). Pour lui, un locuteur est un individu participant à des pratiques sociales, ce qui lui permet d'acquérir diverses compétences discursives. Il ajoutera à ce propos:

¹ Ferreux, J. (2011). *De l'écrit universitaire au texte lisible: conseil d'un éditeur militant à l'attention des doctorants*, pp. 28-29

² Benveniste, E. (1989). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p.241-242.

³ Rastier, F. *Sens et textualité*, Paris, Hachette, p.39.

«Un acte de communication n'est pas une simple transmission de messages entre deux interlocuteurs idéalisés, [...] l'usage d'une langue est par excellence une activité sociale, si bien que toute situation de communication est déterminée par une pratique sociale qui l'instaure et la contraint.»¹

Chaque pratique sociale correspond à la maîtrise d'un ou plusieurs genres. En effet, le discours s'articule en plusieurs genres qui trouvent leur origine dans la diversité des pratiques sociales.

En abordant la question du genre, Rastier, souligne qu' *«aucun texte, aucune phrase même, a fortiori aucun énoncé n'échappe aux conventions d'un genre»²*

J.M. Adam, s'est aussi penché sur cette question, pour lui :

«En fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, les formations sociales élaborent différentes sortes de «familles» de textes qui présentent des caractéristiques assez stables pour qu'on les qualifie de genres.»³

Par familles, Adam fait référence aux genres discursifs, il s'agit de la catégorisation des textes selon des pratiques socio – discursives communes. De ce constat, il s'avère que le genre peut être abordé à partir d'un certain nombre de critères de production autant sur le plan linguistique, sociologique, pragmatique et psychologique selon des objectifs communicationnels et disciplinaires visés. La notion de genre fait donc référence à l'articulation du discours et des pratiques disciplinaires dans lesquelles il prend place.

Toutes les unités du langage, de la phrase à l'énoncé sont soumises à des genres. Cette classification est visible grâce à certaines caractéristiques formelles communes, ainsi que des règles d'organisation qui les inscrivent dans un registre particulier.

¹ Ibid., p. 39.

² Ibid., p. 38.

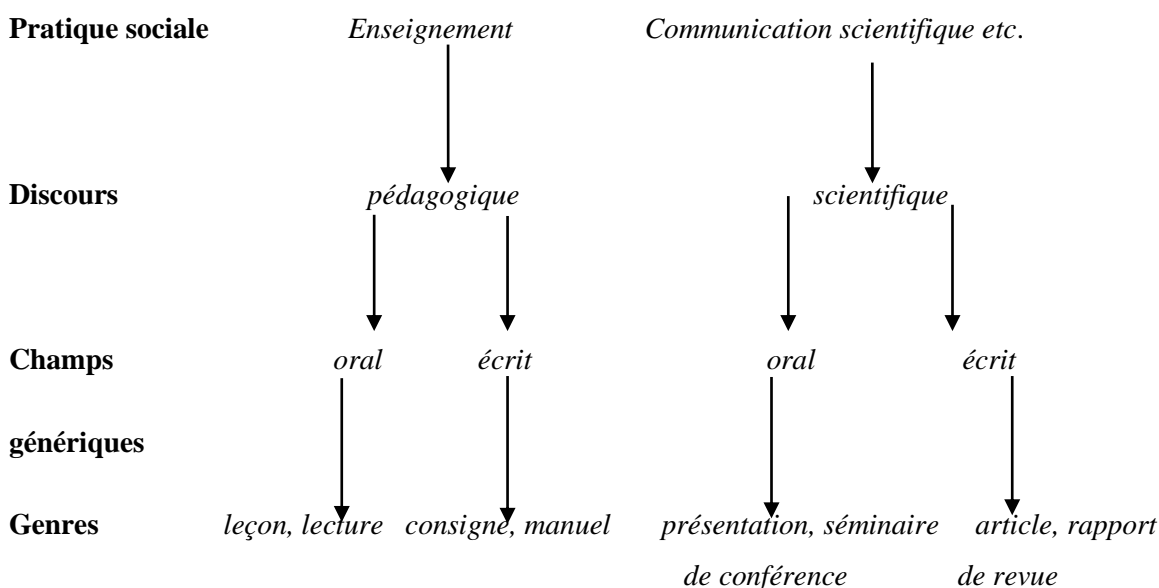
³ Adam, J-M. (1999), *Linguistique textuelle: Des genres de discours aux textes*, Nathan université, p.84.

Pour déterminer qu'un texte appartient à tel ou tel genre, il faut qu'il soit conforme aux règles qui le constitue, d'où l'intérêt d'aborder les caractéristiques du discours scientifique, de l'article puis du résumé.

Les recherches de Poudat (2006) ont également porté sur ce domaine en partant du constat que le genre est le palier permettant de relier un texte à son type de discours, qui lui-même assure la médiation entre pratique sociale et genre, pour elle:

« *Les textes scientifiques s'ancrent dans la pratique sociale de la communication scientifique, et sont régulés par un discours scientifique qui se réalise à travers des genres différents – comptes rendus, articles, conférences, posters, etc., qui varient dans leur forme et leur contenu selon la langue et la discipline considérées* ».¹

Elle a finalement aboutit à la représentation suivante:²



Le schéma explicatif de Poudat, résume de façon explicite ce qui a déjà été cité auparavant à savoir que le discours est le champ le plus vaste de la production verbale. Il s'inscrit dans la pratique sociale de la communication scientifique et se divise en genres, dans notre cas il s'agit de l'article dont les normes sont fixées par la discipline d'appartenance.

¹ Poudat, C. *Le document numérique dans le monde scientifique linguistique francophone: stabilité générique et déroulement textuel*, Articleodel.irevues.inist.fr/cide/index.php?id=257#tocto2n1

² Poudat, C. (2006), *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres.*, Université d'Orléans, (thèse de Doctorat),p. 35.

1.3. La communication scientifique

Afin de pouvoir diffuser leurs travaux, théories et résultats de recherches, les chercheurs doivent réaliser une communication scientifique, c'est avant tout un échange de savoirs entre scientifiques appartenant à la même discipline et ayant des intérêts communs. La fonction de cette communication est la transmission d'un savoir scientifique par le biais d'une langue spécialisée qui se caractérise aussi par sa rigueur scientifique. Il y a également plusieurs phénomènes linguistiques et méthodologiques qui régissent sa rédaction.

Communiquer est une nécessité pour tous les doctorants qui veulent, d'une part, faire connaître les résultats de leurs recherches et d'autre part pouvoir soutenir leur thèse dans les délais convenus.

Pour Benichoux :

*«La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes: la communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre etc..».*¹

Selon cette définition, une communication peut prendre deux formes distinctes à savoir la communication orale et la communication écrite. Nous montrerons ici les critères qui font la particularité de chacune d'entre elles et celle qui est considérée comme la plus efficace et bénéfique pour le chercheur.

1.3.1. La communication scientifique orale

Comme son nom l'indique, ce genre de communication s'appuie sur la présentation orale des résultats d'une étude devant un auditoire de chercheurs dans le cadre d'une conférence (congrès national ou international, séminaire, colloque ou symposium). Cette communication est souvent la première occasion pour un doctorant de se présenter à la communauté scientifique à laquelle il appartient mais aussi de faire connaître les résultats de ses recherches et les soumettre à la critique d'experts. L'exercice est difficile dans la mesure

¹ Benichoux, R. Michel, J. et Pajaud, D. (1985), *Guide pratique de la communication pratique: comment écrire-comment dire?* Paris, Gaston Lachurié, p.268.

où il faut garantir l'intérêt de l'auditoire puis faire face à leurs critiques lors du débat qui suit cette communication. Une bonne communication orale, c'est aussi présenter un résumé doté d'une problématique claire, de méthodes convaincantes et de résultats intéressants.

Une communication scientifique orale, peut avoir des avantages que la communication écrite n'a pas, à savoir d'une part, l'originalité (compte tenu que sa parution est la toute première et qu'elle représente une contribution nouvelle à la science) et d'autre part, l'intérêt d'un auditoire captif et disponible à émettre une opinion directe et immédiate (ce jugement d'experts est nécessaire car il peut être considéré comme une évaluation préalable de la recherche en question).

La parution d'un article dans une revue scientifique survient le plus souvent après que les résultats de la recherche en question aient été présentés lors d'une communication orale devant un auditoire d'experts.

1.3.2. La communication scientifique écrite¹

Les communications scientifiques écrites ou plus communément appelées écrits scientifiques sont des écrits produits par des chercheurs et des spécialistes. Elles concrétisent souvent la fin d'une recherche et sont produites, comme cela a été cité précédemment après l'exposition orale de cette dernière lors d'un séminaire. La rigueur scientifique s'exprime par l'écriture ; les recherches et autres travaux sont élaborés pour être lus, discutés, critiqués et approfondis.

Dans son ouvrage Agostini & al., ce dernier, en évoquant le thème de l'édition scientifique, déclare que: «*La production des connaissances passe toujours par l'écrit, que le support soit imprimé ou électronique*»².

Comme nous pouvons le constater, l'intérêt premier de l'écrit scientifique est la production de connaissances, il est également privilégié par rapport à l'oral du fait que grâce à sa diffusion, il cible un large public. Cette diffusion comme l'évoque Agostini, se manifeste sous plusieurs formes et sur plusieurs supports. C'est ainsi qu'on trouve le support papier

¹ Ou l'écrit scientifique.

² Agostini, F. (sous la dir.) (1994). *Science en bibliothèque*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, p. 35

(avec la revue, l'ouvrage, la thèse...) et le support électronique (généralisé ces dernières années grâce à Internet et toutes les revues scientifiques publiées sous forme électronique).

Vu sa diffusion visant un plus large public, l'écrit scientifique doit être mieux élaboré et plus exigeant que l'exposé oral car il est le seul à laisser la preuve concrète (à savoir un support écrit) des recherches élaborées, le chercheur se doit de s'exprimer clairement en choisissant les mots adéquats pour légitimer ses idées et leur donner plus de crédibilité.

Par rapport à la communication orale, l'écrit présente plusieurs avantages :

- Il fait l'objet d'une sélection très rigoureuse de la part d'un comité de lecture.
- Il permet de laisser une trace concrète.
- Il est disponible à tout moment contrairement aux paroles sitôt oubliées.
- Il vise un nombre plus important de récepteurs-interlocuteurs car il est destiné à un large public.
- Il est l'aboutissement de plusieurs mois voir plusieurs années de travail.
- Il est le seul à acquérir le statut de référence.

1.4. Les différentes catégories d'écrits scientifiques

Le discours scientifique contribue, d'une part, au développement et au progrès de la science, et d'autre part à la vulgarisation scientifique des différentes disciplines.

Lors de son analyse des publications scientifiques, Delfosse (2004) a distingué quatre types d'écrits scientifiques:

- Les rapports de recherche qui sont destinés aux commanditaires ; ils ont comme fonction d'informer ces derniers.
- Les ouvrages ou les articles de vulgarisation destinés au grand public.
- Les actes de colloques scientifiques orientés vers les pairs de la même discipline dans le but de transmettre les résultats de recherches.
- Les écrits universitaires se concrétisant dans les mémoires de recherches ou les thèses, leurs fonctions consiste en la reconnaissances des acquis académiques¹.

Dans notre étude, il s'agira de la première catégorie d'écrits scientifiques c'est-à-dire les rapports de recherches publiant des résultats originaux écrits par les chercheurs pour les chercheurs et dont le but est d'informer ces derniers à travers une publication dans une revue scientifique, considérée comme une validation de la recherche en question par un comité d'experts de la discipline.

1.4.1. L'écrit universitaire

L'université ou l'enseignement supérieur constitue la phase cruciale du cursus d'un étudiant, elle vise à acquérir un niveau supérieur de compétences. Chaque étudiant au cours et à la fin de la formation (selon le cycle) se trouve confronté à la rédaction d'un écrit universitaire de types variés dont le but est d'explorer d'autres connaissances plus complexes et les approfondir en traitant un sujet précis.

¹ Santiago-Delfosse, M. (2004) *Introduction à la rédaction d'un article scientifique*, http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support_de_cours/redaction_art_scientifique.pdf.

L'écrit universitaire, est multidisciplinaire dans la mesure où il touche à toutes les disciplines académiques: c'est donc un vaste champ d'investigations pour un étudiant ou un chercheur qui lui permet de s'approprier des connaissances mais aussi d'exploiter ses compétences à des fins de diffusion du savoir.

Pour Jean Ferreux (2009) :

«un écrit universitaire, c'est d'abord un texte marqué par son rapport hiérarchique entre l'étudiant et son directeur, et plus généralement entre l'étudiant et l'académie et ayant pour principale finalité sa «canonisation» au moment de la soutenance, il doit se plier aux exigences et aux préférences subjectives des membres du jury, ultime lectorat du thésard»¹.

Selon cette définition, un écrit universitaire est le fruit d'une collaboration d'un étudiant et son directeur dans un cadre académique, ayant pour finalité une présentation devant un public du résultat de cette collaboration.

Selon Michèle Echkenschwiller :

«Un écrit universitaire marque une époque, représente un maillon d'une chaîne de recherche, un morceau d'un puzzle, une contribution modeste ; il apporte une pièce de plus à l'édifice des sciences»².

Pour cette auteure, l'écrit universitaire est donc une contribution à la recherche, qui demeure indispensable. C'est une partie qui constitue un tout et dont la science ne peut se priver, mais aussi le fruit de l'université qui, grâce à tous les moyens déployés pour la recherche, permet aux chercheurs d'avancer dans leurs travaux et contribuer avec les laboratoires auxquels ils dépendent au développement de la recherche scientifique.

L'écrit universitaire se présente sous plusieurs formes:

¹ Ferreux, J. (2009), *De l'écrit universitaire au texte lisible: conseil d'un éditeur militant à l'attention des doctorants*, <http://act.hypotheses.org/656>.

² Echkenschwiller, M. (1995), *L'écrit universitaire*, Alger, Chihab, p.13.

- Les écrits académiques que les étudiants sont amenés à produire tout au long de leur cursus universitaire et qui servent à évaluer leurs connaissances et valider leurs études. Ces écrits se présentent sous forme de copies d'examens ou des tâches produites dans le cadre d'une évaluation intellectuelle.
- Les écrits qui initient et préparent l'étudiant à la recherche et qui concrétisent un travail de recherche de fin de cycle comme le mémoire ou la thèse.
- Les écrits des chercheurs (docteurs et professeurs), présentant différents travaux comme des articles scientifiques, des rapports de recherches

En tant qu'établissement scientifique académique, l'université impose ses conditions de production de texte à l'auteur, au responsable de la revue ou du livre bien que ses conditions ne se présentent pas de la même sévérité d'un établissement à un autre.

1.4.2. L'article de revue scientifique

L'article scientifique est avant tout un écrit universitaire au même titre que le mémoire ou la thèse, il est au service de la science et de toutes ses disciplines et doit obéir à des normes méthodologique et académiques spécifiques. Il ne s'agit pas d'un article qui concernerait spécifiquement les «sciences» au sens courant du terme. L'adjectif «scientifique» renvoie également au domaine des sciences humaines et sociales.

La rédaction de ce type d'écrit est destinée aux chercheurs affiliés généralement à un laboratoire de recherche d'une université . Dans notre recherche, seuls les grades de docteurs et doctorants nous intéressent dans la mesure où ses deux statuts (chercheurs reconnus et apprentis chercheurs) ont le droit de publier leurs recherches dans la revue qui fait l'objet de notre étude . Le doctorant se doit de rédiger un article scientifique avec son directeur de thèse avant la soutenance, cet article joue un grand rôle puisqu'il servira à évaluer le travail de recherche du doctorant.

Les articles scientifiques ou plus communément (articles de revues) sont les publications les plus importantes de la communication scientifique ils sont considérés comme le moyen principal dont disposent les chercheurs pour échanger des idées et des résultats scientifiques.

Les chercheurs les utilisent dans un périodique spécialisé, à la fois pour suivre l'actualité de la recherche mais aussi pour diffuser leurs travaux.

C'est ainsi que Day décrit dans son ouvrage l'article scientifique comme : «*Un document scientifique est un rapport écrit et publié décrivant les résultats originaux d'une recherche*»¹.

Si l'on se réfère à cette définition, trois éléments caractérisent un document ou un article scientifique.

Premièrement, il doit être écrit (cela signifie qu'une communication orale n'est pas un document scientifique), ensuite il doit être publié (contrairement à d'autres écrits universitaires comme les thèses, rapports...) et enfin, ce document doit refléter les résultats originaux d'une recherche.

Pour Devillard et Marco, l'article scientifique "est une contribution évaluée et publiée sous une forme normalisée dans une revue savante"².

Un article scientifique est aussi une contribution, c'est-à-dire un apport à la science. Il est le résultat d'un travail élaboré présentant de façon argumentée une thèse scientifique devant être évaluée par un comité de lecture composé de spécialistes. De plus, sa publication doit obéir à des critères et des normes spécifiques selon la revue dans laquelle il est publié. Il est donc capital de soigner le style et la clarté de son texte.

Sur le plan formel, l'article doit obéir à des règles bien précises impliquant un important appareil critique et méthodologique ; état des connaissances, dispositif de recherche, méthodes d'observation, de mesure et d'analyse, sources et références appropriées...destiné à montrer que le chercheur sait se situer dans son domaine d'étude et qu'il respecte les codes de scientificité en vigueur dans sa discipline. Cela permettra de juger de la qualité de l'approche scientifique, de l'authenticité des données et de l'exactitude des résultats.

Au niveau du contenu, l'article scientifique doit intégrer trois dimensions :

¹ Day, R. (1989), *How to Write and Publish a Scientific Paper*. 3ème éd. Cambridge: Cambridge University Press. p 212.

² Devillard, J., Marco, L. (1993). *Ecrire et publier dans une revue scientifique*. Paris: Les Editions d'Organisation. p.127.

« Il exprime une ambition cognitive ou interprétative du réel en se référant à un appareillage théorique et méthodologique validé ; c'est un travail dans lequel la logique d'investigation l'emporte sur celle de l'exposition; enfin, il s'inscrit dans le champ d'une discipline scientifique et institutionnelle. »¹

Dans la rédaction de leurs articles les chercheurs doivent respecter certains critères:

- a. L'intérêt et l'originalité du sujet.
- b. La clarté de l'approche conceptuelle, de la définition, de la méthodologie adoptée et de l'ancrage scientifique.
- c. La cohérence des idées.
- d. La pertinence des résultats et des conclusions.
- e. Le niveau de rédaction.
- f. L'application des consignes.

1.4.2.1. Genre de l'article

Avant d'aborder la question du genre de l'article, il serait judicieux de faire un rappel sur ce que la notion de genre opère au niveau du texte ; M. Bakhtine (1977) montre par exemple que les codifications génériques impliquent trois dimensions ; thématique, stylistique et compositionnel, et déterminent les composantes textuelles.

L'article scientifique a fait l'objet d'une attention particulière dans les travaux récents de Swales (2002), en tant que genre de discours, c'est d'ailleurs le genre de discours scientifique le plus étudié. Cela s'explique par le fait qu'il possède un statut particulier dans le monde de la recherche, mais aussi, qu'il occupe une position centrale dans la construction et la communication du savoir au sein de la communauté scientifique. Les recherches dans ce domaine ont mené au constat que l'article de recherche constitue un genre relativement

¹ Boure, R. (1993), *Sociologie des revues de sciences sociales et humaines*, Réseaux, n°58, p.97.

«fermé», en ce sens qu'il s'adresse à un public restreint de spécialistes de la même discipline ; c'est un type de communication de spécialistes à spécialistes.

Ce genre de discours est lié à des exigences rigoureuses dans sa rédaction, du fait qu'il obéit à des contraintes tant au niveau de la structure qu'au niveau stylistique. Toutefois, cette rigueur varie considérablement d'un domaine scientifique à un autre ou d'une revue à une autre. Notons par exemple que les articles en sciences dites dures sont beaucoup plus standardisés que ceux en sciences humaines et sociales. Cependant, nous pouvons dire que tous les domaines de recherche, ont comme point commun de faire preuve d'un idéal scientifique, à savoir ; s'exprimer de façon claire, précise et correcte en faisant usage d'une terminologie spécialisée.

L'article de recherche a pour objectif de transmettre des connaissances. Pour ce faire, il est établi que son style doit être objectif, neutre et préférablement dépourvu de traces énonciatives. Comme en témoignent les nombreux guides de rédaction scientifique qui optent majoritairement pour l'emploi des structures impersonnelles et la voix passive.

Selon Eva Thue Vold (2008) qui se base sur les études de Lundquist (1990), les styles objectifs et impersonnels vont souvent de pair et se caractérisent par l'absence de marques de personne et d'expressions évaluatives. Les tournures impersonnelles, les constructions indéfinies et l'emploi du passif sont privilégiés.

Les recherches sur la rédaction scientifique effectuées ces dernières décennies (Swales 2002), Boch (2010) ont pourtant montré que les articles scientifiques spécialisés ne respectaient pas toujours l'objectivité qui suppose caractériser ce genre d'écrit, et dont le but est avant tout d'informer, mais qu'au contraire, il s'est avéré que les articles scientifiques étaient empreints de subjectivité et porteurs de procédés rhétoriques dont l'objectif principal était aussi de persuader.

Cet autre aspect persuasif et interactionnel est visible lorsque l'auteur s'emploie à convaincre son public en lui faisant accepter les idées avancées dans l'article tout en étant attentif à ses éventuelles critiques mais aussi en faisant référence à d'autres travaux et d'autres chercheurs pour donner une notoriété et une crédibilité à ces propres recherches. Ce constat a mené les chercheurs à affirmer que le texte scientifique était aussi dialogique et polyphonique (Nølke, Fløttum et Norén 2004) et que la voix de l'auteur pouvait apparaître à un moment ou

à un autre dans un article scientifique tout en ayant recours à l'inclusion (explicite et/ou implicite) d'autres voix scientifiques dans le texte.

Pour Eva Thue Vold (2008), l'article de recherche se caractérise par au moins trois aspects, théoriquement différents et pourtant intimement liés.

Le premier est l'aspect informatif: l'objectif fondamental d'un article de recherche est d'informer la communauté scientifique des nouvelles connaissances, issues d'études qui ont été effectuées en vue de faire progresser la science.

Le deuxième est l'aspect persuasif: cet aspect exprime le besoin du chercheur à se positionner dans son domaine en persuadant à travers son texte, le lecteur et toute la communauté scientifique du sérieux et du bien-fondé de ses idées. Il cherche à positionner son étude par rapport à d'autres études antérieures . L'article de recherche, quelle que soit la discipline, cherche à convaincre en employant divers procédés argumentatifs. Il peut par conséquent être considéré comme un genre rhétorique.

Le troisième est l'aspect interactif: dans la mesure où l'article met en scène plusieurs idées, théories, qui agissent en association pour atteindre les objectifs visés du chercheur. Ces liens qu'entretient l'article avec soi-même, avec son environnement et avec les autres textes avoisinants constituent l'essence même de l'existence du texte.

En ce qui concerne les pratiques d'écriture de l'article, elles peuvent varier selon la discipline académique (science dites dures et les sciences humaines), les pays et les langues. Elles sont déterminées par les pratiques discursives propres au contexte socioculturel ou socioprofessionnel dans lequel il est produit.

Dans les sciences exactes à titre d'exemple, la structuration de l'article de recherche obéit à des normes de rédaction, il est beaucoup plus standardisé que dans les sciences humaines. Le ton impersonnel y est beaucoup plus marqué, de là vient sans doute la traditionnelle conception de l'article de recherche comme un genre objectif et neutre, basé lui-même sur les pratiques rédactionnelles de ces sciences.

La rédaction scientifique est avant tout une activité qui exige de la rigueur, une langue spécialisée, le recours à un lourd appareillage méthodologiques ou sont exclues toutes tentatives d'improvisations et de répétitions inutiles, et qui développe ses outils sur la base des résultats obtenus.

1.4.2.2. Plan d'un article de recherche

Les articles scientifiques qui sont publiés dans une revue font l'objet d'un processus de sélection et d'évaluation rigoureux, et doivent répondre aux exigences de la revue et des thématiques proposées.

Toutes les revues scientifiques de rang A demandent à leurs auteurs de respecter les critères relatifs aux règles internationales de publication et cela depuis près de 350 ans de pratique éditoriale (c'est-à-dire depuis l'apparition de la première revue scientifique; le journal des savants en 1665).

L'article présente la particularité d'être un genre très structuré. Sa structure doit obéir à un plan commun (selon le domaine de rattachement et la revue en question), on retrouve deux parties distinctes ; les clés et le corps de l'article imposés par toutes les revues scientifiques.

1.4.2.2.1. Les clés de l'article

1.4.2.2.1.1. Le titre

Le titre est le premier élément qui compose tout article, il doit être court, attractif, refléter globalement l'objet de recherche et annoncer le contenu de l'article, en somme, il permet un accès rapide à l'information. Le titre est le premier niveau de sélection ; c'est-à-dire le premier élément qui détermine si le lecteur décide ou non de poursuivre la lecture de l'article. Il est généralement écrit en dernier pour être fidèle le plus possible au contenu et à la visée de la recherche.

Lors de la rédaction du titre, certains critères devraient être respectés:

- Cibler avec précision le thème de l'article en se posant des questions de références comme Qui ? quoi ? Pour qui ? Comment ? Où ? Quand ? et Pourquoi ?
- Le titre de l'article doit être unique et originel c'est-à-dire qu'il n'a jamais été abordé en ces termes et n'est pas applicable à d'autres articles.
- Chaque mot du titre doit être expressif et porteur d'une information, cela montrera la plus-value du travail par rapport à ce qui a déjà été publié.

- Faire une lecture préalable des titres des articles déjà publiés dans la revue sélectionnée afin de bien choisir la formulation la plus adéquate.
- Le titre peut être court ou long, cela dépend parfois du nombre de signes indiqués dans les instructions aux auteurs de la revue.

En ce qui concerne les articles de la revue que nous avons sélectionnés, les instructions sont comme suit:

«Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long.»

Nous pouvons constater que ces instructions ne donnent pas trop de détails quand au nombre de signes à employer, ce qui laisse supposer que l'auteur jouit d'une certaine liberté dans la rédaction.

1.4.2.2.1.2. L'auteur ou les auteurs

La rédaction d'un article peut être le fruit d'un seul auteur tout comme elle peut se réaliser grâce à la collaboration de plusieurs chercheurs. On mentionnera en premier lieu le prénom et le nom de l'auteur, son titre ou grade, puis l'institution ou l'université à laquelle il est affilié.

Le nombre typique d'auteurs dépend de la discipline. Cela peut aller jusqu'à six auteurs. Dans notre travail, c'est-à-dire la revue *Synergies Algérie*, nous ne retrouvons pas plus de deux auteurs.

L'ordre des auteurs peut être alphabétique ou indiquer le type de contribution apporté au travail de recherche, il va de soi que cet ordre doit être clarifié avant la publication afin d'éviter toute sorte de malentendus.

L'ordre des auteurs est très codifié et leur énumération doit répondre à des règles d'ordre hiérarchique.

- On mentionnera en premier lieu la personne qui a effectué la plus grande partie du travail, c'est-à-dire, la plus «engagée» mais aussi celle à qui revient la responsabilité de la rédaction de l'article.

-Par ordre alphabétique en cas de responsabilités «équivalentes».

Dans le cadre de notre recherche, voici ce qui est demandé par la revue *Synergies Algérie* concernant la référence aux auteurs:

«Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.»
<https://gerflint.fr/synergies-algerie>¹

1.4.2.2.1.3. Le résumé²

Placé au début ou à la fin de l'article, selon la revue, le résumé (*abstract*) d'un article scientifique est la partie la plus lue après le titre, à condition que ce dernier soit suffisamment accrocheur pour attirer l'attention du lecteur. Il devrait permettre en peu de mots, d'identifier: le contexte, le problème, la démarche argumentative et la solution proposée .

La rédaction du résumé dépend des consignes données par l'éditeur.

Nous ne nous attarderons pas sur ce point car il fait l'objet d'une plus grande attention et une étude approfondie dans une partie qui lui est entièrement consacrée.

1.4.2.2.1.4. Les mots-clés

La majorité des revues imposent la présence de mots-clés³ qui accompagnent l'ensemble «résumé et titre»⁴ appelés aussi (page de titre) de l'article. Ils apportent des précisions sur les points forts de l'article et servent à classifier et indexer l'article, ce qui permettra aux lecteurs de trouver l'article plus facilement lors d'une recherche dans une base

¹ <https://gerflint.fr/synergies-algerie>

² Ou *abstract* en anglais.

³ Ou *Keywords* en anglais.

⁴ appelés aussi (page de titre)

de données numériques. Leur nombre varie de 4 à 10 (selon la revue). Dans notre cas, si l'on se réfère aux instructions aux auteurs de la revue *Synergies Algérie*, ce nombre est compris entre 3 et 5 mots-clés, quoiqu'il ne soit pas toujours pris en considération par les auteurs qui ont tendance à déroger à cette règle.

Les mots-clés ont pour fonction principale d'apporter aux lecteurs des précisions sur le contenu de l'article et sur ses points forts. Il est donc important de les choisir minutieusement et méthodiquement.

Dans la revue qui nous intéresse, le titre doit toujours être accompagnée d'un résumé et de mots-clés en français, en anglais et en arabe pour être référencée dans des banques de données scientifiques nationales et internationales.

Voici les instructions aux auteurs telles qu'elles sont présentées dans la revue *Synergies Algérie*: *«L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en arabe puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.»*

1.4.2.2.1.5. La bibliographie

Un article scientifique doit s'appuyer sur une édifiante bibliographie classée selon un ordre alphabétique des auteurs et des sources cités: livres spécialisés ou articles de revues se rapportant au domaine de recherche (lus ou consultés), et selon des normes. L'insertion des références sert à identifier les citations et les idées des autorités scientifiques sur lesquels s'appuie l'article.

Voici ce que stipule la 16^e instruction destinée aux auteurs de la revue *Synergies Algérie*:

«La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17,

18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.»¹

1.4.2.2.2. Le corps de l'article

Le doctorant ou chercheur doit être initié à la rédaction du plan d'un article scientifique afin de structurer et présenter son travail selon des normes communes, exigées et appliquées dans la plupart des revues. Cela lui sera aussi d'une grande aide pour se repérer lors de la rédaction du résumé.

Pour Bénichoux (1985), la rédaction et la publication d'un article scientifique sont une nécessité pour un chercheur. Il insiste sur le fait qu'une bonne structure permet de faciliter l'enchaînement des idées ainsi qu'une plus grande compréhension de l'ensemble du texte. Selon chaque revue scientifique mais aussi chaque discipline, les normes, la structure et la longueur peuvent varier. Il est donc indispensable de respecter les attentes de chacune d'entre elles².

La réalisation du plan d'un article scientifique est un travail rigoureux, il doit être minutieusement réfléchi car la structure joue un rôle important dans la validation de l'article de recherche par les autres chercheurs, y compris les membres du comité de lecture et de rédaction de la revue dans laquelle ce document est publié.

Il y a un plan universel que toute rédaction doit respecter, ce plan comporte deux parties.

Dans la première partie on définit le problème, dans la seconde on vise à le résoudre. Cela pourrait être schématisé de la manière suivante:

- Définir le problème à partir des données dont on dispose.
- Analyser le problème et essayer de le résoudre en suivant un schéma élaboré.
- Proposer une solution au problème à partir des résultats des analyses.

¹ <https://gerflint.fr/synergies>

² Bénichoux, R., Jean, M., Pajaud, D. (1985), *Guide pratique de la communication pratique: comment écrire-comment dire ?*, Gaston Lachurié, Paris.

Néanmoins, il apparaît qu'en général, le corps de l'article se compose de séquences bien distinctes :

- L'introduction: premier élément du corps de l'article ; elle peut être signalée par un titre (*introduction*), numérotée ou non. Cependant, certains articles commencent directement par une première section constitutive remplissant en partie la fonction d'introduction.
- Le développement (comprenant l'*analyse* ou la *discussion*) : cette partie est divisée en différentes sections, souvent numérotées et organisées ou non selon une structure IMReD.
- La conclusion, placée à la fin du corps de l'article, indiquée ou non par un titre (*conclusion(s)*, *bilan*, *perspectives*, *etc.*).

1.4.2.2.1. La structure IMReD¹

«Le plan est la colonne vertébrale d'un article et détermine en grande partie sa qualité. Le plan ne se résume pas seulement en une structure par points; il met en évidence les liens entre la connaissance, les hypothèses de la recherche, la méthodologie, les résultats, l'argumentaire et la conclusion. Il nécessite de développer une structure logique avec un fil conducteur.»²

Cette structure s'intéresse à la partie centrale³. Elle favorise l'évaluation de la qualité du travail de recherche en suivant un processus de rédaction précis. Ce type de plan convient mieux aux articles analytiques.

La structure IMReD, permet de rendre intelligible la structure de l'article à des chercheurs du monde entier, quelle que soit leur langue. Cependant, elle peut varier selon le type de travail (thèse, article) et selon la discipline.

¹ Les lettres de l'acronyme (IMReD) ou (IMRaD) signifient: Introduction, Matériel, Méthodes, Résultats et (and) Discussions.

² Duchemin, E. (2010), *Guide - rédaction scientifique Écrire pour un journal scientifique*, <https://web.univ-pau.fr/RECHERCHE/CIEH/documents/CIEH2.pdf>, p.2

³ Ou le corps de l'article.

Actuellement, la structure IMReD, est quasi universellement adoptée dans toutes les revues scientifiques car elle correspond à la forme la plus simple et la plus logique de la rédaction d'un article scientifique et la présentation des résultats d'une recherche inédite et originale.

1.4.2.2.1.1. Introduction

L'introduction comporte obligatoirement une formulation des objectifs de la recherche et une justification de l'étude effectuée.

Selon Bénichoux,

«L'introduction de l'article scientifique doit brièvement fixer l'état de l'art pour la question à résoudre et définir une situation précise dans le temps et dans l'espace»¹.

A cet égard, l'introduction doit nécessairement exposer un problème dans un domaine précis en le situant dans son contexte.

Dans cette partie, l'auteur de l'article doit:

- Placer la recherche dans son contexte.
- Exposer clairement l'objet de sa recherche.
- Faire le point sur le degré d'avancement de ce travail dans le domaine que le chercheur cible.
- Situer précisément la contribution des autres chercheurs dans les travaux qu'il effectue ; dans le but de déterminer la pertinence de cette étude et son originalité par rapport à d'autres études.
- Formuler le problème sous forme de questionnement (présenter une question intéressante, permet au lecteur de visualiser l'étude dans son contexte et d'avoir un premier aperçu sur le travail dont il est question).

¹ Ibid, p.61

1.4.2.2.1.2. Matériel et méthodes

Dans cette séquence, l'auteur expose la méthode adoptée pour vérifier les hypothèses envisagées et, éventuellement les démarches ou étapes entreprises, afin de situer avec précision les points importants des diverses composantes de la recherche. Le principe est de décrire dans un ordre logique et/ou chronologique l'expérimentation.

Le chercheur doit donc fournir tous les détails des étapes de l'analyse pour permettre aux autres chercheurs¹ sa reproduction pour vérification si nécessaire.

1.4.2.2.1.3. Résultats

Dans cette partie, tous les résultats obtenus de l'étude doivent être exposés en détail et avec clarté, le tout dans un texte descriptif. Autrement dit, il faut y inclure toutes les données récoltées. Il s'agit avant tout de mettre en valeur des résultats significatifs ou positifs, quoiqu'il puisse aussi être profitable de signaler les résultats non significatifs ou les aspects négatifs.

Généralement, cette partie contient des tableaux, des schémas, pour rendre la lecture et l'interprétation plus claire et plus aisée.

Ce texte n'apporte pas d'éléments d'analyse ; il ne sert qu'à orienter l'attention du lecteur vers les résultats les plus importants qui seront discutés dans la phase suivante de l'article.

Les temps verbaux employés pour décrire ces résultats sont le présent ; quand on décrit directement un tableau ou un schéma, et le passé quand on se réfère à l'analyse qui a été faite et aux résultats.

¹ Lecteurs et évaluateurs de l'article.

1.4.2.2.1.4. Discussion

Une fois les résultats présentés, l'auteur peut, dans la section Discussion, évaluer et interpréter les résultats et tirer des conclusions sur leurs. La section Discussion est donc résolument la partie la plus «subjective» d'un article de recherche, et elle est, comme nombre d'études l'ont montré, celle qui contient le plus grand nombre d'atténuateurs. C'est souvent dans cette section que les aspects persuasifs et interactifs sont les plus saillants.

Cette section commence par une phrase qui résume les idées principales. Elle est complémentaire à la précédente, et est réservée à l'analyse des commentaires et des résultats. Cette analyse est faite en fonction des objectifs et des hypothèses de l'étude en se reposant sur la littérature scientifique du domaine auquel appartient le sujet. Il faut aussi y préciser si le but de la recherche a été atteint en exposant les résultats qui permettent de l'affirmer.

L'analyse peut se faire en comparant les résultats entre eux, ou en les comparant avec ceux déjà publiés dans des études précédentes.

1.4.2.2.3. Conclusion

Tout l'article est fortement orienté vers la conclusion qui représente un résumé ou un récapitulatif de l'enchaînement des étapes de l'expérimentation et des conclusions exposées dans le corps de l'article. Elle énumère les propositions qu'en déduit l'auteur, constituant ainsi le terme de la démonstration.

Ce qui intéresse le plus souvent le lecteur est de savoir si l'hypothèse de départ a été confirmée.

Les perspectives qui dérivent de la recherche sont souvent mentionnées dans la conclusion, cela pourrait être donc une ouverture sur d'autres études.

1.5. Difficultés à rédiger un article scientifique

Rédiger un article scientifique est un exercice très difficile ; chaque auteur est tenu de respecter des règles rigoureuses liées à la forme et au contenu de son article mais aussi suivant le domaine de recherche auquel il appartient. Le style de l'auteur ainsi que ses talents de rédaction sont aussi mis à contribution. Cependant, aucune règle générale n'est fixée, tout dépend du caractère de l'article, du sujet traité et de la personnalité de son auteur.

A l'évidence, il n'existe pas de théorie générale de l'article qui permette de dégager les principes fondamentaux et communs étant donné que les domaines sont très diversifiés, que chaque chercheur a son propre style et que chaque revue impose des règles particulières de rédaction.

Qu'est-ce qu'un bon article ?

Caritey (1996) s'est penché sur la question, il a inventorié quatre principales difficultés auxquelles le chercheur doit impérativement faire face, mais surtout comment les affronter en toute sérénité.

Première difficulté: Y a-t-il un art d'écrire ?

Il existerait selon lui un «*Art d'écrire un article, un savoir-faire*» qui se transmet dans la communauté scientifique depuis des générations et ne cesse d'évoluer et de se perfectionner au fil des ans. De nos jours, on sait mieux présenter un article dans une revue comparée aux décennies précédentes. Cela se ressent dans la qualité de la production des articles proposés à la rédaction, mais s'explique également par le nombre croissant de revues, permettant ainsi aux chercheurs de comparer les normes appliquées dans toutes ces revues en fonction du domaine convoité et le public visé, afin de structurer pour le mieux leur article selon les critères qui semblent les plus communs.

Deuxième difficulté: quelles règles de rhétoriques suivre ?

Tout rédacteur doit tenir compte de la revue dans laquelle il souhaite publier son article mais aussi des exigences de ses lecteurs qui sont en fait ses vrais juges. Il faut donc à tout prix les séduire en leur présentant un article rigoureusement soigné, la difficulté réside ici dans le style à appliquer pour attirer l'attention du lecteur et le convaincre.

Troisième difficulté: comment rédiger un article ?

Il n'y a pas de façon de faire un article. A ce propos Caritey (1996) affirme que: «*c'est une zone de liberté expresse, chacun joue son rôle à sa manière, mais les jugements communément sont d'une grande sévérité*»¹

Selon Caritey, la liberté de l'auteur est entière. Pour lui, il est absurde de vouloir fixer des règles générales et que les articles refusés dans une revue serait pour des raisons que l'on explique pas toujours à l'auteur :

*«on ne dit pas toujours à l'auteur pourquoi on l'écarte, et les rumeurs sont souvent assassines: il ne sait pas faire un article, il est illisible, il n'apporte rien, il gâcherait les meilleurs sujets, personne ne sait ce qu'il veut dire.»*²

L'auteur doit façonner son article selon les exigences de la revue choisie et les normes appliquées, il ne devra pas oublier que son article sera jugé et devra affronter les critiques. Il faut donc savoir marquer sa différence, exprimer sa personnalité et se démarquer des confrères du même domaine de recherche, cette distinction fera du chercheur une personnalité hors pair.

Quatrième difficulté: pourquoi rédige-t-on un article ?

Cette question porte sur les intentions de l'auteur et les buts précis qu'il s'est fixés. Il se pourrait qu'il veuille marquer sa différence, affirmer son autorité, séduire un public plus large que celui des livres. Parfois, ce serait dans l'intention d'innover, d'apporter quelque chose de neuf, d'inédit, de publier une trouvaille. Ce serait aussi dans l'intention de rendre son article éternel. Plus souvent, il est question de faire progresser la discipline, affirmer une doctrine ; on veut principalement s'affirmer par rapport à un autre. L'article sera dans ce cas une arme déployée contre un prédécesseur ou concurrent qu'on cherchera à *évincer, détronner*, grâce à une découverte qui restera gravée dans les esprits des élites de la discipline.

¹ Caritey, J. (1996), *Comment rédiger un article?*, La Revue administrative, n° 290, PUF, pp. 213-219.

² Ibid, p.252.

1.5.1. La question de l'énonciation

La problématique de l'énonciation et des phénomènes énonciatifs ont fait l'objet de différentes études, mais ce n'est que dans les années 60 qu'une théorie visant à prouver la subjectivité du langage a vu le jour, donnant naissance à un nouveau courant linguistique *la linguistique de l'énonciation* ; le concept d'énonciation y a été défini pour la première fois par le linguiste Émile Benveniste (1974 : 80) dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale* comme: «*la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.*»¹

Par acte individuel, Benveniste fait référence à l'expression de la singularité et l'individualité de l'utilisation de la langue, se manifestant à travers des traces linguistiques de la présence du locuteur dans son énoncé et comprend le locuteur, l'interlocuteur, le lieu d'échange et le moment de l'échange.

*«aborder le texte du point de vue de son énonciation, c'est le considérer comme un énoncé produit dans le discours, un indice de cet acte effectif qui est la prise de parole effectuée par un sujet.»*²

Adam, quant à lui montre que tout acte discursif suppose une prise de parole qui est la combinaison d'éléments qui relèvent de la linguistique et qui n'est autre que l'activité qu'exercent les éléments constitutifs de l'énonciation.

Pour Benveniste (1966 : 261), la subjectivité est l'expression des contraintes conventionnelles liées à l'activité langagière: «*Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas.*»³

On a tendance à penser que les manifestations de l'auteur sont le plus souvent présentes dans les indices de personnes comme les pronoms personnels qui attestent d'une présence effective, néanmoins, et comme le souligne Kerbrat-Orecchioni :

«D'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue, participent de l'instauration de la subjectivité dans le

¹ Benveniste, E. (1974) *L'appareil formel de l'énonciation*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, «Tel», p.80

² Adam, J.M. (1972), *linguistique textuelle, «des genres de discours au texte»*, ed Nathan, p.149.

³ Benveniste, E. (1966b), *De la subjectivité dans le langage*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, «Tel», p.261

discours: Benveniste mentionne les formes temporelles, et autres indicateurs de la deixis («ceci», «ici», «maintenant», «demain»,etc.), ainsi que les verbes dit «modaux» tel que «croire», «supposer», «présumer», qui, employés à la première personne, expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation.»¹

Kerbrat- Orecchioni élargit ainsi la théorie de Benveniste en faisant l'inventaire des signes linguistiques révélant la subjectivité du locuteur dans un énoncé. Ces traces énonciatives se manifestent dans les éléments constitutifs de l'acte énonciatif . Elle désigne les lieux discursifs où la subjectivité du locuteur est présente, dans les déictiques ainsi que dans les lexèmes tels que les substantifs, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Selon elle, l'énonciateur laisse des 'traces énonciatives' implicites ou explicites dans ses actes de langage, et il est possible de les détecter.

Par les «traits de la subjectivité dans le langage», comme il les nomme, Benveniste définit les déictiques (du mot grec deiktikos) «action de montrer», tels que les unités linguistiques (pronoms personnels ou démonstratifs, déterminants ou pronoms possessifs, adverbes de lieu ou de temps) qui ne prennent un sens que dans une situation d'énonciation particulière. Cette subjectivité est en un sens strictement linguistique ; chaque mot choisi par le locuteur est en fait le résultat d'une interprétation de ce qu'il perçoit être le sens du mot.

Kerbrat-Orecchioni définit ainsi sa problématique de l'énonciation:

«[C]'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui.»²

Une autre conception de l'énonciation, celle de Ducrot, viendra élargir ce concept un peu restreint en y ajoutant la dimension socio-historique dans toute production verbale, comme il le cite :

«c'est l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. On peut

¹ Kerbrat-Orecchioni,C. (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p. 53

² Ibid, p.36.

l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production.»¹

L'analyse de ces deux dimensions (linguistique et socio-historique) permettra la caractérisation des genres de discours (littéraires, scientifique, journalistique, etc.) selon le taux de subjectivité remarqué dans un énoncé .

Elargissons à présent les différents procédés énonciatifs qui sont:

Les shifters ou embrayeurs, ce sont les déictiques ou indices de l'énonciation. Ils représentent la réalité extralinguistique appelée aussi *référent*. Ces éléments langagiers permettent au discours de s'ancrer dans la réalité étant en relation avec l'instance du discours .

Pour Benveniste, et comme cela a déjà été cité, la situation d'énonciation correspond à : *«la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.»²*

Elle comprend: le locuteur, l'interlocuteur, le lieu d'échange et le moment de l'échange. Ces paramètres s'inscrivent dans la langue à travers la deixis c'est-à-dire :

«la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités (...) par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation.»³

La référence déictique renvoie donc au cas où le référent se situe dans la situation de communication immédiate. Les unités linguistiques marquant ce référent dans la phrase sont appelées «déictiques» (Benveniste, 1966) ou «embrayeurs» (Jakobson, 1963).

¹ Ducrot Oswald, Shaeffer J.-M., (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, p.603.

² Benveniste. E, (1974), *L'appareil formel de l'énonciation*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, «Tel», p.80

³ Lyons J, (1980), *Sémantique linguistique*, Paris: Larousse, p.261.

1.5.1.1. Les indices de personne

Nous étudierons dans le troisième chapitre l'importance de l'interprétation de ces pronoms et leur valeur dans les résumés d'articles ainsi que la difficulté de les interpréter en fonction du statut de l'auteur «doctorant, docteur ou professeur», de son statut socio-institutionnel et de ses motivations ; notamment dans le cas du pronom personnel «nous» ou encore le pronom indéfini «on» . Ces indices de personne sont:

- 1-Les pronoms personnels de la première personne et la deuxième personne du singulier «je, me, moi, tu» et du pluriel «nous, vous», qui désignent successivement le destinataire et le destinataire de l'énoncé ainsi que le pronom indéfini «on».
- 2-La terminaison des verbes conjugués.
- 3-Les adjectifs et pronoms possessifs «*mon, ma, mes, notre, mien...*».
- 4-Les modes impératif et interrogatif qui témoignent de la double présence de l'énonciateur et du destinataire.

1.5.1.2. Les indices de la monstration

L'auteur peut également se manifester à travers les pronoms et adjectifs démonstratifs «ce, cet, cette, ces, celui-ci, voici...».

Deux classes constituent l'ensemble des démonstratifs:

- Les déterminants (*ce.. ci / la*).
- Les pronoms (*ça, ceci, cela, celui-ci/la*).

Il est difficile de les interpréter. Aussi peuvent-ils fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictiques situationnels.

1.5.1.3. Les déictiques spatiaux-temporels

Pour Benveniste, les déictiques spatiaux-temporels :

«sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du «sujet» pris comme repère: «ceci, ici, maintenant» et leur nombreuses corrélations »cela, hier, l'an dernier, demain etc.»¹

Le lieu et le moment sont des faits énonciatifs qui s'inscrivent dans l'énoncé et permettent d'établir une situation de communication: l'émetteur, le récepteur, *le lieu et le moment* de leur échange. Ce sont souvent:

- 1- Les adverbes temporels ou complément circonstanciels de temps: actuellement,, *maintenant, aujourd'hui, récemment*, etc.
- 2- Les adjectifs qualificatifs: ancien, actuel, passé, prochain, etc.
- 3- Les adverbes de lieu ou compléments circonstanciels de lieu : ici, là, dans, etc.

Nous repérerons dans notre corpus, tous les mots et groupes de mots qui situent l'énoncé dans le temps et dans l'espace par rapport à l'énonciateur.

1.5.1.4. Les temps verbaux

Les temps verbaux remplissent dans le texte une fonction importante. C'est en effet, par un temps et par une personne qu'on classe le genre auquel appartient un discours.

Benveniste a distingué deux systèmes, qui : *«manifestent deux plans d'énonciation différents, [...] celui de l'histoire et celui du discours.»²*

L'énonciation historique se caractérise par l'utilisation du passé simple. Ainsi, on reconnaît le discours aux marques que le locuteur laisse dans l'énoncé, de sa présence; et l'histoire, à l'absence de celles-ci.

Rappelons que le discours peut comporter tous les temps, sauf le passé simple; et que le présent, le passé composé et le futur en sont les temps fondamentaux. que par l'effacement du sujet de l'énonciation.

¹ Benveniste, E. (1976), *L'appareil formel de l'énonciation*, dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, «Tel», p.262.

1.5.1.5. La modalisation et les modalités

La modalisation est l'ensemble des moyens d'expression: modes grammaticaux, temps, types de phrases, de verbes ou d'adverbes par lesquels l'énonciateur nuance et précise sa relation avec ce qu'il dit.

Selon Le Querler la modalité est : *« l' expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé »*.¹

Menier a défini le terme de «modalité» en faisant l'inventaire des différentes marques exprimant la modalité:

*« la modalité renvoie à des réalités linguistiques très diverses (“modes” grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de “modalité”: pouvoir, devoir ; négation ; types de phrase: affirmation, interrogation, ordre ; verbes “modaux”: savoir, vouloir...; “adverbes modaux”: certainement, peut-être, etc.) »*²

Selon Franck,

« un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet ».³

Les modalisateurs sont des marques d'énonciation non déictiques et sont également des indices de subjectivité dans la mesure où ils expriment une certaine incertitude de l'énonciateur face à son énoncé. Ces marqueurs peuvent également être interprétés comme des termes reflétant son engagement dans le but d'interpeller le destinataire. Comme le précise Bally qui définit la modalité comme:

« la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à ce propos »

¹ Le Querler, N., (1996), *Typologie des modalités*. Caen: Presse Universitaire de Caen. p.61.

² Meunier, A., (1974), *Modalités et communication, Langue française*, no. 21, Paris: Larousse. p.8.

³ Franck, N., (2000), *Lexique des notions linguistiques*. Paris: Nathan Université. P.21.

d'une perception ou d'une représentation de son esprit.»¹.

Pour Korkut,

«Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.»²

La modalité se construit autour des modes et des verbes par les diverses attitudes du locuteur. Comme le précise Grevisse,

«Les modes expriment l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'énoncé ; ce sont les diverses manières dont ce sujet conçoit et présente l'action, selon qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation.»³

A titre d'exemple, le conditionnel exprime une incertitude du sujet parlant, le subjonctif quant à lui, est associé à la volonté manifeste de ce dernier.

Meunier résume quant à lui fort bien cette notion en affirmant que la modalité.

«renvoie à des réalités linguistiques très diverses (“modes” grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de “modalité” : pouvoir, devoir ; négation ; types de phrase : affirmation, interrogation, ordre ; verbes “modaux” : savoir, vouloir... ; “adverbes modaux” : certainement, peut-être, etc.)»⁴

¹Bally, C., (1942), *Syntaxe de la modalité explicite*, Cahiers Ferdinand de Saussure, II, p.3

²Korkut, E. et Onursal, İ., (2009). *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*. Paris: l'Harmattan, p. 27.

³Grevisse, M., (1993), *Le bon usage*. Paris: Duculot. p.564.

⁴Meunier, A., (1974), *Modalités et communication*, Langue française, no. 21, Paris: Larousse. p.8.

1.6. La cohérence

Un discours doit toujours s'organiser autour d'un cheminement et un rapport logique de la pensée du locuteur. Cette logique textuelle n'est pas seulement liée aux éléments linguistiques qui assurent les liens intra et inter phrastiques mais aussi à la construction sémantique du texte. Comme le souligne Paveau, et Sarfati,

«La notion de cohérence mise en place par Beaugrande (1979), ne concerne pas le niveau linguistique mais l'organisation des représentations qui configurent l'univers mis en place par le texte.»¹

Pour Adam,

«les connecteurs remplissent une même fonction de liage sémantique entre unité de rangs différents (mots, propositions, paquets de propositions voire portions larges d'un texte). »²

Ducrot les définit comme étant: *«des mots dont le rôle habituel est d'établir un lien entre deux entités sémantiques ».*³

La cohérence est le lien entre moyens et résultats (connexité et cohésion), elle reste de surcroît essentielle au niveau de la progression thématique et de la construction d'une argumentation solide, d'où la nécessité de l'aborder dans notre analyse du résumé d'article.

Selon Charolles, la cohérence est caractérisée, par quatre principes ou méta-règles qui régissent le discours :

1. *«La méta-règle de répétition: Pour qu'un texte soit (microstructurellement ou macrostructurellement) cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte.»*

¹ Paveau, M.A., Sarfati, G.E., (2003), *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris, p.188.

² Adam, J.- M., (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin. p.117.

³ Ducrot, O., (1980), *Analyse de textes et linguistique de l'énonciation*, in O, Ducrot et al.(1980), *les mots du discours*, Paris, p. 56.

2. *«Méta-règle de progression: Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé.»¹*
3. *«Méta-règle de non-contradiction: Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence.»²*
4. *«Méta-règle de relation: Pour qu'une séquence ou un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés.»³*

Pour Charolles, la cohérence se construit autour de règles qui permettent ; les reprises référentielles de l'information, la progression ou continuité des idées, la non contradiction, la pertinence des idées dans des relations comme la cause, la conséquence, l'opposition la condition..., dans le discours. En bref, l'étude de la cohérence exige l'examen de la présence de ces quatre notions.

1.7. La cohésion:

« Il s'agit de la «texture» du discours, définissable comme l'organisation formelle du texte dans la mesure où celle-ci assure sa continuité sémantique. Les relations entre les phrases sont signalées par des expressions ou constructions...»⁴

¹ Charolles, M., (1978), *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, dans *Langue Française*, N°38 Paris, p.20.

² Ibid p.22.

³ Ibid p.32.

⁴ Paveau, M.A., Sarfati, G.E., (2003), *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris, p. 188-190

La cohésion désigne les caractéristiques linguistiques qui assurent la progression logique et chronologique qui s'instaure entre les phrases d'un énoncé, c'est donc la relation explicite entre les propositions signalées par des marqueurs linguistiques qui établissent le lien entre ces propositions, ou comme l'ont souligné Paveau et Sarfati (2003), c'est une organisation formelle qui assure la relation et la continuité sémantique. Pour ces deux auteurs, la cohérence s'organise sur trois plans: phrastique, transphrastique et supraphrastique.

- 1- Plan phrastique: étude des marqueurs de reprise (outils de l'anaphore comme les pronoms) ou d'anticipation (outils de la cataphore comme les démonstratifs), analyse de l'emploi des temps (phénomènes de concordance), étude des phénomènes de conjonction (coordination, subordination).
- 2- Plan transphrastique: étude des morphèmes de liaison (adverbes, connecteurs), de phénomènes d'inférences, de formes diverses de répétition et de reprise.
- 3- Plan supraphrastique (ou macrosyntaxique): étude des marqueurs concernant l'ensemble du texte, quelle que soit sa dimension (court texte publicitaire ou œuvre complète) comme les adverbes dits «de phrase», les pivots de l'argumentation, le déroulement des séquences.

Pour Maingueneau,(1998 : 85) la cohésion textuelle s'organise autour d'éléments qu'il définit comme: « *des morphèmes qui établissent un lien entre des phrases ou des parties d'un texte*»¹

Parmi ces éléments permettant d'établir un lien entre les parties du texte citons pour exemple; les reprises anaphoriques et cataphoriques, les enchaînements syntaxiques, ou encore le phénomène de concordance des temps verbaux. Tous ces éléments rendent possible l'enchaînement des informations et la continuité sémantique et pragmatique entre les énoncés.

Ces morphèmes, ou unités lexicales assurent la linéarisation du discours, donnent une homogénéité et une fluidité aux éléments du discours mais surtout, permettent au lecteurs de se repérer et de percevoir les relations entre les parties du texte.

Nous pouvons en déduire que, dans un discours la cohésion textuelle s'organise autour des connecteurs, considérés comme un mécanisme de cohésion. Ils ont pour fonction principale de marquer un rapport de sens établi entre les idées, les propositions ou les phrases.

¹ Maingueneau, D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, p. 85.

1.8. La progression thématique

La progression thématique est le développement progressif et cohérent de l'information communiquée, elle repose sur la distinction thème/rhème ou thème/propos.

Le thème correspond à la macrostructure sémantique du texte ; c'est ce dont on parle ou encore l'objet d'un énoncé ou d'un acte d'énonciation, le rhème quand à lui est ce que l'on dit à propos du thème, lui-même apportant une information nouvelle, il constitue l'apport d'informations nouvelles. Pour qu'un texte soit structurellement et sémantiquement harmonieux, il faut qu'il y ait un équilibre entre le thème et le rhème, en d'autres termes, entre le fait d'apporter de l'information nouvelle et le souci de se référer à des éléments déjà cités auparavant.

La progression thématique est donc une dynamique textuelle qui respecte l'équilibre du texte. Ainsi, pour le résumé, il est aussi important de suivre l'ordre et l'enchaînement des idées du texte de base à savoir l'article. L'analyse du thème et du propos permet de déterminer la manière dont est assurée la continuité du message et de déterminer de quelle progression il s'agit.

Grâce aux travaux de Adam, on distingue trois types de progressions:

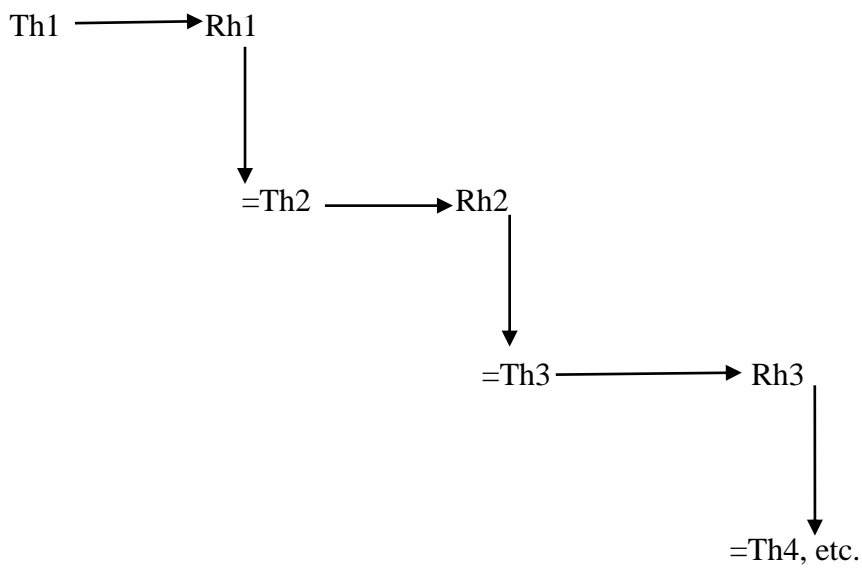
- 1- La progression à thème constant: C'est le mode de progression le plus fréquent ; chaque phrase ou proposition reprend le thème initiale et développe successivement des rhèmes différents. On retrouve ce type de progression dans les genres narratifs.

Th1 → Rh1

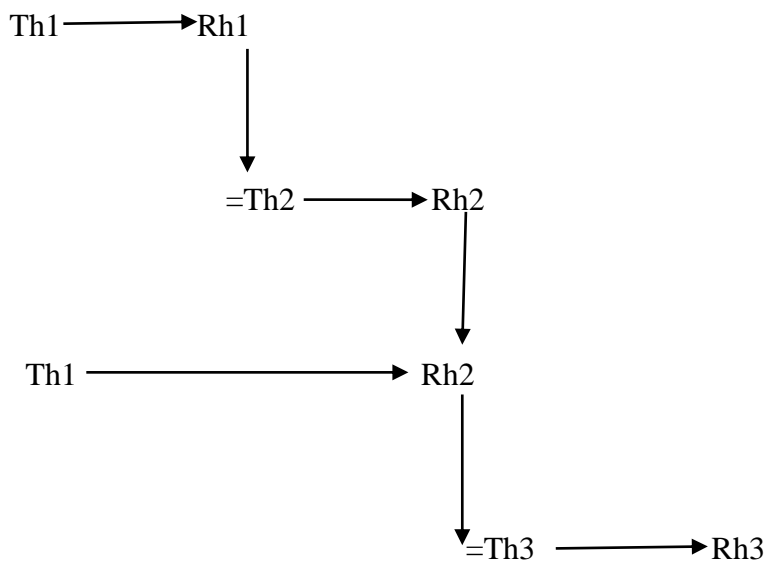
Th1 → Rh2

Th1 → Rh3

- 2- La progression à thème linéaire : On parle de progression linéaire lorsque le rhème ou propos de chaque phrase est repris comme thème dans l'unité suivante. Ce type de progression correspond plus aux textes argumentatifs et explicatifs.



3- La progression à thème divisé, dérivé ou éclaté: cette progression s'organise autour d'un hyperthème ? divisé lui-même en plusieurs sous-thèmes et à partir desquels les phrases développent de nouveaux propos. Cette progression est privilégiée dans les descriptions .



La continuité logique et chronologique d'un énoncé est possible notamment grâce au rôle des connecteurs.¹

¹ Adam, J.M., (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, col. Cursus, p.95-98.

1.9. L'Argumentation dans le discours scientifique

La rhétorique est une des dimensions du discours scientifique, elle se traduit par un aspect persuasif et argumentatif qui tente de confirmer la notoriété des chercheurs et conquérir l'autorité scientifique. Tout discours comporte un thème que le locuteur expose, c'est un sujet qu'il s'efforce de traiter en respectant un cheminement communicatif. Lorsque ce thème s'accompagne d'un avis ou d'une opinion à défendre, il est question alors de thèse. Ce couple thème / thèse est le fondement même du texte argumentatif. Comme le cite Grise, cité par Amossy:

«argumenter dans l'acceptation courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse [...] Mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un».¹

Dans le discours argumentatif, le locuteur s'efforce de trouver les moyens justificateurs ou différents arguments pour agir sur autrui selon un but précis ; c'est à lui de convaincre et de faire passer ses idées. Les bases de l'argumentation ont été définies par Aristote dès l'antiquité mais toujours d'actualité, faisant appel au trois registres de persuasion ; le logos, l'ethos et le pathos.

«Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes: les unes résident dans le caractère moral de l'orateur [ethos] ; d'autres dans la disposition de l'auditoire [pathos] ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être [logos].»²

Par ethos, Aristote fait référence à l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours et assurant sa crédibilité et son autorité, la personnalité de l'orateur est mise à contribution comme sa notoriété, son expérience, ses qualifications ou encore ses compétences. Le logos vise la persuasion par la logique du raisonnement. Le pathos quant à

¹ Amossy, R., (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, p. 33.

² Aristote (1991), *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans (Paris: le livre de poche).

lui est centré sur l'émotionnel de l'auditoire en sollicitant la sympathie et l'imaginaire du public pour tenter de modifier la logique rationnelle de ces derniers. Cependant, ce dernier aspect est censé ne pas figurer dans le discours scientifique car non compatible avec son but principal qui est le recours au raisonnement logique de la pensée où toute trace d'émotion et de sentiments sont exclues.

Inspirée des travaux d'Anscombe et de Ducrot et nourrie des théories pragmatiques, rhétoriques, une approche nouvelle s'est concentrée sur *l'analyse du discours dans sa visée ou sa dimension persuasive*, cette approche opte selon Amossy pour:

« Une approche langagière: construite à partir des moyens qu'offrent le langage au niveau des choix lexicaux comportant une orientation argumentative de l'énonciation (cadres formels d'énonciation, déictiques, etc.), des enchainements d'énoncés (connecteurs, topoi), des présuppositions et des sous-entendus ».¹

Une approche communicationnelle: la construction d'une argumentation vise un auditoire et ne peut être dissociée de la situation de communication dans laquelle elle doit se produire.

Une approche dialogique et interactionnelle: le discours argumentatif veut agir sur un auditoire, de ce fait, il doit s'adapter à lui. c'est un échange entre partenaire même dans le cas où l'interaction est virtuelle et qu'il n'y a pas de dialogues effectifs. Ce discours a une dimension interactive et communicationnel, mettant en scène les partenaires d'un acte langagier l'un initiateur, l'autre récepteur.

Une approche générique: le discours argumentatif s'inscrit toujours dans un type ou genre de discours, qui détermine les buts, les cadres d'énonciation et une distribution des rôles préalables.

Une approche stylistique: le discours argumentatif a recours aux effets de style qui ont un impact sur l'allocutaire d'où l'intérêt d'envisager des figures de style comme moyens de persuasion.

¹ Ibid, p.31-32

Une approche textuelle: en partant du sens que le texte est un ensemble cohérent qui forme un tout, on étudie le discours argumentatif dans sa construction textuelle à partir des procédés de liaison qui commandent son développement logique.¹

L'argumentation devrait alors jouer un rôle primordial et capital dans le discours scientifique dans la mesure où le chercheur tente de convaincre un public spécifique sur la rationalité et le bien fondé d'une thèse. L'argumentation scientifique se base sur une réflexion et une organisation rigoureuse autour des principales éléments qui sont mis en jeu, à savoir ; l'objet du discours, la problématique posée, les participants de cet échange et la finalité de cet acte discursif.

L'argumentation dans le discours scientifique se base sur une thèse à soutenir et à défendre de manière logique et rationnelle en déployant des arguments. Cette argumentation porte sur un *thème scientifique*, traite des *problèmes scientifiques* et se doit de proposer des *solutions scientifiques*.

¹ Amossy, R.,(2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, p.33.

1.10. Stratégies discursives

En analyse du discours, dès lors qu'il y a acte de langage, il y a forcément des stratégies qui l'accompagnent et qui déterminent non seulement sa structure mais aussi sa visée communicative. La notion de stratégie traite des relations entre interactants destinataire / interlocuteur, des moyens d'influence et de persuasion et des finalités des activités discursives. Les stratégies discursives sont intimement liées aux caractéristiques du genre auquel appartient le discours mais également aux variantes du genres ou «typologies». On n'emploiera pas les même stratégies dans un discours politique que dans un discours journalistique, humoristique ou encore scientifique à titre d'exemple. Il y a donc des contraintes conventionnelles ayant un impacte sur le choix des stratégies à adopter dans le processus de mise en discours.

Dans le discours scientifique et plus particulièrement dans la recherche scientifique, le chercheur doit savoir s'imposer et exposer ses idées le plus clairement possible. Il a de ce fait besoin de stratégies qui lui permettront d'accéder au but qu'il s'est fixé.

C'est Charaudeau (2007) qui, le premier, s'est penché sur la question des stratégies discursives, il a pour cela déterminer les différentes stratégies dites d'influences, à savoir ; l'enjeu de légitimation, l'enjeu de crédibilité et l'enjeu de captation.

1.10.1. Les stratégies d'influence discursive

Tout acte de parole est foncièrement dialogique et vise à influencer son interlocuteur de quelque manière que ce soit. En partant de ce constat, il est évident que le sujet parlant déploie des stratégies d'influence vis-à-vis de son partenaire. Charaudeau (2007) distingue trois enjeux relationnels entre les partenaires de la communication: un enjeu de *légitimation*, un enjeu de *crédibilité* et un enjeu de *captation*, auxquels il faudra pour chacun d'entre eux y ajouter des stratégies spécifiques dans l'intention de se positionner et d'influencer autant que possible.

1.10.2. L'enjeu de légitimation

Cet enjeu vise la construction d'une position d'autorité personnelle ou institutionnelle du sujet parlant, guidée par le besoin de légitimer son discours. Ce droit et ce besoin d'exprimer ses idées est perceptible dans diverses situations où le locuteur met en jeu son statut.

Pour qu'on ne lui conteste pas ou qu'on ne mette en doute sa légitimité, le locuteur doit déployer des stratégies en se référant à son statut et à sa parenté idéologique qui permet d'accentuer son autorité dans la situation de communication. Cet enjeu est tourné vers le locuteur qui devra apporter la preuve de sa légitimité adresser au destinataire auquel il faudra convaincre de son autorité. Comme le souligne Charaudeau (2007):

«la légitimité relève de l'identité sociale du sujet dans la mesure où elle lui est attribuée par une reconnaissance provenant d'un statut social ou d'un comportement relationnel: d'un statut social lorsque c'est l'institution qui lui confère une autorité (autorité de savoir: expert, savant, spécialiste ; autorité de pouvoir de décision: responsable d'une organisation) ; d'un comportement lorsque lui est reconnue une autorité personnelle fondée sur une pratique de rapports de domination (force), de séduction (charisme) ou de représentation (délégué), autorité de fait qui peut d'ailleurs se superposer à la précédente.»¹

Dans notre recherche cet enjeu est primordiale dans la mesure où le chercheur cherche à obtenir une reconnaissance de ses pairs qui lui confèreront *une autorité de savoir* en tant qu'expert ou spécialiste du domaine de la recherche scientifique à laquelle il est apparenté.

1.10.3. L'enjeu de crédibilité

Le deuxième enjeu dont parle Charaudeau est celui de *crédibilité* où il est question du sérieux et du degré de certitude et d'exactitude des propos du sujet parlant, cette position de

¹ Charaudeau, P., (2007), *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication*, <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>.

vérité est une manière de rendre le discours du sujet parlant crédible aux yeux de son destinataire. C'est donc un engagement que le locuteur s'efforcera à faire partager à son interlocuteur en prouvant le bien fondé de ses propos.

Pour Charaudeau, la crédibilité est:

«Une affaire d'image (ethos), une image que le sujet construit de lui-même. Il s'agit, pour le sujet argumentant, de construire son identité discursive dans deux domaines: celui du «dire vrai» et celui du «dire juste».»¹

Comme le souligne Charaudeau, la crédibilité est une question d'*ethos*, ou d'image que donne le locuteur de lui-même dans son discours. Cette image contribue essentiellement à cet enjeu et met en scène des qualités morales susceptibles d'influencer de façon positive le jugement et les critiques laissées par le destinataire. Le «dire vrai» correspond à ce que pense le sujet sans fard ni artifice, en toute objectivité et sincérité. Le «dire juste» quant à lui, fait référence à la véracité des déclarations, affirmations et explications présentées par le sujet.

1.10.4. L'enjeu de captation

Cet enjeu vise à capter l'attention et à attirer la sympathie et la confiance du public par des opérations de séduction. C'est également une question de *pathos* par lequel le destinataire tente de toucher son interlocuteur en faisant appel à l'émotion transmise, de façon à ce qu'il adhère à ses idées. Le style est également un atout essentiel pour arriver à des fins de captation car il exprime l'individualité du locuteur et une singularité qui permet de se différencier par rapport à des prédécesseurs.

Dans le discours scientifique, l'essentiel de ces stratégies figure dans l'utilisation des différents moyens langagiers et non langagiers susceptibles d'attirer l'attention d'un plus grand nombre d'interlocuteurs.

¹ Ibid.

1.10.5. Les stratégies argumentatives

Le but du discours argumentatif est de rechercher l'adhésion de l'interlocuteur sur un point de vue. Mais, pour cela, il est nécessaire d'employer des stratégies qui selon Charaudeau sont complémentaires des stratégies d'influence. Pour lui, il existerait trois stratégies argumentatives :

1.10.5.1 Les stratégies de problématisation

Selon Charaudeau:

«Problématiser, c'est imposer un domaine thématique (propos) et un cadre de questionnement (proposition) en mettant en opposition deux assertions. à propos de la validité desquelles le sujet destinataire est amené à s'interroger. C'est ce que C. Plantin appelle une «condition de disputabilité».¹

Problématiser est l'étape première de toute argumentation, il s'agit de présenter à un interlocuteur ou à un auditoire une thèse dans un domaine thématique particulier, mais aussi ce qu'il faut en penser, en mettant en opposition au moins deux assertions ou avis différents concernant ce propos, ce qui oblige à s'interroger sur les causes (pourquoi ?) et les conséquences (donc) de cette opposition et donc proposer à son interlocuteur un cadre de questionnement qui donnera une raison de discussion à l'acte d'assertion.

La façon de problématiser dépend des stratégies *de recadrage* comme le suggère Charaudeau (2007), employées par le sujet argumentant qui doit s'efforcer d'imposer une problématisation convaincante acceptée et validée par les interlocuteurs.

¹ Ibid.

1.10.7. Les stratégies de Positionnement

La prise de position est la façon dont le sujet argumentant prend position par rapport à la problématisation en tant que personne impliquée ; dans notre cas un spécialiste qui a été sollicité (expert, savant). Plusieurs enjeux seront ainsi sollicités:

«un enjeu de crédibilité en se construisant l'image de quelqu'un qui «dit vrai» (être sincère et ne pas «prêcher le faux pour savoir le vrai»), et de quelqu'un qui «dit juste» (montrer que ce que l'on affirme est fondé, et prendre position sans a priori de jugement ni volonté polémique, car sinon, l'interlocuteur ou l'auditoire seraient en droit d'avoir des soupçons sur la validité de l'argumentation, ce qui tend à discréditer le sujet argumentant) ; un enjeu de captation, en construisant de lui-même des images d'«identification» qui feront adhérer l'autre de façon émotionnelle à la personne même su sujet, mais aussi en instaurant des alliances et/ou des oppositions avec d'autres participants à la discussion à travers des discours d'accord et de désaccord.»¹

1.10.8. Les stratégies de preuve

Les stratégies de preuve sont largement utilisées dans le discours scientifique. Elles permettent au sujet argumentant de construire une position d'autorité et de crédibilité où il est question du sérieux et du degré de certitude et d'exactitude des propos qu'il avance.

Pour Charaudeau, les stratégies de preuve:

«se font par le choix de certains modes de raisonnement de «déduction», d'«analogie» ou de «calcul», et le recours à la valeur des arguments qui reposent sur divers «savoir de connaissance» (savants, spécialisés, d'expérience).»²

¹ Ibid.

² Ibid.

CHAPITRE 2

L'activité résumante dans le discours scientifique.

Critères et contraintes de rédaction

2.1. Le résumé d'article : un genre peu étudié

Nul ne peut nier le manque de sources et de références traitant de la question du résumé d'article et surtout de ses pratiques rédactionnelles. Lorsqu'il s'agit de savoir comment faire un résumé de texte, la littérature est abondante, comme en atteste les ouvrages et guides concernant la préparation aux épreuves du baccalauréat, de concours d'entrée à des grandes écoles ou encore à des concours professionnels. Toutefois, ces ouvrages sont destinés à un public bien précis: les candidats aux épreuves citées ci-dessus.

Nous considérons que cette rareté vient du fait des variations dans le genre du résumé d'article et des multiples difficultés quant à l'élaboration de ce type de texte, alors qu'en réalité c'est dans le résumé que l'on peut puiser les outils mêmes, devant nous permettre de l'aborder en toute transparence et notoriété scientifique. Par conséquent, il est important de le définir et de le situer dans le champ du discours scientifique afin de démontrer son importance, puis de cerner ses fonctions et l'environnement dans lequel il est produit, et enfin de prendre connaissance des paramètres qui interviennent dans l'élaboration de ce type de discours.

Les études concernant le résumé d'écrits scientifiques restent quasi rares et ne concernent que quelques domaines scientifiques (l'informatique, les sciences de l'éducation ou encore la linguistique). Les chercheurs qui se sont penchés sur la question, sont également peu nombreux. Nous citons par exemple: Poudat (2006), Wable - Holzem (2005) et Bordet (2011)... ; (résumé de thèse), Boch (2010), Tornì et Trabal (2006)... ; (résumé de communication). Le résumé d'articles scientifiques reste quant à lui un genre peu étudié comparé aux études menées sur l'article lui-même, les quelques recherches ont été entreprises par Crosnier (1993) et Pollet (2001) ; (résumé d'articles).

On peut déterminer d'emblée le genre d'un texte, qui est selon Adam (2005) : *«la recherche de critères définitoires en termes de conditions nécessaires et suffisantes»*¹.

Dans notre cas, il s'agit du résumé d'articles, dont le genre est déterminé par des normes génériques ou *«des faisceau de critères»*, comme le style de l'écrit scientifique (basé sur l'objectivité et une langue particulière dite de spécialité), la structure compositionnelle du

¹ Adam, J.M. , (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, col. Cursus, p.117

texte (schéma structurel), son volume (la longueur approximative déterminée par la revue) mais aussi sa finalité (présenter les résultats inédits d'une recherche).

Selon Holzem et Wable,

«Il n'existerait pas, a priori, de modèle unique de résumé mais davantage un genre avec lequel l'auteur prend plus ou moins de liberté, de distance, par rapport à la formulation attendue.»¹

Le résumé est donc un genre, qui de part l'absence de consignes qui déterminent les critères de sa rédaction, devient une des seules productions scientifiques où l'auteur prend plus ou moins de liberté, sans oublier qu'il est contraint à respecter certains critères comme ceux cités précédemment.

Le résumé d'articles scientifiques reste quant à lui, un genre de discours scientifique peu étudié si on le compare à l'article. Néanmoins, comme tout discours, il n'échappe pas à un positionnement dans le domaine de recherche de référence et donc de marques énonciatives (l'auteur doit tenir compte d'autres personnes, se positionner par rapport à elles et construire son discours en fonction de cette composante essentielle).

Le résumé est un genre de discours scientifique à l'impact décisif dans la sphère de la communication scientifique (notamment dans les bases de données scientifiques sur le web), il permet ainsi au chercheur de construire une crédibilité et de gagner la reconnaissance de sa communauté d'appartenance.

Toujours selon Wable et Holzem, le résumé est :

« un nœud dans un vaste réseau, celui de la communauté linguistique qui le sous-tend, traduit une visibilité institutionnelle, celle du groupe de recherche dans laquelle il s'inscrit. »²

C'est à travers son discours que l'auteur du résumé d'un article se situe à l'intérieur d'un vaste réseau, celui de l'activité sociale dans lequel s'applique son discours, ce qui correspond dans notre cas, à la communauté scientifique. En effet, en tant que discours, c'est un outil de communication qui suit un schéma; un message produit par le destinataire (l'auteur du résumé), à un destinataire (le lecteur).

¹ Wable.T., et Holzem, M. (2004), *Structure textuelle et communication scientifique*, colloque du GLAT, p.139.

² Ibid, p.137.

Les études en analyse du discours scientifique, notamment celles de Bordet, mettent l'accent sur le rôle du résumé comme intermédiaire entre son auteur et la communauté de discours à laquelle il appartient. Elle signale que:

«Le résumé n'est donc plus seulement l'ambassadeur d'un texte et de son auteur mais celui de toute la communauté de recherche dans laquelle l'auteur est engagé.»¹

Le résumé d'articles scientifiques n'a pas pour seule vocation de représenter son auteur, mais également toute la communauté disciplinaire concernée. C'est à travers son discours qu'on fait le lien entre le chercheur et sa communauté d'appartenance. Il sera ainsi reconnu comme membre maîtrisant les savoirs- faire, les codes disciplinaires de son domaine. Cela lui confère une légitimité ainsi qu'une crédibilité au sein de la communauté scientifique.

Maryvonne Holzem et Thierry Wable se sont également intéressés à la question du genre textuel du résumé et son appartenance disciplinaire, en affirmant que:

«Le résumé est un genre de discours qui semble fermé, c'est-à-dire essentiellement destiné aux membres de la communauté scientifique, à ceux qui écrivent ou ont écrit, des textes du même genre.»²

Les recherches de Poudat ont également porté sur ce domaine en partant du constat que le genre est le palier permettant de relier un texte à son type de discours, qui lui-même assure la médiation entre pratique sociale et genre. Elle souligne que:

«Les textes scientifiques s'ancrent dans la pratique sociale de la communication scientifique, et sont régulés par un discours scientifique qui se réalise à travers des genres différents – comptes rendus, articles, conférences, posters, etc., qui varient dans leur forme et leur contenu selon la langue et la discipline considérées.»³

¹ Bordet, G., (2011), *Etude contrastive de résumés de thèse dans une perspective d'analyse de genre*, Paris Diderot, p. 32.

² Wable, T., et Holzem, M., (2004), *Structure textuelle et communication scientifique*, colloque du GLAT, p. 138.

³ Poudat, C., (2006) *Le document numérique dans le monde scientifique linguistique francophone: stabilité générique et déroulement textuel*, Articleodel.irevues.inist.fr/cide/index.php?id=257#tocto2n1.

L'article de recherche est considéré dans la communauté scientifique comme un moyen de diffusion du savoir. Tout comme l'article, le résumé se fixe le même objectif, assurant lui aussi, l'appartenance à cette communauté si restreinte. On peut alors le considérer comme dialogique du fait que c'est une interaction sociale.

Pour Rastier : *«Les genres sont en effet définis par un faisceau de critères, et doivent d'ailleurs leur caractère d'objectivité à la multiplicité de ces critères.»*¹

¹ Rastier, F., (2001), *Arts et Sciences du texte*, Paris, P.U.F., p.93.

2.2. L'activité résumante

Avant d'aborder les contraintes liées au résumé et ses pratiques, passons en revue les éléments intervenant dans l'activité résumante: l'auteur du résumé et du texte originel, l'article à résumer et le résumé.

2.2.1. L'auteur du résumé et de l'article

Bien évidemment, il ne s'agit pas pour nous de discuter de l'auteur, du contexte de rédaction, du niveau scientifique du texte et de son appartenance à un champ bien déterminé, car ces informations peuvent être déduites à partir de la lecture du texte qui constitue un tout en soi. Mais, ce qui nous intéresse, c'est cette union totale entre le texte et son résumé puisqu'ils découlent du même auteur qui maîtrise l'architecture de son produit (le texte de l'article). Il en va que l'auteur est certainement conscient de la nécessité de produire un résumé qui soit fidèle au texte en incluant les termes essentiels.

L'activité résumante, bien qu'elle soit brève, peut remettre en cause l'auteur dans la mesure où même s'il produit un texte cohérent peut ne pas réussir à le résumer. Le défi sera de produire un résumé qui soit une sorte d'"atlas" du texte de l'article. Et c'est là où le génie de l'auteur transparait lorsqu'il réussit à produire son résumé qui peut inciter le lecteur comme il peut l'éloigner et ce, en raison de l'absence de mots clés ou d'énoncés clés ou le mauvais choix de ces termes.

2.2.2. L'article à résumer

Il ne s'agit pas toujours d'être lié au texte de l'article grâce à la marge dont dispose l'auteur pour rédiger son résumé. L'article source correspond à ce que l'on peut appeler un discours scientifique de diffusion.

Les caractéristiques du résumé ne peuvent être décelées qu'en examinant de près l'opération de construction du texte d'origine. Aussi, la compréhension de ce dernier nous permet de juger de la qualité de son résumé. Autrement dit, le texte de l'article est constitué selon une architecture qui doit transparaître dans le résumé.

2.2.3. Le résumé

Dans un article de revue, le résumé est l'exercice qui consiste à restituer de manière impartiale l'essentiel de l'article. C'est l'accroche du travail accompli par l'auteur, ce qui va susciter la curiosité des lecteurs. Il obéit à des règles précises qui permettent une évaluation rigoureuse du contenu de l'article. Dans le résumé, l'auteur essaie de condenser ses pensées et mettre en évidence l'essentiel, alors que dans l'article de recherche il les développe. C'est aussi à travers le résumé que dans certaines revues, la qualité du travail scientifique est jugée.

Parfois, rédiger un bon résumé d'article est plus compliqué que rédiger l'article en lui-même ; c'est une "*technique*" qui exige une véritable intelligence du texte ; il s'agit de faire le tri et sélectionner au sein de l'article ce qui est essentiel. Résumer c'est aussi savoir identifier les idées majeures, sélectionner les arguments dominants, les concepts principaux. Il faut employer un langage précis et faire preuve de pertinence et de précision dans l'enchaînement des idées.

Si le titre d'un article est suffisamment pertinent, cela incitera le lecteur à s'intéresser au résumé qui l'accompagne ; cela le rend complémentaire du titre. Il aura pour fonction de confirmer ou d'infirmer l'intérêt du lecteur pour l'article en question; étape primordiale dans la poursuite de la lecture de l'article.

Le résumé doit être fidèle au contenu de l'ensemble de l'article mais aussi exhaustif dans la mesure du possible. Néanmoins, il est recommandé de ne pas donner trop d'informations car cela risquerait de décourager le lecteur à lire l'ensemble de l'article.

Le résumé (accompagné de son article), reste accessible sur le Web, constituant ainsi une porte d'entrée particulièrement efficace pour tout chercheur en quête de documentation. D'autre part, alors que l'accès à l'article complet est souvent limité, le résumé est normalement disponible sans restriction.

Un bon résumé, le lecteur doit le comprendre directement sans avoir à se reporter au contenu de l'article. Ce doit être un texte facile à lire, plus simple que le texte originel.

Voici quelques caractéristiques du résumé d'articles:

- Le résumé est un document secondaire, il est au service d'un document primaire (dans notre cas l'article).

- Il est dit d'auteur. C'est-à-dire rédigé par l'auteur lui-même.
- C'est un texte autonome ; on peut le comprendre sans se référer à l'article
- Il doit adopter un style scientifique ; objectif, précis et clair.¹

Il faut attirer l'attention sur le fait que les résumés répondent au besoin d'abréviation, de rétrécissement et de flash comme un produit de consommation de plus en plus demandé. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'explorer l'opération du résumé car elle s'inscrit dans la tendance de rétrécir et d'abrégé un texte.

Le résumé est un outil cognitif de compréhension, il représente à la fois un écrit à lire et un écrit à produire ; c'est le résultat textuel d'une interaction lecture /écriture, et la reformulation réductrice d'un texte premier, mais surtout et comme le cite (Pollet, 2001 : 46) le résumé « met en jeu la compétence scripturale dans sa totalité. »²

Sur le plan méthodologique, le résumé doit tenir compte de la situation de communication comme le souligne Caritey :

«Posez-vous les questions suivantes, simples, on pourrait presque dire simplistes, mais fondamentales, toujours très éclairantes:

-De quoi traite ce texte ?

-De quoi s'agit-il exactement ?

-Pourquoi a-t-il été écrit ?

-Qu'est-ce que l'auteur veut me faire comprendre ?

-Sur quoi insiste-t-il avant tout ? »³

Ce qu'on attend de cette activité est de déterminer la ou les intentions discursives, sélectionner, hiérarchiser, structurer et reformuler le plus clairement et brièvement, sans interpréter ni transformer, l'essentiel du discours.

¹ Lindsay,D., Poindron,P., (2011), *Guide de la rédaction scientifique : L'hypothèse, clé de voûte de l'article scientifique*, EditionsQu, p.32

² Pollet.M.C., (2001), *Pour une didactique des discours universitaires*.De Boeck et Larcier s.a,

³ Caritey, J., (1996), *Comment rédiger un article?*, *La Revue administrative*,n° 290, PUF. p.69.

Cependant, la rédaction du résumé varie en fonction des caractéristiques du texte de départ et de celles du texte produit ; dans cet article, il s'agit d'un certain type de texte (un article scientifique) ; par conséquent, il est tenu de produire un certain type de résumé en se référant aux consignes déterminées par la revue dans laquelle l'article sera publiée et en respectant, les caractéristiques communes à ce type d'écrit.

2.2.4. Les types de résumé

Dans l'écrit scientifique, il existe deux types de résumés: le résumé indicatif et le résumé informatif.

En France, à titre d'exemple, on rédige les résumés d'articles selon la norme Z 44-004 intitulé «*Recommandations aux auteurs des articles scientifiques pour la rédaction des résumés*». Ces recommandations font état des différents types de résumés d'articles:

2.2.4.1. Le résumé indicatif

«Il signale le ou les thèmes d'études. Ce mode de description externe est à utiliser essentiellement pour des textes soit trop courts, soit trop détaillés pour permettre la rédaction d'un résumé informatif, par exemple: articles monographiques, synthèse bibliographique.

*Le résumé indicatif renseigne le lecteur sur les thèmes étudiés. Il s'apparente à une table des matières. Il peut cependant s'enrichir de parties informatives mettant en évidence des éléments significatifs.»*¹

Extrait de la norme Z 44-004

Le résumé indicatif ressemble fortement à un sommaire ou à une table des matières ; c'est en quelque sorte une présentation abrégée de la structure du texte synthétisé dans les titres et sous- titres et signalant le ou les thèmes de ce document. De ce fait, il doit respecter

¹ **AFNOR** (1984). *Recommandations aux auteurs des articles scientifiques et techniques pour la rédaction des résumés*. Paris: Agence Française de Normalisation, NF Z 44-004.

l'ordre d'apparition de chaque point en s'aidant au maximum des termes clés. Dans un résumé indicatif, le lecteur a une vision globale mais précise du contenu de l'article.

Ce type de résumé est approprié pour les textes scientifiques qui sont structurés de telle sorte que les titres soient significatifs, c'est-à-dire qu'ils synthétisent les idées développées dans les paragraphes.

La longueur est en moyenne de 50 mots, (5 lignes maximum).

2.2.4.2. Le résumé informatif

La norme Z 44-004 donne une définition précise du résumé informatif qui est:

*«Une représentation abrégée du document, renseignant sur les informations quantitatives ou qualitatives apportées par l'auteur . Ce résumé doit constituer un texte autonome d'une logique rigoureuse. Il forme avec le titre du document un ensemble qui, en principe, ne doit pas être redondant. Les informations retenues pour le résumé sont généralement présentées selon leur ordre d'apparition dans le document. Cet ordre facilite l'exploitation du résumé par le lecteur habitué au plan des articles publiés dans sa spécialité. Généralement, les documents scientifiques et techniques exposent séquentiellement le but de l'étude dans l'introduction, le matériel et les méthodes utilisées, les résultats obtenus, une discussion ou une conclusion évaluant la signification et la pertinence de l'apport. Cependant, en ne négligeant aucune phase du cheminement, les diverses parties du document pourront figurer de façon inégale dans le résumé en fonction de l'importance ou de la nouveauté de l'information.»*¹ Extrait de la norme Z 44-004

Ce type de résumé est plus long (100 à 250 mots selon la norme Z 44-004 qui le recommande pour les résumés d'auteurs) ; sa fonction ne se limite pas en effet à expliciter ou à compléter le titre du document mais à indiquer de plus au lecteur les principales informations (statistiques, conclusions) présentes dans le document analysé en respectant la

¹ Ibid.

structure physique et informative du texte. Les parties habituelles définies dans un résumé informatif sont:

- L'introduction qui expose le but de l'étude.
- Le matériel et les méthodes utilisées.
- Les résultats obtenus.
- Une discussion ou une conclusion évaluant la signification et la pertinence de la recherche scientifique.

De ce fait, sa longueur est beaucoup plus variable que celle d'un résumé indicatif, en fonction de l'importance des informations présentes dans le document concerné (la norme Z 44-004 recommande d'ailleurs d'utiliser un résumé indicatif dans le cas où le résumé informatif serait trop long en raison de la trop grande richesse des informations disponibles).

2.3. Contraintes liées à la rédaction du résumé d'article

Nous avons pris en compte trois contraintes intervenant dans la rédaction d'un résumé d'article de recherche qui contribuent, plus ou moins, à réduire l'espace de liberté de l'auteur et à motiver ses choix linguistiques :

2.3.1. Contraintes liées au discours scientifique

Dans cette partie seront abordées les caractéristiques textuelles du genre de l'écrit scientifique comme le choix du système d'énonciation, des structures syntaxiques, des temps verbaux, des outils de rédaction ... Nous nous sommes référée pour cela aux travaux effectués dans ce domaine notamment ceux de Grossmann (2010), de Kocourek (1982) ou encore de Pollet (2001).

2.3.1.1. Énonciation et discours scientifique

Comme tout discours, l'article de revue, envisagé comme un genre de discours scientifique, n'échappe pas à un positionnement dans le domaine de recherche de référence et donc de marques énonciatives ; l'auteur doit tenir compte d'autres personnes, se positionner par rapport à elles et construire son discours en fonction de cette composante essentielle.

Pour Charaudeau (2002),

«Le discours spécialisé se comprend par rapport au discours ordinaire comme un discours contraint par une situation d'énonciation particulière, non spontanée, qui suppose la transmission de connaissances théoriques ou pratiques ; aussi désigne-t-on souvent les discours scientifiques et techniques comme les représentants prototypiques de cette catégorie. Ce qui revient à dire qu'on les caractérise par rapport au statut socioprofessionnel de l'énonciateur inscrit dans le cadre d'une certaine institution, à la

*nature du contenu et à la finalité pragmatique du message, et non en fonction de critère.»*¹

2.3.1.1.1..Repères situationnels (les embrayeurs)

Pour Pollet (2001), les embrayeurs:

*«permettent d'inscrire l'énoncé dans la situation d'énonciation par rapport au «moi-ici-maintenant» du locuteur et de lui assigner des valeurs référentielles (pronoms personnels, déictiques spatiaux et temporels).»*²

2.3.1.1.2. Le système des pronoms

Les écrits scientifiques sont souvent considérés comme un genre «neutre» (Tutin, 2010), qui exige traditionnellement que soient effacées les marques personnelles dans un souci d'objectivité de la recherche et de la modestie de l'auteur. Cependant, les travaux accomplis sur ce sujet dans les dernières années notamment ceux de (Fløttum *et al.*, 2006 ; Rinck, 2006) montrent une toute autre réalité, en particulier dans certaines disciplines comme les sciences humaines et sociales. Il ressort de ces études que l'écrit scientifique comme toute écriture n'est pas dépourvu de traces personnelles et conduit l'auteur à imprimer de quelque manière que ce soit sa marque à travers un positionnement. Selon Torni et Trabal (2006) cité par Boch (2010), le résumé traduit:

*« le résultat d'un travail intellectuel dans lequel se joue une part identitaire, mais aussi un positionnement dans le champ académique de référence. »*³

¹ Charaudeau, P., et Maingueneau, D., (directeurs) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, p. 540.

² Pollet.M.C., (2001), *Pour une didactique des discours universitaires*.De Boeck et Larcier s.a, p. 49.

³ Torni, D. & Trabal, P. (2006).Cité par Boch, F. (2010), *Le résumé de communication comme objet sociologique. Une analyse, thématique, ontologique et littéraire à l'aide du logiciel Prospéro*, in Demazière D., Brossaud C., Trabal P., & Van Meter K., (éds), *Analyses textuelles en sociologie. Logiciels, méthodes, usages*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes,.

Aborder le résumé comme un ensemble d'énoncés, nous mène forcément à considérer qu'il y a des situations d'énonciation et que la question du positionnement du chercheur dans son écrit va à l'encontre même de la neutralité et l'objectivité de l'écrit scientifique. Autrement dit, le chercheur est supposé exclure tout jugement de valeur qui pourrait dévaloriser son travail, puisque dans un travail de recherche, l'auteur doit faire état de faits avérés, d'hypothèses et de résultats.

Adam (2005) avance que tout acte discursif suppose une prise de parole qui est la combinaison d'éléments qui relèvent de la linguistique et qui n'est autre que l'activité qu'exercent les éléments constitutifs de l'énonciation.

Benveniste (1966), quant à lui affirme qu' «*Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas*». ¹

Pour lui, la subjectivité est l'expression des contraintes conventionnelles liées à l'activité langagière.

L'approche énonciative œuvre activement à démonter une quelconque présence effective dans le discours scientifique. Après avoir analysé un corpus varié d'écrits scientifiques en sciences humaines (linguistique), sciences sociales (économie) et sciences expérimentales (médecine) Fløttum *et al.* (2006), ont mis en évidence, une présence significative de l'auteur en Sciences Humaines et Sociales. Cette prise en charge énonciative se manifeste notamment autour des positionnements de l'auteur comme l'utilisation des pronoms *je* ou *nous* ou le positionnement en retrait à l'aide du pronom impersonnel «*on*» Fløttum *et al.* (2006).

Les pronoms personnels sont le premier point d'appui d'une manifestation subjective de l'auteur dans un énoncé. Dans l'écrit scientifique, cette présence effective traduit une volonté de s'inscrire pour des raisons d'ordre stratégiques ou institutionnelle dans son discours.

Selon (Kocourek, 1982), dans l'écrit scientifique, le système des pronoms est assez restreint. Le pronom personnel «*je*» n'est employé que très rarement (réservé plutôt aux textes moins formels et aux écrits-parlés en linguistique, qui est remplacé par *nous*, dit «*de*

¹ Benveniste, B., (1966b), *De la subjectivité dans le langage*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, «Tel», p.261.

modestie». Quant aux pronoms de la deuxième personne *tu* et *vous*, ils sont quasiment absents (Flottum et al., 2006).

2.3.1.1.2.1. Le pronom sujet «nous»

L'emploi du pronom de la première personne du pluriel est d'usage dans les publications scientifiques et universitaires. «*Nous*» est la personne privilégiée par la plupart des auteurs pour se manifester dans le rôle de chercheur mais aussi montrer l'appartenance et le rattachement à une communauté de discours. Les chercheurs ont recours à ce pronom personnel comme substitut rhétorique d'un «*je*» impossible. Il est considéré dans ce cas comme un «*nous exclusif*», un «*nous*» de modestie ou le pluriel de modestie, c'est une manière pour le chercheur de se démarquer non pas en tant qu'individu mais en s'affirmant derrière une identité collective ; celle de sa propre communauté discursive.

Ce pronom peut également avoir d'autres emplois:

- *L'emploi traditionnel*. Vu que de nos jours il y a beaucoup de recherches collectives, *nous* peut référer à plusieurs auteurs.
- *Le nous inclusif*. Dans le discours scientifique, on retrouve cette forme de «*nous*» inclusif où le chercheur tente d'inclure dans la situation de communication le destinataire représenté par le lecteur. Ce procédé paraît plus évident quand il est employé sous forme d'hortatif, c'est-à-dire de l'impératif à la première personne du pluriel, mettant en évidence la situation de communication unissant l'auteur et le lecteur.

(p.ex. «Notons que les termes (...) doivent être considérés comme des potentiels effectifs.»¹)

2.3.1.1.2.2. Le pronom «on»

Traditionnellement, le pronom *on* a toujours été considéré comme un pronom personnel indéfini assumant une fonction grammaticale de sujet (*Bon Usage* (1993)) et le *Petit Robert* (2007). Cependant, les grammaires et études récentes en linguistique de l'énonciation, se sont

¹ Kocourek, R., (1982). *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company., p.50.

penchées sur l'ambiguïté de ce pronom pour en déterminer les valeurs qu'il peut avoir en fonction de son utilisation dans une situation discursive, c'est-à-dire en contexte selon à qui il réfère ; à une ou à plusieurs personnes.

Dans le discours scientifique et notamment les articles de recherche, le pronom *on* fait l'objet de nombreuses études dont le but est de déterminer les différentes valeurs de ce pronom pour ainsi résoudre les problèmes liés à sa complexité sémantique. Fløttum s'est intéressé aux «personnes» dans le discours scientifique et tout particulièrement au cas du pronom *on* dans l'article de recherche en linguistique. Elle a établi une classification qui permet de distinguer quels sont les acteurs textuels liés à ce pronom, selon qu'elles incluent l'auteur(on1), l'auteur et le lecteur (2), l'auteur et la communauté discursive imitée (3) Auteur(s) et la communauté «non limitée»(4), le Lecteur(5) et Autre(6) .

Présentation schématique des six valeurs du pronom "on" selon Fløttum, Dahl & Kinn (2006: 117).

<i>Valeurs de ON</i>	<i>Ensemble référentiel visé</i>	<i>Correspondant à</i>
On1	Auteur(s)	<i>je /nous</i>
On2	Auteur(s) + lecteur (s)	<i>je/nous + vous</i> <i>(je/nous + les lecteurs)</i>
On3	Auteur(s) + communauté discursive limitée	<i>je /nous + vous</i> <i>(je/nous + mes/nos collègues)</i>
On4	Auteur(s) + communauté «non limitée»	<i>je/nous + 'tout le monde'</i>
On5	Lecteur(s)	<i>vous (les lecteurs)</i>
On6	Autre(s)	<i>il(s)/elle(s) (le(s) autre(s) chercheur(s))</i>

2.3.1.1.3. Les modalisateurs

Le discours scientifique, contrairement à une représentation quelque peu idéalisée, utilise également de nombreuses formes de modalités.

Les études menées par Kocourek, ont démontré que :

«l'article se caractérise par des modalités d'énonciation essentiellement assertives, de rares modalités d'énoncé subjectives et davantage de modalités logiques..¹

2.3.1.1.4. Les temps verbaux

Dans ses études, Kocourek (1982) observe que l'emploi des temps verbaux pouvait varier d'une discipline scientifique à une autre. Ces études ont démontré que le présent prédominait dans les écrits scientifiques et que l'utilisation de ce temps avait pour principales fonctions de:

- Présenter des vérités générales.
- Traiter des phénomènes en leur état actuel.
- Démontrer la vérité.
- Emettre des hypothèses intellectuelles à la description des faits.
- Interpréter des données.
- Commenter des résultats.

Les mêmes études ont démontré que le passé composé et le futur y étaient marqués, ce qui veut dire que ce sont des temps peu usuels, employés dans des buts spécifiques comme créer des liaisons intraphrastiques. Kocourek (1982) a observé l'emploi du futur notamment dans les introductions ex «Nous n'envisagerons ici que le pétrole *nouveau* à découvrir»,² et le

¹ Ibid, p. 49.

² Kocourek, R., (1982). *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company.p.51.

passé composé dans le développement des théories à travers le parcours des idées des prédécesseurs ou dans les conclusions pour décrire les résultats d'une observation «Cette étude nous a permis de compléter les données physicochimiques disponibles.». Les temps restants (passé simple, imparfait, conditionnel présent...) étaient quant à eux, rares.

En ce qui concerne l'impératif présent, il est principalement utilisé à la première personne du pluriel (remarquons, rappelons, supposons) dans l'emploi du nous inclusif pour renforcer le lien avec le destinataire latent.

2.3.1.2. La cohérence

Selon le Guide pour la rédaction des articles scientifiques: «Le résumé doit se composer d'une suite cohérentes de phrases, et non d'une énumération de rubriques.»¹

2.3.1.2.1. Les anaphores

Dans les résumés, l'usage de l'anaphore est indispensable. Elle contribue à instituer un texte idéalement homogène en assurant un lien constant entre les unités sémantiques du texte. Cet emploi est donc lié à des contraintes générales de cohérence textuelle et les règles du genre de discours en l'occurrence le discours scientifique.

2.3.1.2.2. Le champ lexical

Le terme «champ lexical» désigne le réseau du vocabulaire qui tisse le texte. Ce vocabulaire doit correspondre au type d'écrit et thème abordé. Autrement dit, dans le texte littéraire, il faut utiliser des mots du haut langage (langage littéraire soutenu), dans le texte scientifique il convient d'avoir recours à des mots scientifiques spécialisés, etc. Le champ lexical concerne le choix de mots se rapportant à une même réalité concrète ou abstraite.

¹ *Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication* (1968), p.6
unesdoc.unesco.org/images/0012/001268/126852FB.pdf

2.3.1.3. La structure des phrases

Dans les études menées dans le domaine de l'écrit scientifique, notamment celle de (Kocourek, 1982), la longueur des phrases est en moyenne de 29 mots avec une prédominance de phrases complexes et une présence d' au moins deux subordonnées à verbe conjugué (relative, circonstancielle ou complétive) ou de phrases coordonnées par *et, mais, car, c'est-à-dire, c'est pourquoi, puis, etc.*

L'ordre des mots reflète l'ordre logique de la pensée et respecte d'une manière générale l'ordre "sujet – verbe – objet".

Les constructions à base de syntagmes nominaux sont caractéristiques du discours scientifique avec la présence fréquente de plusieurs compléments du nom à l'intérieur des groupes nominaux et de compléments du nom comprenant une subordonnée relative, ainsi que l'emploi du participe passé employé comme adjectif (participe-adjectif) dans le groupe du nom.

2.3.1.3.1. La voix active et la voix passive

Tout comme le présent, la voix active est un choix non marqué dans des écrits scientifiques. Pour Kocourek (1982 p.85), le passif est néanmoins largement utilisé du fait que c'est une forme qui contribue à l'impersonnalité du texte scientifique. Cela est visible dans les cas où le passif pourrait être dans certains cas remplacé par une construction impersonnelle en ayant recours au pronom *on*.

Toujours selon Kocourek, le choix de la structure active ou passive est très souvent lié à la cohésion textuelle. Il arrive souvent qu'une information connue, le thème, soit préservée dans le sujet. Le passif permet donc de ne pas changer le sujet d'une proposition à l'autre en renvoyant au sujet précédent.

La forme active est toutefois préférée à la forme passive, autant pour l'intérêt de lecture que pour la compréhension. L'utilisation excessive de formes passives dénote le doute irréductible du chercheur dont l'usage à répétition finit par alourdir le texte et brouiller le

lecteur. Néanmoins, le taux élevé d'utilisation de la voix passive dans la rédaction scientifique serait le résultat de la conformité à un style établi et inhérent à ce genre de discours. ¹

Kocoorek recommande l'emploi de la voix active, qui met l'accent sur l'auteur de l'action. La voix passive est à éviter pour les raisons suivantes:

- Elle entraîne une construction indirecte (le complément d'agent étant introduit par une préposition), souvent maladroite.
- Elle allonge l'énoncé (en raison de la forme composée du verbe).
- Elle fait porter l'action sur celui qui subit l'action.

2.3.1.4. La ponctuation

Dans l'écrit scientifique, c'est un outil indispensable dans l'organisation syntaxique et l'enchaînement des idées. Elle facilite la lecture d'un texte, donne de la cohérence à des propos et contribue à la concision d'un texte en le disposant avec les inflexions appropriées. La ponctuation est utile lorsqu'on veut:

- Faire une pause dans le cas où la phrase est trop longue.
- Séparer les différentes parties d'une proposition ou d'une phrase si elles ne sont pas déjà réunies par des conjonctions.
- Introduire une explication, une citation, un discours, une énumération.
- Éviter les phrases trop longues.

2.3.1.5. La langue de spécialité

Pour rédiger son résumé, le chercheur est soumis à la pression de la communauté scientifique de son domaine d'étude. Il est contraint d'utiliser un style scientifique se

¹ Harijaona. J.J., (2004), *Manuel d'appui à la rédaction de mémoires et thèses*, Edition Le Manuscrit, Paris. p.66.

manifestant par un vocabulaire spécifique souvent utilisés comme mots-clés et faisant partie intégrante du résumé; il s'agit d'une langue spécialisée dite «de spécialité».

Mais qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

Jusqu'à nos jours, la définition de la langue de spécialité reste un sujet de débat entre les chercheurs puisqu'elle n'a pas encore de définition fixe et commune à tous. Les spécialistes ont attribué à ce concept plusieurs définitions selon plusieurs critères.

Pour Charnock (1999) :

«On parle de langue de spécialité lorsqu'il s'agit de se servir d'une langue naturelle (la langue de référence) pour rendre compte de connaissances particulières.»¹

Par langue de spécialité, Charnok fait allusion à l'utilisation d'une langue naturelle qui vise à produire un langage dans un domaine particulier en utilisant des connaissances particulières.

La question qu'on pourrait se poser est qu'est-ce qui caractérise ce type de langue ?

Toujours selon Charnok :

«Les différentes langues de spécialité se distinguent de la langue de tous les jours par la présence d'items lexicaux/syntaxiques spécifiques.... Les langues de spécialité semblent fonctionner non pas comme des langues autonomes, ayant chacune ses caractéristiques spécifiques, mais comme des fragments ou des sous-ensembles de la langue naturelle. Il serait donc étonnant d'y trouver une expression, ou une tournure syntaxique, qui n'existerait pas déjà dans la langue de référence.»²

¹ Charnock. Ross., (1999), *Les langues de spécialité et le langage technique: considérations didactiques*, p. 7 <https://asp.revues.org/2566>.

² Ibid, p. 294.

Pour Rey : «*il n'y a pas à proprement parler de «langue» mais de «vocabulaire, des «usages» et des discours de spécialité.»*¹

Pour certains linguistes comme Rey et Charnok, il n'y aurait pas de langue particulière dans la production scientifique mais plutôt un vocabulaire spécifique et commun dans un domaine particulier, qui n'est lui-même qu'une partie du lexique. Ce vocabulaire dit «spécialisé» ou plus communément appelée «terminologie» de la langue spécialisée, est l'ensemble des termes considérées quant à eux comme des unités lexicales de la langue générale, ce qui fait de cette langue un «discours spécialisé».

Ils considèrent les langues de spécialité comme des sous-systèmes linguistiques, des sous-langue ou une variété de la langue, en partant du constat que le vocabulaire est en ensemble de termes et que ces termes sont ancrés dans des textes spécialisés, il est le résultat de la conceptualisation qui se concrétise dans le texte. Ils se basent sur le texte comme unité et non pas sur l'unité lexicale.

Pour Balmet (1993) :

*« la communication et la production scientifique en français ne mobilisent pas une langue particulière. Il n'y a pas d'un côté, une langue de communication générale et de l'autre, une langue différente pour les sciences et les techniques, avec un système morphosyntaxique, des structures, des fonctions différentes du français général.»*²

Il apparaît selon Balmet que le fonctionnement des langues spécialisées n'est guère différent de celui des langues naturelles en général avec l'application des mêmes règles combinatoires dans les syntagmes et les discours.

Par ailleurs, ces langues ne peuvent être autonomes et fonctionner de manière indépendante, ce serait plutôt des fragments de la langue naturelle avec un système de

¹ Rey, A. (1976), «Présentation», in Rey A. (ed.) (1976), *Néologie en marche, série B: Langues de spécialité 2*, p.p.7-8, Québec: Gouvernement du Québec aprendeenlinea.udea.edu.co/revistas/index.php/mutatismutandis/.../28.

² Balmet, E., et Henao De Legge, M., (1993), *Pratique du français scientifique, l'enseignement du français à des fins de communication scientifique*, éd.HACHETTE FLE, France, p.69

communication destiné à une communauté de spécialistes et dont l'usage est spécifique à un domaine de connaissances particulières.

Dans le discours scientifique, le chercheur est dans l'obligation de maîtriser la terminologie spécialisée de son domaine de recherche, considéré comme une des conditions de l'adhésion de ce dernier à la communauté disciplinaire dans laquelle il mène ses recherches.

Le statut de la langue de spécialité est jusqu'à présent quelque peu ambiguë, en raison de l'absence de définition linguistique proprement dite, par ailleurs il est clair qu'elle se caractérise par une terminologie spécifique et que l'étude de cette terminologie constitue un domaine en soi. Il est toutefois possible de reconnaître les langues de spécialité, par la présence d'un vocabulaire particulier, ou par la fréquence d'unités dites terminologiques.

Le résumé d'articles scientifiques doit quant à lui, mettre en évidence les termes spécifiques du domaine étudié en soulignant que l'influence du genre sur ces choix lexicaux est au moins égale à celle de la discipline en utilisant une terminologie scientifique interdisciplinaire.

2.3.1.6. Les références et les citations

Selon le Guide pour la rédaction des articles scientifiques (1968 : 6), «*D'une façon générale, les résumés ne doivent contenir aucune référence ou citation particulière.*»¹.

2.3.2. Contraintes liées aux instructions et recommandations données par les revues scientifiques

Chaque revue scientifique établie elle-même son propre standard de rédaction, mentionné dans les 'Instructions à l'intention des auteurs', où est indiqué en détail la présentation à adopter et généralement consultable sur le web. Il convient alors de s'y reporter et de les suivre scrupuleusement. lorsque l'on envisage de soumettre son article à une revue.

¹ Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication (1968), p.6 unesdoc.unesco.org/images/0012/001268/126852FB.pdf.

Elles concernent la présentation générale du résumé qui diffère d'une revue à une autre selon certains critères tels que:

1. Le nombre limité de mots ou de lignes dont l'objectif est de réduire le temps de lecture, donc l'accès à l'information. L'auteur est par conséquent obligé de faire preuve de concision et de choisir judicieusement son vocabulaire.
2. La structure du résumé qui obéit à une norme de rédaction qui est généralement celle de l'article.
3. Un style particulier d'écriture selon la revue et le domaine de recherche.

Nous exposons dans ce qui suit les contraintes concernant la rédaction des résumés, en nous référant principalement au *Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication*, lequel expose le code de bon usage en matière de publications scientifiques (document UNESCO/NS/177) rédigé en 1968 par le comité de liaison FID-ICSU-IFLA-ISO-¹UNESCO.²

«Le résumé doit être aussi concis que possible, tout en remplissant les conditions énoncées ci-dessus. En général, il ne doit pas dépasser 200 à 250 mots, et il sera souvent beaucoup plus court.»³

Selon Lindsay et Poindron (2011),

«Le résumé, appelé summary, abstract ou précis dans les revues anglo-saxonnes, est une sorte de mini-article qui distille tout votre article en une petite portion de son volume original.»⁴

¹ FID-Fédération internationale de documentation ; ICSU- Conseil international des unions scientifiques ; IFLA-Fédération internationale des associations bibliothécaires ; ISO-Organisation internationale de normalisation

² L'Unesco publie et diffuse ce guide pour la rédaction dans la conviction que le respect des règles énoncées contribue à accélérer le classement de la documentation scientifique.

³ *Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication* (1968), p.6, unesdoc.unesco.org/images/0012/001268/126852FB.pdf

⁴ Lindsay,D., et Poindron, P., (2011) *Guide de la rédaction scientifique* Quae Hors-Collection, p. 67.

2.3.2.1. Le volume du résumé

Le nombre total de mots ou de lignes d'un résumé est généralement fixé par les recommandations aux auteurs de la revue à laquelle est destiné l'article et est souvent rédigé en deux langues entre autres l'anglais. Cela permet alors à un plus grand nombre de lecteurs d'en apprécier le contenu.

Compte tenu des limites strictes imposées par certaines revues comme le nombre de mots, de lignes ou de paragraphes requis pour la réalisation du résumé, le chercheur doit transmettre le sens du message et s'en tenir à l'essentiel avec le moins de mots possible. Il faut donc répartir pour le mieux ce nombre en fonction de l'importance de chaque partie, s'assurer de l'exactitude des résultats et de la cohérence entre les résultats et le message et enfin, choisir le bon style de rédaction.

La plupart des revues fixent soit un nombre maximum de mots, habituellement compris entre 100 et 150 mots, (quoique cela varie considérablement d'une revue à une autre) soit une proportion de la taille totale de l'article, par exemple autour de 5 % ou alors un nombre limité de lignes. Pour respecter ces limites, des décisions draconiennes doivent être prises sur ce qui doit être inclus ou pas, de manière à obtenir un mini-article concis.¹

Pour Lindsay et Poindron, le résumé d'un article est: *«une sorte de mini-article qui distille tout votre article en une petite portion de son volume original.»*²

2.3.2.2. Structure d'un résumé

En l'absence de normalisation dans la rédaction des résumés d'articles, la plupart des auteurs ont recours aux consignes données par l'éditeur de la revue pour rédiger leur résumé, en suivant des normes (structure et forme) attendues en fonction du genre de l'article.

Toutefois, certains chercheurs comme David Lindsay et Pascal Poindron (2011) insistent sur le fait que la plupart des résumés efficaces se composent d'un seul paragraphe, dans lequel l'enchaînement logique de l'article doit apparaître. Ils soulignent que:

¹ Ibid, p.67.

² Ibid, p.66

«Pour être efficace, un bon résumé devrait fournir au lecteur quatre éléments distincts. Vous devez supposer que de nombreux lecteurs ne poursuivront pas leur lecture au-delà de votre résumé et vous ne vous «vendrez» pas bien si vous ne leur fournissez pas chacun de ces quatre éléments:

- *pourquoi vous avez fait votre expérience ;*
- *comment vous avez fait votre expérience ;*
- *votre résultat (ou vos résultats) majeur(s) ;*
- *votre ou vos conclusions principales à propos de ce(s) résultat(s).»¹*

Selon ces propos, le plus adéquat serait de structurer le résumé comme un mini-article ; il s'agit de reprendre la macrostructure de l'article; reproduire le plan général et les idées principales:

1. Introduction, situer le contexte général, le problème spécifique à résoudre et l'objectif de la recherche.
2. Méthodes, c'est-à-dire la description du schéma expérimental de l'étude. Contrairement à l'article, dans le résumé il faut présenter uniquement les méthodes, non les matériels, dans un souci d'économie d'espace afin de ne pas donner plus d'informations que nécessaires.
3. Le résultat principal après application des tests nécessaires aux données (parmi tous les résultats obtenus il y a forcément un résultat qui fait l'unanimité dans l'ordre de priorité).
4. La conclusion principale, sa signification et d'éventuelles perspectives. Ce point ouvrira le champ d'investigation pour d'autres chercheurs. La discussion n'est souvent pas incluse dans le résumé.²

La norme NF Z 44-004 reprend également ce cheminement logique expliqué précédemment:

¹Ibid, p.67.

²Ibid.

«Les informations retenues pour le résumé sont généralement présentées selon leur ordre d'apparition dans le document. Cet ordre facilite l'exploitation du résumé par le lecteur habitué au plan des articles publiés dans sa spécialité. Généralement, les documents scientifiques et techniques exposent séquentiellement le but de l'étude dans l'introduction, le matériel et les méthodes utilisées, les résultats obtenus, une discussion ou une conclusion évaluant la signification et la pertinence de l'apport. Cependant, en ne négligeant aucune phase du cheminement, les diverses parties du document pourront figurer de façon inégale dans le résumé en fonction de l'importance ou de la nouveauté de l'information.»¹

Selon le guide *Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication* (1968) :

«Le résumé doit donner un aperçu succinct mais explicite du contenu et des conclusions de l'article, et il doit mentionner toute information nouvelle qui y est présentée.»

2.3.2.3. Style de l'écrit scientifique

Dans la littérature scientifique, la forme stylistique adoptée par l'auteur d'un écrit scientifique reste un facteur déterminant de sa légitimation. Le style est défini comme l'ensemble des procédés utilisés par l'auteur et qui ont pour but de valoriser le travail élaboré, il exprime également la vérité de l'auteur, son individualité et sa personnalité. Selon (Poudat : 142) *«Le style personnel est ainsi un usage singulier du genre.»²*

Par «usage singulier», Poudat soutient que le style d'un auteur est unique mais surtout personnel et qu'il tente à travers son discours d'affirmer son individualité et son originalité.

¹Lelièvre, V., *Quelques rappels sur la rédaction du résumé dans l'analyse documentaire...Z 44-004: Recommandations aux auteurs des articles scientifiques et techniques pour la rédaction des résumés*, NF Z 44-004, décembre 1984,
www.ufrgs.br/termisul/oa3/Orientacoes_redacao_frances.doc

² Poudat, C., (2006), *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, Orléans, Université d'Orléans, (thèse de Doctorat), p. 142.

Le style personnel d'écriture est donc une manière d'exprimer sa pensée dans un mode de composition propre à chacun tout en respectant les normes fondatrices qui caractérisent ce genre.

Caritey (1996) quant à lui affirme qu'il est inexact de penser que pour rédiger un résumé d'article de revue scientifique, on doit adopter un style compliqué, un langage fleuri tel que nous lisons dans la littérature, qui pourrait nous impressionner, mais pas forcément de manière positive, mais qu'en fait. Il faut savoir que le but premier de toute publication scientifique est d'être lu et compris, d'informer, non d'impressionner, en utilisant un langage propre à la discipline d'appartenance.

Selon Jacques Caritey (1996):

«Il y a trois caractéristiques immuables de la bonne rédaction scientifique (et trois seulement) qui la distinguent de toute autre littérature. Le style doit toujours être:

- *précis;*
- *clair;*
- *concis;*

... et dans cet ordre de priorité.»¹

Le résumé doit adopter le style de l'article, qui est celui d'un langage: clair, courant et simple, semblable au langage que nous utilisons au quotidien, celui qui nous permet de transmettre nos idées au mieux et pour lequel, nous sommes le plus doués. Pour Caritey le style scientifique est celui qui permet d'utiliser des mots simples et usuels, accessibles à un lectorat plus large que le lectorat primaire sans qu'ils aient recours à tout moment à utiliser un dictionnaire parce qu'ils considèrent être dépassés par un langage trop spécialisé. En effet, chaque texte pose un problème particulier compte tenu de sa nature, de sa complexité et du style de l'auteur.

¹ Caritey, J. (1996), «Comment rédiger un article?», *La Revue administrative*, n° 290, PUF, p.14.

Selon le guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication (1968 : 5), «*Il convient d'employer des mots d'usage courant, et non des termes qui n'appartiennent qu'à l'auteur.*»¹

Une autre caractéristique non loin d'être négligeable est la concision ; être concis, c'est utiliser la forme la plus brève pour exprimer l'essentiel des idées directrices de l'article et cela en peu de mots. Le résumé doit ainsi respecter la place ou le volume destiné à cet effet de manière la plus signifiante. Le but de cette méthode est de faire l'économie des éléments qui consomment beaucoup trop de mots. Il est donc conseillé d'utiliser les formes les plus concises comme des phrases brèves en évitant toutefois de tomber dans le «style télégraphique». Cela n'empêche en rien l'auteur de l'article de déroger à la règle si le besoin se fait ressentir en ayant recours à l'emploi de plus de mots, quitte à dépasser de peu la limite que la revue a fixé, mais en revanche d'exprimer ses idées le plus clairement possible. Comme le cite Caritey dans son ouvrage:

*«Ne sacrifiez pas non plus la précision ou la clarté au profit de la concision. Autrement dit, s'il vous faut quelques mots de plus pour être sûr que ce que vous voulez dire sera absolument limpide pour la majorité.»*²

2.3.3. Contraintes liées à l'activité résumante

Dans ce qui suit, seront abordées les contraintes inhérentes au résumé lui-même ; elles sont liées à sa nature et à ses fonctions, qui doivent être prises en considération par l'auteur indépendamment des consignes qu'il a pu recevoir.

Quelle que soit la discipline, la rédaction d'un résumé exige la maîtrise de compétences langagières et cognitives permettant de sélectionner, hiérarchiser, structurer et reformuler clairement l'essentiel d'un discours.

Qu'est ce que résumer ? Qu'est-ce qu'un résumé ?

¹ Guide pour la rédaction des articles scientifiques destinés à la publication (1968), p.5 unesdoc.unesco.org/images/0012/001268/126852FB.pdf

² Ibid, p.15.

Selon le grand Larousse illustré, résumer c'est : «*restituer en moins de mots ce qui a été dit, écrit, représenté plus longuement ; récapituler*». ¹

Toujours selon le grand Larousse, le résumé est : «*une forme condensée d'un texte, d'un discours, etc. ; abrégé, sommaire*». ²

Pour Morfaux et Prévost,

«Le résumé de texte, nommé souvent et improprement contraction (une telle acceptation ne figure dans aucun dictionnaire), n'est pas le résultat mécanique d'une compression, mais le produit d'une opération active de l'intelligence ayant pour but de dégager des détails, ce qui est fondamental. Et c'est bien ce que signifie l'expression « en résumé. » ³

Le résumé est considéré comme une activité langagière et comme un outil cognitif de compréhension et de reproduction. En effet, il est question d'un résultat textuel d'une interaction lecture/écriture et d'une reformulation réductrice d'un discours premier. De ce fait, le résumé concentre plusieurs sources de difficultés: sur le plan de la reformulation, sur le plan du respect de la consigne, ou sur la question de l'énonciation. De même, les problèmes constatés lors de cette activité sont certainement liés, entre autre, à la spécificité même du résumé, en tant qu'épreuve et en tant que genre.

2.3.3.1. Respect de la longueur

Le résumé doit respecter les contraintes de longueur imposées et fixées d'avance par les normes scientifiques, complétées par les normes exigées par la revue dans laquelle l'auteur souhaite publier son article avec une tolérance de $\pm 15 \%$. Cette condition est impérative et risque de sanctionner sévèrement le chercheur s'il ne respecte pas cette règle.

¹ Garnier, Y., Haboury, F., Thomas, I., Baladier, E. (2005), *Le Grand Larousse illustré* Tome 3, p.2139

² Ibid, p.2139.

³ Morfaux, L.M, Prévost, R. (2004), *Résumé et Synthèse de textes - Méthode et Exercices corrigés*, 6e édition Armand Colin, p.12.

2.3.3.2. La concision:

La concision est la qualité essentielle que requiert le résumé et qui consiste à exposer les idées et concepts du texte originel sous une forme brève, en aussi peu de mots que possible.

La concision implique la suppression de tout élément descriptif, anecdotique ; un travail d'abstraction et de généralisation (ne pas «traduire» mot à mot à l'aide de synonymes, ne pas «recoller» des bribes du texte).

Dans un souci de concision, le résumé se caractérise par l'emploi de sigles, d'acronymes et d'abréviations. Toutefois, l'explication de ces derniers n'est nécessaire que s'ils sont peu courant.

2.3.3.3. Reproduire le plan du texte

Le résumé doit suivre le mouvement adopté par l'auteur dans le texte originel et ne doit ni le remanier ni le changer; il faut saisir le fil directeur du texte et rendre les idées essentielles dans l'ordre où elles se présentent dans le texte. Reprendre la macrostructure de l'article signifie être fidèle au plan général et aux idées principales.

2.3.3.4. La reformulation

Le résumé est un genre qui impose des contraintes strictes obligeant l'auteur à aménager le langage, à l'adapter pour déterminer ce qui doit être essentiel lors de la reformulation en précisant toutefois qu'aucun de ces textes ne saurait être tout à fait pur.

Un des principes de la reformulation est que le résumé ne doit pas être composé de fragments empruntés au texte original ou une mosaïque de phrases ou d'expressions reproduites telles quelles.

A ce sujet, Morfaux et Prévost (2004 : 54) insistent sur le fait que le résumé doit : *«rendre la pensée d'autrui avec ses mots à soi.»*¹

¹ Morfaux, L.M, Prévost, R. (2004), *Résumé et Synthèse de textes - Méthode et Exercices corrigés* 6e édition Armand Colin. p.54.

Ils considèrent qu'il est interdit de reproduire textuellement une phrase ou un membre de phrase et que seules les mots-clés ou les termes techniques "irremplaçables" sont à garder.

Chaque partie du résumé doit être proportionnelle (pour le nombre de mots) à la partie correspondante du texte original. Le résumé exige donc de la part de son auteur de présenter dans un format très court son objet de recherche le plus efficacement possible, en mettant en relief les éléments qu'il juge pertinents pour sa communauté.

Il est important de garder les idées directrices et essentielles et éliminer le superflu et tout ce qui est accessoire comme: les exemples, les citations etc.

2.3.3.5. L'enchaînement et la progression des idées

Le résumé doit respecter l'ordre adopté par l'auteur et restituer l'essentiel en se focalisant sur la progression et l'ordre des idées. Le résumé adopte une nouvelle disposition qui souligne les articulations majeures du texte. Pour ce faire, il faut saisir le fil directeur du texte et rendre les idées essentielles dans l'ordre où elles se présentent dans le texte source. De même, il est formellement interdit d'ajouter des idées qui ne se trouvent pas dans ce dernier.

On marquera également les articulations et liens logiques du résumé en utilisant des connecteurs logiques et des mots ou expressions de liaison adéquats (*de même, ensuite, mais, pourtant, ...*).

2.3.3.6. La question de l'énonciation

Le résumé doit respecter les modalités énonciatives du texte source et rester le plus objectif possible. Si un texte emploie la première personne du singulier ou du pluriel «je» ou «nous», il existe deux attitudes différentes, (néanmoins, aucune consigne n'est absolument claire sur ce point): soit on conserve cette première personne, soit on la supprime afin d'énoncer uniquement le contenu des idées. Si l'auteur emploie la 3^{ème} personne du singulier, le résumé doit la garder. En ce qui concerne les textes à la 1^{ère} personne, les manuels conseillent soit de la garder, soit de la modifier à la 3^{ème} personne.

Seul le rédacteur (et à moins que les consignes soient extrêmement claires sur ce point) peut juger de la pertinence ou non de conserver ce système d'énonciation.

Il est cependant déconseillé d'utiliser des formules telles que «l'auteur dit...» ou «l'auteur affirme que...». De même, il est formellement interdit de soumettre au résumé une opinion favorable ou défavorable du texte, des critiques ou objections personnels ou d'intégrer des modalités subjectifs qui ne figurent pas dans le texte originel sous peine de déstructurer et dénaturer ce dernier.

Cet impératif d'objectivité est souvent rappelé dans les instructions comme citées par Morfaux et Prévost :

«s'abstenir rigoureusement de tout commentaire personnel sur les idées de l'auteur... cet exercice doit rester impersonnel dans le fond comme dans la forme...ce texte n'est ni à commenter ni à critiquer».¹

Il est à noter également que la situation temporelle doit aussi être respectée et qu'on gardera les temps employés par l'auteur (présent, passé, futur, conditionnel,...) ; si le texte à résumer utilise par exemple le présent dans une partie du texte, ce temps doit absolument apparaître dans le résumé.

L'objectivité et l'impersonnalité démontrent que le rédacteur lors de l'élaboration du résumé ne se place pas à l'extérieur du texte mais dans son cadre même, témoignant ainsi du respect de la pensée d'autrui et de l'information donnée sous toutes ses formes.

¹ Ibid, p.53- 54.

2.4. Rapport résumé/titre

Le résumé n'apparaît jamais sans le titre de l'article, ils sont indissociables dans une revue scientifique, Benichoux (1985 : 268), dira de ce rapport que: « *Le titre d'un article scientifique sert d'enseigne, et le résumé en est la vitrine*». ¹

Cette citation illustre parfaitement l'importance de ses deux éléments de l'article réunis, si le titre est assez attractif, il donnera l'envie au lecteur de lire le contenu du résumé et pourquoi pas l'article dans son intégralité. Le titre a pour fonction d'introduire un thème qui sera développé dans le résumé, il peut être considéré comme une partie du résumé non visible et permet ainsi une économie de mots. Si le titre s'éloigne du contenu du résumé, cela peut tromper le lecteur sur le contenu réel de l'article, il représente donc le thème général et introductif de l'article, le résumé quant à lui, guide le lecteur vers les idées directives et essentielles de l'article, en respectant l'enchaînement logique de ses idées.

¹ Benichoux, R., Michel, J. Pajaud, D., (1985). *Guide pratique de la communication scientifique: Comment écrire- comment dire*. Paris: Gaston Lachurié, p.268

2.5. Rapport résumé/mots-clés

Les mots-clés accompagnent obligatoirement le résumé d'un article et sont rédigés dans au moins deux langues, selon les exigences de la revue, ils sont complémentaires du titre et du résumé.

Dans un écrit scientifique tout comme dans le résumé d'un article, les *mots-clés* servent à indiquer les différents thèmes abordés dans l'ensemble du document, ils expriment en général la langue de spécialité employée par l'auteur. Ce sont des termes spécifiques au domaine de recherche de la revue d'où l'intérêt de connaître et maîtriser la langue de spécialité.

Les mots-clés peuvent être considérés comme des marqueur de genre selon la fréquence de leur emploi et leur importance dans le résumé. Dans notre étude nous étudierons le rapport résumé-mots-clés en procédant à une étude quantitative des mots-clés et leur utilisation dans le résumé.

Chapitre 3

Analyse discursive :

**Énonciation, cohérence, cohésion et progression
thématique**

3.1. Enonciation

La voix de l'auteur ou des auteurs à travers les pronoms personnels en fonction sujets *je, nous, on, elle*

Les pronoms personnels sont le premier point d'appui d'une manifestation subjective de l'auteur dans un énoncé, cette présence effective traduit sa volonté de s'inscrire pour des raisons d'ordre stratégique ou institutionnel dans son discours.

L'intérêt de l'étude de ces pronoms personnels est de démontrer que le résumé d'articles scientifiques ne se veut pas complètement neutre et objectif (discours désembrayé) comme on semble le croire mais qu'en fait, il suit le cheminement naturel et logique de l'article en question, c'est-à-dire le respect de son système énonciatif.

La partie qui suit démontre que cette idée de subjectivité s'applique également pour les résumés d'articles et qu'il y a un locuteur responsable dans chaque énoncé et qu'il convient d'analyser en détail la fréquence de cette présence, sa nature ainsi que les valeurs que peut avoir l'utilisation de ces pronoms dans ce genre de discours scientifique.

3.1.1. Types de pronoms personnels en fonction sujets

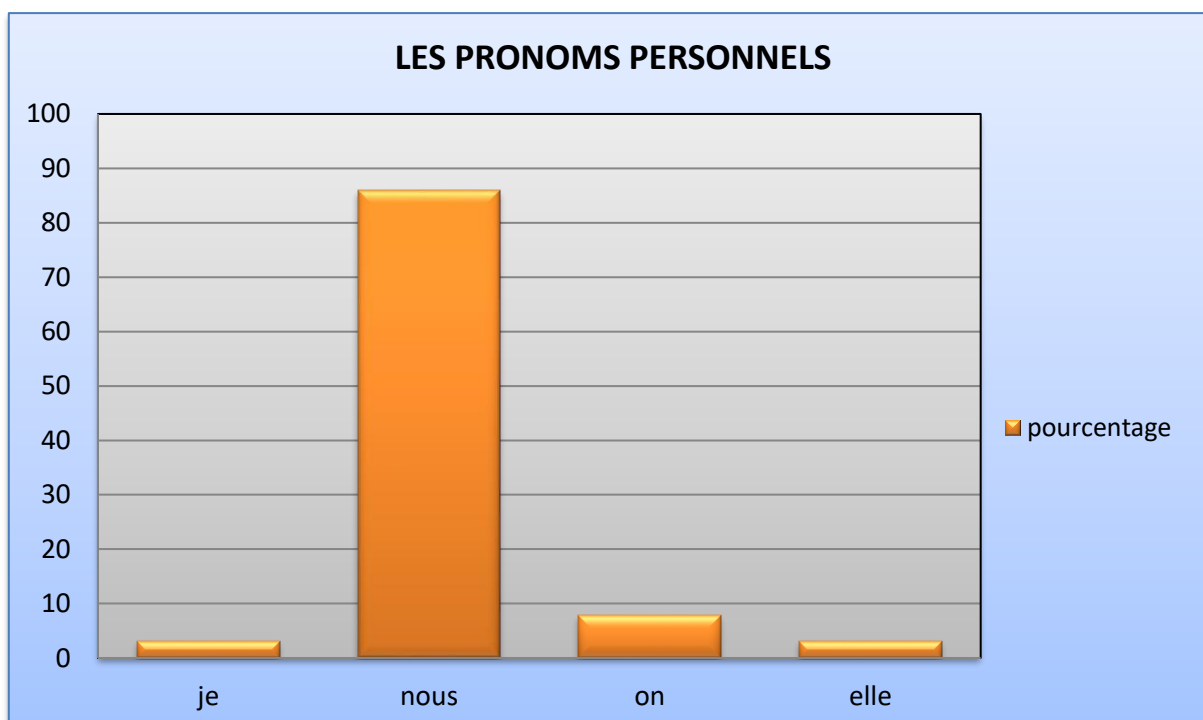
Nous présentons d'abord un tableau de la fréquence de tous les pronoms susceptibles de référer à l'auteur ou aux auteurs, «*je*», «*nous*» (sujet) et «*on*», le nombre d'occurrences ainsi que le nombre de résumés employant au moins l'un de ces pronoms.

Nous avons calculé la proportion des pronoms sujets renvoyant à l'auteur dans l'ensemble de notre corpus. Les résultats, apparaissent dans le tableau qui suit:

Tableau représentatif des pronoms personnels en fonction sujets (en % et en nombre d'occurrences).

<i>Pronom personnel indice de personne désignant l'auteur</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>	<i>% (sur la totalité des pronoms sujets)</i>	<i>Nombre de résumés utilisant ce pronom</i>
<i>Je</i>	2	1,9%	2
<i>Elle</i>	5	4,76%	2
<i>Nous</i>	93	88,57%	52
<i>On</i>	5	4,76%	5

Graphique: Répartition des pronoms personnels dans les résumés



Parmi les pronoms personnels sujets recensés, les résultats montrent que la mention de soi s'exprime majoritairement à travers le pronom «*nous*»:88,57%, suivi du pronom «*on*»: 4,76% quant à «*je*», il est très rare et ne représente que 1,9 % de l'ensemble des pronoms personnels dans les résumés. Le constat qui pourrait surprendre et qu'on ne retrouve dans aucune autre recherche, est la présence du pronom «*elle*»: 4,76 %; deux auteures ont choisi de s'exprimer à la troisième personne du singulier. Les pronoms de la deuxième personne «*tu*» et «*vous*» sont quant à eux absents ; ce qui démontre que le lecteur en tant qu'interlocuteur n'apparaît pas explicitement.

Passons à présent aux différents emplois qu'ont ces pronoms dans notre corpus:

3.1.2. Le pronom «*je*» qui renvoie à l'auteur

Les résultats obtenus nous ont permis de constater que comme le signale les ouvrages élaborés sur la rhétorique scientifique par les chercheurs contemporains en sciences humaines (Fløttum *et al.*, 2006, Rinck, 2006), ce pronom se rencontre peu (4,76%). Dans notre cas le *je* représente le locuteur en tant que producteur de l'énoncé.

Les exemples qui suivent nous dévoilent néanmoins quelques occurrences de ce type de prise en charge énonciative notamment le «*je*» qui renvoie à l'auteur.

C'est cette dimension centrale de son œuvre et de son parcours intellectuel que je voudrais explorer, m'appuyant sur trois romans: l'Amour, la Fantasia, Loin de Médine, et la Femme sans sépulture. Synergies Algérie n° 1 - 2007 pp. 127-132

Dans le cadre d'un projet de recherches sur la didactique des langues et des cultures intitulé «Éléments pour une didactique du FLE en Jordanie», j'ai été amenée en collaboration avec un collègue jordanien à réfléchir sur l'intérêt d'une pratique théâtrale dans le cursus de français des universités jordaniennes. Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 225-231

L'emploi du *je* dans le premier exemple montre l'envie de l'auteur d'assumer seul son rôle de chercheur.

Dans le deuxième exemple le chercheur voudrait se démarquer de son binôme dans une recherche collective où le nom de ce dernier ne figure pas dans l'article comme deuxième auteur.

Néanmoins, il est à noter que la faible représentation de ce pronom dans les résumés ne signifie en aucun cas le même constat dans les articles où au contraire, il est beaucoup plus présent. Ce point est abordé dans la partie consacrée au rapport résumé/article.

3.1.3. Le pronom «on»

Tout comme *nous*, le pronom *on* représente l'auteur ou les auteurs, avec ou sans inclusion du destinataire. Dans notre corpus, nous constatons que ce pronom indéfini n'est repris que cinq fois soit 7 % du total des pronoms répertoriés dans l'ensemble des résumés, alors qu'il est très représenté dans les articles qui les accompagnent. Notons par ailleurs que l'emploi de ce pronom se limite uniquement dans notre corpus aux trois valeurs suivantes sur les six cités par *Fløttum, Dahl & Kinn (2006: 117)*.(voir ; chapitre2 p.112.

3.1.3.1. ON → Auteur (s)

Dans cet emploi personnel, l'auteur utilise le pronom *on* pour se désigner en remplacement du pronom «*je*», cela est décelable à travers l'emploi d'un verbe de positionnement associé à un pronom. A travers cet exemple nous pouvons interpréter *on* comme référent exclusif à l'auteur.

On se propose dans cet article d'apporter un éclairage historique sur la question de l'applicationnisme» en didactique des langues, en examinant la manière dont ont été pensées à cette époque les relations entre linguistique, grammaire et enseignement-apprentissage des langues. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 35-54

3.1.3.2. ON2 → Auteur (s) + lecteur(s)

Dans l'exemple qui suit, *on* semble remplacer d'autres personnes à savoir *je +vous* (ou un *nous* inclusif) il sert à désigner l'auteur du résumé en incluant d'autres acteurs à savoir les lecteurs.

C'est ainsi qu'on retrouve dans Le Conclave des pleureuses de Fawzi Mellah un télescopage saisissant d'univers presque inconciliables et de points de vue contradictoires.

Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 27-39

3.1.3.3. ON3 → Auteur (s) + communauté discursive limitée

Dans l'exemple qui suit, *on* a une valeur indéfini dans le sens où il désigne l'auteur et sa communauté discursive constituée de collègues experts dans son domaine de recherche à savoir la littérature francophone algérienne des années cinquante.

A travers cette modeste contribution, nous avons l'ambition, de montrer comment l'écriture de Feraoun, loin d'être uniforme et plate comme on a tendance à la concevoir,

Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 65-77

Ce qui semble surprenant est que ce pronom est quasi absent dans les résumés alors qu'il est particulièrement représenté dans les articles. Il est présent dans 24 % des articles. Cela s'explique peut-être par l'ambiguïté de ce pronom indéfini et le fait que les chercheurs veulent s'affirmer à travers d'autres pronoms plus précis.

3.1.4. Le pronom «*nous*»

L'emploi du pronom de première personne du pluriel est d'usage dans les publications scientifiques et universitaires. *Nous* est la personne privilégiée par la plupart des auteurs pour se manifester dans le rôle de chercheur mais aussi montrer l'appartenance et le rattachement à une communauté de discours. Les chercheurs ont recours à ce pronom personnel comme substitut rhétorique d'un «*je*» impossible.

Notons que dans 54 résumés «*le*» ou «*les auteurs*» ont fait le choix d'utiliser ce pronom avec un total de 118 occurrences. Cependant, seuls 93 sont des pronoms personnels sujet qui

renvoient à l'auteur, les 25 «*nous*» restant, ont une fonction de pronoms réfléchis compléments, employés avec des verbes pronominaux.

Nous avons pu observer que l'emploi de ce pronom était beaucoup plus intensif dans la première partie du résumé, c'est-à-dire la phase introductive où le chercheur se manifeste pour présenter l'objet de son étude. Comme en témoignent les formes suivantes tirés du corpus.

nous + proposer (10 occurrences),

*Nous **proposons** notre travail de thèse encore en chantier comme une illustration du dialogue interculturel possible grâce à son inscription dans le cadre de la recherche littéraire comparatiste au sein de l'EDAF que beaucoup, à leur tête Pr. Saïd Khadraoui, considèrent comme un modèle de dialogue Nord-Sud. Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 101-110*

nous+ tenter (6 occurrences),

*Dans cet article, nous **tenterons** de mesurer, d'appréhender et de commenter la place du français dans le secteur bancaire à la lumière des textes de loi portant arabisation de l'administration. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113*

nous+ présenter (5 occurrences),

*L'étude que nous **présentons** dans cette recherche porte sur un modèle de communication bilingue (Arabe-Français), axé principalement sur l'enseignement/apprentissage d'une langue de spécialité dans laquelle l'objectif est d'acquérir une compétence communicative dans un domaine à visée professionnelle. Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 101-109*

Dans notre corpus ce pronom s'emploie pour se référer soit à:

1-Un seul auteur (*nous exclusif*), (pronom *nous* de modestie et déterminants *notre, nos*). Il est considéré dans ce cas comme un «*nous*» de modestie ou le pluriel de modestie. C'est une manière pour le chercheur de se démarquer non pas en tant qu'individu mais en s'affirmant derrière une identité collective ; celle de sa propre communauté discursive. Cette identité collective s'exprime par une volonté d'atténuer sa présence personnelle en tant que chercheur dans son discours, afin de garder une certaine neutralité et objectivité dans ses propos à travers la voix qu'il utilise. C'est pour lui un moyen de prendre de la distance par rapport à ce qui fait l'objet de ses recherches.

Dans les exemples suivants *nous* renvoie à une seule personne comme l'indique l'accord du participe passé au singulier.

Dans cette recherche, nous nous sommes basé sur une analyse des erreurs commises au niveau de la suffixation nominale par nos informateurs dans leurs productions écrites. Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 75-83

Nous nous sommes interrogée sur l'image qu'ils pouvaient attribuer à cette langue et aux autres langues en présence dans leur l'univers linguistique, mais aussi sur l'idée qu'ils se faisaient de leur pratique tant à l'oral qu'à l'écrit. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 41-49

D'où l'importance dans ces cas de la terminaison des verbes conjugués dans l'interprétation de la valeur de ce pronom.

1. Plusieurs auteurs: Il permet d'indiquer l'implication de plusieurs auteurs comme le sujet concerné par une situation d'écriture, c'est donc la traduction d'un travail scientifique collectif.

Dans notre corpus, *nous* est mentionné 8 fois pour faire référence à la participation de plusieurs auteurs dans le travail de recherche.

2. Le locuteur associé au lecteur (*nous inclusif*). Dans le discours scientifique, on retrouve cette forme de «*nous*» inclusif où le chercheur a recours à inclure dans la situation de communication le destinataire représenté ici par le lecteur. Ce procédé paraît plus évident quand il est employé sous forme d'hortatif, c'est-à-dire de l'impératif à la première personne du pluriel, mettant en évidence la situation de communication unissant l'auteur et le lecteur. Cependant, cette forme confère au texte un trait moins scientifique au sens traditionnel. Comme dans les exemples qui suivent.

Allons à sa découverte. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38

Rappelons que ce roman est l'histoire d'un processus de transformations qui affecte les projets, les représentations et les perceptions du personnage Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 11-24

3.1.5. Le pronom personnel «elle»

Comme nous l'avons dit, ce pronom est très rare dans l'écrit scientifique en fonction sujet; il n'est représenté que dans deux articles, comme en témoigne les exemples qui suivent:

L'auteure plaide pour une revalorisation par l'Ecole de ce qu'elle nomme le «saliscrit». Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135

L'auteure de cette contribution explore la «visibilité» de la rencontre des langues dans les affiches et panneaux publicitaires... pour produire alors ce qu'elle nomme des «cocktails de langues». Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 289-293

Dans les deux exemples l'auteure se désigne successivement par *l'auteure* et le pronom personnel *elle*, ce qui est contraire aux techniques de résumé où l'on suppose garder le même système énonciatif que le texte original sans compter le fait qu'il s'agit ici d'un résumé dit d'auteur donc rédigé par l'auteure elle-même.

Cet emploi unique de *elle* en fonction sujet dans ces deux résumés démontre le style particulier et personnel d'une seule et même auteure qui a publié au moins deux articles dans la revue Synergie Algérie. Nous constatons que son style de rédaction est identique et qu'elle utilise les mêmes pronoms personnels.

3.1.6. Rapport résumé / article

La nature du résumé exige que soit respectée la voix de l'auteur du texte originel, dans la mesure où si l'auteur de l'article souhaite se manifester à travers le pronom personnel *nous*, il est tenu de garder le même pronom dans son résumé. Mais qu'en est-il vraiment pour les résumés de notre corpus ?

Trois cas de figures se présentent dans cette étude:

3.1.6.1. Premier cas

L'auteur du résumé se manifeste à travers un pronom personnel identique à celui de l'article.

Dans ce cas l'auteur a bien respecté les contraintes liées à l'activité résumante en restant fidèle au système d'énonciation du texte original. C'est le cas pour 57 résumés soit 63,33 % . Le pronom le plus fréquent est *nous*. Voici un exemple tiré du corpus.

<i>Résumé dans son intégralité</i>	<i>Passages extraits de l'article</i>
<p><i>Dans cet article, nous nous intéressons au rapport des étudiants de première année de licence de français à la littéracie en contexte plurilingue à travers la production des écrits académiques et sociaux. L'objectif est de mesurer et d'identifier leur niveau de littéracie. Nous présentons d'abord le contexte de l'étude. Nous identifions ensuite le profil des étudiants enquêtés et leur rapport à la littéracie. Nous présentons enfin les résultats de l'étude. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 109-116</i></p>	<p><i>C'est dans ce contexte que nous avons placé les pratiques de l'écrit au cœur de notre réflexion.</i></p> <p><i>Nous nous sommes intéressé à l'acculturation à l'écrit en français</i></p> <p><i>Nous constatons que les étudiants interrogés lisent peu.</i></p> <p><i>Nous avons demandé aux étudiants questionnés de produire trois types de textes à partir des consignes suivantes Le regard sur ce corpus nous permet de vérifier si les étudiants sont parvenus à la fin de l'année à éliminer les erreurs élémentaires, Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 109-116</i></p>

3.1.6.2. Deuxième cas

L'auteur du résumé se manifeste à travers un pronom différent de celui de l'article.

Cela n'est observé que dans 4 résumés soit 4,44% de l'ensemble du corpus. Dans ce cas, l'auteur n'a pas respecté les contraintes liées à l'activité résumante.

<i>Résumé dans son intégralité</i>	<i>Passages extraits de l'article</i>
<p><i>Se fondant sur l'étymologie du mot «brouillon» ainsi que sur les dénominations dans différentes langues, la présente contribution tente d'expliquer le rapport paradoxal et ambivalent que des scripteurs non experts entretiennent avec le brouillon scolaire. L'auteure plaide pour une revalorisation par l'Ecole de ce qu'elle nomme le «saliscrit». Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135</i></p>	<p><i>j'</i>ai pu mettre en évidence de nombreux «paradoxes du scripteur non expert»...</p> <p>Lors de ma recherche, <i>je</i> parlais de l'hypothèse que les étudiants avaient une représentation réductrice du brouillon,</p> <p><i>Je</i> ne résisterai pas pour conclure ces nombreux paradoxes à dire qu'il en va du brouillon comme de la rature qui le structure... Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135</p>

3.1.6.3. Troisième cas

L'auteur se manifeste à travers plusieurs pronoms dans l'article et n'en choisit qu'un dans son résumé.

Un autre point mérite d'être mentionné est qu'il est très souvent remarqué que des auteurs utilisent plusieurs pronoms pour se désigner dans leur article et n'en choisissent qu'un dans leur résumé, c'est le cas dans 23,4% des résumés:

<i>Résumé dans son intégralité</i>	<i>Passages extraits de l'article</i>
<p>On se propose dans cet article d'apporter un éclairage historique sur la question de «l'applicationnisme» en didactique des langues, en examinant la manière dont ont été pensées à cette époque les relations entre linguistique, grammaire et enseignement-apprentissage des langues.⁶</p>	<p>Mon article s'appuiera sur la centaine de numéros publiés pendant ses dix premières années (de 1884 à 1893, donc)</p> <p>C'est pourquoi je commencerai par présenter ici les conceptions du moment sur la place et la fonction de la grammaire en didactique des langues.</p> <p>La première année, comme je l'ai déjà dit On remarquera dans cet extrait – outre la référence, surprenante sans doute pour mes lecteurs mais commune à l'époque En d'autres termes plus modernes, nous dirions que ces enseignants ne sont pas à la recherche de théorisations⁶</p>

3.1.6.4. Quatrième cas

L'auteur ne se manifeste pas explicitement dans son résumé alors qu'il le fait dans l'article.

Ce cas de figure est observé dans 29 résumés soit 32.22% de l'ensemble du corpus. C'est généralement au profit d'un effacement énonciatif où l'auteur cherche à s'effacer devant l'énoncé qu'il rédige, il aura alors recours entre autres, à l'emploi de sujets métonymiques qui permettent de donner un sujet inanimé à un verbe désignant une activité cognitive comme *cet article présente...*, *ce travail montre...* ou *cette étude tente...* (Tutin 2010).

Prenons l'exemple de:

la présente contribution tente d'expliquer le rapport paradoxal et ambivalent que des scripteurs non experts entretiennent avec le brouillon scolaire. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135

Le sujet du verbe tenter peut être ici considéré comme métonymique (la présente contribution tente = nous tentons dans la présente contribution ...).

Cet effacement s'exprime également à travers l'utilisation de structures passives ou tournures impersonnelles impliquant le pronom «il», dont le but est de mettre l'accent sur les actions scientifiques plutôt que sur les agents. De plus, cela permet au chercheur de prendre de la distance par rapport à son discours, en lui donnant le statut de description objective.

A l'aide de toutes ces formes, le chercheur se mentionne implicitement. Ce sont des stratégies d'évitement souvent utilisées dans l'écrit scientifique. Wable et Holzem les considèrent comme un recours à une argumentation par autorité (ce n'est pas l'auteur qui parle mais le sujet de l'étude). Il s'agit manifestement d'une délégation de savoir opérée par le chercheur.

<i>Résumé dans son intégralité</i>	<i>Passages extraits de l'article</i>
<i>Cet article s'intéresse aux catégories rédactionnelles de la presse écrite. Il se propose en effet de relever les spécificités</i>	<i>L'intérêt que nous accordons à l'éditorial et aux chroniques relevant du «commentaire» est motivée par le fait que,...</i>

<p><i>de quelques genres appartenant à la dénomination générique de «chronique», en accordant une attention particulière à l'éditorial et à sa pratique dans la presse algérienne. Cette dernière semble remettre en question les exigences stipulées dans les manuels de journalisme, instaurant ainsi une véritable «hétérogénéité générique», qui vise à augmenter l'efficacité argumentative de ses journaux et chroniques. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 123-133</i></p>	<p><i>Pour mener à bien ce travail, nous allons d'abord nous intéresser aux genres de la presse écrite,...</i></p> <p><i>A partir de ces définitions, nous constatons que l'éditorial est généralement défini comme un article de presse qui s'accapare d'un rôle important, à...</i></p> <p><i>S'agissant maintenant de notre corpus d'analyse, nous avons remarqué qu'une grande partie des articles qui le constituent appartiennent au billet</i></p> <p><i>on note que les principaux thèmes abordés sont relatifs aux élections présidentielles de 2004. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 123-133</i></p>
--	---

3.1.7. Localisation spatiale (déictiques spatiaux)

Dans notre corpus les repères situationnels mentionnant la localisation spatiale met en jeu des adverbes et locutions adverbiales (Ici, là, dans, vers, où...), des prépositions ou locutions prépositives (Auprès de, au cœur du, au sein de, au-delà de, à côté de, autour, au sein de, à travers ...), ou encore verbes de mouvement (aller/venir...) qui situent des moments de la recherche par rapport au repère du locuteur. Les démonstratifs et certains articles définis ont la même fonction. Comme dans les exemples qui suivent.

Là

C'est à partir de là que l'écriture d'Assia Djébar rencontre l'Histoire: l'itinéraire généalogique et historique se double, dans l'oeuvre de la romancière algérienne, d'un

itinéraire dont le but est de restaurer la réalité de l'Histoire, la voix des femmes et les identités multiples de sa nation. Synergies Algérie n° 1 - 2007 pp. 127-132

Ici

Il s'agit précisément ici d'exposer les résultats relatifs à un des trois axes de l'étude à savoir: l'interprétation. Synergies Algérie n° 6- 2009 pp. 41-50

3.1.8. Localisations temporelles (déictiques temporels)

Retrouvées dans notre corpus, les déictiques temporels comprennent des adverbes (aujourd'hui, hier, maintenant...), **les conjonctions ou locutions conjonctives de subordination** des groupes introduits par des prépositions (depuis, à partir de, au lendemain de, avant...), les adjectifs (actuel, moderne, futur ...). Les **adverbes, prépositions et locutions adverbiales** (durant, après, lors, pendant, en même temps, au moment où, tout de suite, depuis...).

Aujourd'hui, le bilinguisme est une pratique recherchée dans les contextes internationaux pour pouvoir s'adapter et faire face aux enjeux de la mondialisation. Comment la politique linguistique algérienne s'adapte-t-elle aux nouvelles exigences pédagogiques et scientifiques ? Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180

3.2. Cohérence et cohésion textuelles

Les deux phénomènes que nous étudierons dans ce chapitre et qui nous paraissent importants dans l'activité résumante, comme le souligne M.C Pollet (2001) concernent la cohérence et la cohésion textuelle.

La cohérence textuelle, s'appuie sur des contraintes locales, de phrase à phrase, qui assurent la continuité de l'énoncé. Elle doit être assurée par la technique de bien gérer la structure et la forme du texte afin d'exprimer des idées claires et précises. Pour qu'un texte remplisse les conditions de la cohérence textuelle, il faut qu'il obéisse à deux règles importantes: une relation étroite entre les passages et les idées ; c'est ce que nous allons aborder dans la partie consacrée à la cohésion, et une progression de l'information.

En situation d'activité résumante, la sélection des informations doit être retenue en fonction du fil conducteur et de l'intention générale de l'article.

Nous verrons dans ce qui suit comment les chercheurs procèdent pour assurer une cohérence, gérer la progression de l'information d'une phrase à l'autre et maintenir une harmonie dans la rédaction de leurs résumés.

Pour la cohésion qui reflète la logique structurelle du texte, notre étude prendra en compte trois composantes (les connecteurs, l'anaphore et le champ lexical). Concernant les connecteurs et organisateurs textuels, il sera question de déterminer lequel est le plus approprié par rapport au sens exprimé par l'énoncé: contradiction, cause, justification, addition, etc.

Dans la partie consacrée à l'anaphore, nous analyserons les deux principaux types de reprises ; nominales et pronominales, leur emploi et leur fréquence.

Pour ce qui est du champ lexical, nous aborderons la question du vocabulaire spécialisé utilisé dans le texte scientifique, permettant d'assurer la continuité lexicale et sémantique du texte.

3.2.1. Les Organismes textuels

Les organisateurs textuels sont des «connecteurs» dont le rôle est d'établir des liens explicites entre les différentes parties du texte et d'organiser de grands ensembles. Les marqueurs de relation, eux, relient des éléments situés à l'intérieur de la phrase ou entre les phrases. Ainsi, en respectant l'enchaînement logique des idées, on s'assure de faire progresser l'information. Cette dernière en sera plus cohérente et pertinente.

Les connecteurs ont une fonction de liage sémantique, c'est-à-dire qu'ils sont porteurs de sens et ils ont, de ce fait, une fonction importante dans la phrase: la fonction sémantique. Ils servent à l'articulation des grandes parties du texte en indiquant les transitions, l'ordre et la progression des idées. Ils ont pour rôle d'établir des liens explicites entre différentes parties du texte et d'organiser de grands ensembles. Ils annoncent un nouveau passage, résumant, marquent une transition, concluent... Ils permettent également au lecteur de repérer la continuité entre les phrases et de comprendre comment est découpée la pensée, comment elle s'organise et comment elle évolue.

L'étude des connecteurs est un des principes de la cohésion textuelle, mais force est de constater que malgré les études qui leur sont dédiées, il nous a été difficile de fournir un relevé typologique exhaustif permettant de les identifier puis de les classer selon leur type et leur fréquence. Nous déterminerons donc quels connecteurs sont les plus employés et les rapports les plus exprimés.

Notons par ailleurs que dans cette partie, nous nous sommes contentée de répertorier et analyser les connecteurs explicites (marqués par des mots de liaison) en opposition à d'autres connecteurs implicites (la ponctuation) qui fera l'objet d'une analyse détaillée dans le 4^e chapitre.

Comme cela a été constaté, les résumés d'articles ne conservent pas le découpage du texte en paragraphes, ils sont formés d'un seul paragraphe et adoptent une nouvelle disposition qui souligne les articulations majeures du texte. Nous relèverons donc tous les organisateurs ; connecteurs et marqueurs de relation.

Après observation du corpus, nous avons pu extraire et répertorier tous les connecteurs représentés. Nous avons au total dégagé treize types de connecteurs

La catégorie des connecteurs englobe au final quatre classes grammaticales de mots invariables: les Conjonctions de coordination, les conjonctions ou locutions conjonctives de subordination, les adverbes et locutions adverbiales et les prépositions ou locutions prépositives.

Dans le tableau qui suit, nous avons en premier lieu répertorié tous les organisateurs et connecteurs en les classant selon le lien de sens qu'ils expriment, puis nous avons précisé le rôle qu'ils occupaient et enfin ? nous avons illustré leur emploi dans de courtes phrases extraites du corpus.

Tableau : Typologie des connecteurs et marqueurs de relation

<i>Relation logique</i>	<i>rôles</i>	<i>Connecteurs et marqueurs de relation</i>	<i>exemple</i>
Addition,	Permet d'ajouter un nouvel élément ou d'en coordonner deux ou plusieurs.	ainsi que, et Ensuite, aussi, de même, également, puis, en outre, par ailleurs,	Il y a aussi l'aspect exogène, qui renvoie au lexique (et thématiques étrangère et interne) utilisé, permettant à ces inscriptions graphiques d'exister et de se démarquer des enseignes voisines. ⁸²
Alternative, disjonction	Permettent d'énoncer un choix entre deux idées, deux possibilités)	Soit....soit, soit.....ou, sinon, d'un coté... de l'autre, Ou, ou bien	Un texte narratif et un texte descriptif ont été proposés à deux groupes de participants dans chaque palier, soit sous forme écrite (G1) soit sous forme oral (G2). ⁷²
Cause	Permet d'exposer l'origine ou la raison d'un fait	Parce que, puisque, d'autant plus que, dans la mesure où, pour, c'est pourquoi, en effet, Car, en raison de, afin de, grâce à, par le biais de,	Pour cela nous avons mené une enquête sociolinguistique auprès de ces étudiants pour tenter de mettre en lumière les pratiques effectives et la cohabitation des langues en présence. ⁷⁹

Comparaison	Permet de rapprocher deux idées, deux faits	Tel(le) (s) que, en tant que, Comme,	<i>Ainsi, certains personnages tels que Omar Khayyam, Léon l'africain, Mani et autres se dressent comme des ressuscités pour dialoguer avec des personnages mythiques.10</i>
Condition	Indique un fait ou une situation indispensable pour La réalisation d'un autre fait.	Si	À travers une analyse quantitative, nous avons essayé de voir si le milieu socioculturel et sociolinguistique de l'apprenant du FLE en Algérie contribue à lui faciliter l'apprentissage de cette langue.
Conséquence	Indique l'aboutissement d'une idée ou d'une suite d'idées.	Alors, donc, c'est pourquoi	<i>Il est donc essentiel de préparer les apprenants à l'exercice de cette aptitude.23</i>
Opposition	Introduit une idée contraire à la précédente.	tandis que, alors que, même si, Mais, sinon, non seulement, versus, A contrario Cependant, pourtant, certes, au lieu de,	<i>Cependant, il y a là une expérience judicieuse et intéressante à faire.26</i>
Temps	Permet de signaler la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité entre	Pendant, durant, avant, après, lors, en même temps, au moment où, tout de	

	les faits ou les situations.	suite, depuis, à la suite de	
Explication, Justification,	Permettent de développer ou de préciser la pensée.	C'est-à-dire que, en effet, ainsi, à savoir	Celle-ci débouche enfin sur la confirmation de l'hypothèse de départ: c'est-à-dire l'existence de divers profils linguistiques caractérisés par une hétérogénéité dans les statuts socioculturels des sujets. ⁴⁶
But	Marquer le but à atteindre ou l'effet à accomplir.	Pour, En vue de, Afin de, dans le but de, par souci de	Nous observerons en parallèle le comportement interactionnel et discursif des auditeurs-intervenant dans l'émission afin de voir l'influence mutuelle qui s'exerce entre les interactants. ⁸⁰
Énumération	Permet d'énumérer des éléments d'importance égale sur le plan sémantique.	En premier lieu, la première, d'abord, dans un premier temps, deuxièmement, A la suite de, ensuite, la seconde, à priori, enfin, in fine	<i>Nous présenterons d'abord le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail. Nous commenterons ensuite la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête (la Banque nationale d'Algérie de Mostaganem). Nous présenterons enfin les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe-français ne peut être perçu que comme un</i>

			<i>atout considérable et une richesse.32</i>
Spécialité	Permet de se situer dans l'espace	Ici, à travers, là, dans, vers, où Auprès de, au cœur du, au sein de, au-delà de, à coté de, autour,	C'est pourtant cette approche que nous allons utiliser majoritairement ici , dans l'analyse des erreurs, à l'écrit, à travers l'acquisition de l'emploi du pronom complément à la 3ème personne, à côté de l'étude des autres stratégies utilisées dans tout processus.60

La liste des connecteurs et des relations logiques dressée dans ce tableau représentent tous les types de connecteurs logiques répertoriés dans notre corpus. De prime abord, il est clair que certains types de relations sont beaucoup plus variés, utilisés et représentés alors que d'autres, le sont moins.

C'est ainsi que les connecteurs exprimant l'addition sont les plus fréquents, représentés le plus souvent par la conjonction de coordination *et* (162 occurrences), suivis par les connecteurs exprimant le but avec la préposition *pour* (22 occurrences), *afin de* (9 occurrences), et enfin la comparaison avec la conjonction de subordination *comme* (21 occurrences).

Tableau: Présentation des connecteurs les plus employés dans le corpus

<i>Type de relation</i>	<i>connecteur</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>
addition	et	162
but	pour	26
comparaison	comme	24
conséquence	donc	8
Opposition	mais	13
alternative	ou	10

Après avoir soumis notre corpus au logiciel scientifique *tropes8.4* pour une analyse de la relation logique exprimée dans les résumés, il s'est avéré que les connecteurs d'addition était en tête en terme de représentation avec 62%. L'exemple qui suit montre bien cette prédominance.

Dans cet article nous nous proposons de faire une simple comparaison de quelques parémies françaises et leurs équivalents respectifs en arabe et l'inverse d'un point de vue structurel, sociolinguistique et pragmatique. Le français et l'arabe sont deux langues appartenant à des origines et une culture tellement différentes et éloignées. C'est pourquoi la traduction reflète cette convergence culturelle et linguistique au niveau de dictions et des locutions communes à chaque société. Il ne s'agit pas de faire une traduction exacte; celle de «mot à mot», mais d'observer comment changent le lexique, les figures de style et la façon de dire les proverbes et les parémies d'une langue à une autre. De même, notre étude montrera que la convergence entre les langues et leur structure, que cela soit syntaxique ou sémiologique ou phonétique, se reflète sur la tâche de traduction. Ici, vient le travail de

traducteur qui consiste à traduire les expressions en question sans en masquer le sens linguistique et extra-linguistique. Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 145-157

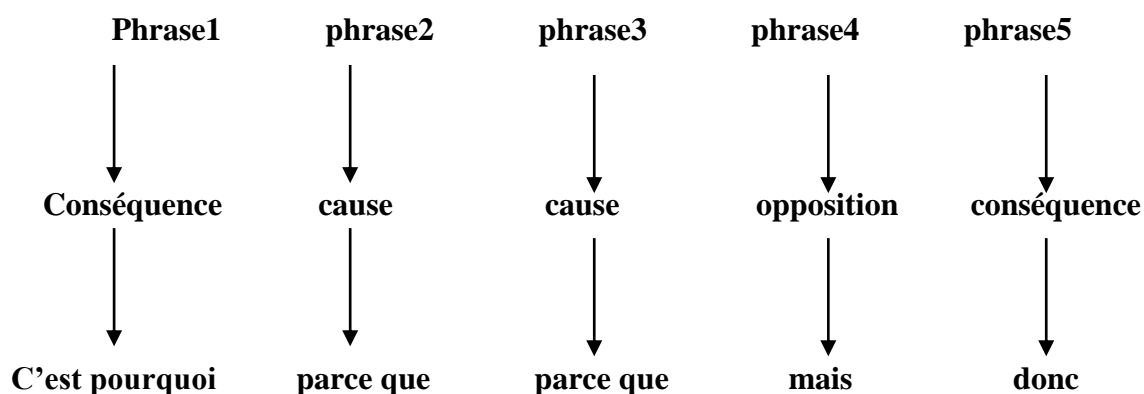
Nous présentons à présent les types de connexions interphrastiques qui nous paraissent les plus intéressants en les illustrant et en les commentant dans une perspective textuelle.

Les connecteurs utilisés par les rédacteurs pour créer ou soutenir la cohérence de l'ensemble ou d'une partie du texte sont comme nous l'avons dit d'une grande diversité. Certains auteurs y auront recours, maintenant ainsi une relation constante entre les parties du résumé, comme l'illustre le résumé qui suit pris dans son intégralité

*Les langues de spécialité sont un bon observatoire de l'enrichissement lexical des langues, **c'est pourquoi** nous avons choisi d'examiner le discours de la téléphonie mobile en Algérie. Ce discours appartient à deux domaines: au domaine publicitaire **parce qu'il** sert de lieu de présentation des nouvelles offres et des nouveaux services mis à la disposition des abonnés ; **et** au domaine technique. Tout discours en relation avec la technologie est par définition un discours novateur **parce qu'il** intègre des mots **et** des termes nouveaux servant à décrire les progrès enregistrés dans ce domaine. En observant ce discours, nous avons constaté que ces nouvelles techniques ne sont pas désignées par des mots français, **mais** le plus souvent par le recours à d'autres langues. **Donc**, nous nous sommes proposé d'étudier les phénomènes résultant de ce contact de langues au niveau lexical de la langue-cible (Français) **et** d'expliquer **les raisons pour lesquelles** on désigne par des mots étrangers à celle-ci. Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 211-225*

Dans ce résumé, plusieurs connecteurs sont localisables (c'est pourquoi, parce que, et, mais, donc) exprimant une relation par phrase.

Les relations logiques exprimées sont les suivantes:



- La première phrase exprime une relation de cause à effet justifiant l'objet d'étude ; *la téléphonie mobile en Algérie.*
- La deuxième phrase apporte une explication *Ce discours appartient à deux domaines: au domaine publicitaire **parce qu'il** sert de lieu de présentation des nouvelles offres ...*
- La troisième phrase apporte une deuxième explication: *Tout discours en relation avec la technologie est par définition un discours novateur **parce qu'il** intègre des mots ...*
- La quatrième phrase exprime une opposition: *ces nouvelles techniques ne sont pas désignées par des mots français, **mais** le plus souvent par le recours à d'autres langues.*
- La dernière phrase indique l'aboutissement de la suite d'idées évoquées et développées dans toutes les phrases qui ont précédées.

Cette diversité d'enchaînements logiques s'explique par un souci d'assurer un lien constant entre les idées pour justifier, expliquer et crédibiliser les propos de l'auteur.

L'emploi des connecteurs n'est pas systématique dans tous les résumés. Notons par exemple, que certains auteurs auront plutôt recours à un enchaînement implicite comme la juxtaposition pour former une suite logique, ou l'utilisation de la ponctuation (le point les deux points, les parenthèses) permettant de faire l'économie de mots.

C'est le cas du résumé suivant pris dans son intégralité:

*Le travail que nous proposons a pour objet d'étude le dernier ouvrage d'Aimé Césaire. En publiant «Nègre je suis et nègre je resterai», le poète-dramaturge a voulu répondre de manière définitive à tous ceux qui lui reprochent de dire dans ses discours politiques le contraire de ce qui est dit dans ses textes littéraires. **Synergies** Algérie n° 5 - 2009 pp. 251-258.*

3.2.2. Types d'organiseurs textuels

Les connecteurs jouent un rôle capital dans l'organisation textuelle. On peut distinguer ceux qui mettent dans l'ordre les parties de la représentation discursive sur les axes majeurs du temps et de l'espace et ceux qui structurent essentiellement la progression du texte et l'indication de ses différentes parties.

Passons à présent en revue les connecteurs et organisateurs liés à chaque partie du résumé.

3.2.3. Organismes pour l'introduction

C'est dans l'introduction que l'on présente l'étude, qu'on la situe dans un contexte donné, qu'on fait état d'études antérieures, qu'on donne ses objectifs, qu'on formule une problématique...

Dans cette partie du résumé, sont généralement utilisés les connecteurs d'espaces qui situent de manière précise le contexte de l'étude et les connecteurs de temps qui attestent quant à eux d'un effort de clarté et de définition de l'objet traité dans l'article.

Voici quelques exemples d'organismes liés à la partie introductive dans notre corpus:

Dans le contexte de la mondialisation des échanges et de la globalisation des marchés, l'avancée technologique offre aux plus nantis des enjeux de pouvoir dont sont irrémédiablement écartés les plus démunis. Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 27- 33

Depuis quelques années, les opérateurs téléphoniques ont envahi le marché du téléphone portable algérien. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 99-108

Dans cet article, nous traiterons de certains aspects de l'analyse du tabou discursif dans une œuvre du XVIII^{ème} siècle. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

Cette combinaison d'organismes spatiaux temporels a pour but d'aider le lecteur à construire un tout cohérent en reliant la partie introductive avec les étapes qui suivent.

Dans la partie consacrée aux objectifs de recherche, le chercheur a plus tendance à utiliser des connecteurs exprimant le *but* ou la *cause*, pour justifier son choix. Comme en témoigne les exemples qui suivent:

La littératie, définie comme l'ensemble des compétences mobilisées par un individu pour lire, comprendre et produire des textes dans les situations de la vie quotidienne (OCDE & Statistique Canada, 1995), est devenue une notion complexe et difficile à circonscrire en raison de la généralisation des usages des TICE. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 21-28

Dans nos sociétés de culture écrite, la maîtrise de l'écrit est devenue un impératif. Il est donc essentiel de préparer les apprenants à l'exercice de cette aptitude. Synergies Algérie n° 6- 2009 pp. 71-78

3.2.4. Organismes pour le développement

Dans la partie dédiée au développement l'éventail des organismes est considérable selon qu'on explique, analyse, ou argumente ou selon qu'on compare ou qu'on oppose. Par conséquent on aura donc soin de choisir les termes les plus appropriés à la situation et au sens du texte.

Voici un exemple de développement dont les parties sont liées et expriment divers rapports:

*Dans ce roman, Ngugi, essaie de montrer que le but de l'excision est l'intégration sociale **alors que** cette pratique, compte tenu de l'importance qui s'y attache, est menée avec des instruments non stérilisés et sans anesthésiant, présente un danger pour la santé. **Dans** cette œuvre, tout **comme** dans la plupart des romans de Ngugi, les problèmes sociaux et politiques se traduisent par l'affrontement de deux forces intransigeantes opposées. **Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 129-145***

Ainsi**, certains personnages **tels que** Omar Khayyam, Léon l'africain, Mani et autres se dressent **comme** des ressuscités **pour** dialoguer avec des personnages mythiques. **Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 39-46

3.2.5. Organismes pour la conclusion

Dans la conclusion, est dressé le bilan . Plusieurs organismes textuels peuvent être utilisés dans cette partie en fonction du rapport exprimé. Il y sera surtout remarqué les organismes exprimant la conséquence: donc, ainsi, autrement dit, c'est-à-dire, finalement, enfin, in fine...

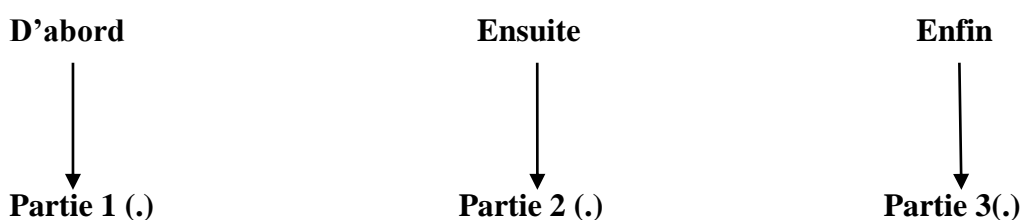
Voici un exemple de conclusion dont les parties sont liées en le rapport cité ci- dessus:

Elles devraient **donc** redéfinir les trois pôles du triangle didactique **c'est-à-dire** la place et les rôles des élèves, de l'enseignant et des savoirs, **dans le but** d'atteindre, pour un public scolaire hétérogène, un apprentissage à efficacité optimale. **Synergies** Algérie n° 8 - 2009 pp. 53-61

3.2.6. Les marqueurs de la chronologie

Nous remarquons que les marqueurs de la chronologie sont peu nombreux dans notre corpus. Leur emploi est surtout décelable dans la partie *méthodologie* dans laquelle la notion de processus, d'étapes et de déroulement dans le temps est exprimé. C'est ainsi que 11 rédacteurs ont eu recours à ce type de connecteurs (éléments chronologiques), pour présenter les étapes de leur recherche. Comme c'est le cas dans l'exemple suivant

*Nous présenterons **d'abord** le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail. Nous commenterons **ensuite** la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête (la Banque nationale d'Algérie de Mostaganem). Nous présenterons **enfin** les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse.* **Synergies** Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113



Dans l'exemple cité, la *structure d'énumération* sert à organiser les informations sous forme d'une liste séquentielle. On verra souvent dans ces textes des mots comme *d'abord*, *ensuite*, *enfin*.

Les numéraux ordinaux participent aussi avec les connecteurs de temporalité à l'annonce des parties à venir ; comme en témoigne l'exemple suivant:

*Les grandes lignes de cette expérience de pédagogie innovante en contexte arabophone sont présentées ici suivant un compte-rendu tripartite: **le premier axe** décrit le terrain actuel, un paysage francophone naissant; **le second** explicite notre approche du théâtre en français et ses bénéfices dans la gestion de l'anxiété linguistique des apprenants et **le troisième** dresse un premier bilan didactique. *Synergies Algérie* n° 10 - 2010 pp. 225-231*

3.2.7. Fonctions des connecteurs logiques dans les résumés

Dans notre corpus les connecteurs ont pour fonction de:

- Situer l'objet de la recherche dans le temps et dans l'espace, d'où son importance dans la progression logique et chronologique de l'information.
- Assurer les transitions entre les unités de sens à travers divers types de relations (cause, conséquence, but...). Ils annoncent un nouveau passage, résument, marquent une transition, concluent...
- Structurer l'information, l'enchaînement des idées et les transitions entre les phrases.
- Assurer une connexité entre les éléments de sens.
- Faciliter une compréhension continue du texte permettant une lecture harmonieuse et motivante.

3.2.8. Les anaphores

Les anaphores ou «anaphoriques» sont des procédés fondamentaux qui assurent la continuité référentielle d'un texte en évitant les répétitions et en assurant au texte sa cohésion. Ils permettent d'obtenir des textes clairs, précis et concis.

Ducrot et Todorov donnent la définition suivante de l'anaphore :

«Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours»¹

L'anaphore est donc un constituant contextuel qui consiste à utiliser un élément discursif (le plus souvent un pronom ou un syntagme nominal défini ou démonstratif) renvoyant à un constituant qui précède et qui est nécessaire à son identification et à son interprétation.

Les variations anaphoriques permettent d'ajouter de nouvelles informations ou des informations connues mais nouvelles dans le discours. La continuité thématique référentielle est donc assurée par des reprises d'éléments du texte mettant en évidence leur continuité.

La typologie d'anaphores retenue pour la présente étude est celle proposée par De Weck (1991), inspirée des travaux de M. Charolles (1978) qui répartie les anaphoriques en deux catégories principales les *pronoms* et les *syntagmes nominaux*, ou plus communément appelés ; les substituts lexicaux et les substituts grammaticaux.

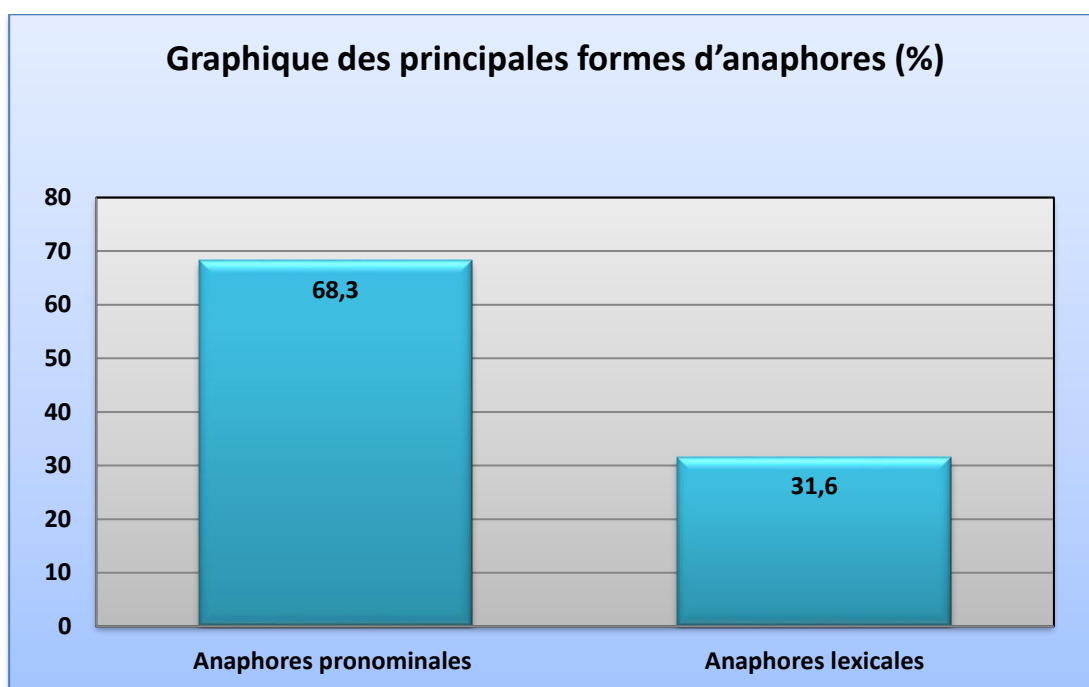
Nous proposons dans ce qui suit d'étudier la distribution des anaphores selon la typologie évoquée précédemment en montrant à travers des exemples extraits² du corpus la relation anaphorique: l'anaphorisé (ou antécédent ou source) et l'élément anaphorique en les soumettant ensuite à l'interprétation.

Nous commençons tout d'abord par des données statistiques générales pour se faire une idée des phénomènes en jeu, comme la distribution et la représentation de ces anaphores dans notre corpus:

¹ Ducrot, O. et Todorov, Tzvetan (1979), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil. p. 359.

² Nous avons marqué en caractères gras les formules qui, d'une manière ou d'une autre, renvoient au contexte antérieur.

Graphique : Les principales formes d'anaphores.



Les anaphores pronominales sont largement majoritaires avec 68,3% de l'ensemble des anaphores répertoriées. Les travaux de Schnedecker (1997) ont d'ailleurs montré que le pronom pouvait être considéré comme la forme dominante de la reprise.

Schnedecker (1997) indique que l'on se situe ainsi dans une forme de continuité, de stabilité référentielle, contrairement au syntagme nominal, qui lui, implique une sorte de rupture, de «*remise à zéro des compteurs référentiels, pour saisir le référent dans un contexte différent ou sans rapport nécessaire avec celui qui précède*».¹

3.2.8.1. Les anaphores pronominales

Ces anaphores reprennent un nom ou un groupe nominal dans son intégralité. Ces reprises sont généralement assurées par les pronoms personnels de la 3^e personne, certains démonstratifs et les relatifs. Ils ont tous une fonction référentielle. Ce type d'anaphores est le plus représentatif dans notre corpus avec un taux de 68,3%.

¹ Schnedecker, C. (1997) *Nom propre et chaînes de référence*. Paris, Klincksieck. p. 89.

Dans notre corpus, elles sont représentées le plus souvent par:

3.2.8.1.1. Les pronoms personnels de la 3^{ème} personne:

-Les pronoms personnels: il(s), elle(s).

Ce sont les anaphores pronominales les plus fréquentes dans notre corpus, elles reprennent un syntagme nominale Dans la plupart des cas, ces anaphores sont utilisées en début de phrase dans le but de former des phrases courtes préconisées dans la rédaction scientifique.

*La pratique de l'oral en langue française (LF) se caractérise par une pesanteur qui prend appui sur des contraintes d'ordres scolaire et social. **Elles** sont vécues au quotidien des cours / TD par des étudiants en licence de français. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 63-75*

Elles → des contraintes d'ordres scolaire et social.

-Les pronoms Complément d'Objet Direct: le, la, les, se.

*Animées par un besoin de briser le silence dans lequel une (H) histoire **les** a enfermées, les personnages féminins de la narration tentent de déjouer le piège de la fatalité. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 31-37*

Les → les personnages féminins

3.2.8.1.2. Les adjectifs possessifs de la 3^{ème} personne: son, sa, ses

*Cet article, qui tente de mettre à jour l'organisation narrative et discursive sous-jacentes à un **corpus narratif**, a pour but d'appliquer les éléments de base du modèle Greimassien de l'analyse sémiotique. **Son** contenu expose brièvement la méthode d'analyse du récit de manière concrète, en détaillant les étapes successives de **la démarche** et en mettant en évidence **ses** principales caractéristiques. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 49-61*

corpus narratif → **son**

la démarche → **ses**

L'anaphore s'avère utile dans certaines situations, comme celles d'éviter une ambiguïté dans la compréhension de l'énoncé. C'est le cas dans l'exemple qui suit:

*Notre problématique est construite essentiellement sur l'ordinateur et surtout **Internet** car seul **le réseau** permet les forums. **Synergies** Algérie n° 15 - 2012 pp. 179-186*

Le *réseau* dans cette phrase fait référence au réseau Internet. Il aurait donc été plus judicieux dans ce cas de le préciser à l'aide de l'adjectif possessif *son* + réseau

Internet → son réseau

3.2.8.1.3. Les pronoms complément d'objet indirect: **lui, leur**

*En prenant en compte l'ensemble des stratégies discursives ainsi que **leurs** dimensions énonciatives et argumentatives et **leur** cadre de référence, nous avons dégagé la structure énonciative du discours dit journalistique. **Synergies** Algérie n°1 - 2007 pp. 73-85*

Leurs → dimensions énonciatives et argumentatives

leur → cadre de référence

Dans notre corpus, les pronoms personnels des 3 personnes du singulier et du pluriel anaphoriques: *il, le lui, eux, leur, elle(s)*, ne sont pas très fréquents et fonctionnent comme des éléments de cohésion textuelle où ils ont un lien intraphrastique entre deux propositions de la même phrase.

-En, y.

*Ce présent travail tente d'analyser le thème de l'ivresse dans son poème «Nuit rhénane» et d'**en** souligner ses différentes manifestations qui sont d'ordre sémantique, lexical, rythmique, et mythico-légitimaire. **Synergies** Algérie n° 11 - 2010 pp. 153-158*

en → thème de l'ivresse

3.2.8.1.4. Les pronoms relatifs:

3.2.8.1.4.1. Pronoms relatifs simples:

qui, que, quoi, dont, où,

*Dans le contexte de la mondialisation des échanges et de la globalisation des marchés, l'avancée technologique offre aux plus nantis des enjeux de pouvoir **dont** sont irrémédiablement écartés les plus démunis. Cela est également vrai pour les Etats-nations **dont** les ambitions légitimes se trouvent contrariées en raison d'un capital immatériel insuffisant au regard du nouvel ordre économique et informationnel. **Synergies** Algérie n° 4 - 2009 pp. 27- 33*

Dont (1) → des enjeux de pouvoir

Dont (2) → les Etats-nations

3.2.8.1.4.2. Pronoms relatifs composés:

lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auxquelles.

*Cette recherche a permis de mettre à jour certaines difficultés découlant des deux situations, linguistique et pédagogique, **auxquelles** se heurtent les stagiaires du département de l'informatique. **Synergies** Algérie n° 12 - 2011 pp. 101-109*

Auxquelles → deux situations, linguistique et pédagogique,

*À cet effet, il nous a été donné de constater que le procédé de l'oralité et le phénomène de l'appropriation de langue française constituent deux paradigmes fondamentaux à travers **lesquels** se mesure à réception l'esthétique du texte littéraire africain d'expression française, et le fonctionnement du discours produit. **Synergies** Algérie n° 10 - 2010 pp. 245-258*

Lesquels → deux paradigmes fondamentaux

3.2.8.1.5. Les adjectifs démonstratifs:

Ce (cet); cette, ces + nom.

*Cet article cherche à mettre en évidence la véritable fonction du personnage dans le roman **Yahia, pas de chance** de Nabile Farès au-delà bien sûr du rôle traditionnel qui lui est attribué. Le système des personnages dans **ce roman** est divisé en deux catégories: ceux de la guerre et ceux en marge de la guerre. **Synergies** Algérie n° 13 - 2011 pp. 103-109*

le roman Yahia, pas de chance → ce roman

3.2.8.1.6. Les pronoms démonstratifs:

celui, celle, ceux, cela.

*Le système des personnages dans ce roman est divisé en deux catégories: **ceux** de la guerre et **ceux** en marge de la guerre et gravitant tous autour du personnage principal Yahia qui est le conducteur du récit. **Synergies** Algérie n° 13 - 2011 pp. 103-109*

Ceux (1) → personnages

Ceux (2) → personnages

*Comparer l'écriture glissantienne avec **celle** de l'auteur algérien d'expression française Mouloud Feraoun. **Synergies** Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56*

Celle → l'écriture glissantienne

*En effet, **cela** reviendrait à occulter d'un côté la situation de bilinguisme en Algérie, et de l'autre les critères d'appropriation de toute langue étrangère liés à l'étude des représentations des langues. **Synergies** Algérie n° 22 - 2015 p. 237-245*

3.2.8.1.7. Les pronoms celui-ci, celle-ci

*Si l'auteur a su construire un espace romanesque fondé sur la réalité algérienne et se nourrissant de **celle-ci**, c'est dans un but précis, celui de rendre compte du déséquilibre social et culturel de la société algérienne, nue, éclatée. Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 83-92*

celle-ci → la réalité algérienne

3.2.8.1.5. Autres:

-Ce dernier, cette dernière, ces derniers, ces dernières.

*Cet article s'intéresse aux catégories rédactionnelles de la presse écrite. Il se propose en effet de relever les spécificités de quelques genres appartenant à la dénomination générique de «chronique», en accordant une attention particulière à l'éditorial et à sa pratique dans la presse algérienne. **Cette dernière** semble remettre en question les exigences stipulées dans les manuels de journalisme, instaurant ainsi une véritable «hétérogénéité générique», qui vise à augmenter l'efficacité argumentative de ses journaux et chroniques. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 123-133*

Cette forme d'anaphore se place très souvent en début de phrase . Elle reprend l'élément mentionné juste avant et a la valeur du pronom relatif « qui », mais l'intérêt de son emploi est qu'il permet de débiter une nouvelle phrase, nécessaire dans cet exemple à éviter de former une phrase trop longue qui alourdirait le texte. Cette anaphore permettrait dans ce cas de neutraliser la longueur des productions.

cette dernière → presse algérienne

Résumé soumis à l'analyse

*De l'avis de la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006, la situation de l'enseignement/ apprentissage du français en Algérie n'incite guère à l'optimisme. Si **d'aucuns** décrivent ce qu'**ils** nomment «une baisse de niveau» **qui** prend de l'ampleur d'une année à l'**autre**, très **peu** sont en mesure de cibler les*

véritables raisons de **cet** échec et encore moins de proposer des palliatifs à un état de fait jugé problématique. *Synergies Algérie* n° 3 - 2008 pp. 227-234

Cet exemple illustre parfaitement le rôle des anaphores dans la construction d'un texte en évitant la répétition des éléments d'une phrase, l'auteur assure la continuité référentielle de son texte dans un style clair et concis. Nous remarquons que la première phrase sert de référent, et en observant attentivement la deuxième phrase, nous notons une variété d'anaphores grammaticales avec un total de 7 occurrences:

Voyons en détail dans le tableau qui suit ces anaphores et leurs antécédents.

<i>Anaphore</i>	<i>antécédent</i>
<i>aucun</i>	<i>la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006</i>
<i>Ce</i>	<i>la situation de l'enseignement/apprentissage du français</i>
<i>ils</i>	<i>«D'aucun»→ la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006</i>
<i>qui</i>	<i>«une baisse de niveau»</i>
<i>Autre</i>	<i>année</i>
<i>peu</i>	<i>la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006</i>
<i>Cet échec</i>	<i>«une baisse de niveau»</i>

3.2.8.2. Les anaphores lexicales

Les anaphores lexicales appelées aussi nominales sont construites à partir d'un nom et d'un déterminant défini: articles définis, adjectifs possessifs ou démonstratifs. Dans le cas de l'anaphore fidèle, l'emploi du démonstratif est plus fréquent. Ces anaphores sont beaucoup moins nombreuses que les anaphores pronominales car elles ne représentent que 31,6 % de l'ensemble des anaphores répertoriées dans le corpus.

3.2.8.2.1. L'Anaphore lexicale fidèle

*Dans cet article sont présentés les résultats d'une recherche sur la compétence dérivationnelle en français d'élèves en 3ème année secondaire. Dans **cette recherche**, nous nous sommes basé sur une analyse des erreurs commises au niveau de la suffixation nominale par nos informateurs dans leurs productions écrites. **Synergies Algérie** n° 11 - 2010 pp. 75-83*

une recherche → cette recherche

Dans le cas d'une anaphore fidèle, on reprend textuellement le nom, avec un simple changement de déterminant. On passe d'un indéfini à un défini ou à un démonstratif. L'intérêt de cet emploi est que la répétition de termes chargés sémantiquement, assurent une clarté optimale.

On remarque néanmoins que ce type d'anaphores est peu présent dans notre corpus. Cela s'expliquerait par une envie évidente d'éviter la répétition d'un même nom au profit d'autres formes et assurer ainsi une variété lexicale.

3.2.8.2.2. L'anaphore lexicale infidèle

On dit qu'une anaphore lexicale est infidèle *lorsque le référent est désigné par un autre nom ou syntagme nominal* (synonyme ou équivalent, ou par un hyperonyme).

Exemple 1

*Afin de trouver une explication plausible au problème de régression du niveau des apprenants algériens en **FLE**, nous avons posé comme problématique de notre recherche la thématique de l'impact de la motivation sur l'apprentissage de **cette langue étrangère**. Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 25-38*

FLE → cette langue étrangère

Exemple2

*Quels phénomènes linguistiques en dérivent (emprunt, alternance codique) dans les corpus des trois opérateurs téléphoniques présents en **Algérie**, matérialisant ainsi une réalité plurilingue de **ce pays** ? Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 99-108*

Algérie → ce pays

Dans ces deux exemples, les référents sont repris par des équivalents, cette technique a pour rôle de varier et d'enrichir le vocabulaire en leur donnant une valeur explicative.

Il arrive que la reprise d'un nom se fasse plusieurs fois dans un résumé, comme dans le résumé qui suit:

*Dans cet article, nous tenterons de mesurer, d'appréhender et de commenter la place du **français** dans le secteur bancaire à la lumière des textes de loi portant arabisation de l'administration. L'intérêt de cette étude est de montrer l'ancrage de **la langue française** dans l'administration algérienne, l'ambiguïté de son statut réel et le rôle que joue **cette langue** avec la langue arabe dans le fonctionnement de différents secteurs en Algérie. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113*

français → la langue française → cette langue

A travers différentes anaphores lexicales l'auteur varie son lexique tout en évitant la répétition.

Remarquons dans l'exemple qui suit que l'auteur a fait le choix d'utiliser un nombre considérable d'anaphores lexicales dans le phénomène de reprise assurant ainsi une continuité référentielle et une harmonie rédactionnelle.

*Cet article explore l'enjeu et les conséquences physiques, sociales et psychiques de la mutilation génitale comme rite de passage chez les jeunes Gikuyu des années 1930-1940 au Kenya au travers du roman **The River Between** de Ngugi wa Thiong'o. Dans ce roman, Ngugi, essaie de montrer que le but de l'**excision** est l'intégration sociale alors que **cette pratique**, compte tenu de l'importance qui s'y attache, est menée avec des instruments non stérilisés et sans anesthésiant, présente un danger pour la santé. **Cette oeuvre** offre un témoignage intéressant sur les métamorphoses et contradictions des sociétés en mutation, ici entre le christianisme et la religion traditionnelle. **Dans cette oeuvre**, tout comme dans la plupart des **romans** de Ngugi, les problèmes sociaux et politiques se traduisent par l'affrontement de deux forces intransigeantes opposées. **Synergies** Algérie n°19 - 2013 p. 129-145*

3.2.9. Le champ lexical

Dans notre corpus, le champ lexical désigne un double lexique ; la terminologie spécialisée nécessaire pour désigner les objets et les concepts traités, et le lexique général destiné à formuler en langage courant les réalités scientifiques.

Le discours scientifique, en ce qu'il représente la science et la découverte, la réponse à des questions (importantes) est, en principe le résultat d'un long travail de patience dans lequel tous les mots sont choisis avec précision ; l'apport de ce lexique est en général le fruit d'un immense effort intellectuel de la part du chercheur.

Pour mieux illustrer cette réalité, nous avons choisi un exemple de chaque discipline de notre corpus qui montre bien le choix disciplinaire accordé au champ lexical.

3.2.9.1. Première discipline : Didactique des Langues et des Cultures

Cet article se penche sur le discours de l'enseignant et les pratiques mises en œuvre durant le cours de français chez un jeune public algérien de 9 ans. Nous nous sommes intéressée aux ressources linguistiques déployées pour guider les apprenants vers les premiers apprentissages dans cette langue et plus particulièrement aux activités de reprises durant les interactions orales et leurs fonctions en tant que stratégies et «outils»

pédagogiques déployés, servant à encourager les élèves à prendre la parole et contribuant à l'accès au sens et à la construction des savoirs en L2. Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 179-19

Dans ce résumé, le champ lexical reprend en général le thème de l'enseignement, et plus particulièrement l'enseignement du F.L.E comme mentionné dans le tableau ci-dessous:

<i>domaine</i>	<i>Champ lexical</i>
l'enseignement/ apprentissage	<i>discours de l'enseignant, pratiques, cours de français, ressources linguistiques, premiers apprentissages, activités de reprises, interactions orales, stratégies, «outils» pédagogiques, prendre la parole l'accès au sens construction des savoirs, L2</i>
l'apprenant	<i>jeune public, élèves.</i>
Le fle	<i>Langue, L2</i>

3.2.9.2. Deuxième discipline: Sciences des Textes Littéraires

Nedjma, de l'écrivain algérien Kateb Yacine a été un tournant dans la littérature algérienne d'expression française. Écrivain mythique et œuvre mythique, ce roman est une constellation qui met en scène un personnage féminin symbole de la nation algérienne en devenir, mais aussi, femme fatale en puissance, envoyée par le destin pour la perte de tous ceux qui l'approchent. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 129-139

Dans cet exemple c'est *Nedjma* l'œuvre du romancier Kateb Yacine, qui fait l'objet d'un approfondissement lexical.

<i>domaine</i>	<i>Champ lexical</i>
<i>Nedjma</i>	<i>la littérature algérienne d'expression française. oeuvre mythique, roman personnage féminin, symbole, femme fatale</i>
<i>Kateb Yacine</i>	<i>Ecrivain algérien, écrivain mythique,</i>

3.2.9.3. Troisième disciplines : Sciences et Philosophie du Langage

*Etudier exhaustivement les interactions verbales est utopique car cela fait appel à un ensemble de théories et de concepts divers. Nous œuvrons dans cette étude à révéler un élément particulier et spécifique aux interactions verbales à savoir la domination dans des interactions pluri-locuteurs: les interactions de ce type à caractère électronique exigent davantage d'attention afin de pouvoir délimiter structurellement les séquences et les échanges. Notre problématique est construite essentiellement sur l'ordinateur et surtout Internet car seul le réseau permet les forums. Il est évident que l'étude de la domination dans des forums Internet passe par l'étude des contenus verbaux émis sur chaque forum de notre corpus. Nous avons opté pour le modèle hiérarchique et fonctionnel par souci de rendre plus claire la domination au niveau de la structure de l'interaction et au niveau profond des contenus. **Synergies** Algérie n° 15 - 2012 pp. 179-186*

Observons toutefois que des relations de complémentarité peuvent apparaître entre les champs, d'où l'effet de croisement (un mot appartient à 2 champs lexicaux). Par exemple le mot «forum» appartient au champ lexical d «Interactions verbales» et d' « internet».

<i>Domaine</i>	<i>Champ lexical</i>
Interactions verbales	<i>domination, séquences, échanges, forums Internet, contenus verbaux. Interactions pluri-locuteurs, forum</i>
Méthodologie	<i>Etudier Théories, concepts, étude, modèle, hiérarchique et fonctionnel, niveau des contenus, structure de l'interaction. Interactions pluri-locuteurs, problématique, corpus</i>
Internet	<i>caractère électronique ordinateur réseau forums</i>

Le nombre si important de mots spécialisés revient en grande partie à la spécificité première de ce genre de discours. à savoir le résumé qui consiste à dire l'essentiel en peu de mots. Les mots sont donc choisis par rapport à leur importance sémantique en choisissant les termes appropriés et spécialisés en rapport avec le sujet traité. En ce sens, ils assurent la dynamique textuelle.

Le champ lexical du résumé est restreint à un ou deux concepts, le thème général est présenté, approfondi et soumis à l'analyse en peu de mots. Ils sont donc si précieux qu'on doit en faire l'économie. Il n'y a donc pas de place pour le superflu l'inutile, tous les mots doivent être pesés et sélectionnés en fonction de la place réduite imposée par cet exercice.

3.3. La progression thématique

Pour qu'un texte soit cohérent et compréhensible, il faut que les phrases qui le constituent s'enchaînent en s'appuyant sur des éléments connus et repérables aisément par le destinataire, tout en apportant régulièrement des informations nouvelles.

La cohérence apparaît comme la condition première de la crédibilité de l'auteur du résumé. Toute rupture dans la chaîne de cohérence, en compromettant la compréhension du texte par le lecteur, fragilisera du même coup la construction d'une position d'autorité par le candidat, incapable de convaincre le récepteur de l'intérêt de sa recherche.

Tout texte doit suivre le principe qui correspond à la règle de progression thématique de l'information, laquelle occupe une place considérable parmi les facteurs qui contribuent à la cohérence textuelle. La progression de l'information suppose que chaque nouvelle phrase doit apporter une information nouvelle qui soit en rapport logique avec l'information précédente dans le but de suivre le fil conducteur du discours.

La progression repose sur le thème (l'information connue) qui correspond à la macrostructure sémantique du texte et les éléments nouveaux « le (s) rhème (s) » ou «propos», qui font progresser l'information. Dans un texte, il faut savoir que la phrase comprend deux parties: le thème et le propos. Le thème est la réalité dont il est question (habituellement rendu par le groupe sujet). Le propos est ce que l'on dit de cette réalité (habituellement rendue par le groupe verbal) ; c'est lui qui contient l'information nouvelle. Il est important qu'un texte présente des informations nouvelles pour avoir un intérêt communicatif. Dans toute progression thématique, il y a un changement de l'information. Ce changement, sous toutes ses formes, captive l'attention du lecteur car les idées sont en mouvement.

Cette distinction permet de noter quel choix opérer dans la hiérarchie des informations contenues dans un discours et de quelle manière surtout assurer la continuité du message à transmettre. La présence de reprises en début de texte permet de repérer la progression du texte.

Le choix du thème sera dans une grande partie déterminé par le type de texte en question et de l'intention de l'émetteur. La particularité des articles scientifiques est que ce sont des textes planifiés et hautement structurés et que chaque partie est clairement délimitée. Il devient alors plus facile d'examiner le ou les types de progressions thématiques mis en

place dans une partie spécifique de l'article et de déterminer les stratégies informationnelles qui ont été favorisées.

Dans cette partie de notre travail, nous nous sommes appuyée sur les travaux de J.M Adam (2005), et des travaux des linguistes de « l'école de Prague » notamment ceux de Danes (1974) qui ont porté sur la progressions thématiques, c'est-à-dire :

« sur la manière dont divers groupes syntaxiques d'une phrase vont véhiculer deux types d'informations, celles qui à une certaine étape du texte sont données et / ou acquises et celles qui sont nouvelles »¹

Ils ont mis en évidence trois grands types de progression thématique à savoir:

- La progression à thème constant.
- La progression à thème linéaire.
- La progression à thème divisé, dérivé ou éclaté.

3.3.1. La progression à thème constant

C'est la forme la plus répandue de progression thématique dans notre corpus. Toutes les phrases ont le même point de départ ; le même thème est complété par un propos (rhème) différent. Cet apport constant de nouvelles informations constitue une progression de l'information et par conséquent contribue à la cohérence du texte.

L'intérêt de la progression à thème constant est d'assurer une continuité informationnelle de sorte que les phrases qui le constituent s'enchaînent en s'appuyant sur des éléments connus et repérables aisément par le destinataire, tout en apportant régulièrement des informations nouvelles. Le choix est dans ce cas d'articuler une phrase autour d'un même repère concret.

¹ Jean-Michel Adam, (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, col. Cours, p.46.

Nous avons remarqué que l'organisation textuelle fondée sur la progression à thème constant est adaptée dans notre corpus pour les fonctions descriptives, narratives et explicatives.

Comme dans les exemples qui suivent:

Exemple: 1

Amin Maalouf puise certains personnages emblématiques, orientaux soient-ils ou occidentaux dans le sillon de l'Histoire. Il leur prête la parole et la plume pour raconter et se raconter. Le romancier plie l'échine de la réalité pour la soumettre à la littérature ; dans ses romans le mythe se construit à partir des faits réels qui lui servent de soubassement. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 39-46

Dans ce texte de type descriptif le thème de la première phrase est *Amin Maalouf*. Ce thème est dans les secondes phrases suivantes repris en employant deux types d'anaphores ; la première grammaticale *il* et la deuxième, lexicale ; *le romancier*.

Amin Maalouf (Th1) → puise certains personnages emblématiques, orientaux

soient-ils ou occidentaux dans le sillon de l'Histoire. Rh1

Il (Th1) → leur prête la parole et la plume pour raconter et se raconter. Rh2

Le romancier (Th1) → plie l'échine de la réalité pour la soumettre à la littérature ... Rh3,

La progression thématique est ainsi représentée:

Th1 → Rh1

Th1 → Rh2

Th1 → Rh3

Exemple: 2

Cet article (thème1), qui tente de mettre à jour l'organisation narrative et discursive sous-jacentes à un corpus narratif, a pour but d'appliquer les éléments de base du modèle Greimassien de l'analyse sémiotique (propos1). Son contenu (reprise: thème1 thème 2 =

thème 1) expose brièvement la méthode d'analyse du récit de manière concrète, en détaillant les étapes successives de la démarche et en mettant en évidence ses principales caractéristiques (propos 2). **II** (reprise: thème 1 thème 3 = thème 1 et 2) est essentiellement destiné aux étudiants préparant une licence de langue et littérature françaises, option sciences du langage (propos 3). *Synergies Algérie* n° 14 - 2011 pp. 49-61

Dans ce texte de type explicatif, le thème est «Cet article» et la partie rhématique ou le propos de la phrase: «qui tente de mettre à jour l'organisation narrative et discursive sous-jacentes à un corpus narratif, a pour but d'appliquer les éléments de base du modèle Greimassien de l'analyse sémiotique» apporte des informations sur la composition de ce thème. Dans la seconde phrase, le même thème est repris et apporte des informations complémentaires. La troisième phrase s'enchaîne en reprenant le premier thème et en y ajoutant de nouvelles informations.

On retrouve également ce type de progression dans les genres narratifs, comme dans ce résumé pris dans son intégralité:

Exemple: 3

Dans *Le Premier Homme*, d'Albert Camus, **Jacques Cormery**, (thème 1) son alter ego, vit une enfance très dénudée, entre une mère éteinte, une grand-mère tyrannique et un père absent (propos: information de départ). «En somme, je vais parler de ceux que j'aimais», écrit-il (thème repris,) dans une note pour *Le Premier Homme*. **II** (reprise: thème 1 thème 2 = thème 1) reconstitue dans ce roman, une famille et un vécu bien réels, ceux de Camus, par le biais de personnages aux identités fictives. A son ami, Michel Gallimard, qui lui rendait visite en compagnie de son épouse Janine et de leur fille, il confia qu'il travaillait sur un roman, un troisième cycle en quelque sorte, après l'absurde et la révolte, «ce serait sur l'amour»... **II** n'ira pas jusqu'à la fin de cet ambitieux projet. **II** meurt dans un accident de voiture le 04 Janvier 1960. *Synergies Algérie* n° 9 - 2010 pp. 255-260

Dans ce texte narratif, l'auteur rapporte des faits qui mettent en scène le personnage principal d'un roman ; **Jacques Cormery** qui devient le thème, dans un cadre précis (espace, temps, contexte) et où le même personnage effectue diverses actions. Chaque nouvelle phrase reprend le thème premier *il, il, il...* en apportant des détails nouveaux qui font avancer le texte. La progression de l'information dans cet exemple se fait par un apport constant de nouvelles

informations tout en gardant le même thème qui est repris par le pronom personnel: «il» considéré ici comme un déterminant de reprise.

Quand la description est faite du point de vue d'un personnage et intégrée dans le récit, elle suit une progression à thème constant. Le recours à la progression à thème constant permet ici à l'auteur de se focaliser sur le déroulement des événements de la vie du personnage.

3.3.2. La progression à thème linéaire:

Dans la progression linéaire, le propos de la première phrase devient le thème de la phrase suivante. L'auteur développe ainsi à partir des informations qui ont déjà figuré dans les parties rhématiques des propositions antérieures. Cette progression est privilégiée dans les **textes** descriptifs, pour construire un lieu par petites touches successives, mais aussi dans les textes explicatifs, lorsque l'information se construit par étapes.

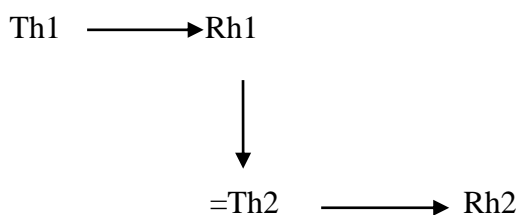
Le recours à ce type de progression n'est pas très fréquent dans notre. Donnons à titre d'exemple :

Exemple1

Dans cet article, nous traiterons de certains aspects de l'analyse du tabou discursif dans une œuvre du XVIII^{ème} siècle. Le tabou, permet de formuler des questions qui pensent le «non-dit» et le suggèrent de manière discursive. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

Dans cet exemple, la première phrase dévoile le thème *article* suivie de sa partie rhématique le *tabou discursif*. Le thème de la seconde phrase est issue directement du rhème de la phrase précédente et y ajoute de nouvelles informations. Ce type de progression est le plus adapté pour des textes explicatifs. Elle assure la fluidité et un style continu au texte, elle crée un effet de réel en mettant les détails en relief. En conséquence, les explications apparaissent plus claires et plus faciles à suivre.

La progression thématique est ainsi représentée:



Cet article (Th1) → nous traiterons de certains aspects de l'analyse du tabou discursif dans une oeuvre du XVIII ème siècle (Rh1)



Le tabou (Th2)→ permet de formuler des questions qui pensent le «non-dit» et le suggèrent de manière discursive. (Rh2)

La progression linéaire est également possible pour une description comme dans l'exemple qui suit:

Exemple 2

Un message publicitaire (thème 1) réunit à la fois: La marque, le logo qui va avec, le slogan et l'image (rhème1). Tous ces constituants linguistiques et iconiques indissociables (thème 2 = rhème1), sont mis en place en vue d'être vus et lus par une cible (de communication ou marketing) (rhème 2). Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 255-265

Dans cet exemple, le thème issu du rhème précédent introduit une précision ou un complément d'informations.

3.3.3. Progression à thème dérivé

La progression à thème dérivé présente une suite de phrases ainsi enchaînées : le thème de chaque phrase du passage est identifié par association avec un thème général, indiqué par le titre du texte, ou le thème de la première phrase.

Il est fréquent de retrouver ce type de configuration thématique dans l'étape où l'auteur fait l'inventaire de toutes les parties de son article dans des séquences explicatives.

Ce type de progression semble particulièrement adapté à la présentation de certaines explications nécessitant une énumération de plusieurs points connexes. Comme dans l'exemple :

*Le présent article fait le point sur les recherches dans l'acquisition de la compétence sociopragmatique en langue étrangère. **Le point de départ** est l'apprenant et le stockage de différents types d'information pragmatique et linguistique. **Ensuite** nous adoptons une perspective d'enseignant et considérons comment l'aspect sociopragmatique de la langue cible est intégré dans les manuels de langue et dans les classes de langue. **Enfin** nous passons en revue un certain nombre d'études sur l'enseignement, l'acquisition et l'usage de la compétence sociolinguistique et pragmatique en langue étrangère. Les implications théoriques et didactiques de ces recherches sont traitées dans la dernière partie de l'étude.*

Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 17-28

3.4. Bilan de l'analyse discursive

Dans cette étude, nous avons pu mettre en exergue les différentes manières dont la voix de l'auteur se reflète dans un résumé d'article de revue. D'une manière générale, la mention explicite de l'auteur/chercheur à travers les pronoms personnels sujet est très fréquente dans les résumés d'articles en Sciences Humaines examinés.

Les résultats ont montré que la plupart des auteurs ont recours à une certaine liberté se caractérisant par différentes techniques et emplois des pronoms indices de personnes, voulant ainsi exprimer soit une volonté d'assumer la situation d'énonciation à travers l'emploi très répandu du «*nous*» de modestie ou au contraire s'effacer derrière d'autres structures comme l'*impersonnel* ou les *formes passives*. Cependant, cette liberté ne remet en aucun cas en cause la neutralité et l'objectivité qui est l'essence même du discours scientifique.

Le rapport résumé/article reste quant à lui très complexe compte tenu de la nature même de ce résumé (résumé dit d'auteur), cela confère à son auteur une certaine liberté (liberté de déterminer par quel pronom il souhaite se désigner si cela est son choix).

Selon Boch (2010), l'absence de normalisation dans la rédaction des résumés, donne plus de liberté à leurs auteurs, cela se reflète par une volonté de leur part d'assumer la situation d'énonciation même si les modalités sont très variées selon l'auteur, la discipline et la revue.

Les résultats concernant la cohésion et de la cohérence textuelles présentées dans cette recherche plaident en faveur d'une diversité d'enchaînements logiques se caractérisant par l'emploi de connecteurs ; les transitions entre les unités de sens ont pu être assurées à travers trois principaux types de relations (addition, but et conséquence...). Cette diversité d'enchaînements logiques permet d'assurer un lien constant entre les idées pour justifier, expliquer et crédibiliser les propos de l'auteur.

Cependant, il est à signaler que l'emploi des connecteurs n'a pas été systématique dans tous les résumés puisque certains auteurs ont plutôt eu recours à un enchaînement implicite comme la juxtaposition pour former une suite logique, ou l'utilisation de la ponctuation (le point les deux points, les parenthèses) permettant l'économie de mots.

Cette diversité d'enchaînements logiques s'explique par un souci d'assurer un lien constant entre les idées pour justifier, expliquer et crédibiliser les propos de l'auteur.

Les anaphores ont également contribué à la continuité référentielle à travers la reprise d'éléments. Cette reprise a été assurée principalement par les anaphores pronominales.

Dans notre corpus, le champ lexical désigne un double lexique ; la terminologie spécialisée nécessaire pour désigner les objets et les concepts traités (ce sont généralement les mots clés qui sont réutilisés), et le lexique général destiné à formuler en langage courant les réalités scientifiques. Le champ lexical est en général restreint à un ou deux concepts, les mots sont choisis par rapport à leur importance sémantique ; en ce sens, ils assurent la dynamique textuelle. Remarquons que c'est dans les résumés en didactique des langues que la langue de spécialité est la plus marquée.

Dans notre corpus, les progressions thématiques apparaissent le plus souvent combinées, cela apparaît chaque fois que la progression thématique choisie s'interrompt, et se trouve remplacée par une autre. C'est ainsi que les progressions thématiques types se retrouvent rarement à l'état pur au-delà de quelques phrases et correspondent à des objectifs informationnels différents.

Dans un article scientifique, le recours à la progression à thème constant permet à l'auteur de focaliser sur le déroulement précis de la recherche. Les phrases qui suivent développent la suite en fournissant des explications, des arguments, des exemples, ou encore des rapports d'opposition, de cause, de conséquence...

Chapitre 4

Aspects grammaticaux et outils de rédaction

4.1. Les temps verbaux

Nous allons à présent centrer notre travail sur les temps verbaux (taux, emploi). Pour se faire, nous avons répertorié l'ensemble des temps verbaux figurant dans notre corpus. Au final, voici les formes repérées qui ont fait l'objet de notre analyse:

-Temps conjugués simples, mode indicatif: présent, futur, imparfait, passé simple.

-Temps conjugués composés, mode indicatif: passé composé.

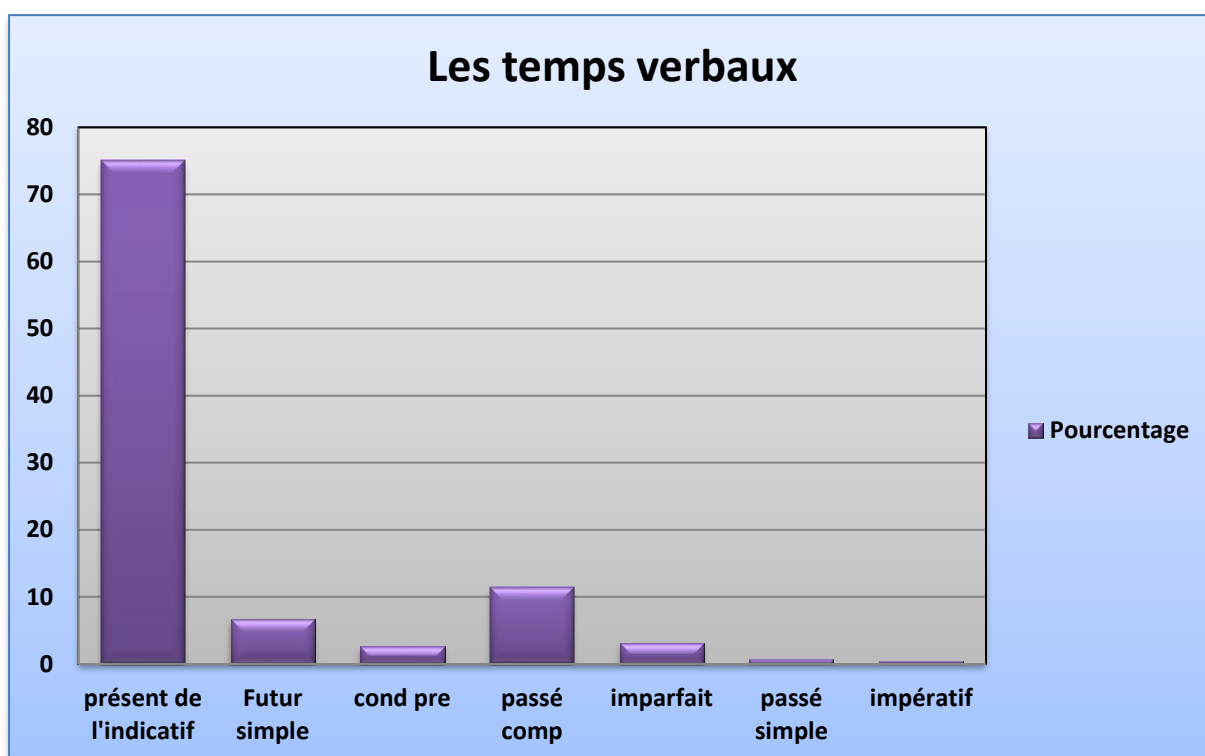
-Mode impératif: présent.

-Mode subjonctif: présent.

L'étude des temps verbaux a été réalisée en appuyant l'emploi de chaque temps par des exemples tirés du corpus. Le premier constat que l'on peut faire en observant le graphique qui accompagne cette analyse, est que les résumés de la revue Synergie Algérie est conforme aux caractéristiques attendues des genres du discours scientifique et plus particulièrement du genre de l'article (Kocourek, 1982): c'est le présent de l'indicatif qui domine largement le corpus, en représentant 75% des verbes conjugués. Même si cette proportion varie considérablement selon les textes, la prédominance du présent apparaît toutefois comme une caractéristique centrale de la rédaction du résumé.

La majorité des autres temps verbaux se distribue de manière significativement différente d'un résumé à un autre. Quelques-unes de ces différences affectent également le partage entre les textes des différentes disciplines et les types de discours. Elles concernent, principalement, le passé simple, l'imparfait, le passé composé et le futur simple.

Graphique: Répartition en pourcentage des verbes par temps conjugué



Nous passerons en revue dans ce qui suit, les caractéristiques de chaque temps (emploi, nombre d'occurrences et répartition dans le corpus...) pour donner un sens à ce graphique, en appuyant nos propos par des exemples tirés du corpus. Cela servira également d'appui pour définir la pratique la plus commune quant au choix des temps verbaux.

4.1.1. Le présent de l'indicatif

Pour Grevisse et la grammaire traditionnelle:

«Le présent est le temps de ce qui n'est ni futur ni passé, c'est-à-dire qu'il convient à la fois pour les faits qui se passent au moment de la parole et pour les faits intemporels (faits habituels; -vérités générales [...]; c'est le présent dit gnomique).»¹

¹ Grevisse, M. et Goosse, A. (1995), *Nouvelle grammaire française*, 3 e édition revue, 1288, §850

Comme cela a été évoqué, les résumés se démarquent d'abord par un usage massif du présent de l'indicatif. Dans le graphique précédent, c'est en effet le seul temps qui émerge distinctement. Il semble que c'est tout naturellement qu'il prédomine dans le corpus parce qu'il dénote des vérités générales, des faits indiscutables, stables et scientifiquement démontrés.

En réunissant les principaux temps de notre corpus, le graphique proposé montre, l'importance prise par le présent de l'indicatif, qui représente comme nous l'avons dit 4/5^e des verbes conjugués.

Le présent de l'indicatif est le temps le plus représentatif de tous les résumés sans exception avec 406 occurrences soit 75% des verbes conjugués. Cette prédominance s'explique tout naturellement par la spécificité et la particularité du discours scientifique et le genre du résumé d'article. Ce temps est manifeste dans la totalité des résumés. Après une lecture plus approfondie du corpus, il s'avère que le présent semble se prêter à un emploi essentiel à savoir expliquer un fait scientifique et revêtir une valeur atemporelle.

Dans l'exemple qui suit, comme beaucoup d'autres dans le corpus, il sert tout d'abord à introduire l'objet d'étude comme dans l'exemple:

*Cet article **rend compte** d'une expérimentation didactique réalisée en Algérie dans le cadre d'une recherche doctorale. Celle-ci **porte** sur la compréhension globale et fine lors de la lecture de textes de langue française. **Synergies** Algérie n° 6- 2009 pp. 41-50*

Il sert également dans la partie « développement (méthodologie) » à exprimer la succession logique des différentes sections du travail de recherche. Ce temps de la réalité décrit le contenu du rapport et dévoile des faits à caractères permanents.

Comme dans l'exemple qui suit:

*Partant de l'usage inédit de la deuxième personne du pluriel le «Vous», nous **décrivons** le nouveau statut de la description et la complexité temporelle du roman, ainsi que ses structures phrastiques. Nous **dégageons** l'isotopie mythique du roman en faisant un parallélisme avec le mythe d'orphée. **Synergies** Algérie n° 14 - 2011 pp. 11-24.*

Ou même la présentation des résultats probablement liée à la valeur atemporelle escomptée des résultats scientifiques.

*Nous **présentons** enfin les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse. Synergies Algérie n° 8 – 2009 pp. 107-113*

L'auteur peut avoir recours à l'emploi exclusif de ce temps dans l'ensemble du résumé :

*Dans cet article, nous **nous intéressons** au rapport des étudiants de première année de licence de français à la littéracie en contexte plurilingue à travers la production des écrits académiques et sociaux. L'objectif est de mesurer et d'identifier leur niveau de littéracie. Nous **présentons d'abord** le contexte de l'étude. Nous **identifions ensuite** le profil des étudiants enquêtés et leur rapport à la littéracie. Nous **présentons enfin** les résultats de l'étude. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 109-116*

4.1.2. Les temps du passé

Seuls trois temps du passé ont été employés dans notre corpus à savoir: le passé composé, l'imparfait et le passé simple ; réunis, ils représentent moins de 17 % des temps conjugués . Nous avons donc jugé plus judicieux d'évoquer uniquement les temps les plus représentés à savoir le passé composé et l'imparfait, quant au passé simple (temps du récit), il n'a pas retenu notre attention compte tenu de sa faible représentation ; moins de 1 %. En général, les temps du passé sont utilisés pour décrire les manipulations des données et des résultats.

4.1.2.1. Le passé composé

Certains auteurs ont fait le choix de rédiger leur résumé au passé en employant notamment le passé composé avec 11,46%. Toutefois, ce taux reste faible par rapport à l'ensemble du corpus. Nous comptons pas moins de 62 verbes répartis sur 29 résumés ; soit presque le tiers de l'ensemble du corpus, faisant de ce temps le deuxième temps dans la fréquence d'emploi. Cette représentativité s'explique par le fait que c'est un temps lié au discours.

Il sert essentiellement à exprimer la notion de résultat comme dans l'exemple qui suit:

L'examen des deux méthodes nous a permis de dégager la culture véhiculée par les deux manuels. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 185-190

Il est toutefois possible que des auteurs aient recours à l'emploi quasi exclusif de ce temps, c'est le cas des résumés 16, 43, 59, 61 et 79. Comme en atteste l'exemple ci-dessous,

Tout au long de ce travail, nous nous sommes intéressé aux variables susceptibles d'altérer l'usage du français standard des comptines exécutées dans le jeu. ...Premièrement, nous avons fait une analyse linguistique qui consiste à déterminer l'origine des variations dans l'usage du français standard dans les comptines. Pour cela nous avons analysé leurs structures phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques et sémantiques. Deuxièmement, et, à travers une analyse sociolinguistique, nous avons cherché à identifier les différentes variables sociolinguistiques ... Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 83-90

Ce choix s'explique par le fait que le résumé parle de la contribution comme d'un fait accompli, et que de ce fait, le passé composé doit s'imposer tout naturellement.

4.1.2.2. L'imparfait

Ce temps n'atteint que 3,1% des temps conjugués dans le corpus, il est employé:

-Pour décrire une action non limitée dans le temps :

Notre objectif était de décrire leur compétence dérivationnelle et d'explicitier les stratégies de communication qu'ils mettent en œuvre afin de surmonter les difficultés rencontrées dans les formations lexicales. Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 75-83

-Il permet de décrire une situation irréaliste du présent:

Nous nous sommes interrogée sur l'image qu'ils pouvaient attribuer à cette langue et aux autres langues en présence dans leur univers linguistique, mais aussi sur l'idée qu'ils se faisaient de leur pratique tant à l'oral qu'à l'écrit. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 41-49

4.1.3. Le futur simple

Le futur simple est le troisième temps dans l'ordre de représentation avec 6,6% de l'ensemble des temps verbaux. Répartis sur 21 résumés, il semble avoir une valeur inclusive, il est également associé aux marques de première personne du pluriel et serait ainsi employé dans des textes plus attentifs au lecteur et à son bon repérage dans le texte. Il remplirait donc une fonction de *guide* et serait vraisemblablement associé à l'hypothèse développée au sein de l'article ; ce qui semble confirmé par la présence d'une part des numéraux ordinaux (*dans un premier temps, deuxième temps, etc.*), des deux points, et d'autre part des connecteurs de reformulation, qui dénotent un souci de clarté manifeste. Dans la plupart des résumés, c'est dans la partie introductive qu'il est le plus employé pour introduire l'objet d'étude comme c'est le cas dans l'exemple qui suit :

*Dans cet article, nous **tenterons** d'expliquer l'impact de l'expression contestataire sur le projet dénonciateur de l'auteur. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 97-102*

Notons que les auteurs de quatre résumés ont opté pour l'emploi quasi exclusif de ce temps comme dans l'exemple qui suit:

*Dans cet article, nous **tenterons** de mesurer, d'appréhender et de commenter la place du français dans le secteur bancaire (...) Nous **présenterons** d'abord le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail. Nous **commenterons** ensuite la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête. Nous **présenterons** enfin les résultats de notre enquête.... Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113*

4.1.4. Le conditionnel présent

L'emploi du conditionnel présent reste exceptionnel et ne représente que 2,58% de l'ensemble des verbes conjugués. Ce temps semble être associé à l'impersonnel, il sert à exprimer une possibilité ou éventualité comme une proposition liée à des perspectives. C'est donc tout naturellement que l'on retrouve ce temps dans la dernière partie du résumé (conclusion) à la suite de l'exposition des résultats de la recherche. Il ouvrirait ainsi le champ de la recherche à de nouvelles hypothèses. Comme en témoigne l'exemple:

*Dans cette optique, il **serait** intéressant de proposer des démarches d'enseignement favorisant à la fois l'activation des connaissances du domaine en langue étrangère et le réemploi des connaissances de la langue. **Synergies** Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107*

4.1.5. L'impératif présent

L'emploi de ce temps est très rare et ne représente que 0,3% des temps conjugués avec seulement deux verbes conjugués à l'impératif. Il a pour fonction dans notre corpus d'établir un lien avec le lecteur:

***Rappelons** que ce roman est l'histoire d'un processus de transformations qui affecte les projets, les représentations et les perceptions du personnage, mais aussi l'écriture du roman lui-même, dont le cas nous intéresse dans notre travail. **Synergies** Algérie n° 14 - 2011 pp. 11-24*

4.2. Les constructions syntaxiques

La voix active et la voix passive

Le choix de la voix active ou passive est une stratégie qui permet de mettre l'accent sur ce dont l'auteur veut mettre en valeur: le sujet ou l'objet. C'est aussi une manière de varier les constructions syntaxiques.

4.2.1. La voix active

En général l'utilisation de la voix active est privilégiée dans notre corpus. Ce choix s'explique par le fait que les phrases à la voix active mettent l'accent sur un sujet bien identifié et les rendent souvent plus faciles à comprendre. Les phrases à la voix active répondraient donc à deux des critères de la rédaction scientifique à savoir la clarté et la précision.

C'est souvent la voix active que l'auteur utilise pour se désigner, assumant ainsi la situation d'énonciation comme dans l'exemple qui suit:

Premièrement, nous avons fait une analyse linguistique qui consiste à déterminer l'origine des variations dans l'usage du français standard dans les comptines. Pour cela nous avons analysé leurs structures phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques et sémantiques. Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 83-90

Ou alors pour mettre en avant l'article, l'étude ou la recherche en cours:

Le présent article analyse l'écriture de Maïssa Bey sous l'angle des écritures féminines de l'histoire de l'Algérie sous la colonisation française. Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 217-225

Ou encore pour présenter un aspect de la recherche :

Les TICE offrent de nouvelles modalités d'enseignement / apprentissage, en particulier dans le domaine des langues étrangères. Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226

4.2.2. La voix passive

Dans notre corpus, l'usage du passif est occasionnel avec 42 occurrences. Le passif permet de changer le profil communicatif d'un texte en mettant l'accent sur l'agent qui constitue le thème du discours mais également de passer d'une modalité subjective vers une modalité objective en se limitant à constater des faits. Prenons à titre d'exemple:

*Des suggestions **ont été proposées** afin d'aplanir les difficultés que pose l'enseignement/apprentissage du français, langue de spécialité, au niveau des centres de formation professionnelle en Algérie. Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 101-109*

Nous pouvons considérer que dans cet exemple, le passif est utilisé comme une stratégie et une ressource stylistique importante puisqu'il permet de dépersonnaliser le discours plus efficacement en mettant l'accent sur l'objet de l'action qui devient alors le centre d'intérêt du discours en évitant la mention du sujet en l'occurrence ici le chercheur. C'est souvent le cas lorsque l'auteur fait le choix de se distancer de son discours dans le but de garantir une certaine neutralité et objectivité dans ses propos.

*Des suggestions **ont été proposées** → nous avons proposé des suggestions.*

Il est également possible de trouver la valeur du passif dans certaines constructions pronominales comme dans l'exemple qui suit:

*Notre corpus **s'inscrit** dans le cadre d'une recherche sur l'argumentation dans l'espace public: les chroniques «Raina Raikoum» forment un échantillon représentatif à travers lequel nous tentons de répondre à un questionnement. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 73-85*

En effet, la construction pronominale sert ici à mettre l'accent sur l'objet d'étude à savoir le corpus.

*Notre corpus **s'inscrit** → nous inscrivons notre corpus*

Le choix de la voix passive dans l'exemple qui suit est certainement influencé par des facteurs comme la progression thématique. Le complément devient, par sa position en tête de phrase, apte à fonctionner comme thème. L'intérêt ici de l'emploi du passif est qu'il sert à assurer une progression à thème dérivé.

À cet effet, nous avons proposé à ces étudiants une tâche langagière qui consiste à présenter **des documents (photo, BD, etc.)** et d'assurer un échange par rapport à des sujets d'actualité. **Les énoncés recueillis ont été transcrits puis évalués à partir d'une grille d'évaluation pondérée qui prend en compte les compétences linguistique, pragmatique et sociolinguistique. Les résultats obtenus ont été soumis à l'analyse et à l'interprétation.** *Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124*

Les constructions syntaxiques des phrases à la voix active et passive ont le même intérêt dans la mesure où en termes d'économie de mots les deux structures se valent, reste alors le choix de chaque auteur d'utiliser l'une ou l'autre de ces formes suivant l'objectif de communication à atteindre selon qu'il souhaite mettre l'accent sur le sujet ou sur l'objet, se manifester ou au contraire dépersonnaliser son énoncé.

À cet effet, **il nous a été donné de constater** que le procédé de l'oralité et le phénomène de l'appropriation de langue française constituent deux paradigmes fondamentaux à travers lesquels se mesure à réception l'esthétique du texte littéraire africain d'expression française, et le fonctionnement du discours produit. *Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 245-258*

Remarquons toutefois cet exemple qui comporte un assemblage de quatre types de formes grammaticales dans lesquelles le sujet est évident mais compliqué à saisir, cette phrase est ambiguë car elle présente diverses constructions:

-l'impersonnel →il

-pronom personnel →Nous

-A été donné →la forme passive du passé composé

-De constater → verbe à l'infinitif

Dans cette proposition le sujet qui est l'agent de l'action est identifiable ; c'est le pronom personnel *nous*. L'action, quant à elle est exprimée par le verbe *constater*.

Il aurait été plus judicieux dans ce cas de remplacer cette construction grammaticale par une autre plus claire et plus simple à identifier à savoir:

nous avons constaté que le procédé de l'oralité...

4.2.3. L'impersonnel

Dans l'écrit scientifique, les caractéristiques principales de l'utilisation du *il* impersonnel est de mettre l'accent sur les actions scientifiques plutôt que sur les agents. De plus, cela permet au chercheur de prendre de la distance par rapport à son discours, en lui donnant le statut de description objective. Ce pronom est généralement employé, à l'instar de *on*, dans un souci d'objectivation et de dépersonnalisation de l'auteur.

Dans notre corpus, nous notons la présence de 32 occurrences de ce pronom, la structure la plus représentée est *il+ s'agir de* (11 emplois observés) soit 34 % de l'emploi de l'impersonnel dans l'ensemble du corpus:

Dans un premier temps, il s'agit de dresser succinctement la liste des langues majeures et mineures en circulation dans l'espace géographique algérien, en vue de définir la diversité linguistique. Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 47-56

Nous avons également observé d'autres tournures impersonnelles impliquant *il* comme:

il + aux (être) → 6 emplois.

Dans cet article, il est question, à partir d'un approche ethnostylistique, d'analyser le renouvellement des techniques d'écritures du texte littéraire africain francophone moderne, en interrogeant la présence de l'oralité africaine et le phénomène de l'appropriation de la langue française, notamment dans Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma et La joie de vivre de Patrice Nganang. Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 245-258

il+ aux (avoir) → 6 emplois.

Il y a aussi l'aspect exogène, qui renvoie au lexique (et thématiques étrangère et interne) utilisé, permettant à ces inscriptions graphiques d'exister et de se démarquer des enseignes voisines. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 163-174

Toutefois, l'impersonnel ne signifie pas une absence de positionnement mais au contraire même, il peut servir des assertions fortes comme dans l'exemple :

Il est évident que l'étude de la domination dans des forums Internet passe par l'étude des contenus verbaux émis sur chaque forum. Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 179-186

il + falloir ou *devoir* exprimant l'obligation.

*Il faut tout de suite dire que la richesse, la spécificité et la portée de l'écriture glissantienne sont si importantes dans son œuvre que prétendre la couvrir comme **il se doit** en moins d'une trentaine de pages relève non d'un défi, mais de la fatuité même. Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56*

Notons par ailleurs, que la plupart des tournures impersonnelles sont employées au présent, à l'exception de deux emplois au conditionnel :

*Dans cette optique, **il serait** intéressant de proposer des démarches d'enseignement favorisant à la fois l'activation des connaissances du domaine en langue étrangère et le réemploi des connaissances de la langue. Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107*

4.3. Les types de phrases

4.3.1. La phrase déclarative (l'assertion)

Pour Maingueneau (1999), l'assertion :

«pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps.»¹

Le type assertif ou déclaratif est le mode d'énonciation le plus employé dans notre corpus, il représente un taux de 94,84% de la totalité des phrases. La prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives et impératives) s'explique par la spécificité de ce genre de discours. Le chercheur a recours dans toutes les étapes de sa recherche à employer des phrases assertives pour expliquer, décrire, énoncer un fait, introduire des données, faire référence à d'autres auteurs, enchaîner des idées, établir un rapport entre les propositions, exposer l'objet, les objectifs, formuler une hypothèse, une conclusion, etc. Prenons comme exemple :

Nous présentons d'abord le contexte de l'étude. Nous identifions ensuite le profil des étudiants enquêtés et leur rapport à la littéracie. Nous présentons enfin les résultats de l'étude. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 109-116

Cette pratique de rédaction confirme l'idée que le résumé d'article ne déroge pas à la règle de la rédaction scientifique et que leurs auteurs ont suivi les normes qu'imposent ce genre de discours.

La prédominance de la phrase déclarative n'exclue pas des emplois occasionnels et stratégiques d'autres types de phrases telles que les interrogatives par exemple ou plus rarement l'impératif.

¹ Maingueneau, D. (1999). *Ethos, scénographie, incorporation*. In Amossy, R. (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos* Lausanne : Delachaux et Niestlé.

4.3.2. La phrase interrogative (l'interrogation)

La fonction conative (vers le destinataire) a un rôle fondamental dans le discours scientifique. On la trouve dans des expressions grammaticales comme l'impératif, le vocatif mais aussi l'interrogatif.

L'interrogation se rencontre dans une situation d'interlocution. Elle renvoie à un acte de langage déterminé: questionner, et se caractérise parfois par un point d'interrogation. Pour Maingueneau (1999) : «Interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique».¹

Culioli (1990) fait observer qu'interroger :

«c'est parcourir, de façon abstraite, les valeurs imaginables sans pouvoir en distinguer une qui soit valide. Le recours (réel ou fictif) à autrui fournit la représentation d'une issue à ce parcours.»²

Dans notre corpus, nous recensons 15 phrases interrogatives soit 4,5% de l'ensemble des phrases répertoriées dans notre corpus, réparties sur un nombre total de 10 articles. Ce type de phrases est la technique d'accroche la plus efficace, mais hélas, elle est rarement employée dans notre corpus et dans les écrits scientifiques. Cependant, remarquons que deux auteurs ont fait le choix stratégique de ce style de rédaction. Il est utilisé par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence.

- L'interrogation est réservée à la question principale autour de laquelle s'articule la problématique de recherche et à laquelle le chercheur tente de répondre comme dans les extraits qui suivent :

Comment la politique linguistique algérienne s'adapte-t-elle aux nouvelles exigences pédagogiques et scientifiques ? Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180

Comment la langue de scolarisation (l'arabe «classique») peut-elle contribuer à l'appropriation de l'auxiliation en FLE? Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 17-38

-D'autres auteurs ont préféré conclure leur résumé par une réflexion interrogative ; ce style permet de garder une forme de mystère (8 résumés se terminent par une question). Cette

¹ Ibid, p.48

² Culioli A. (1990), *Pour une linguistique de l'Énonciation — Opérations et représentations* (Tome 1), Ophrys, coll. l'homme dans la langue.p.171

technique renvoie plus au concept de *synopsis* dans la mesure où elle fait naître une part de suspense chez le lecteur.

Tâche ardue s'il en fût, cet exercice, en ouvrant au niveau de la quête plus de sa manière que de sa matière certains arcanes de l'univers identitaire de l'écrivain ne permet-il pas sinon d'obtenir des résultats définitifs du moins d'émettre des hypothèses susceptibles d'en dégager la pertinence ? Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56

Certes, ce dernier peut être perçu comme irrégulier et incompréhensible, mais sa structure déroutante ne serait-elle pas justement à l'image de cet univers mouvant et insaisissable qui est représenté dans le texte romanesque ? Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 27-39

-Notons que deux auteurs ont fait le choix de l'emploi quasi- exclusif de ce mode de rédaction et en ont fait une stratégie discursive en soi.

Pour quels objectifs linguistiques, culturels, artistiques et économiques y a-t-il eu recours à ces langues? Quels phénomènes linguistiques en dérivent (emprunt, alternance codique) dans les corpus des trois opérateurs téléphoniques présents en Algérie, matérialisant ainsi une réalité plurilingue de ce pays ? Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 99-108

Le mythe est-il une forme déguisée de clairvoyance littéraire, ou bien la voix profonde de la croyance devenue superstition ? Le mythe et la littérature sont-ils des dimensions parallèles à la commune destinée ouverte sur l'écriture ? A l'ère de la postmodernité incrédule, l'avenir du mythe est-il en littérature ? L'effet Lazare préservera-t-il le mythe de l'oubli ? Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 115-122

Cette technique de rédaction est universelle, elle permet au chercheur de capter l'attention de son lecteur ; elle provoque l'esprit, pique la curiosité et crée des attentes inextinguibles, elle permet alors de guider le lecteur dans sa réflexion et son parcours au travers de la lecture de l' article. Ce type de rédaction exprime l'individualité et la singularité du locuteur, cela lui permet de se différencier par rapport à des prédécesseurs.

4.3.3. la phrase impérative (l'injonction)

L'emploi de ce type de modalité est très rare dans notre corpus et ne représente que 0,60% du nombre total des phrases. Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe. Néanmoins, dans notre corpus, les phrases impératives sont employées pour établir un lien avec le lecteur, sa fonction principale est d'agir sur l'interlocuteur pour l'influencer.

Voici les deux seuls exemples tirés de notre corpus.

Allons à sa découverte. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38

Rappelons que ce roman est l'histoire d'un processus de transformations qui affecte les projets, les représentations et les perceptions du personnage. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 11-24

Ce mode ne pourra donc pas être considéré comme une pratique rédactionnelle répandue dans le genre du résumé d'articles scientifiques.

4.4. La typographie comme outil de rédaction

Dans ce qui suit, il sera question de répondre à une multitude de questions qui touchent à l'emploi des signes de ponctuation, de l'italique, des abréviations, sigles et acronymes, des majuscules, de même que la mention des références aux auteurs.

4.4.1. La ponctuation, un facteur de lisibilité

«Sans une juste ponctuation, il ne peut y avoir ni clarté, ni harmonie véritable», dit André Dulière¹.

Lors de la rédaction d'un texte, le scripteur doit être attentif aux divisions de la phrase, cela permet de marquer des pauses, de délimiter les différentes unités constitutives du texte, de faciliter la lecture, d'assurer la cohérence et d'éviter les phrases trop longues qui risquent d'être difficilement compréhensibles voire incohérentes. Pour ce faire, on a recours essentiellement aux signes de ponctuation ayant pour rôle principal de fournir au scripteur un ensemble de moyens pour structurer ses propos et préciser son intention mais également le sens qu'il veut donner à son discours, en se basant sur des critères syntaxiques, sémantiques et communicationnels. Cela permet d'assurer à quiconque lit le résumé une lecture fluide. Une bonne ponctuation contribue également à la clarté et à l'harmonie de la phrase, c'est également un des moyens assurant la cohésion textuelle.

La ponctuation est définie par Grevisse dans le bon usage comme:

«l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques.»²

Dans cette partie consacrée à la ponctuation (emploi et règles typographiques), nous nous sommes basés sur les travaux de Grevisse (1995)³. Notons par ailleurs, que les règles de la ponctuation sont rigoureuses: chaque signe a une fonction précise et peut changer considérablement le sens d'une phrase.

¹Dulière, André., (1988), *Les secrets de la langue française: essai sur l'art d'écrire*, éd André Delcourt p. 312.

²Grevisse, Maurice. et Goosse, André., *Le Bon usage*, 14^e édition, De Boeck Duculot, 2007, p.115.

³Grevisse, Maurice. et Goosse, André., *Nouvelle grammaire française*, 3^e édition revue, 1995, pp. 43 -50.

On recense traditionnellement dix ou douze signes de ponctuation qui s'insèrent dans le texte: le point { . }, le point d'interrogation { ? }, le point d'exclamation { ! }, la virgule { , }, le point-virgule { ; }, le deux-points { : }, les points de suspension { ... }, les parenthèses { () }, les crochets { [] }, les guillemets { « » }, le tiret { - }. Grevisse y rajoute la barre oblique { / } et les accolades { { } }.

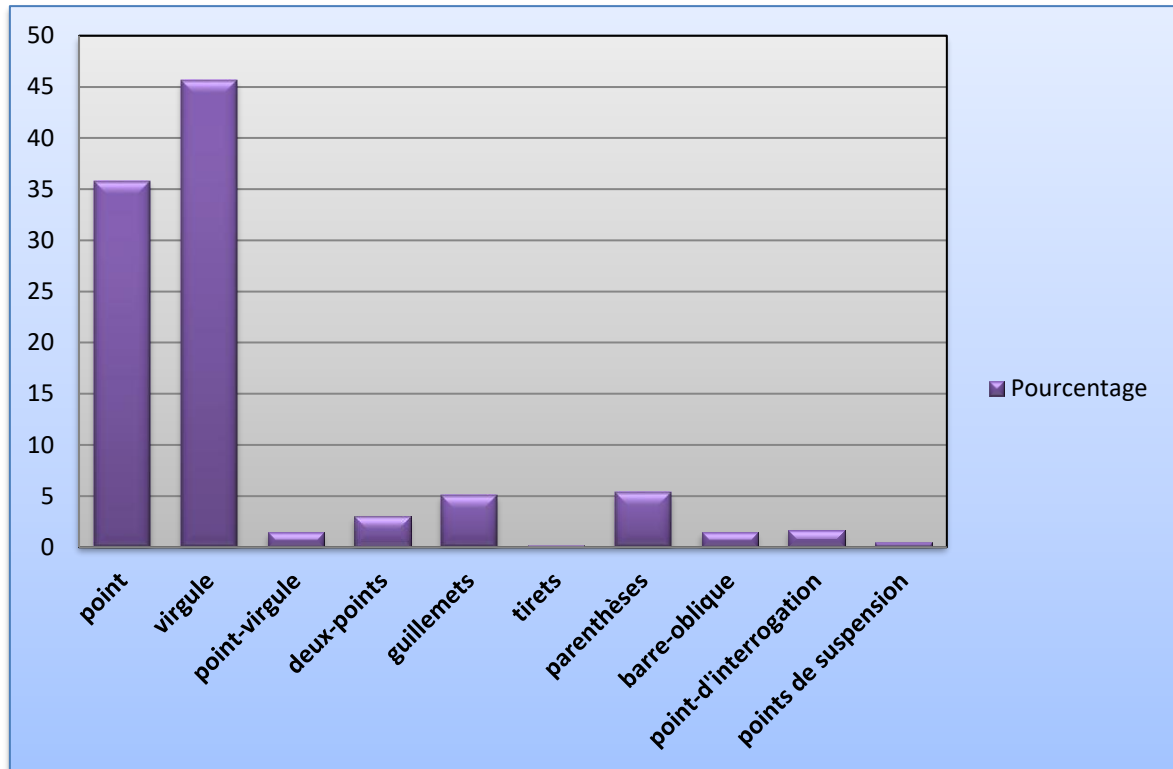
Dans notre corpus, dix types de ponctuations ont pu être observées: le point, le point d'interrogation, la virgule, le point virgule, les deux points, les points de suspension, les parenthèses, les guillemets, le tiret et la barre oblique.

Nous n'avons pas retenu le trait d'union, considéré par Grevisse comme un signe auxiliaire, au même titre que les accents, le tréma, la cédille ou encore l'apostrophe, jugés sans grand intérêt dans la structuration et l'organisation textuelles puisqu'ils ne servent qu'à unir les parties d'un même mot.

Nous commencerons par une analyse quantitative de chaque signe de ponctuation (occurrence, pourcentage) pour en venir aux emplois les plus fréquents de ces signes à travers des exemples tirés du corpus d'étude.

Dans le graphique qui suit, sont représentés le taux moyen des types de ponctuation que nous avons recensés:

Graphique: Répartition des types de ponctuations en pourcentage



Le signe de ponctuation le plus représenté dans les résumés d'articles est la *virgule*, avec un taux moyen de 45% par rapport à l'ensemble des ponctuations du corpus. Elle est suivie du *point* qui atteint un taux moyen de 35,7% et des *parenthèses* avec 5,3%. Viennent enfin les *guillemets* avec un taux moyen de 6,4%.

Les signes de ponctuation restant sont très peu représentés. Ainsi en est-il des *deux-points* (3% en moyenne), des *points d'interrogation* (1,6%), des *points virgules* (1,4%), des *points de suspension* (0,4%) et des *tirets* (0,2%).

Ces résultats ne sont pas surprenants et confirment nettement les études antérieures qui attestent d'un usage élevé des points et des virgules dans nombre de genres.

Passons maintenant en revue et en détail chaque signe:

4.4.1.1. La virgule (,)

La virgule est un signe de ponctuation qui sépare certains groupes de la phrase afin de mieux structurer sa forme, marquer certains liens logiques et clarifier son contenu. Ce signe est le plus représentatif dans les résumés, 97 résumés en contiennent, nous avons recensé 408 virgules avec un taux moyen de 45% par rapport à l'ensemble des signes de ponctuation du corpus.

L'emploi de la virgule varie selon l'ordre des éléments syntaxiques constitutifs de la phrase. Nous allons donc passer en revue les différents emplois que nous avons jugés utiles, car les plus représentés dans les résumés d'articles.

- La virgule est utilisée entre les termes coordonnés avec ou sans conjonction (mots, syntagmes, propositions) à l'exception du dernier qui est introduit par une conjonction de coordination comme (et /ou). elles sont alors associées à une opération de succession (série):

*Pour une bonne présentation du produit commercialisé, ils ont eu recours à la publicité où les langues se sont mélangées: arabe classique, arabe dialectal, français et même l'anglais.*²⁴

La méthodologie adoptée se fonde sur l'approche des étapes d'analyse suivantes: repères significatifs sur l'identité dramaturgique des pièces, approche de l'évolution de la personnalité des protagonistes féminins au sein de leur lien matrimonial, déchiffrement de la signification du sujet de la stérilité. Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 125-134

Dans une énumération qui se termine par etc. (abréviation pour et cetera = et le reste), on met une virgule devant «etc.»:

À cet effet, nous avons proposé à ces étudiants une tâche langagière qui consiste à présenter des documents (photo, BD, etc.) Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124

-La virgule est employée quand deux propositions sont unies par l'une des conjonctions *mais, car*.

C'est pourquoi ils ne la concevaient pas en référence à une description linguistique de la langue in se et per se, mais en référence aux besoins de l'apprentissage. Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226

-La virgule est utilisée après un adverbe organisateur textuel pour marquer les **étapes** du texte.

Premièrement, nous avons fait une analyse linguistique qui consiste à déterminer l'origine des variations dans l'usage du français standard dans les comptines. Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 83-90

Dans un second temps, nous passerons en revue quelques modalités d'écriture de l'image de l'Autre85 Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 93-104

- la virgule est employée pour détacher le complément de phrase placé soit au début de la phrase, soit à l'intérieur du GV.

Dans le cadre de cet article, nous allons nous pencher sur l'écriture et tenter de montrer ce qui peut constituer, dans un contexte plurilingue, une difficulté pour les apprenants. Synergies Algérie n° 6- 2009 pp. 71-78

- La virgule est placée après les expressions de transition telles que: Cependant, en effet, certes, ici, aujourd'hui, néanmoins, par conséquent, par contre, pourtant, toutefois, etc.

En effet, nous pensons que nous sommes en tant que chercheur comparatiste plongé dans un dispositif discursif. Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 233-241

Certes, ce dernier peut être perçu comme irrégulier et incompréhensible. Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 27-39

-Après des propositions commençants par un gérondif ou un participe présent

En donnant un aspect tragique à sa narration, et en empruntant des éléments à l'imaginaire mondial, l'écrivaine participe à l'abolition des frontières en littérature. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 31-37

Se fondant sur l'étymologie du mot «brouillon» ainsi que sur les dénominations dans différentes langues, la présente contribution tente d'expliquer le rapport paradoxal et ambivalent que des scripteurs non experts entretiennent avec le brouillon scolaire. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135

-Les virgules servent à isoler une proposition à valeur explicative. Les virgules sont placées avant et après la proposition.

Cet article, qui tente de mettre à jour l'organisation narrative et discursive sous-jacentes à un corpus narratif, a pour but d'appliquer les éléments de base du modèle Greimassien de l'analyse sémiotique. Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 49-61.

La littératie, définie comme l'ensemble des compétences mobilisées par un individu pour lire, comprendre et produire des textes dans les situations de la vie quotidienne (OCDE & Statistique Canada, 1995), est devenue une notion complexe et difficile à circonscrire en raison de la généralisation des usages des TICE. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 21-28

-La virgule sert à séparer des propositions juxtaposées

il commente, se rit, interpelle, se perd, constate, ricane, au lieu de mener rondement la narration. *Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38*

- Dans une référence à un auteur, la virgule sépare un auteur et l'année de publication de son œuvre.

Le présent article se propose de traiter les questions relatives à l'apport des TICE dans l'apprentissage de l'écrit en partant de l'approche centrée sur «la tâche» et sur «le scénario pédagogique» (Mangenot, 2003). Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226

Remarque:

Il faut vérifier la position des virgules. Comme dans l'exemple qui suit, tiré du corpus, où la première virgule n'a pas raison d'être car marquer une pause à cet endroit précis perturbe le lecteur qui pourrait se demander pourquoi le groupe propositionnel *de français langue étrangère (FLE) en Algérie* a été isolée du nom ?

L'un des objectifs essentiels de l'enseignant, de français langue étrangère (FLE) en Algérie, est de développer chez les élèves la capacité de s'exprimer dans cette langue. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 63-75

4.4.1.2. Le point-virgule

Le point-virgule permet de marquer une pause plus importante que celle de la virgule. Il est souvent utilisé pour marquer une séparation nette dans la phrase sans avoir recours au

point. Nous avons recensé 13 points-virgules soit 1,4% de l'ensemble de la ponctuation répartis sur 8 articles. Ils servent à:

-Séparer les éléments d'une énumération introduite par un deux-points.

Une grande diversité linguistique est en présence: l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ; le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales, et reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale ; enfin le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère. Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 121-125

- Séparer différentes références dans une même liste.

Les avancées de la recherche en linguistique cognitive (Fuchs, 2004; Delbecque, 2002) nous permettent de réfléchir à une articulation plus étroite entre le linguistique et le cognitif. Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107

-Introduire une explication.

Un problème particulier se pose lorsqu'il s'agit de décrire sous cet angle certaines questions totales ; il est techniquement impossible d'appliquer le «test d'interrogation» à des exemples tels que «Est-ce que tu te rends compte que tu as tort ?» pour déterminer le statut de «Tu as tort». Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 109-116

4.4.1.3. Le point

C'est le deuxième signe de ponctuation le plus utilisé après la virgule, il est présent dans tous les résumés sans exception avec 320 occurrences. Ce taux non négligeable s'explique principalement par le fait que le résumé se caractérise par l'emploi de phrases courtes comme nous avons pu le constater précédemment. Le point sert à indiquer dans tous les cas la fin d'une phrase, à l'exception de trois résumés où il est utilisé:

- Pour souligner qu'un mot est abrégé.

Nous proposons notre travail de thèse encore en chantier comme une illustration du dialogue interculturel possible grâce à son inscription dans le cadre de la recherche littéraire

comparatiste au sein de l'EDAF que beaucoup, à leur tête Pr. Saïd Khadraoui, considèrent comme un modèle de dialogue Nord-Sud. Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 233-241

- Après etc.

À cet effet, nous avons proposé à ces étudiants une tâche langagière qui consiste à présenter des documents (photo, BD, etc.) et d'assurer un échange par rapport à des sujets d'actualité. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124

-Pour délimiter le titre d'une œuvre.

Dans cet article, nous traiterons de certains aspects de l'analyse du tabou discursif dans une œuvre du XVIII ème siècle. La Religieuse de Diderot. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

4.4.1.4. Le point d'interrogation

On retrouve ce signe dans 11 articles, avec 16 occurrences cela correspond à (1,6%) de l'ensemble de la ponctuation. Ils servent pour la plupart à introduire la problématique ou la question à laquelle le chercheur va tâcher de répondre.

Comment la politique linguistique algérienne s'adapte-t-elle aux nouvelles exigences pédagogiques et scientifiques ? Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180

4.4.1.5. Les deux points

Nous avons répertorié 27 occurrences de ce signe soit 3% de l'ensemble des signes de ponctuation. Ils sont présents dans 23 articles. On les utilise:

- Pour introduire une énumération:

Pour une bonne présentation du produit commercialisé, ils ont eu recours à la publicité où les langues se sont mélangées: arabe classique, arabe dialectal, français et même l'anglais. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 99-108

- Pour expliquer les étapes de la recherche

Les grandes lignes de cette expérience de pédagogie innovante en contexte arabophone sont présentées ici suivant un compte-rendu tripartite: le premier axe décrit le terrain actuel, un paysage francophone naissant ; le second explicite notre approche du théâtre en français et ses bénéfices dans la gestion de l'anxiété linguistique des apprenants et le troisième dresse un premier bilan didactique. Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 225-231

- Pour annoncer le développement d'une notion à l'intérieur d'une phrase.

Notre corpus s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur l'argumentation dans l'espace public: les chroniques «Raina Raikoum» forment un échantillon représentatif à travers lequel nous tentons de répondre à un questionnement. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 73-85

- Pour apporter une précision .

*Sécuriser l'interculturalité, humaniser la mondialisation signifient: **Former un citoyen fier de son identité culturelle, de sa citoyenneté et en même temps, ouvert vers les autres cultures avec conviction, ambition et enthousiasme.** Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 35-45*

4.4.1.6. Les points de suspension

Les points de suspension, qui vont toujours par trois, sont faiblement représentés dans notre corpus, avec seulement 4 occurrences soit 0,4% des signes de ponctuation. Ils marquent une interruption et sont employés:

Pour indiquer une suite à une énumération.

- Comprendre le tabou au delà de l'idée d'interdiction non comme rapport à quelques autres notions (implicite, euphémisme, litote, amphibologie, etc. ...), Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

-Ils sont employés en fin de phrase pour sous-entendre une suite.

A son ami, Michel Gallimard, qui lui rendait visite en compagnie de son épouse Janine et de leur fille, il confia qu'il travaillait sur un roman, un troisième cycle en quelque sorte, après l'absurde et la révolte, «ce serait sur l'amour» Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 255-260

Remarque: Pour un bon usage des points de suspension, il est déconseillé de les utiliser en association avec *etc.* car l'abréviation *etc.* est équivalente aux points de suspension (. . .). On utilise l'un ou l'autre, jamais les deux en même temps. Pour Grevisse: «les points de suspensions sont superflus après *etc.*»

Il serait plus judicieux dans ce cas de ne choisir qu'une forme: *etc.* ou les points de suspensions. Ce cas de figure est pourtant présent dans notre corpus, il est donc conseillé de l'éviter.

4.4.1.7. Les guillemets

On distingue les guillemets et les guillemets droits (aussi appelés guillemets informatiques ou anglais) "...". On utilisera de préférence les guillemets à la française qui offrent l'avantage de mieux délimiter les citations du fait qu'ils sont formés de deux signes distinctifs.

Dans notre corpus, seules les guillemets à la française sont représentées «...». Nous en avons répertorié 45, soit 6,4% de l'ensemble de la ponctuation, répartis sur un total de 25 résumés. Les guillemets ont plusieurs fonctions:

- Encadrer un texte cité ou des paroles reproduites telles quelles. En employant les guillemets, l'auteur garantit que les mots encadrés sont la copie fidèle de l'original, qu'il en a respecté à la lettre la syntaxe et la ponctuation:

Partant de l'exemple de la téléphonie mobile et s'interrogeant notamment sur l'«art de vivre la société de consommation» (De Certeau, 2002), Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 289-293

-Pour délimiter le début et la fin d'une citation courte.

«En somme, je vais parler de ceux que j'aimais», écrit-il dans une note pour Le Premier Homme. Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 255-260

-Pour encadrer des exemples.

«Joe a arrêté de fumer» présuppose Joe fumait autrefois, et il en va de même pour «Joe n'a pas arrêté de fumer» et pour «Est-ce que Joe a arrêté de fumer ?» Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 11-23

- Pour mettre en relief un mot ou une expression:

Se fondant sur l'étymologie du mot «brouillon»...L'auteure plaide pour une revalorisation par l'Ecole de ce qu'elle nomme le «saliscrit». Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 125-135

Nous nous proposons dans cet article d'étudier la façon dont le dialogisme et la polyphonie sont mis en texte par le truchement d'une narration amplifiée qui donne ce qui est appelé le «récit baroque». Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 27-39

-Pour mettre en évidence le titre d'un ouvrage:

En publiant «Nègre je suis et nègre je resterai», le poète-dramaturge a voulu répondre de manière définitive à tous ceux qui lui reprochent de dire dans ses discours politiques le contraire de ce qui est dit dans ses textes littéraires. Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 251-258

Remarque:

Toujours être attentif à la fermeture des guillemets, sans quoi le côté esthétique de la mise en page peut être remis en question:

Se limiter dans ces conditions à «une simple analyse des erreurs des apprenants et proposer des outils de remédiation peut s'avérer plus qu'insuffisant. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 227-234

4.4.1.8. Les parenthèses

Nous avons pu observer la présence de ce signe dans 23 résumés avec 48 occurrences et un taux de 5,3%. Ce sont pour la plupart des éléments autonomes (sans lien syntaxique avec le reste de la phrase), qui servent à isoler un mot, un groupe de mots (non essentiel mais qui détaille le sens d'une phrase ou d'une de ses parties), sans rompre la cohérence du texte.

-Les parenthèses renvoient à une référence bibliographique dans laquelle figure le nom de l'auteur de l'ouvrage et la date de parution:

Partant de l'exemple de la téléphonie mobile1 et s'interrogeant notamment sur l'«art de vivre la société de consommation» (De Certeau, 2002), Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 289-293

-Elles sont associées à un sigle ou à l'explication d'un sigle

L'un des objectifs essentiels de l'enseignant, de français langue étrangère (FLE) en Algérie, est de développer chez les élèves la capacité de s'exprimer dans cette langue. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 63-75

*Cette contribution se donne pour objet de montrer quel enseignement de la grammaire est préconisé dans le secondaire en Algérie dont le système éducatif a «subi» plusieurs réformes, passant de l'approche traditionnelle à l'aube de l'indépendance du pays, et aboutissant aujourd'hui à l'APC (**approche par les compétences**). Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 53-61*

-Elles sont associées à une explication, une précision

*Il s'agit de plusieurs séances d'observation de classe dont l'objet est d'identifier les situations ludiques qui apparaissent comme les plus adéquates et favorables à l'apparition des conduites narratives et explicatives (**Raconter des histoires connues déjà lu ou vu (récit libre)**), relater un dessin animé après l'avoir visionné (**rappel d'un récit**), prononcer des phonèmes spécifiques de la langue française (**corpus phonologique**), trouver l'intrus (corpus d'intrus), ordonner un récit à partir des images séquentielles (**corpus en images**). Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 59-71*

-Pour signaler les quantifiées d'une énumération: insérer ces quantifiées entre parenthèses

*Nous étudions l'effet du niveau scolaire (**collège, lycée, université**), du type de texte (texte narratif vs descriptif) et des modalités de présentation (lecture ou audition) d'un texte en français (L2)..., soit sous forme écrite (G1) soit sous forme orale (G2). Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 81-99*

-On remarquera que le texte qui figure à l'intérieur des parenthèses comporte sa propre ponctuation, si nécessaire:

Le présupposé est un point de vue implicite qui se caractérise par deux propriétés spécifiques: il n'est pas affecté par la négation ni par l'interrogation («Joe a arrêté de fumer» présuppose Joe fumait autrefois, et il en va de même pour «Joe n'a pas arrêté de fumer» et pour «Est-ce que Joe a arrêté de fumer ?»). Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 11-23

-Toutefois, l'abus de signes de ponctuation à l'intérieur des parenthèses peut mener à des oublis (fermer les parenthèses):

Entre les «traditionalistes» défenseurs de la méthode traductologique (grammairetraduction), les «empiristes» (partisans de la dite «méthode naturelle» ou «maternelle» et les «éclectiques», c'est chez ces derniers que la réflexion sur ces rapports est la plus riche. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 35-54

4.4.1.9. Les tirets

Les tirets se présentent comme des variables extrêmement marginales dans notre corpus avec un taux de 0,2% . Les deux seuls tirets répertoriés ont une fonction servant à énumérer les résultats de la recherche:

- Comprendre le tabou au delà de l'idée d'interdiction non comme rapport à quelques autres notions (implicite, euphémisme, litote, amphibologie, etc. ...), mais comme processus de structuration de la signification dans un discours fictif du 18ème siècle. (Par ailleurs, le tabou fonctionne comme un «simulacre» du silence puisque, plus qu'il ne dit, il signifie).

-Comprendre le tabou au - delà de la division explicite/implicite ou de celle qui distingue Comprendre le tabou au - delà de la division explicite/implicite ou de celle qui distingue présupposé/sous-entendu. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

4.4.1.10. La barre oblique

La barre oblique, dite également *barre transversale* s'est introduite au XXe siècle pour remplacer les conjonction de coordination **et/ou** et faire ressortir l'idée de choix, de rapprochement ou d'opposition entre deux éléments mis en relation. On la retrouve dans 13 résumés avec 18 occurrences et un taux de 1,4%. La barre oblique est employée principalement comme mot de liaison:

-Dans les expressions alternatives: et/ou

*Elles sont vécues au quotidien des **cours/TD** par des étudiants en licence de français. Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 191-198*

*De l'avis de la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006, la situation de **l'enseignement/apprentissage** du français en Algérie n'incite guère à l'optimisme. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 227-234*

Remarque: L'association la plus fréquente est *enseignement/apprentissage*.

-L'oblique sert également à marquer une relation d'opposition entre deux notions ou à séparer divers aspects d'une même réalité:

*En effet, la connaissance de cette langue pour leurs études scientifiques est la condition de leur **réussite / échec** à l'Université. Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 155-162*

*Nous avons remarqué que certains de ces emprunts à l'anglais ont été adaptés par la langue française en subissant des modifications soit, au niveau morphosyntaxique, **phonétique/phonologique** ou sémantique. Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 197-213*

4.4.2. Ponctuation et espaces

Le tableau qui suit a pour but d'expliquer comment les auteurs des résumés ont procédé pour insérer un espacement blanc dans le texte. L'espace sert le plus souvent de séparateur, elle est aussi appelée un *blanc*.¹

¹ (en typographie, le terme *espace* est féminin)

Tableau : Signes de ponctuation et espaces

<i>Signe</i>		<i>Règle</i>	<i>Exemple</i>
point	.	Pas d'espace avant, une espace après.	<i>La situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. 44</i>
virgule	,	Pas d'espace avant, une espace après.	<i>Aujourd'hui, le bilinguisme est une pratique recherchée dans les contextes internationaux pour pouvoir s'adapter et faire face aux enjeux de la mondialisation.4</i>
Points de suspension	...	Pas d'espace avant, une espace après.	<i>Il peut sembler paradoxal, aujourd'hui, de consacrer une réflexion à ce type de méthode...60</i>
parenthèse fermante)	Pas d'espace avant, une espace après.	<i>Il y a aussi l'aspect exogène, qui renvoie au lexique (et thématiques étrangère et interne) utilisé⁸²</i>
parenthèse ouvrante	(Une espace avant, pas d'espace après.	
deux-points	:	Une espace avant, une espace après	<i>Il s'agit précisément ici d'exposer les résultats relatifs à un des trois axes de l'étude à savoir: l'interprétation.21</i>
point-virgule	;	Une espace avant, une espace	<i>Entre la Loi et le Chaos, le mythe a ébloui les hommes ; la littérature a</i>

		après	<i>rendu cet éblouissement.11</i>
La barre oblique	/	Pas d'espace ni avant ni après ou une espace avant et après. (selon les auteurs)	<i>Comprendre le tabou au - delà de la division explicite/implicite ou de celle qui distingue présupposé/sous-entendu.2</i>
point d'interrogation	?	Une espace avant, une espace après.	<i>L'effet Lazare préservera-t-il le mythe de l'oubli ?11</i>
les tirets (demi-cadratin)	–	Une espace avant, une espace après.	<i>- Comprendre le tabou au delà de l'idée d'interdiction.</i>
guillemets fermants	«	Pas d'espace avant, une espace après. Ou une espace avant et après (selon les auteurs)	<i>«En somme, je vais parler de ceux que j'aimais» écrit-il dans une note pour Le Premier Homme.37</i>
guillemets ouvrants	«	Une espace avant, une espace après. Ou une espace avant et après. (selon les auteurs)	

4.4.3. Les italiques¹

Il nous a été malheureusement impossible de répertorier l'ensemble des mots ou expressions écrits en italique dans notre corpus étant donné que du 1^{er} au 11^{ème} numéro de la revue Synergie Algérie, la totalité des résumés étaient rédigés en italique. Ce n'est qu'à partir

¹ L'**italique** est le nom de la graphie inclinée vers la droite ou caractères *penchés*, appelés à l'origine «lettres vénitiennes», et ensuite nommés «italiques», car ils venaient effectivement d'Italie. Henri Fournier, 1854, *Traité de la typographie*, Paris 3^{ème} édition Mame et Cie p. 5.

du 13^{ème} numéro que nous avons pu réaliser ce travail, en distinguant clairement les mots et expressions rédigés en italique. Il nous a donc été impossible de soumettre ces résumés (à savoir du premier au quarante cinquième résumé) à l'analyse. Ce sont donc les 45 résumés restant soit 50 % du corpus que nous avons pris en compte dans ce qui suit.

Dans notre corpus, nous retrouvons l'usage de l'italique dans onze résumés soit 24 % du corpus destiné à l'étude¹

Il s'est avéré que l'emploi des italiques étaient réservé aux trois usages suivants:

-Les titres d'ouvrages, avec une majuscule au premier substantif, quand il est précédé d'un article défini. On notera que l'italique exclut les guillemets avant et après ces titres.

*Nous essaierons, par le biais de notre démarche, d'analyser le fonctionnement du récit et du discours, dans l'œuvre **La Cité des Roses**, comme deux axes sur lesquels se situent les intentions de l'écrivain, sachant que le sens d'un roman se précise à partir d'un récit et d'un discours qui s'imbriquent. **Synergies** Algérie n° 13 - 2011 pp. 65-77*

Néanmoins, il arrive que cette règle ne soit pas unanime et que certains auteurs: deux précisément, choisissent de ne pas mettre en italique le titre d'une œuvre. Comme c'est le cas dans l'exemple qui suit:

*Nedjma, de l'écrivain algérien Kateb Yacine a été un tournant dans la littérature algérienne d'expression française. **Synergies** Algérie n° 13 - 2011 pp. 129-139*

-Le nom d'une émissions de radio :

*Cet article met en lumière la question de la construction de l'ethos de l'animateur de l'émission radiophonique interactive intitulée **Franchise de nuit**. **Synergies** Algérie n°20 - 2013 p. 175-190*

-Pour mettre en évidence un terme ou une expression :

Il s'agit dans l'exemple qui suit, de plusieurs séances d'observation de classe dont l'objet est d'identifier les situations ludiques qui apparaissent comme les plus adéquates et favorables à l'apparition des conduites narratives et explicatives:

¹Notons que nous avons mis en caractère gras les expressions en italique pour mieux les distinguer.

*Raconter des histoires connues déjà lu ou vu (récit **libre**), relater un dessin animé après l'avoir visionné (**rappel** d'un récit), prononcer des phonèmes spécifiques de la langue française (corpus **phonologique**), trouver l'intrus (corpus **d'intrus**), ordonner un récit à partir des images séquentielles (corpus en **images**). *Synergies* Algérie n° 22 - 2015 p. 59-71*

-Les locutions latines:

***In fine**, nous clôturons par une mise en perspective de ce dispositif dans des stages de formation appropriée et la proposition de nouvelles pistes de recherches sur les interactions scolaires. *Synergies* Algérie n°18 - 2013 p. 137-152*

Remarque: Le terme etc. (et cetera) ne s'écrit pas en italique car il a été adopté par l'usage.

4.4.4. Les abréviations, sigles et acronymes

Les textes scientifiques et particulièrement les résumés présentent très souvent des abréviations et des sigles dont l'utilisation s'est généralisée. Ils permettent d'économiser un certain nombre de mots à condition qu'ils soient utilisés sans explication (cas des sigles communément reconnus et admis). Toutefois, il ne faut pas en abuser car cela pourrait laisser le lecteur perplexe.

L'emploi des abréviations et sigles n'est pas répandu dans notre corpus. Notons que seuls les auteurs de 16 résumés ont eu recours à ce type d'emploi avec 28 occurrences et une large prédominance dans les résumés d'articles en Didactique des Langues et des Cultures.

L'acronyme le plus utilisé est (FLE) avec 7 occurrences suivi de (TICE) avec 4 occurrences. Le tableau ci-dessous énumère les abréviations les plus importantes employées dans notre corpus:

Tableau: Quelques abréviations usuelles tirées du corpus

<i>Abréviations sigles et acronymes</i>	<i>Explication</i>
FLE	français langue étrangère
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
LF	Langue française
L2	Deuxième langue
A.S	Année secondaire
APC	Approche par compétences
etc.	et cetera
EDAF	École Doctorale de Français en Algérie

Dans le cas des sigles, le terme doit être écrit en entier avant d' être suivi de son abréviation, placée entre parenthèses ou vice versa. Remarquons par ailleurs que seuls trois auteurs ont eu recours à l'explication des sigles employés dans leur résumé. Citons par exemple:

Cette contribution se donne pour objet de montrer enseignement de la grammaire est préconisé dans le secondaire en Algérie dont le système éducatif a «subi» plusieurs réformes, passant de l'approche traditionnelle à l'aube de l'indépendance du pays, et aboutissant aujourd'hui à l'APC (approche par les compétences). Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 53-61

Notre article se propose d'étudier le rôle de la langue de scolarisation dans l'acquisition et l'appropriation de notions linguistiques en français langue étrangère (FLE) et ce, dans une situation d'enseignement/apprentissage caractérisée par le plurilinguisme. Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 17-38

-Pour l'abréviation des adjectifs ordinaux, il ya deux cas:

-Le cas des chiffres arabes: qui s'écrivent de la manière suivante: adjonction d'un *e*, éventuellement suivi d'un *s* au pluriel.

«on abrègera *première, deuxième, troisième...*: *1^{re}, 2^e, 3^e*, et non *1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}*.»
Perrousseau (1995).¹ Les exceptions de *1^{er}, 1^{re}, 2^d, 2^{de}* étant logiques.

cet article propose l'étude de l'aspect socio-culturel de deux manuels de français: Recueil de textes et Techniques d'expression de 2^{ème} année secondaire et Français 2^{ème} A.S. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 185-190

Notons que dans cet exemple, la règle typographique de rédaction citée auparavant n'est pas respectée.

-Le cas des chiffres romains: Les numéros des siècles s'écrivent en chiffres romains:

le «*XXI^e siècle*» et non *XXI^{ème} siècle*:

Guillaume Apollinaire reste l'un des grands poètes qui ont marqué le XX^e siècle. Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 153-158

Et non pas:

Dans cet article, nous traiterons de certains aspects de l'analyse du tabou discursif dans une œuvre du XVIII^{ème} siècle. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

-L'abréviation **etc.**: vient du latin *et cetera* et a le même sens que les points de suspension (...) donc, faire suivre *etc.* de points de suspension est une faute de ponctuation. **On écrit donc etc.** (et non etc...):

À cet effet, nous avons proposé à ces étudiants une tâche langagière qui consiste à présenter des documents (photo, BD, etc.) et d'assurer un échange par rapport à des sujets d'actualité. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124

Et non pas:

¹ Perrousseau Yves, (1995), *Manuel de typographie française élémentaire*, Atelier Perrousseau éditeur, Reillanne, p. 57.

- Comprendre le tabou au delà de l'idée d'interdiction non comme rapport à quelques autres notions (implicite, euphémisme, litote, amphibologie, etc....) *Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106*

4.4.5. La référence à un auteur

La référence à un autre auteur permet sans équivoque de crédibiliser le travail d'une recherche, néanmoins cela n'est pas systématique dans les résumés puisque dans l'ensemble de notre corpus, seuls six auteurs soit 6.66 %, ont opté pour ce choix de rédaction.

Après observation de notre corpus, il s'avère que la citation à un autre auteur se fait par la méthode suivante: AUTEUR+DATE

Remarquons qu'en règle générale cette référence est très abrégée, c'est-à-dire qu'elle ne comprend que le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) (sans prénom ni initiales) et la date de publication.

La question de la ponctuation utilisée lors des références à un ou plusieurs auteurs a été abordée dans la partie précédente.

Nous présentons dans ce qui suit la seule méthode utilisée dans l'ensemble du corpus pour citer un ou plusieurs auteurs:

*Le présent article se propose de traiter les questions relatives à l'apport des TICE dans l'apprentissage de l'écrit en partant de l'approche centrée sur «la tâche» et sur «le scénario pédagogique» (Mangenot, 2003). *Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226**

*Les avancées de la recherche en linguistique cognitive (Fuchs, 2004; Delbecque, 2002) nous permettent de réfléchir à une articulation plus étroite entre le linguistique et le cognitif. *Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107**

4.5. Bilan

Le premier constat que l'on peut faire au niveau morphosyntaxique est conforme aux caractéristiques attendues des genres du discours scientifique: le système des temps verbaux en jeu dans le résumé atteste d'une certaine unité des pratiques et fait apparaître le présent de vérité générale comme le temps dominant, suivi du passé composé et du futur simple. La prédominance du présent apparaît toutefois comme une caractéristique centrale de la rédaction du résumé d'article ; ce qui reste conforme aux attentes de la rédaction scientifique.

Nous avons pu constater qu'en général, l'utilisation de la voix active est privilégiée dans notre corpus. Ce choix s'explique par le fait que les phrases à la voix active mettent l'accent sur un sujet bien identifié et les rendent souvent plus faciles à comprendre ils permettent également de faire l'économie de mots. Les phrases à la voix active répondraient donc à trois critères de la rédaction scientifique à savoir la clarté, la précision et la concision.

Les résultats concernant l'utilisation de la ponctuation ne sont pas surprenants et confirment nettement les études antérieures qui attestent d'un usage élevé des points et des virgules dans plusieurs disciplines.

-La prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives et impératives) s'explique par la spécificité de ce genre de discours, le chercheur a recours dans toutes les étapes de sa recherche à employer des phrases assertives pour expliquer, décrire, énoncer un fait, introduire des données, faire référence à d'autres auteurs, enchaîner des idées, établir un rapport entre les propositions, exposer l'objet, les objectifs, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.

CHAPITRE 5

Macrostructure textuelle :

Volume et composantes structurelles

5.1. Volume du résumé ; un souci de contraction et de concision

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux contraintes liées au phénomène de concision (fond et forme) en abordant la longueur des résumés: nombre de mots, de phrases et de lignes, pour ensuite, donner un aperçu des techniques utiles et pratiques intervenant dans la concision des résumés.

La première des contraintes liée à la rédaction du résumé est le respect de l'espace qu'il doit occuper. En effet, le résumé obéit à des contraintes très fortes, notamment en matière de taille; en quelques lignes l'auteur doit rendre compte d'une longue recherche, doit inciter à la lecture de l'article et démontrer par lui-même ses compétences en tant que chercheur.

La concision est la qualité essentielle que requiert le résumé, elle s'oppose à la prolixité, à la phraséologie, à la redondance. Concis vient du latin *concisio*, fait dans le même sens du verbe latin *concidere* qui veut dire couper.¹ La concision est cette capacité d'exprimer une idée en peu de mots.

Compte tenu des limites strictes imposées par certaines revues comme le nombre de mots, de lignes ou de paragraphes requis pour la réalisation du résumé, le chercheur doit transmettre le sens du message et s'en tenir à l'essentiel avec le moins de mots possible. Il faut donc répartir pour le mieux ce nombre en fonction de l'importance de chaque partie du résumé.

Dans la revue Synergies Algérie, ce critère se concrétise par un nombre limité de lignes: de 6 à 10. L'auteur est par conséquent dans l'obligation de faire preuve de concision et de choisir judicieusement son vocabulaire. Il faut dire que le temps et l'aspect financier jouent des rôles de plus en plus importants, que la tendance est de faire court et concis et de lire vite avec un maximum d'efficacité. Dans cette épreuve l'auteur doit:

- Peser chaque mot qu'il utilise.
- Tester toutes les possibilités grammaticales et syntaxiques.
- Choisir le terme le plus adéquat dans un souci de précision.

¹ Gattel, C.-M (2012), *Dictionnaire Universel de La Langue Française: Avec La Prononciation Figurée*, Volume 1, Nabu Press.

Dans la revue que nous étudions les recommandations liées au volume du résumé (forme) était la suivante de 2007 à 2013

Consigne 6:

« Tout article devra être précédé d'un résumé de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés traduit, ne ressemblera ni à une présentation ni à une introduction. »¹

Les instructions ont ensuite changé en 2014 pour devenir,

Consigne 6:

« L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. »²

Le rédacteur doit généralement se plier aux consignes données qui servent non seulement à guider le rédacteur mais à fixer des normes communes en empruntant un modèle unique à chaque revue. Comme cela a été signalé le nombre total de lignes était de 8-10 lignes maximum jusqu'à 2013, puis est passé à 6-8 lignes maximum à partir de 2014. La revue a eu recours à fixer des règles plus strictes concernant la rédaction du résumé dans un souci encore plus significatif de concision. Nous avons donc répertorié le nombre de lignes et de mots utilisés dans chaque résumé, afin de fixer un nombre pouvant servir de référence.

Un dépassement important de la consigne pourrait trahir un manque de maîtrise de l'exercice et une incapacité à dominer le texte original. C'est ainsi que dans la consigne le mot «maximum» est mesuré et doit être interprété comme une limite à ne pas dépasser. Mais est ce que cette règle est bien respectée dans notre corpus ?³

¹ <https://gerflint.fr/synergies-algerie>

² Ibid, p.6.

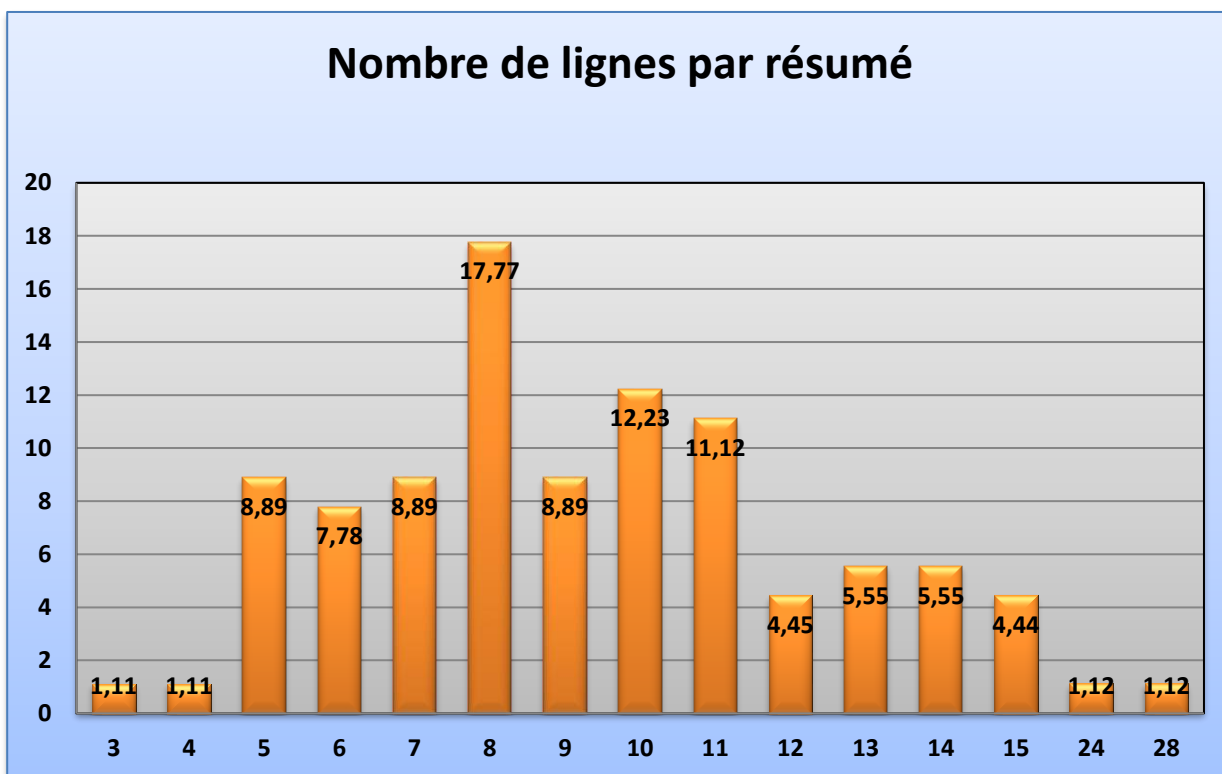
³ Rappelons toutefois la consigne relative à la longueur de l'article car cela pourra nous être utile dans l'explication de certains faits.

Recommandation 10: *L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés.*

5.1.1. Volume des résumés en nombre de lignes

Suivant les consignes, nous avons d'abord compté le nombre de lignes dans chaque résumé.

Graphique : Pourcentage du nombre de lignes par résumé



Après observation du graphique, il s'avère que le nombre de 8 lignes se distingue nettement et qu'on utilise en moyenne entre 5 et 11 lignes. Pour ce qui est du respect de la consigne, et en comptant les deux différentes consignes cités auparavant, notons que sur 90 résumés ; 55,5% l'ont respectée, 33,3% ont dépassée le nombre de lignes autorisées et 11,1% des résumés étaient en dessous du nombre exigé par la revue.

5.1.2. Volume des résumés en nombre de mots

Les éditeurs de certaines revues imposent des limites strictes concernant le volume du résumé ; ils fixent soit un nombre maximum de mots, habituellement «compris entre 50 et 150 mots, soit une proportion de la taille totale de l'article, par exemple autour de 5%». ¹ Pour respecter ces limites, l'auteur doit prendre des décisions draconiennes sur ce qu'il doit inclure ou pas et même faire des concessions.

Dans notre cas, aucune consigne n'est donnée quant au nombre de mots. Toutefois, cela nous a semblé important de le mentionner pour plus de précision car dans certaines revues un nombre limité est demandé. Ce travail pourrait servir de référence à qui mènerait une étude comparative avec d'autres revues.

Le comptage des mots est une contrainte fastidieuse mais qu'il importe de maîtriser. Dans un écrit, la langue travaillée avec rigueur et exigence est plus belle et plus riche donc mieux appréciée qu'un écrit sans contraintes rédactionnelles. Cette étape est un apprentissage réel de l'écriture .

Dans notre corpus,, nous avons pris en considération pour le décompte des mots que :

-Tout mot est séparé par un blanc et isolable typographiquement.

Sont considérés comme mots:

- Les sigles, les dates en chiffres.
- Les mots élidés comme les pronoms et les articles: c', d', j', l', m', n', s', t' .

Ne sont pas considérés comme mots:

- Tous les symboles qui ne sont pas des lettres ou des chiffres. Il en est de même pour les signes de ponctuation .
- Le «t» euphonique.
- Les mots composés figurant comme tels au dictionnaire comptent pour un mot.

¹Lindsay,D Poindron, P. (2011) *Guide de la rédaction scientifique*, EditionsQuae Hors-Collection.

- Chaque élément d'un mot composé compte pour un mot, à condition que cet élément constitue un mot en lui-même. Ainsi, dans l'exemple suivant:

La Religieuse de Diderot. Le tabou permet de formuler des questions qui pensent le «non-dit» et le suggèrent de manière discursive. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 97-106

«non-dit»→, comptent pour deux mots.

L'expression c'est-à-dire comporte quatre mots: C'+ est+ à+dire.

-En revanche, «socio», l' abrégé de «sociologie» qui n'existe jamais seul sous cette forme compte pour un seul mot avec celui qui l'accompagne comme dans «socio-culturel » ou « socio-économique».

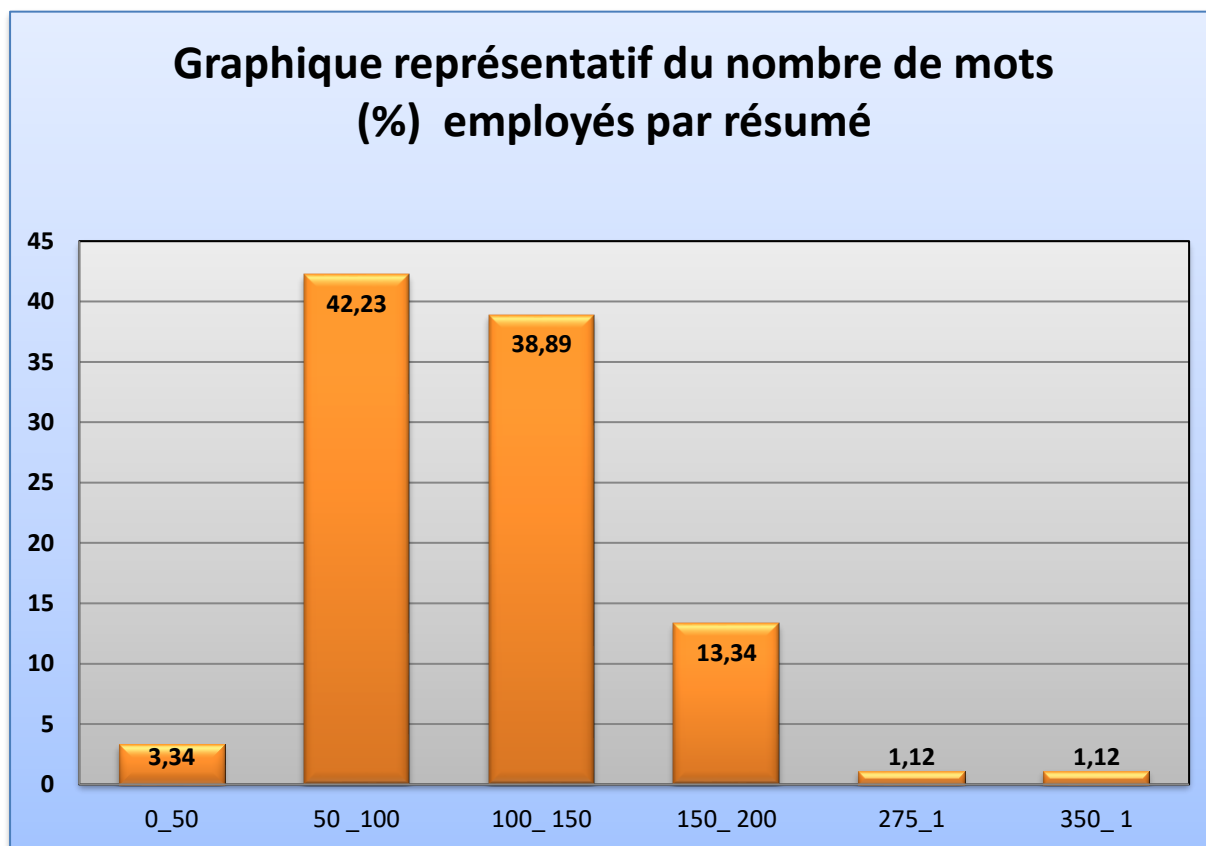
*Aucun aspect **socio-culturel** en rapport avec la langue française, objet d'étude, n'a été évoqué. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 185-190*

«socio-culturel»→ compte pour un mot

-Aujourd'hui compte pour un mot.

Pour comptabiliser le nombre de mots, nous avons utilisé le logiciel textallys version française, car il nous est apparu comme celui qui respectait au mieux les critères que nous avons pris en considération.

Graphique : Pourcentage du nombre de mots par résumé



Après comptage des mots, il s'avère qu'on emploie entre 50- 100 mots dans 38 résumés sur 90, ce qui représente 42%. Les auteurs de 35 résumés c'est-à-dire 38,8 % ont opté pour un nombre qui varie entre 100 et 150 mots ; 3 résumés contiennent moins de 50 mots, et 14 résumés ont un nombre supérieur à 150 mots.

Nous pouvons donc affirmer que la majorité des auteurs utilisent en moyenne entre 50 et 150 mots, ce qui pourrait servir de références pour des chercheurs dont on imposerait une limite de 8 lignes dans la rédaction des résumés comme c'est le cas pour la revue qui fait l'objet de notre analyse, à savoir Synergie Algérie.

Nous présentons à titre d'exemple dans ce qui suit deux résumés (le plus court et le plus long), pour se faire une idée de l'écart qu'il peut y avoir entre les résumés.

<p><i>Résumé le plus court (présenté intégralement)</i></p>	<p><i>Résumé le plus long (présenté intégralement)</i></p>
<p><i>Notre contribution vise l'analyse des représentations interculturelles exprimées par les apprenants de la première année de licence de français et leur impact sur la réussite / l'échec de l'acte de l'apprentissage. 19 Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 191-198</i></p>	<p><i>Édouard Glissant est un écrivain pluridimensionnel. Et voilà rappelée en filigrane l'une des difficultés à appréhender l'écriture glissantienne dans son jaillissement. En effet, on a vraiment du mal à dire qui du poète, du dramaturge, du romancier ou de l'essayiste est en train de s'exprimer d'autant plus que même lorsqu'il s'est engagé dans l'un de ces genres non seulement les autres ne le quittent point, mais au moment de sa parturition, son écriture subit, entre autres, les influences du littéraire, du philosophe, du critique littéraire et du pédagogue. Décrypter l'écriture glissantienne constitue a priori une gageure. Il faut tout de suite dire que la richesse, la spécificité et la portée de l'écriture glissantienne sont si importantes dans son œuvre que prétendre la couvrir comme il se doit en moins d'une trentaine de pages relève non d'un défi, mais de la fatuité même.</i></p> <p><i>Cependant, il y a là une expérience judicieuse et intéressante à faire. Comparer l'écriture glissantienne avec celle de l'auteur algérien d'expression française Mouloud Feraoun que les fourches caudines de la censure pendant la période coloniale vont obliger à adopter le stratagème de la subversion de la langue française afin de dire, et de se dire. Aussi avec toutes les précautions d'usage, notre approche se veut-elle modeste, à savoir être à l'écoute du texte glissantien et par ricochet en tirer des corrélats avec celui de Mouloud Feraoun. C'est à travers une grille de lecture axée sur les travaux de Roland Barthes dans <i>Le degré zéro de l'écriture</i> que nous mettons en exergue le silence et l'écriture blanche qui est l'autre du texte de Mouloud Feraoun et a contrario, le cri du texte glissantien. Tâche ardue s'il en fût, cet exercice, en ouvrant au niveau de la quête plus de sa manière que de sa matière certains arcanes de l'univers identitaire de l'écrivain ne permet-il pas</i></p>

sinon d'obtenir des résultats définitifs du moins d'émettre des hypothèses susceptibles d'en dégager la pertinence ? **26 Synergies**
Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56

Le premier résumé, c'est-à-dire le plus court ne compte que 34 mots répartis sur 3 lignes et ne formant qu'une seule phrase. Ce résumé mentionne uniquement l'objectif de recherche, alors que l'article qui l'accompagne est de taille moyenne, comprenant 7 pages basée sur une enquête, des résultats, un bilan et des perspectives didactiques et pédagogiques. Cela paraît très peu, compte tenu de l'importance du résumé dans sa présentation comme un mini article où les parties principales doivent être mentionnées.

Le deuxième résumé est trop long si on le compare aux normes exigées par la revue, il compte 350 mots, 27 lignes et 10 phrases réparties sur deux paragraphes. Cet auteur n'a respecté ni la consigne relative au résumé ni celle de l'article lui-même avec un dépassement considérable des deux.

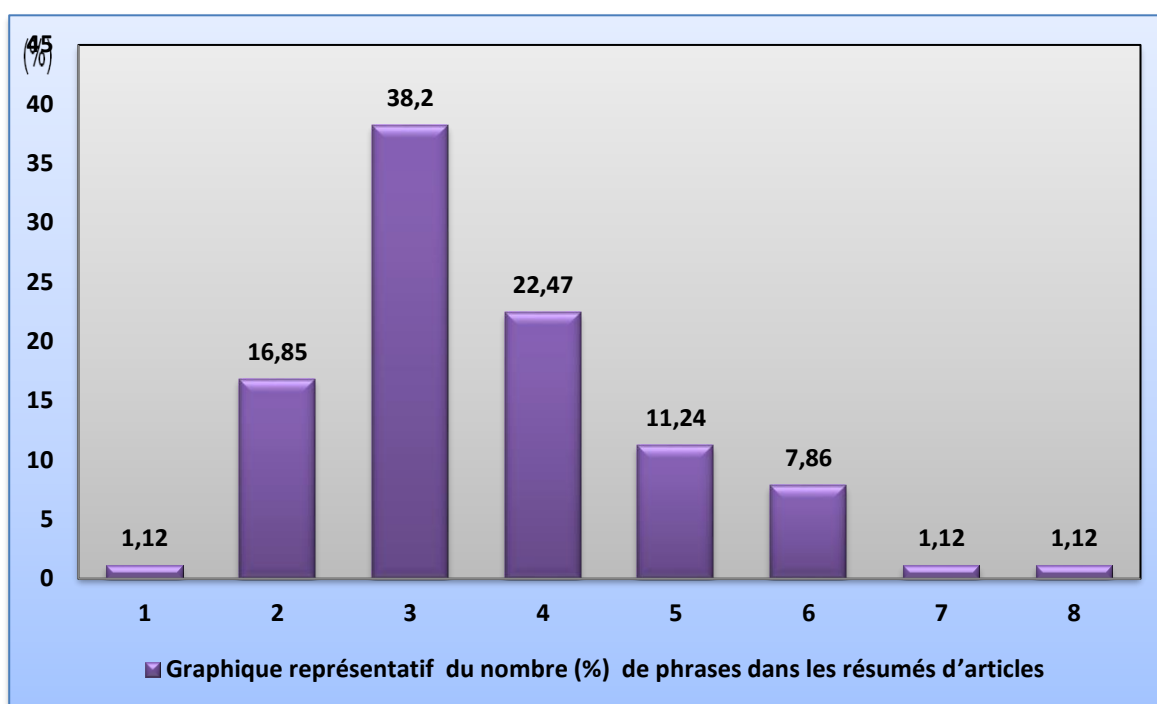
5.1.3. Nombre de phrases par résumé

Le rédacteur doit généralement se plier aux consignes données qui servent non seulement à le guider mais aussi à fixer des normes communes en empruntant un modèle unique à chaque revue. Même si le nombre de phrases n'est pas mentionné dans la consigne, il nous a semblé important de le mentionner car cela pourrait servir de référence à d'autres auteurs.

Nous avons donc répertorié le nombre de phrases utilisées dans chaque résumé indépendamment de leur longueur, et ce, dans un souci de fixer un nombre pouvant servir de référence.

Pour cela, nous avons compté le nombre de phrases employées dans chaque résumé. Le graphique qui suit illustre le résultat de ce travail.

Graphique : Pourcentage du nombre de phrases dans les résumés



Les résultats montrent que la pratique de rédaction concernant le nombre de phrases utilisées dans les résumés n'est pas unanime et qu'elle varie considérablement d'un auteur à un autre ; plus d'un tiers des auteurs 37,7% emploient en moyenne trois phrases suivi de 22% de résumés qui emploient quatre phrases et 16,6 % qui en emploieraient que deux.

Ces résultats permettent de constater une variation importante dans le nombre de phrases utilisées dans la rédaction des résumés, et qui pourrait s'expliquer par la longueur du résumé.

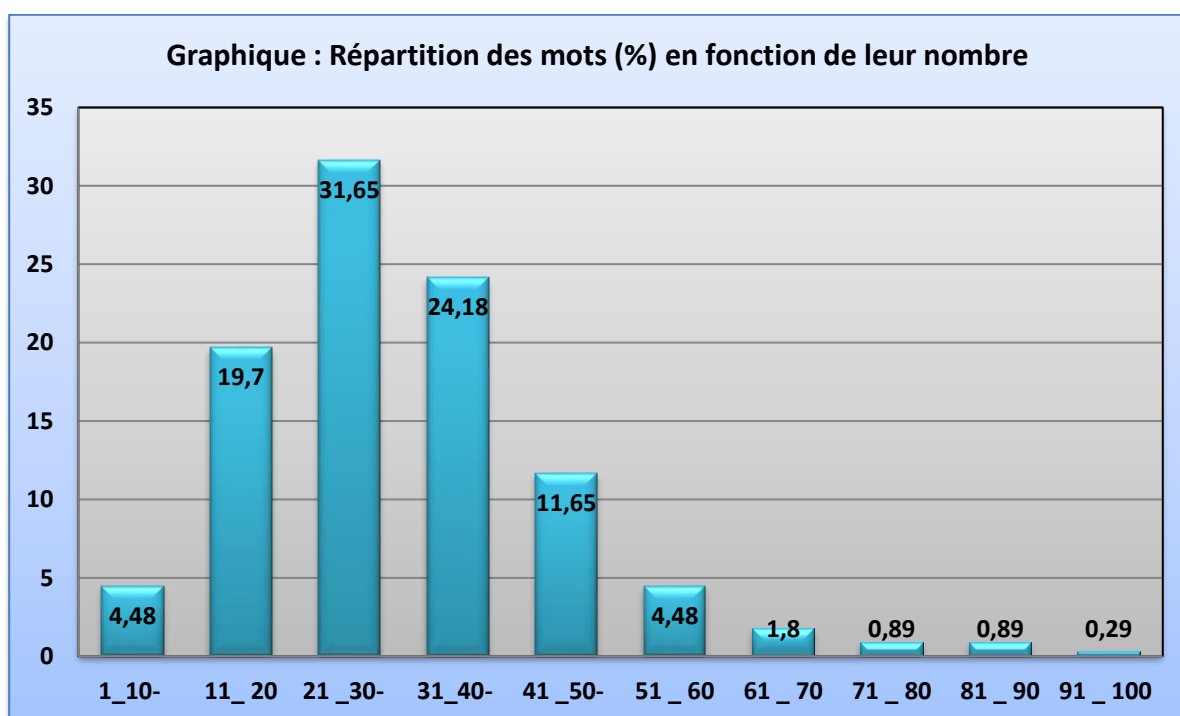
5.1.4. Longueur des phrases

Pour ce qui est de la longueur des phrases, tous les guides scientifiques recommandent l'emploi de phrases courtes sans pour autant déterminer la longueur approximative de ces dernières. Face à cette constatation et faute de modèle nous servant de point d'appui et de référence, nous avons choisi de fonder cet angle d'étude sur les travaux de Flesh et Gunning, cités par Richaudeau dans les structures des phrases 1969, et qui résument les principales études outre – Atlantique, portant sur la compréhension et la mémorisation d'une phrase.

Les résultats de cette expérimentation ont démontré que la moyenne de mots par phrase d'un ouvrage scientifique était d'environ 29 mots. Une autre étude plus récente, celle de Kocourek 1982 a permis d'établir une moyenne de 28-29 mots par phrase dans l'écrit scientifique. C'est donc à partir de ces modèles que nous allons fixer le nombre de mots dans une phrase moyenne.

Pour déterminer la longueur d'une phrase dans cette recherche, nous avons d'abord répertorié puis classé par dizaine les mots employés: c'est-à-dire les auteurs qui emploient entre 1 et 10 mots ; les auteurs qui emploient entre 11 et 20 mots et ainsi de suite jusqu'à obtenir la phrase la plus longue qui est de 87 mots ; soit comprise entre 80 et 90 mots, selon notre classement. Il en résulte le graphe suivant qui permet de mettre en évidence le nombre de mots utilisés par phrase.

Graphique: Répartition des mots (%) en fonction de leur nombre par résumé



En observant le graphique, nous constatons que les phrases comprises entre 21 et 30 mots se démarquent du reste des phrases avec 31,6% suivies des phrases comprises entre 31 et 40 mots, soit 24,1 %, puis celles comprises entre 11 et 20 mots. Notons par ailleurs que

les phrases très longues + de 51 mots occupent 8 % des phrases du texte. Après calcul de toutes les phrases du corpus, il s'avère que les auteurs emploient en moyenne 34 mots par phrase, ce qui paraît légèrement supérieur à la moyenne observée jusqu'ici. Cet aspect nous fera prendre conscience de la validité toute relative des analyses faites à un moment donné¹ et dans un domaine particulier². En effet, il est essentiel d'insister sur la variété des domaines scientifiques ainsi que l'évolution du résumé d'article.

Le tableau qui suit montre la différence qu'il peut y avoir dans la longueur des phrases, ayant choisi pour cela la phrase la plus courte et la plus longue du corpus.

<i>Phrase la plus courte</i>	<i>Phrase la plus longue</i>
<p><i>Édouard Glissant est un écrivain pluridimensionnel. Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56</i></p>	<p><i>Cet article se propose d'exposer la situation du français en milieu administratif au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, entre les textes législatifs prônant l'arabisation du domaine administratif d'un côté, et la réalité sociolinguistique dans ce domaine marqué par un brassage des langues et où le français compose avec l'arabe un tandem linguistique évoluant vers une cohabitation pragmatique imposée par les impératifs professionnels et les pratiques ancrées chez les fonctionnaires et acquises au fil des générations et des années de service. Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 237-24</i></p>

Le constat est pour ainsi dire très surprenant: il y a un fort contraste entre les rédacteurs quant à la constitution d'une phrase ; la première phrase est une phrase simple comportant 6 mots, alors que la deuxième est une phrase complexe qui contient non seulement trop de mots, mais aussi trop d'idées et qui compte 87 mots, soit trois fois la longueur moyenne.

¹ Les recherches antérieures remontent aux années 60 et 80.

² Les sciences dites dures.

5.2. Rapport résumé/article

Tous les guides rédactionnels de résumés interdisent de reproduire la totalité, une partie ou des fragments du texte originel mais il n'est pas rare que certains rédacteurs enfreignent cette règle et aient recours à ce genre de pratique. Le lecteur retrouve souvent les mêmes phrases dans les deux parties (parfois même des phrases identiques par copié-collé). Rappelons à ce propos la consigne concernant la rédaction du résumé selon la revue Synergies Algérie:

L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

La consigne est très claire : elle interdit toute reproduction. Cependant dans 5 résumés à savoir 4,5%, les rédacteurs, n'ont pas respecté la consigne et ont eu recours à reproduire une partie ou des fragments de l'article ou encore la totalité du résumé dans leur article comme en témoignent les énoncés ci- dessous: ¹

<i>Texte de départ (l'article)</i>	<i>Le résumé</i>
Article 1 Dans le présent article nous proposons de faire le point sur les recherches dans l'acquisition de la compétence sociopragmatique. Ensuite nous considèrerons comment l'aspect pragmatique de la langue cible est intégré dans les manuels scolaires et dans les classes de langue. Enfin nous passerons en revue un certain nombre d'études sur l'enseignement, l'acquisition et l'usage de la compétence	Résumé 1 Le présent article fait le point sur les recherches dans l'acquisition de la compétence sociopragmatique en langue étrangère. Le point de départ est l'apprenant et le stockage de différents types d'information pragmatique et linguistique. Ensuite nous adoptons une perspective d'enseignant et considérons comment l'aspect sociopragmatique de la langue cible est intégré dans les manuels de langue et dans les classes de langue. Enfin

¹ Signalons que les résumés ont été reproduits intégralement.

<p>sociolinguistique et pragmatique en langue seconde. Les implications théoriques et didactiques de ces études seront discutées dans la dernière partie. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 17-28</p>	<p>nous passons en revue un certain nombre d'études sur l'enseignement, l'acquisition et l'usage de la compétence sociolinguistique et pragmatique en langue étrangère. Les implications théoriques et didactiques de ces recherches sont traitées dans la dernière partie de l'étude. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 17-28</p>
<p>Article 2</p> <p>Entre la Loi et le Chaos, le mythe a bloui les hommes ; la littérature a rendu cet éblouissement. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 115-122</p>	<p>Résumé 2</p> <p>Le mythe est-il une forme déguisée de clairvoyance littéraire, ou bien la voix profonde de la croyance devenue superstition ? Le mythe et la littérature sont-ils des dimensions parallèles à la commune destinée ouverte sur l'écriture ?</p> <p>A l'ère de la postmodernité incrédule, l'avenir du mythe est-il en littérature ?</p> <p>L'effet Lazare préservera-t-il le mythe de l'oubli ? Entre la Loi et le Chaos, le mythe a ébloui les hommes ; la littérature a rendu cet éblouissement.</p> <p>Entre la Loi et le Chaos, le mythe a ébloui les hommes ; la littérature a rendu cet éblouissement. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 115-122</p>

<p>Article 3</p> <p>La littératie¹, définie comme l'ensemble des compétences mobilisées pour lire, comprendre et produire des énoncés textuels dans toutes les situations de la vie quotidienne (OCDE & Statistique Canada, 1995), est devenue au fil des années une notion complexe et un peu «passe partout».</p> <p>Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 21-28</p>	<p>Résumé 3</p> <p>La littératie, définie comme l'ensemble des compétences mobilisées par un individu pour lire, comprendre et produire des textes dans les situations de la vie quotidienne (OCDE & Statistique Canada, 1995), est devenue une notion complexe et difficile à circonscrire en raison de la généralisation des usages des TICE.</p> <p><i>L'explosion conceptuelle de la notion de la littératie et le développement des nouvelles littératies traduisent des évolutions du monde qui touchent tous les aspects de la société et toutes les dimensions de l'individu. Le but de cet article est de présenter des résultats de travaux sur la(co)compréhension et la (co)écriture de texte en L2 en contextes plurilingue et diglossique, conduits dans différents contextes linguistiques, à partir d'un même cadre théorique. L'objectif est de contribuer à l'avancée de recherches cohérentes et interdisciplinaires sur la (co)construction des compétences en littératie plurilingue et en contexte numérique. Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 21-28</i></p>
<p>Article 4</p>	<p>Résumé 4</p> <p>Dans le cadre d'un projet de recherches sur la didactique des langues et des cultures intitulé «Éléments pour une</p>

<p>Dans le cadre d'un projet de recherches sur la didactique des langues et des cultures intitulé «Éléments pour une didactique du FLE en Jordanie», j'ai été amenée en collaboration avec un collègue jordanien à réfléchir sur l'intérêt d'une pratique théâtrale dans le cursus de français des universités jordaniennes. Les grandes lignes de cette expérience de pédagogie innovante en contexte arabophone sont présentées ici suivant un compte-rendu tripartite: le premier axe décrit le terrain actuel, un paysage francophone naissant ; le second explicite notre approche du théâtre en français et ses bénéfices dans la gestion de l'anxiété linguistique des apprenants et le troisième dresse un premier bilan didactique.</p> <p>Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 225-231</p>	<p>didactique du FLE en Jordanie», j'ai été amenée en collaboration avec un collègue jordanien à réfléchir sur l'intérêt d'une pratique théâtrale dans le cursus de français des universités jordaniennes. Les grandes lignes de cette expérience de pédagogie innovante en contexte arabophone sont présentées ici suivant un compte-rendu tripartite: le premier axe décrit le terrain actuel, un paysage francophone naissant ; le second explicite notre approche du théâtre en français et ses bénéfices dans la gestion de l'anxiété linguistique des apprenants et le troisième dresse un premier bilan didactique.</p> <p>Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 225-231</p>
<p>Article 5</p> <p>Iconoclaste et inclassable, par rapport à des genres romanesques reconnus et établis (par la critique, par les typologies), ce roman de Khadra pose le problème de l'appartenance générique, de la création romanesque. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38</p>	<p>Résumé 5</p> <p>iconoclaste et inclassable, le roman de Khadra repose le problème de l'appartenance générique et de la création romanesque. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38</p>

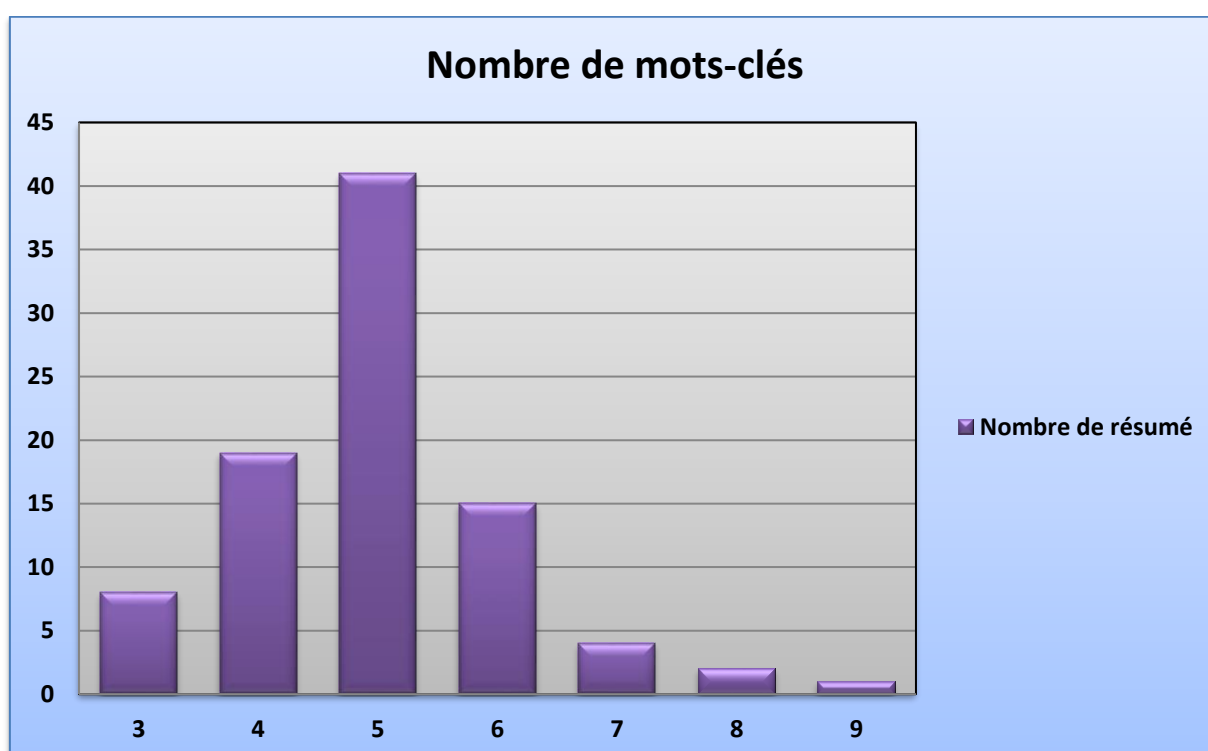
5.3. Rapport résumés/mots-clés

Les mots clés sont des mots (ou groupes de mots) correspondant aux idées essentielles abordées dans l'article, ils sont limités en nombre et apparaissent inévitablement dans le résumé d'articles. Le choix des mots-clés doit être stratégique car ils sont d'une importance capitale ; ils déterminent avec le titre et le résumé la visibilité d'un article sur les moteurs de recherches afin d'atteindre une audience qualifiée à savoir : un public bien ciblé. En effet, c'est à partir de recherches par mots-clés que les lecteurs trouvent la plupart de leurs articles en ligne. Il est donc primordial de bien choisir ses mots-clés.

Dans la revue Synergie Algérie, la consigne (**Consigne 6**) se référant aux mots- clés est associée au résumé. Elle exige que:

Tout article devra être précédé d'un résumé de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, taille 9.

Graphique : Pourcentage du nombre de mots-clés par résumé



Il est à noter que l'application de cette dernière n'est pas toujours respectée. Nous avons constaté que le nombre de mots-clés répertoriés variait entre 3 et 9. C'est ainsi que 45,5% des auteurs utilisaient 5 mots-clés, 21,1% en utilisaient 4 et 8,8% en utilisaient 3.

C'est donc ainsi que 22 auteurs, c'est-à-dire, 24,6% ne respectaient pas la consigne en employant jusqu'à 6 à 9 mots-clés, c'est-à-dire beaucoup plus que ce qui est exigé dans les instructions et recommandations de la revue.

Voici un tableau récapitulatif de l'emploi des mots-clés dans les 90 résumés d'articles

Nombre de mots-clés	Nombre de résumés
3	8
4	19
5	41
6	15
7	4
8	2
9	1

Les chiffres figurant dans le tableau sont intéressants dans la mesure où ils indiquent des différences notables entre les auteurs dans le choix de déterminer le nombre des mots-clés exprimant ainsi des choix variés.

Un autre point a attiré notre attention et qui nous a paru important de mentionner, à savoir ; l'exploitation des mots-clés dans les résumés. Il s'avère en effet que dans seulement 16 résumés, la totalité des mots-clés étaient exploités, dans 41 résumés plus de 50% des mots-clés étaient utilisés, et que dans 31 résumés, moins de 50% des mots-clés était employés. Nous avons également constaté que dans les deux résumés restant, aucun mots-clés n'y figurait, mais qui reste peu fréquent dans notre corpus.

Ces résultats démontrent une stratégie qui consiste à exploiter le plus grand nombre de mots-clés, pour, d'une part être le plus précis en employant des mots clairs et spécifiques et d'autre part simplifier la recherche en ligne à partir des mots clés.

5.4. Organisation textuelle

L'élaboration d'un plan permet de structurer les idées essentielles selon un ordre logique et d'exprimer de manière cohérente la pensée. Dès lors qu'il a été défini, le travail de rédaction devient plus facile.

Comme cela a été cité, un certain nombre de recherches consacrées à l'article décrivent sa structure comme canonique en respectant principalement le plan «IMRED». Or, ce modèle est le plus souvent appliqué par les anglo-saxons et un examen rapide des articles de notre corpus suffit à s'en convaincre: une telle structure n'apparaît que très rarement.

Les caractéristiques du résumé ne peuvent être décelées qu'en examinant de près l'opération de construction du texte d'origine. Aussi, la compréhension de ce dernier permet-il de juger de la qualité de son résumé. Autrement dit, le texte de l'article est constitué selon une architecture qui doit transparaître dans le résumé. La meilleure technique est celle où aucune étape n'est écartée.

Pour effectuer ce travail, nous avons procédé à une analyse comparative entre les textes originaux et les résumés. Le texte original servant de base à la comparaison, sa structure est analysée en premier et, à partir de là, les résumés sont examinés. Cette étude se contente d'indiquer les tendances concernant la fréquence de phénomènes précis.

5.5. Quelle grille pour l'analyse des plans de texte ?

Les plans de texte se caractérisent par une extrême diversité en fonction du domaine d'étude (Rappelons qu'il est question ici de trois disciplines de recherche et que chacun a ses propres règles à respecter et des objectifs à atteindre). Cette diversité est telle qu'une description commune des articles n'est pas envisageable à ce niveau.

Le problème qui se pose dans de telles circonstances est de déterminer quels critères sont à prendre en considération en vue de définir comment sont exposés les résumés de la revue qui fait l'objet de cette étude.

Dans cette partie, nous avons en premier lieu étudié le résumé individuellement pour déterminer l'architecture textuelle la plus communément employée. Pour cela, nous nous sommes basés sur les travaux de Boch (2010) avec entre autre la façon d'exposer le résumé d'une recherche et les items susceptibles d'y apparaître. Ensuite, nous avons comparé les résumés aux articles sources pour déterminer si leurs structures textuelles correspondaient aux structures des articles qui les accompagnaient, et ainsi, repérer d'éventuels lieux de contraste ou de proximité entre les résumés et leurs articles afin de mener de manière plus fine et plus approfondie une analyse qualitative.

Cette démarche a été entreprise dans le but de savoir si la macrostructure du résumé se calque sur la structure devenue classique d'un article scientifique, ou si la structure textuelle est déterminée par d'autres choix stratégiques, preuve dans tous les cas d'une garantie du sérieux scientifique de la démonstration.

Pour François Rastier : *"le résumé est en lui-même un genre qui sélectionne conventionnellement ce qu'on appelle les informations importantes."*¹

Cette citation de Rastier nous fait prendre conscience qu'aucune étape du résumé n'est à négliger et qu'il est nécessaire d'inclure tout ce qui est jugé important dans la progression logique mais surtout chronologique de l'information, d'où la présentation de l'ensemble de l'architecture textuelle de la recherche.

La norme NF Z 44-004 reprend également ce cheminement logique expliqué précédemment:

¹ Rastier, F. (1994). Sémantique pour l'analyse: de la linguistique à l'informatique, Masson, p.173.

«Les informations retenues pour le résumé sont généralement présentées selon leur ordre d'apparition dans le document. Cet ordre facilite l'exploitation du résumé par le lecteur habitué au plan des articles publiés dans sa spécialité. Généralement, les documents scientifiques et techniques exposent séquentiellement le but de l'étude dans l'introduction, le matériel et les méthodes utilisées, les résultats obtenus, une discussion ou une conclusion évaluant la signification et la pertinence de l'apport».¹

Le comptage de ces différents éléments dans les 90 résumés a été effectué grâce au repérage des formes linguistiques canoniques introduisant chaque étape de la recherche comme mentionnées dans le tableau ci-dessous. Nous y avons ajouté l'item «contexte de recherche», vu la présence non négligeable de lexique renvoyant à cette dimension de la recherche dans les résumés.

En l'absence de logiciel effectuant ce type de repérage, l'analyse a donc été réalisée manuellement.

Tableau : Liste des items renvoyant à la présentation d'une recherche scientifique
(Boch, 2010)²

<i>Item</i>	<i>Exemple tiré du corpus</i>
Contexte de recherche	<i>Dans le contexte de la mondialisation des échanges et de la globalisation des marchés, l'avancée technologique offre aux plus nantis des enjeux de pouvoir dont sont irrémédiablement écartés les plus démunis. Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 27- 33</i>

¹ Virginie, Lelièvre , (2004), *Recommandations aux auteurs des articles scientifiques et techniques pour la rédaction des résumés*, NF Z 44-004, décembre 1984, www.ufrgs.br/termisul/oa3/Orientacoes_redacao_frances.doc

² Boch, F. (2010), *Le résumé de communication. Analyse contrastive en didactique du français et en formation d'adultes*. <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances->

<p>Objet de l'étude/problématique</p>	<p><i>Notre objectif consiste en la mise en évidence de l'influence déterminante du rituel sur l'oeuvre maghrébine Le passé simple de Driss Chraïbi. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 97-102</i></p>
<p>Méthodologie</p>	<p><i>Au plan expérimental, l'enregistrement audio et vidéo d'interactions verbales permet une analyse de séquences récapitulatives objet d'un entretien en autoconfrontation simple. Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 137-152</i></p>
<p>Cadrage théorique</p>	<p><i>C'est dans les années soixante que la linguistique contrastive a connu un grand succès. Nourrie des apports de la linguistique structurale et distributionnelle et de ceux de la psychologie béhavioriste, elle «avait» pour objet l'amélioration de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 47-58</i></p>
<p>Hypothèse</p>	<p><i>Nous formulons les hypothèses selon lesquelles les TICE favorisent chez l'apprenant un nouveau mode d'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226</i></p>
<p>Résultats de la recherche</p>	<p><i>Nous présenterons enfin les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113</i></p>
<p>Perspectives ouvertes par les résultats</p>	<p><i>Les premiers résultats de notre enquête ouvrent des perspectives dans la conception d'une à des degrés de maîtrise hétérogène, selon les besoins individuels de la vie professionnelle. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180</i></p>

5.5.1. La phase introductive

Dans cette phase introductive on retrouve la partie dédiée à la présentation ou l'annonce du thème abordé. Les auteurs ont également recours à présenter l'objectif de leur recherche ou de formuler le problème sous forme de questionnement pour permettre au lecteur de visualiser l'étude dans son contexte et d'avoir un premier aperçu sur le travail dont il est question. Le but principal de l'introduction consiste à faire prendre conscience au lecteur de la pertinence du thème choisi et à susciter son intérêt pour le questionnement proposé. L'introduction est la phase principale d'une recherche car elle représente la base de la crédibilité de son auteur. Quant au style de l'introduction, il est souvent descriptif afin de décrire les faits et de se situer par rapport aux autres chercheurs.

En effet, dans notre corpus, nous retrouvons des formules presque identiques servant à présenter le sujet d'étude. Ces formules se manifestent par différentes combinaisons introduisant des verbes introducteurs d'objet d'étude comme, *proposer, présenter, traiter, analyser.....* Notons que le verbe *proposer* est le plus communément utilisé avec 18 occurrences, on trouve également le verbe *tenter* (7 occurrences) employées au futur simple de l'indicatif, ou le verbe *présenter* (5 occurrences). Associés à ces verbes introducteurs nous trouvons qu'une variété de noms sont employés pour désigner le travail accompli et sont présents dans quasiment tous les articles ; notons par exemple que le mot *article* revient régulièrement en première formule du résumé, dans différentes formes : *cet article, le présent article, notre article, l'article*, avec un total de 37 occurrences, il est néanmoins remplacé quelques fois par d'autres noms comme *contribution* (11 occurrences), *travail* (7 occurrences), ou encore *étude* (8 occurrences), et *communication* (3 occurrences)...

Donnons à titre d'exemples:

***cet article propose** l'étude de l'aspect socio-culturel de deux manuels de français: Recueil de textes et Techniques d'expression de 2ème année secondaire et Français 2ème A.S. Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 185-190*

***Cette contribution entend traiter** en particulier du déficit langagier constaté chez des apprenants algériens du département de français en matière de production et d'expression orale. Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124*

Notons par ailleurs que ces formules de présentation ne sont pas nécessairement en première phrase et qu'il arrive que des auteurs choisissent de présenter en premier lieu d'autres notions notamment le champ d'étude...comme le montre l'exemple qui suit:

*C'est dans les années 1870-1900 que la première didactique scolaire des langues vivantes se construit en France, en se démarquant de l'enseignement scolaire du latin langue morte. **On se propose dans cet article** d'apporter un éclairage historique sur la question de «l'applicationnisme» en didactique des langues, en examinant la manière dont ont été pensées à cette époque les relations entre linguistique, grammaire et enseignement-apprentissage des langues. **Synergies** Algérie n° 2 - 2008 pp. 35-54*

5.5.1.1. Phase de présentation: contexte, champ d'étude, cadre de la recherche

Lors de la rédaction de leur résumé, certains auteurs ont recours avant d'aborder l'objet de recherche à exposer l'aspect général du sujet en le restituant dans son contexte (état de l'art avec parfois références bibliographiques) ; une introduction est souvent construite en allant du général au particulier. Le rôle de cette partie est double pour le lecteur ; il lui permet d'une part de se situer globalement dans l'univers de la recherche, d'autre part, cela lui permet de se projeter dans ce contexte et de l'amener naturellement vers l'objet et la problématique de recherche.

Cette première partie introductive est abordée dans 17 résumés soit 18,88%. Cette partie revêt différentes fonctions, les plus communes sont:

-Définir le concept général.

*La littératie, définie comme l'ensemble des compétences mobilisées par un individu pour lire, comprendre et produire des textes dans les situations de la vie quotidienne (OCDE & Statistique Canada, 1995), est devenue une notion complexe et difficile à circonscrire en raison de la généralisation des usages des TICE. ... **Synergies** Algérie n° 6- 2009 pp. 41-50*

- Présenter un écrivain ou une œuvre avant analyse.

Guillaume Apollinaire reste l'un des grands poètes qui ont marqué le XXe siècle. Il a amplement contribué à la naissance et à la perfection de nouvelles esthétiques sans lesquelles

il serait difficile de comprendre l'œuvre poétique moderne. Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 153-158

Nedjma, de l'écrivain algérien Kateb Yacine a été un tournant dans la littérature algérienne d'expression française. Écrivain mythique et œuvre mythique, ce roman est une constellation qui met en scène un personnage féminin symbole de la nation algérienne en devenir, mais aussi, femme fatale en puissance, envoyée par le destin pour la perte de tous ceux qui l'approchent. Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 129-139

-Etat de l'art ou des connaissances dans le domaine d'étude

C'est dans les années soixante que la linguistique contrastive a connu un grand succès. Nourrie des apports de la linguistique structurale et distributionnelle et de ceux de la psychologie béhavioriste, elle «avait» pour objet l'amélioration de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 47-58

-Se situer dans un champ d'étude

Le présent travail, portant sur l'étude du phénomène de l'emprunt linguistique, et plus particulièrement sur les anglicismes informatiques, s'inscrit dans une optique lexicosémantique. Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 197-213

-Situer le cadre général de l'étude dans l'espace ou le temps

Aujourd'hui, le bilinguisme est une pratique recherchée dans les contextes internationaux pour pouvoir s'adapter et faire face aux enjeux de la mondialisation. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180

Parmi les domaines professionnels en Algérie où la langue française est utilisée à différents degrés et à différentes fréquences en tant qu'outil de communication et de travail, figure celui de l'administration. Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 237-245

-Présenter l'objet d'étude avec une formulation du sujet (le thème)

Le travail que nous proposons a pour objet d'étude le dernier ouvrage d'Aimé Césaire. Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 251-258

L'objet de cet article est donc l'écriture de l'Histoire de l'Algérie par Assia Djebar à partir de la Mémoire des femmes: confronté à la mort, l'être humain tente de survivre à travers la mémoire. Synergies Algérie n° 1 - 2007 pp. 127-132

Il n'est pas rare que dans cette phase introductive, l'objet de recherche est défini par une association plus ou moins complexe de termes spécialisés, parfois associés à un verbe et à des propositions.

5.5.1.2. Objectifs de recherche

Dans cette 2^e étape introductive, le rédacteur expose brièvement l'objet de la recherche ou le but du sujet posé. Il y indique l'intention de l'étude et ses objectifs. Le plus souvent, il répond à la question du pourquoi de la recherche et ce que cela implique. Pour cela, le rédacteur doit s'efforcer d'exposer clairement, succinctement et avec précision l'intention de la recherche. C'est en moyenne le concept le plus représenté (68,8 %).

Pour déterminer la présence de cette partie, nous nous sommes référée à tous les mots désignant directement la notion *d'objectif, but, intention, intérêt...* Nous retrouvons le mots *objectif* implicitement dans 6 articles.

Le but de cette recherche est d'étudier le développement des compétences en compréhension de texte en L2 chez les apprenants des trois paliers du système scolaire algérien. Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 81-99

L'intérêt de cette étude est de montrer l'ancrage de la langue française dans l'administration algérienne, l'ambigüité de son statut réel et le rôle que joue cette langue avec la langue arabe dans le fonctionnement de différents secteurs en Algérie. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113

Ou encore des formules introductives impliquant des verbes comme, *tenter, comprendre, développer, explorer, examiner, découvrir, viser, montrer, traiter etc.* pour expliquer comment l'étude va s'effectuer :

L'article présent vise à interpréter le comportement féminin au cœur des situations de conflit conjugal et de manque d'enfants, tracées dans Yerma de G. Lorca, La Chatte sur un

toit brûlant de T. Williams et Les Co-épouses de F. Gallaire. *Synergies* Algérie n° 10 - 2010 pp. 125-134

Nous avons remarqué qu'il n'y avait pas de moment particulier pour formuler le ou les objectifs et que cela pouvait se faire à n'importe quel moment dans le résumé comme en témoigne le résumé qui suit, rédigé en intégralité, dans lequel l'auteur a choisi de formuler ses objectifs à la fin de son résumé:

*Même si dans une entreprise autobiographique ou autofictionnelle, tout écrivain s'immerge dans un flot de Je et de Moi, le talent du lecteur vient le libérer d'un égotisme barricadant son texte et renforçant le préjugé qui réduit l'écriture de soi à un acte où subsiste une version individualiste et narcissique. L'idée d'un écrit de soi centré sur les pulsions de l'écrivain est supplantée aujourd'hui par celle d'un écrit transculturel promouvant le dialogue avec l'Autre. **Le présent article tente d'élucider l'étroitesse des liens existant entre l'écrivain, son texte et le lecteur et aussi de contempler une vie interculturelle qui se crée dans et par l'oeuvre.*** *Synergies* Algérie n° 7 - 2009 pp. 101-110

Il arrive également que l'ensemble du résumé soit centré sur la notion d'objectif ; c'est le cas dans l'exemple qui suit:

*Notre objectif consiste en la mise en évidence de l'influence déterminante du rituel sur l'oeuvre maghrébine *Le passé simple* de Driss Chraïbi. Dans cet article, nous tenterons d'expliquer l'impact de l'expression contestataire sur le projet dénonciateur de l'auteur. Il s'agit de faire l'étude de la description et du mot chez Chraïbi, éléments que nous jugerons embrayeurs de la dénonciation.* *Synergies* Algérie n° 13 - 2011 pp. 97-102

Notons par ailleurs, que toutes ces formules sont des phrases dans lesquelles les verbes sont conjugués pour la plupart au présent de l'indicatif, parfois au futur simple, quant au passé composé, il n'est présent qu'une seule fois dans cette phase:

À travers cet article, nous avons essayé de réaliser une lecture de quelques enseignes commerciales de la ville de Bejaia, et ce, d'un aspect sociolinguistique et sémiotique. *Synergies* Algérie n°20 - 2013 p. 163-174

Nous remarquons que cette partie semble être le lieu privilégié où certains chercheurs se mettent en avant en utilisant des séquences introduisant les pronoms personnels comme *nous*.

5.5.1.3. Formulation de la problématique

Problématiser est l'étape première de toute argumentation, il s'agit de présenter à un interlocuteur ou à un auditoire une thèse dans un domaine thématique particulier, mais aussi ce qu'il faut en penser, en mettant en opposition au moins deux assertions ou avis différents concernant ce propos ce qui oblige à s'interroger sur les causes (pourquoi ?) et les conséquences (donc) de cette opposition et de ce fait, proposer à son interlocuteur un cadre de questionnement qui donnera une raison de discussion à l'acte d'assertion.

Pour Charaudeau ¹ :

« Problématiser est une activité cognitive qui consiste à proposer à quelqu'un, non seulement ce dont il est question mais aussi ce qu'il faut en penser. D'une part, faire savoir à l'interlocuteur (ou à l'auditoire) de qui il s'agit, c'est-à-dire quel domaine thématique on lui propose de prendre en considération ; d'autre part, lui dire quelle est la question qui se pose à ce propos. »

Dans la problématique, on impose donc au lecteur un domaine thématique et un cadre de questionnement sur lesquels il est amené à s'interroger.

La façon de problématiser dépend des stratégies *de recadrage* comme le suggère Charaudeau, employées par le sujet argumentant qui doit s'efforcer d'imposer une problématisation convaincante acceptée et validée par les interlocuteurs.

Dans cette partie, le rédacteur doit préciser l'aspect particulier du problème qui a été abordé (à quelles questions souhaite-t-on répondre par rapport à ce qui a déjà été étudié ?).

C'est à travers la présence de phrases interrogatives impliquant des questions spécifiques (les questions de recherche) ainsi que plusieurs mots désignant directement la notion *de problématique, de questions ou de questionnement* que nous avons pu déterminer la présence de cette partie .

*Afin de trouver une explication plausible au problème de régression du niveau des apprenants algériens en FLE, nous avons posé comme **problématique** de notre recherche la*

¹ <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

thématique de l'impact de la motivation sur l'apprentissage de cette langue étrangère. Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 25-38

Nous constatons qu'une problématique pouvait être centrée autour d'une seule question:

la question à laquelle nous avons essayé de répondre est la suivante: l'altérité permet-elle la construction d'une identité individuelle ? Synergies Algérie n° 16 - 2012 pp. 109-116

ou de plusieurs questionnements:

Pour quels objectifs linguistiques, culturels, artistiques et économiques y a-t-il eu recours à ces langues? Quels phénomènes linguistiques en dérivent (emprunt, alternance codique) dans les corpus des trois opérateurs téléphoniques présents en Algérie, matérialisant ainsi une réalité plurilingue de ce pays? Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 99-108

5.5.1.4. La formulation d'hypothèses

Dans notre corpus, les hypothèses sont quasiment absentes, seuls trois résumés (soit 3,3%) mentionnent les hypothèses de recherche. Ce faible degré d'importance leur étant accordé, s'expliquerait par un besoin d'une économie de mots, si l'on considère que les hypothèses sont longues à formuler, rendant cette étape optionnelle dans le processus de la rédaction scientifique de résumés. Nous avons pour cela repéré les résumés qui utilisent le terme «hypothèse(s)»,

L'hypothèse est que la fréquentation de ces usages variants joue un rôle dans l'apprentissage de l'orthographe française en Algérie, construisant une boucle de renforcement des usages et de la difficulté d'apprentissage. Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 51-58

La quasi-totalité du résumé qui suit, (rédigé intégralement), s'articule autour l'idée d'hypothèses après la présentation de l'objet d'étude:

Développement de la conscience phono-syllabique et processus d'apprentissage du français chez le jeune enfant est le thème du présent travail de recherche dont l'objet est la description du parcours d'apprentissage de cette langue chez le non-natif. La première

hypothèse autour de laquelle s'articule notre réflexion stipule que le parcours d'apprentissage du français dans le cas échéant serait «identique» à quelques différences près du parcours d'acquisition de la langue maternelle. **La seconde**, suppose qu'un développement précoce de la conscience phono-syllabique influencerait positivement l'apprentissage du français. Les résultats obtenus se sont révélés satisfaisants dans le sens de **nos hypothèses** et permettent d'ouvrir des perspectives intéressantes dans le domaine des sciences cognitives. *Synergies* Algérie n°19 - 2013 p. 247-258

5.5.1.5. Cadre théorique (état de l'art)

L'aspect théorique n'est pas très fréquent dans les résumés de notre corpus, il ne représente que 8 % . Cela s'expliquerait par l'envie de privilégier la partie analyse du travail et laisser le lecteur découvrir la partie théorique au sein de l'article. Nous trouvons néanmoins des références à des courants théoriques ou à des auteurs, ou plus largement à un contexte théorique dans lequel s'inscrit la recherche pour voir par rapport à quel existant les résumés situent leur objet. Comme on peut l'observer dans l'exemple qui suit:

*C'est dans les années 1870-1900 que la première didactique scolaire des langues vivantes se construit en France, en se démarquant de l'enseignement scolaire du latin langue morte. Entre les «traditionalistes» (défenseurs de la méthode traditionnelle de la grammaire-traduction), les «empiristes» (partisans de la dite «méthode naturelle» ou «maternelle» et les «éclectiques», c'est chez ces derniers que la réflexion sur ces rapports est la plus riche. **Synergies** Algérie n° 2 - 2008 pp. 35-54*

Dans cette partie qu'on consacre à l'aspect théorique, les chercheurs ont également recours aux références aux auteurs¹ par le système auteur-date, pour soutenir une thèse:

*Les avancées de la recherche en linguistique cognitive (Fuchs, 2004; Delbecque, 2002) nous permettent de réfléchir à une articulation plus étroite entre le linguistique et le cognitif. **Synergies** Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107*

¹ La bibliographie complète, qui ne figure pas dans les résumés (aucun résumé du corpus n'en fournit), renvoie à la bibliographie de l'article qui l'accompagne.

5.5.2. Méthodologie

Dans l'aspect méthodologique, il est d'usage de décrire les notions, les processus de la recherche et les opérations accomplies qui, dans certains cas, servent à tester l'hypothèse formulée au début de travail et à justifier le dispositif appliqué et particulièrement si le chercheur a énoncé l'objectif de son expérience et comment il compte la réaliser.

Dans notre corpus, plus de la moitié des résumés font référence à l'aspect méthodologie, plus précisément: 64,4% . Cet aspect occupe une grande partie du résumé en volume. Notons également que nombreuses sont les méthodes de recherche utilisées: descriptives, évaluatives, expérimentales, interprétatives, enquêtes, collectes de données tests statistiques, échantillonnages... A cet effet, les chercheurs ont recours à une panoplie de mots, de combinaisons et de différentes formes nominales et verbales qui servent au repérage de cette étape impliquant les noms ; *méthode, techniques, méthodologie, enquête, expérience, expérimentation, entretien, approche, procédure, enquête, analyse...* Ces mots sont souvent combinés avec des verbes comme: *présenter; décrire, observer, développer, analyser, utiliser, repérer...*

Notons par exemple que le mot *enquête* est repris 9 fois, *méthodes* (5 fois), *expérience* (5 fois) et *expérimentation* (4 fois).

A travers l'exemple qui suit, nous montrons comment la notion de méthodologie est évoquée et expliquée:

La méthodologie adoptée se fonde sur l'approche des étapes d'analyse suivantes: repères significatifs sur l'identité dramaturgique des pièces, approche de l'évolution de la personnalité des protagonistes féminins au sein de leur lien matrimonial, déchiffrement de la signification du sujet de la stérilité. Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 125-134

5.5.3. Etapes de la recherche

Il est fréquent que le chercheur ait recours à la présentation des étapes de sa recherche. Dans cette partie, il est question de passer en revue leur déroulement dans un ordre logique et surtout chronologique dans lequel la notion de démarche et de processus est exprimée. C'est ainsi que 11 rédacteurs ont eu recours à ce type de connecteurs (éléments chronologiques),

pour présenter les étapes de leur recherche dans des *structures d'énumération* servant à organiser les informations sous forme d'une liste séquentielle. On verra souvent dans ces textes des mots comme *d'abord, ensuite, enfin*. Comme le montre l'exemple qui suit:

*Nous présenterons **d'abord** le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail. Nous commenterons **ensuite** la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête (la Banque nationale d'Algérie de Mostaganem). Nous présenterons **enfin** les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113*

5.5.4. La mention des résultats

La mention des résultats survient généralement à la fin du résumé, son intérêt est qu'elle permet de confirmer l'hypothèse de base en donnant un compte rendu des observations. La présentation des résultats ne figure que dans 26 résumés, c'est-à-dire dans moins du tiers du corpus, avec 28,8 %).

Vu que le volume consacré au résumé est limité à quelques lignes, seuls le ou les résultats principaux de la recherche sont mentionnés. La notion de résultat(s) est décelable à travers des formes impliquant des verbes comme: *montrer prouver, constater, permettre, prouver...* Nous remarquons par ailleurs que le mot *résultat* apparaît explicitement 15 fois dans notre corpus, comme dans l'exemple qui suit:

*Nous présenterons enfin **les résultats** de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse. Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 107-113*

Cette partie peut être aussi courte, rapide et allusive laissant apparaître une forme de suspense destinée sans doute à susciter l'intérêt du lecteur. C'est le cas du résumé qui suit:

***Les résultats** obtenus se sont révélés satisfaisants dans le sens de nos hypothèses et permettent d'ouvrir des perspectives intéressantes dans le domaine des sciences cognitives. Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 247-258*

Dans cet exemple l'auteur fait allusion aux résultats mais sans donner de détails. Cela pourrait s'expliquer soit par une envie de ne pas donner trop d'informations qui pourraient dissuader le lecteur à lire l'ensemble de l'article ou par un souci de respecter l'espace très limité dédié au résumé.

Voici un autre résumé dans lequel l'auteur n'a pas fait l'économie de mots mais au contraire a jugé nécessaire de mentionner les résultats obtenus. C'est sans doute une stratégie visant à donner une plus grande crédibilité à son travail:

Ainsi, les résultats de notre expérimentation sur les effets de deux outils didactiques d'aide à la réécriture orientés vers (i) l'aspect linguistique du texte descriptif versus (ii) son aspect sémantique nous permettent de souligner le fait que l'apprenant construit ses compétences du français et en français à travers une combinaison des connaissances de la langue mais également de toute connaissance du domaine (informations historiques, géographiques, culturelles, naturelles, scientifiques) en langue étrangère. Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 95-107

Il est à noter également dix emplois du passé composé dans cette partie du résumé témoignant ainsi d'un travail accompli consécutif à une démarche adoptée tout au long du travail de recherche.

L'intérêt pédagogique de ce test est qu'il nous a permis de montrer le rôle des activités ludiques comme un excellent outil d'enseignement /apprentissage du FLE en classe et de circonscrire les stratégies utilisées par les apprenants au cours du processus d'apprentissage et de l'installation des compétences langagières orales.⁸⁷ Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 59-71

5.5.5. Les perspectives

Les perspectives sont souvent une étape incontournable dans un article de recherche car cela permet d'ouvrir des portes à d'éventuelles recherches plus accomplies sur un point du travail à approfondir et à améliorer suite aux résultats obtenus.

Cependant, nous constatons que cette étape n'est pas fréquente dans les résumés d'articles puisque, sur l'ensemble du corpus, seuls 6 résumés, soit 6,6 %, mentionnent ce

point. L'exemple qui suit montre la présence de cette notion directement après les résultats en utilisant explicitement le mot *perspectives*:

*Les premiers résultats de notre enquête ouvrent des **perspectives** dans la conception d'une «didactique du plurilinguisme», liée au développement de la capacité plurilingue de chacun à des degrés de maîtrise hétérogène, selon les besoins individuels de la vie professionnelle. Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180*

5.6. Présentation de différents modèles de structures

Nous présentons dans ce qui suit différentes structures de résumés dans le but de se faire une idée dans le choix concernant la sélection et la présentation des informations extraites de l'article. Nous présentons une variété de structures par lesquelles nous voulons montrer qu'il n'y a pas un modèle unique et unifiée dans la rédaction d'un plan de résumé et que la variété des structures témoignerait d'un choix personnel de la part de chaque rédacteur.

Exemple1

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
<i>Objectif de recherche</i>	<i>Notre contribution vise l'analyse des représentations interculturelles exprimées par les apprenants de la première année de licence de français et leur impact sur la réussite/l'échec de l'acte de l'apprentissage. Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 191-198</i>

Dans ce résumé, l'auteur ne mentionne qu'une seule étape, à savoir l'objectif à travers l'emploi du verbe *vise* tout en faisant allusion à la méthode employée qui est la méthode *analytique*. Il paraît évident qu'il ne remplit pas la fonction première d'un résumé dont le rôle est de faire la synthèse de l'article.

Exemple 2

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
<i>Problématique</i>	<p><i>Le mythe est-il une forme déguisée de clairvoyance littéraire, ou bien la voix profonde de la croyance devenue superstition ? Le mythe et la littérature sont-ils des dimensions parallèles à la commune destinée ouverte sur l'écriture?</i></p> <p><i>A l'ère de la postmodernité incrédule, l'avenir du mythe est-il en littérature ?</i></p> <p><i>L'effet Lazare préservera-t-il le mythe de l'oubli ?</i></p>
	<p><i>Entre la Loi et le Chaos, le mythe a ébloui les hommes ; la littérature a rendu cet éblouissement. Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 115-122</i></p>

Ce résumé expose un nombre d'interrogations et de ce fait, il laisse libre cours à l'imagination du lecteur en suscitant sa curiosité. Ce genre de résumé est sans doute une stratégie d'influence (Charaudeau, 2007) qui vise à capter l'attention du lecteur. Le résumé exprime la singularité et l'individualité du rédacteur qui lui permet de se différencier par rapport à des prédécesseurs.

Exemple 3

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
<i>Objet</i>	<i>Dans cet article, nous nous intéressons au rapport des étudiants de première année de licence de français à la littéracie en contexte plurilingue à travers la production des écrits académiques et sociaux.</i>
<i>Objectif</i>	<i>L'objectif est de mesurer et d'identifier leur niveau de littéracie.</i>
<i>démarches</i>	<i>Nous présentons d'abord le contexte de l'étude. Nous identifions ensuite le profil des étudiants enquêtés et leur rapport à la littéracie. Nous présentons enfin les résultats de l'étude.</i> Synergies Algérie n° 6 - 2009 pp. 109-116

Dans ce résumé, l'auteur présente l'objet de son travail et son objectif. Il expose ensuite d'une façon non détaillée la démarche de sa recherche. Ce genre de résumé n'est pas exhaustif dans la mesure où plusieurs points ne sont pas évoqués.

Exemple4

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
<i>Objectif</i>	<i>Notre contribution se propose d'interroger le répertoire didactique d'une enseignante du secondaire en classe de première année de FLE.</i>
<i>Cadre théorique</i>	<i>Théoriquement, nous nous référons à l'approche interactionnelle qui intéresse le discours scolaire dans sa dimension située et l'approche actionnelle qui l'envisage dans un processus intégrant les dimensions située et socio-historique.</i>
<i>Matériel et méthodes</i>	<i>Au plan expérimental, l'enregistrement audio et vidéo d'interactions verbales permet une analyse de séquences récapitulatives objet d'un entretien en autoconfrontation simple.</i>
<i>Conclusion</i>	<i>In fine, nous clôturons par une mise en perspective de ce dispositif dans des stages de formation appropriée et la proposition de nouvelles pistes de recherches sur les interactions scolaires. Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 137-152</i>

Cet exemple de résumé se rapproche de la structure IMReD, utilisée dans la recherche scientifique. Il semble être le plus complet et le plus représentatif d'un article scientifique.

Exemple 5

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
Mise en contexte	<i>Les TICE offrent de nouvelles modalités d'enseignement / apprentissage, en particulier dans le domaine des langues étrangères. Grâce aux TICE en général et au multimédia en particulier, se développent de nouveaux dispositifs d'enseignement / apprentissage.</i>
objectif	<i>Le présent article se propose de traiter les questions relatives à l'apport des TICE dans l'apprentissage de l'écrit en partant de l'approche centrée sur «la tâche» et sur «le scénario pédagogique» (Mangenot, 2003).</i>
hypothèses	<i>Nous formulons les hypothèses selon lesquelles les TICE favorisent chez l'apprenant un nouveau mode d'acquisition des savoirs et des savoir-faire.</i>
méthodologie	<i>Nous évoquons ici une expérience menée avec deux groupes de 20 collégiens et qui consiste à utiliser le web-blog dans des activités de productions écrites en suivant des consignes bien déterminées.</i> <i>Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 219-226</i>

Ce résumé se réfère à la partie introductive de l'étude et de la méthodologie adoptée. Aucune place n'est accordée aux résultats qui sont pourtant essentiels dans toute recherche.

Exemple 6

<i>Item</i>	<i>Résumé intégral</i>
Objet	<i>Cet article a pour objet l'analyse de l'espace afin de cerner sa charge symbolique dans le roman A quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra.</i>
Méthode	<i>A travers le repérage des différents lieux dans lesquels évolue le personnage central du récit Nafa Walid,</i>
résultats	<i>leur exploration nous a permis de dégager la socialité du texte, et cerner l'importance de ces espaces qui sont en lien direct avec l'Histoire de l'Algérie. Le récit convoque la réalité sociale des années quatre vingt dix et nous transporte par le biais de la description minutieuse des différents espaces au coeur même du drame algérien. L'oeuvre se veut une photographie de la situation de l'Algérie déchirée par la violence. Si l'auteur a su construire un espace romanesque fondé sur la réalité algérienne et se nourrissant de celle-ci, c'est dans un but précis, celui de rendre compte du déséquilibre social et culturel de la société algérienne, nue, éclatée. Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 83-92</i>

L'auteur de ce résumé évoque l'essentiel de son travail, c'est un exemple de résumé dans lequel les idées majeures sont évoquées.

5.7. Bilan de l'analyse architecturale du genre du résumé d'article de recherche

Le premier constat concerne la contrainte liée au respect de l'espace occupé par le résumé notamment en matière de volume. En effet, le résumé obéit à des contraintes très fortes, notamment en matière de taille. C'est ainsi qu'après comptage du nombre de lignes, de phrases, et de mots dans chaque résumé, nous sommes parvenue au constat que le nombre de mots requis pour la rédaction du résumé de notre corpus faisait apparaître une nette variabilité entre les résumés. Concernant le nombre de lignes exigé par les consignes de la revue qui faisait l'objet de notre étude, compris entre 6 et 8 lignes, nous pouvons dire qu'elle a été respectée par un peu plus de la moitié des rédacteurs, toutefois, cela reste insuffisant compte tenu de la grande différence observée dans les résumés de notre corpus. Ce qui nous mène à la conclusion que la variabilité des résumés à ce seul niveau du volume relativise considérablement l'unicité supposée d'un modèle d'écriture du résumé.

Le deuxième constat est relatif à une autre contrainte exigée par la revue à savoir que le résumé doit rester un texte autonome dans lequel aucune reproduction du texte original ne doit y figurer. Il s'avère qu'après l'analyse de ce point, cette consigne a été respectée par la majorité des rédacteurs et que cette pratique peut être par conséquent considérée comme une caractéristique du genre.

Enfin, l'analyse de la macrostructure des résumés d'articles et leur division en composantes structurelles atteste d'une forte diversité des pratiques d'écriture (différents modèles se profilent), en signalant qu'en fait, il n'existe pas de plan type dans la rédaction des résumés d'articles en Sciences humaines et Sociales et plus précisément les résumés des articles de la revue Synergies Algérie et que chaque chercheur décide de choisir la démarche qui sert au mieux les objectifs qu'il s'est fixés, selon qu'il souhaite informer, analyser, discuter ou donner son avis. Il n'a été constaté dans aucun des résumés de notre corpus l'application de toutes les phases signalées tout au long de l'article. Néanmoins, il paraît important de signaler que la phase introductive est l'option la plus communément utilisée dans tous les résumés du corpus soumis à l'analyse et tend à épuiser le volume du texte.

Au final, nous retiendrons donc l'intérêt tout particulier d'une analyse du genre menée au niveau de la macrostructure des résumés, permettant de déterminer des modèles de textes sur la base de faisceaux de critères bien déterminés. Ces modèles ouvriront des pistes pour l'analyse de l'architecture textuelle au sein d'un genre déterminé, en montrant notamment comment elle s'organise en différents espaces textuels.

Conclusion générale

Notre travail visait, à travers l'étude d'un corpus de résumés d'articles, à exposer les différentes pratiques rédactionnelles et à mieux comprendre ce qui permet à un texte de s'inscrire dans un genre et d'en réaliser les objectifs en obéissant à des contraintes liées à la rédaction de ce genre de discours. En effet, le résumé d'article doit concilier plusieurs objectifs: répondre aux attentes de la rédaction scientifique spécialisée, respecter les consignes exigées par la revue mais aussi se plier aux règles de l'activité résumante, dans un but bien précis pour l'auteur ; s'inscrire dans un système de valeurs disciplinaires et se construire une posture de chercheur conforme au monde de la recherche universitaire et scientifique.

Nous avons choisi d'analyser des résumés d'auteurs dans trois champs disciplinaires différents en Sciences Humaines et Sociales ; les Sciences et Philosophie du Langage, les Sciences des Textes Littéraires et la Didactique des Langues et des Cultures. Cette diversité disciplinaire a permis au final d'avancer dans la caractérisation des textes ; celle de refonder certaines idées préalables que l'on peut se faire des écrits de recherche.

Notre méthode consistait à repérer les facteurs linguistiques et structurels déterminants pour cette inscription dans le genre. Ces facteurs ont été relevés en fonction de leurs corrélations et analysés en tant que régularités représentatives du genre (le résumé d'article).

L'étude que nous avons menée a en effet permis l'analyse des textes en termes de pratiques rédactionnelles ainsi que le repérage au niveau du corpus des facteurs déterminants intervenant dans la construction du résumé d'un article de revue scientifique.

Un des objectif de notre travail consistait à élaborer un modèle de rédaction. Pour cela, nous nous sommes appuyée sur les guides de la rédaction scientifiques et les travaux effectués dans ce domaine et qui déterminent des critères typiques à l'écrit scientifique. Le travail sur le corpus nous a permis d'obtenir des résultats significatifs relatifs aux pratiques rédactionnels du résumé et que nous résumons brièvement dans les points qui suivent:

- L'analyse énonciative a pu mettre en exergue les différentes manières dont la voix de l'auteur se reflète dans un résumé d'article scientifique. De manière générale, la mention explicite de l'auteur/chercheur à travers les pronoms personnels sujet est très fréquente. Les résultats ont montré que la plupart des auteurs ont recours à une certaine liberté se caractérisant par différentes techniques et emplois des pronoms indices de personnes, voulant ainsi exprimer soit une volonté d'assumer la situation d'énonciation à travers

l'emploi très répandu du *nous* de modestie ou au contraire de s'effacer derrière d'autres structures comme l'*impersonnel* ou les *formes passives*.

- Les résultats concernant la cohésion et la cohérence textuelles présentées dans cette recherche plaident en faveur d'une diversité d'enchaînements logiques se caractérisant par l'emploi de connecteurs ; les transitions entre les unités de sens ont pu être assurées à travers trois principaux types de relations (addition, but et conséquence...). Cette diversité d'enchaînements logiques s'explique par un souci d'assurer un lien constant entre les idées pour justifier, expliquer et crédibiliser les propos de l'auteur. Cependant, il est à signaler que l'emploi des connecteurs n'est pas systématique dans tous les résumés puisque certains auteurs ont plutôt eu recours à un enchaînement implicite comme la juxtaposition pour former une suite logique, ou l'utilisation de la ponctuation (le point, les deux points, les parenthèses), permettant l'économie de mots. Les anaphores ont également contribué à la continuité référentielle à travers la reprise d'éléments. Cette reprise a été assurée principalement par les anaphores pronominales.
- La continuité informationnelle a pu être assurée en premier lieu par la progression à thème constant adaptée pour les fonctions descriptives, narratives et explicatives, suivie de la progression à thème linéaire. Cependant il arrive que ces deux progressions thématiques apparaissent combinées, cela apparaît chaque fois que la progression thématique choisie s'interrompt, et se trouve remplacée par une autre. C'est ainsi que les progressions thématiques types se retrouvent rarement à l'état pur au-delà de quelques phrases et correspondent à des objectifs informationnels différents.
- Le premier constat que l'on peut faire au niveau grammatical est conforme aux caractéristiques attendues des genres du discours scientifique: le système des temps verbaux en jeu dans le résumé atteste d'une certaine unité des pratiques et fait apparaître le présent de vérité générale comme le temps dominant, suivi du passé composé et du futur simple. La prédominance du présent apparaît toutefois comme une caractéristique centrale de la rédaction du résumé d'article ; ce qui reste conforme aux attentes de la rédaction scientifique.
- Nous avons pu déduire qu'en général, l'utilisation de la voix active est privilégiée dans notre corpus. Ce choix s'explique par le fait que les constructions syntaxiques à la voix active mettent l'accent sur un sujet bien identifié et les rendent souvent plus faciles à

comprendre. Ils permettent également de faire l'économie mots. Les phrases à la voix active répondraient donc à trois critères de la rédaction scientifique à savoir la clarté, la précision et la concision.

- La prédominance de la phrase déclarative (par opposition à la phrase interrogative et impérative) s'explique par la spécificité de ce genre de discours ; le chercheur a recours dans toutes les étapes de sa recherche à employer des phrases assertives pour expliquer, décrire, énoncer un fait, introduire des données, faire référence à d'autres auteurs, enchaîner des idées, établir un rapport entre les propositions, exposer l'objet, les objectifs, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.
- Les résultats concernant l'utilisation de la ponctuation ne sont pas surprenants et confirment nettement les études antérieures qui attestent d'un usage élevé des points et des virgules.
- Les résultats relatifs à l'espace occupé par le résumé notamment en matière de volume atteste d'une grande différence observée dans les résumés de notre corpus. Cela nous mène à la conclusion que la variabilité des résumés à ce seul niveau du volume relativise considérablement l'unicité supposée d'un modèle d'écriture du résumé du moins pour ce qui concerne le résumé d'un article de recherche en Sciences Humaines et tout particulièrement dans les trois disciplines évoquées dans notre recherche.
- L'analyse de la macrostructure des résumés et leur division en composantes structurales atteste d'une forte diversité des pratiques d'écriture (différents modèles se profilent). Ainsi, dans les habitus scientifiques en Sciences Humaines, du moins en ce qui concerne la pratique du résumé. L'accent est davantage mis sur les plans introductifs et méthodologiques que sur les résultats ou les perspectives ouvertes par ces résultats. Notre étude montre que le résumé d'article a une fonction plus introductive que récapitulative.

Si l'on reconsidère la problématique de notre recherche par rapport au respect des contraintes liées à la rédaction du résumé d'article et à la lumière des résultats obtenus, nous pouvons affirmer que la première contrainte liée aux consignes données par la revue, à savoir le respect de l'espace occupé par le résumé, n'a pas été respectée par la majorité des rédacteurs, et qu'une certaine liberté s'est fait ressentir allant jusqu'à un dépassement considérable de la consigne pourtant très stricte. De même, la fonction introductive de la majorité des résumés est contraire à la consigne donnée par la revue.

La deuxième consigne concernant la contrainte liée à l'activité résumante, relative au respect du plan du texte originel et la division en composantes structurelles à savoir dans notre cas l'article, n'a pas aussi été respectée dans la mesure où dans aucun des résumés de notre corpus l'application de toutes les phases signalées tout au long de l'article n'a été observé. Néanmoins, il paraît important de signaler qu'il n'existe pas de plan type dans la rédaction des résumés d'articles en Sciences Humaines et Sociales et plus précisément les résumés des articles de la revue *Synergies Algérie* et que la phase introductive est l'option la plus communément utilisée dans tous les résumés du corpus, ce qui est contraire à une autre consigne donnée par la revue.

Cette hétérogénéité tend à démontrer que les standards en vigueur en matière de rédaction scientifique ne sont pas toujours respectés et qu'une diversité de possibilités sont laissées ouverte par le genre.

Quant à la troisième contrainte liée au respect de la spécificité de l'écrit scientifique, nous pouvons affirmer que le corpus soumis à l'étude était conforme aux attentes du discours scientifique spécialisé. C'est ainsi que nous retiendrons prioritairement cette idée que les pratiques rédactionnelles des chercheurs tendent davantage à se conformer à un modèle relativement canonique respectant le genre du discours scientifique.

En effet, nul ne peut nier le manque de sources et de références traitant de la question du résumé d'article de recherche et qu'en l'absence de normalisation dans sa rédaction, la plupart des auteurs ont recours à une certaine liberté dans la rédaction de cette partie de l'article tout en suivant des normes (structure et forme) qui répondent aux attentes du discours scientifique.

Cette liberté pourrait s'expliquer par la nature même de ce résumé qui reste très complexe; *résumé dit d'auteur*, cela confère à son auteur une certaine liberté (liberté de déterminer ce qui est essentiel ou non selon l'objectif communicatif qu'il s'est fixé) sans oublier que les consignes des revues scientifiques spécialisées concernent généralement le corps de l'article et non le résumé. Les seules consignes prises en compte concernent le volume du résumé (nombre de mots, de phrases, ou pourcentage...). Ce qui pose la question d'une potentielle liberté dans la présentation des composantes structurelles de cette partie de l'article.

Ainsi, et du fait de l'insuffisance des consignes qui déterminent les critères de sa rédaction, le résumé d'article devient une des seules productions scientifiques où l'auteur prend plus ou moins de liberté. Nous reprenons les propos de Holzem et Wable à ce sujet en affirmant qu' :

*«il n'existerait pas, a priori, de modèle unique de résumé mais davantage un genre avec lequel l'auteur prend plus ou moins de liberté, de distance, par rapport à la formulation attendue.»*¹⁴⁴

On pourrait alors se demander si certaines revues exercent un rôle plus important que d'autres dans la définition des normes du genre, du respect des consignes et des instructions données. Cette interrogation pourrait ouvrir le champ à d'autres recherches qui porteraient cette fois, sur les instructions et recommandations des revues concernant la rédaction des résumés d'articles et une possible uniformité des consignes. Cela devrait enrichir davantage la réflexion sur le résumé et permettre aux chercheurs de réaliser leurs résumés selon des normes génériques ou *«des faisceau de critères»*, comme le style de l'écrit, la structure compositionnelle du texte, son volume mais aussi sa finalité.

Nous terminons ce travail par une autre suggestion, celle de proposer d'autres contributions qui intégreraient davantage de disciplines en Sciences Humaines que celles abordées dans ce travail de recherche, comme l'histoire ou la sociologie pour prétendre à une étude plus complète et plus exhaustive, lesquelles permettrons d'ouvrir le champ d'investigation sur davantage de réflexions dans ce domaine.

¹⁴⁴ Thierry. W, et Holzem, M. (2004), *«Structure textuelle et communication scientifique»* colloque du GLAT.p.139.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J-M.**, (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, col. Cursus,
- Agostini, F.**, (sous la dir.) (1994). *Science en bibliothèque*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, (Collection Bibliothèques).
- Amossy, R.**, (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Aristote** (1991), *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans (Paris: le livre de poche).
- Bally, C.**, (1942), *Syntaxe de la modalité explicite*, Cahiers Ferdinand de Saussure, n3, Genève, extrait de c, PAVEAU, M.A.; SAFARTI, G.E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris.
- Balmet, E., et Henao De Legge, M.**, (1993), *Pratique du français scientifique, l'enseignement du français à des fins de communication scientifique*, éd. HACHETTE FLE ? France.
- Ben Romdane, M.**, (1996), *Analyse des publications scientifiques: caractéristiques, structure et langage*.
- Bénichoux, R., Jean, M., Pajaud D.**, (1985), *Guide pratique de la communication pratique: comment écrire- comment dire ?*, Gaston Lachurié, Paris,
- Benveniste, E.**, (1966b), *De la subjectivité dans le langage*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, «Tel».
- Benveniste, E.**, (1976), *L'appareil formel de l'énonciation*, dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, «Tel».
- Benveniste, E.**, (1974), *L'appareil formel de l'énonciation*, dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, «Tel».
- Boch, F., et Rinck, F.**, (sous la direction de), (2010), *Lidil n° 41, Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*.
- Bordet, G.**, (2011), *Étude contrastive de résumés de thèse dans une perspective d'analyse de genre*, Paris Diderot.
- Boure, R.** (1993), «Sociologie des revues de sciences sociales et humaines », *Réseaux*, n°58, p.97.
- Caritey, J.**, (1996), *Comment rédiger un article?*, *La Revue administrative*, n° 290, PUF.
- Charaudeau, P., et Maingueneau, D.**, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France,
- Charaudeau, P.**, (2007), *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris,

- Charolles, Michel.,** (1978) *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, dans *Langue Française*, N°38 Paris.
- Culioli, A.,** (1990), *Pour une linguistique de l'Énonciation — Opérations et représentations* (Tome 1), Ophrys, coll. l'homme dans la langue.
- Devillard, J. ; Marco, L.** (1993). *Ecrire et publier dans une revue scientifique* .Paris: Les Editions d'Organisation.
- Ducrot, Oswald., Shaeffer J.-M.,** (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.
- Ducrot, O. et Todorov, Tzvetan,** (1979), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.
- Ducrot, Oswald** (1980), *Analyse de textes et linguistique de l'énonciation*, in O, Ducrot et al., les mots du discours, Paris.
- Dulière, André.,** (1988), *Les secrets de la langue française: essai sur l'art d'écrire*, éd André Delcourt.
- Eckenschwiller, M.,** (1995). *L'écrit universitaire*, Alger, Chihab,
- Fournier, H.,** (1854), *Traité de la typographie*, Paris, 3ème édition Mame et Cie.
- Franck ,N.,** (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Paris: Nathan Université.
- Gattel, C.-M.,** (2012), *Dictionnaire Universel de La Langue Française: Avec La Prononciation Figurée*, Volume 1, Nabu Press.
- Grevisse, M.,** (1993). *Le bon usage*. Paris: Duculot.
- Grevisse, M., et Goosse, A.,** (1995), *Nouvelle grammaire française*, 3 e édition revue.
- Grevisse, M., et Goosse.,** (2007), *Le Bon usage*, 14^e édition, De Boeck Duculot.
- Harijaona, J.J.,** (2004) *Manuel d'appui à la rédaction de mémoires et thèses* Edition Le Manuscrit, Paris.
- Jacobi, D.,** *Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique*, semen.revues.org › Numéros › 2
- Kerbrat-Orecchioni, C.,** (2009), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* [1999], Paris, Armand Colin.
- Kocourek, R.,** (1982). *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company.
- Korkut, E., et Onursal., İ.** (2009). *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Paris: l'Harmattan.
- Le Querler, N.,** (1996), *Typologie des modalités*. Caen: Presse Universitaire de Caen.

- Leclerc, J.**, (1999), *Le français scientifique: guide de rédaction et de vulgarisation*, Brossard, Liguattech éditeur.
- Lindsay, D., Poindron, P.**, (2011) *Guide de la rédaction scientifique: L'hypothèse, clé de voûte de l'article scientifique* Éd:Quae Hors-Collection.
- Lyons, J.**, (1980) *Sémantique linguistique*, Paris: Larousse.
- Mainguenaud, D.**, (1990), *éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Nouvelle édition.
- Mainguenaud, D.**, (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D.**, (1999). *Ethos, scénographie, incorporation*. In Amossy, R. (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos* Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Meunier, A.**, (1974). *Modalités et communication*, *Langue française*, no. 21, Paris: Larousse.
- Morfaux, L.M, Prévost, R.**,(2004), *Résumé et Synthèse de textes - Méthode et Exercices corrigés* 6e édition Armand Colin.
- Paveau, M.A.; Sarfati, G.E.**, (2003), *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris.
- Perrousseaux, Y.**, (1995), *Manuel de typographie française élémentaire*, Atelier Perrousseaux éditeur, Reillanne.
- Pollet. M.C.**, (2001), *Pour une didactique des discours universitaires*.De Boeck et Larcier s.a.
- Poudat, C.**, (2006), *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, (Thèse de doctorat), Université d'Orléans.
- Rastier, F.**, (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rastier, F.**, (2001), *Arts et Sciences du texte*, Paris, P.U.F.
- Rastier, F.**, (1994), *Sémantique pour l'analyse: de la linguistique à l'informatique*, Masson.
- Schnedecker, C.**, (1997), *Nom propre et chaînes de référence*. Paris, Klincksieck.
- Thibaudeau, V.**, (1997), *Logique et expression de la pensée*, Montréal, Gaëtan Morin.
- Torni D. & Trabal, P. (2006), *Le résumé de communication comme objet sociologique. Une analyse, thématique, ontologique et littéraire à l'aide du logiciel Prospéro*, in Demazière D., Brossaud C., Trabal P. & Van Meter K., *Analyses textuelles en sociologie. Logiciels, méthodes, usages*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Wable, T., et Holzem, M., (2004), *Structure textuelle et communication scientifique*, colloque du GLAT 2004.

Sitographie

<https://gerflint.fr/synergies-algerie>

<http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

<http://www.cairn.info/www.sndl1.arn.dz/guide-de-redaction-scientifique--9782759210220.htm>

http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support_de_cours/redaction_art_scientifique.pdf

https://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/62572/filename/sic_00001333.doc.

http://www.ufrgs.br/termisul/oa3/Orientacoes_redacao_frances.doc.

<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf101/f101c.doc>

<http://www.lodel.irevues.inist.fr> > accueil > CIDE 10 > Session Collections numériques

<http://www.enssib.fr/.../1652-analyse-des-publications-scientifiques-caracteristiques-structur...>

<https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-527.htm>

<https://www.asp.revues.org/2566>.

<https://www.enssib.fr/.../documents/1652-analyse-des-publications-scientifiques>.<http://www.act.hypotheses.org/656>

ANNEXES

1. Inventaire des articles en Sciences des Textes Littéraires

1- *Le Tabou et sa Transgression dans La Religieuse de Diderot*

Nassima Amari-Allouche

2- *Histoire et Mémoire des Femmes dans l'œuvre d'Assia Djebar*

Fatima Medjad Doctorante

Synergies Algérie n° 1 - 2007 pp. 127-132

3- *Rencontre de l'Orient et l'Occident dans l'œuvre d'Amin Maalouf : entre Mythe (fiction) et Réalité (Histoire)*

Sadia Bekri Sadia Bekri

Doctorante, Université de Tlemcen

Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 39-46

4- *"Voyages dans les abîmes du temps" dans Surtout ne te retourne pas de Maïssa Bey*

Naima Bayhou Naima Bayhou

Doctorante, Université d'Alger

Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 31-37

5- *Conscience épistémologique du littéraire : le mythe infléchi*

Dr. Foudil Dahou.

Université de Ouargla

Synergies Algérie n° 3 - 2008 pp. 115-122

6- *Les écritures féminines de la guerre d'Algérie : l'exemple de Maïssa Bey*

Dr. Khédidja Mokaddem

Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 217-225

Université de Sidi-Bel-Abbès

7- *Nègre je suis et nègre je resterai : la dernière confession d'un homme constaté et contesté*

Dr. Fatiha Boulafrad, Mohamed Rafik Benaouda,

Doctorant Université de Médéa
Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 251-258

8-Écritures, vecteurs d'identité : entre transgression et innovation chez l'auteur algérien d'expression française Mouloud Feraoun et l'écrivain martiniquais Édouard Glissant.

Hocine Hamid
Université de Tizi-Ouzou
Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 27-56

9- Le gone du Chaâba d'Azouz Begag : de l'acte individuel au pacte interculturel.

Dr. Abdelouaheb Dakhia, Amina Méziani,
10-Université de Biskra
Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 101-110

10- La recherche en littérature interculturel Nord-Sud.

Ismail Slimani
Doctorant, Centre universitaire de Bordj-Bouarreridj
Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 233-241

11-Le Premier Homme de Camus ou l'amour recouvert

Ali Tebbani
Doctorant, Université de Constantine
Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 255-260

12- Identité féminine, relations conjugales et manque d'enfants: étude dramaturgique comparative d'un lien conflictuel

– Yerma de F. García Lorca, La Chatte sur un toit brûlant de T. Williams et Les Coépouses de F. Gallaire

Dr. Christina Oikonomopoulou
Université du Péloponnèse, Grèce
Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 125-134

13- *Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine:*

le cas de Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma et de La joie de vivre de Patrice Nganang

Ladislav Nzessé

Université de Dschang, Cameroun

Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 245-258

14- *La mortification de la vie par la vivacité énergétique de la mort dans le théâtre contemporain*

Dr. Ali Kherbache

Université d'Annaba

Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 87-98

15- *La «Nuit rhénane» d'Apollinaire: au bout de l'ivresse*

Youcef Atrouz

Doctorant, Université d'Annaba

Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 153-158

16- *L'imposture des mots de Yasmina Khadra: théâtralité des écrits, mystification du récit*

Habiba Belarbi

Doctorante, Université d'Oran

Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 31-38

17- *Le récit et le discours, deux axes de la production idéologique dans La Cité des Roses de Mouloud Feraoun*

Chihab Besra

Doctorant, Université de Médéa.

Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 65-77

18- *L'Expression Contestataire chez Driss Chraïbi*

Amaria Belkaid

Doctorante, Université de Tlemcen

Synergies Algérie n° 13 - 2011 pp. 97-102

19-Du rôle thématique comme prétexte au statut socio-poétique du personnage dans le roman de Nabile Farès: Yahia pas de chance

Tahar Zouranene

Doctorant, Université de Bejaia

Synergies *Algérie* n° 13 - 2011 pp. 103-109

20- Le mythe de la femme fatale dans Nedjma de Kateb Yacine

Loubna Benhaimi

Doctorante, Université de Béjaia

Synergies *Algérie* n° 13 - 2011 pp. 129-139

21- Les identités blessées : onomastique, mal-être et quête de soi dans la littérature d'expression française

Dr. Hamid Hocine

Université Tizi-Ouzou

Dr. Brigitte Marin

Universités de Paris-Est Créteil et de Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

ÉQUIPE CIRCEFT-ESCOL

Synergies *Algérie* n° 16 - 2012 pp. 13-25

22- Le récit baroque comme mode de représentation du dialogisme et de la polyphonie dans Le Conclave des pleureuses de Fawzi Mellah

Sabrina Zouagui

Doctorante, Université de Béjaia

Synergies *Algérie* n° 16 - 2012 pp. 27-39

23- Construction identitaire dans Les nuits de Strasbourg d'Assia Djébar

Samir Messaoudi

Doctorant, Université d'El Tarf

Synergies *Algérie* n° 16 - 2012 pp. 109-116

24- Le labyrinthe scriptural ou le lieu de l'égarement dans l'écriture d'Assia Djébar

Dr. Nawal Bengaffour

Université de Saida

Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 205-210

25- *Le rite de passage dans The River Between: Valeurs traditionnelles et mutations sociales*

Bawa Kammampoal

Université de Kara, Togo

Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 129-145

26- *La question de la méthodologie entre mimétisme et construction conceptuelle*

Dr. Rachid Raissi

Université Kasdi Merbah, Ouargla, Algérie

Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 157-163

27- *A quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra ou l'émergence d'un espace apocalyptique*

Nadjet Boukebbab

Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 83-92

28- *L'Amour, la fantasia d'Assia Djébar: de l'écriture autobiographique à l'écriture des cris*

Zineb Chih

Université de Médéa, Algérie

zinabesra@yahoo.fr

Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 29-43

29- *L'espace et les hommes de «Bougie»/ Bejaia dans l'oeuvre de Guy de Maupassant*

Pr. Farida Boualit, Yazid Benchabane

Yazid Benchabane

Doctorant, Université A. Mira-Béjaia / Laboratoire LAILEMM

yazidb2002@yahoo.fr

Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 93-104

30- *Errance et mémoire dans Le nez sur la vitre d'Abdelkader Djemai*

Dr Abdelghani Remache

Al Ain University of Science and Technology

United Arab Emirates

abdelgani.remache@aau.ac.ae

Synergies Algérie n° 21 - 2014 p. 111-121

2. Inventaire des articles en Sciences et Philosophie du Langage

31- Etude des procédés énonciatifs et argumentatifs à travers une analyse discursive des chroniques «Raina Raikoum» de Kamel Daoud du Quotidien d'Oran

Imène Benabdallah

Doctorante, Université d'Oran, Algérie

Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 73-85

32-Langue(S): capital immatériel par défaut

Dr. Salah Khennour Salah Khennour,

Université de Ouargla

Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 27- 33

33-De la sécurisation de l'interculturalité à l'humanisation de la mondialisation

Dr. Abdelhamid Samir, Dr. Said Khadraoui Abdelhamid Samir et Said Khadraoui,

Université de Batna

Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 35-45D

34-Éléments d'approche sociolinguistique des déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants de l'Université de Mostaganem

Azzeddine Malek Azzeddine Malek,

Doctorant, Université de Mostaganem

Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 47-56É

35- Approche sociolinguistique de la variable phonologique du français dans la comptine en Algérie

Sofiane Bengoua Sofiane Bengoua,

Doctorant, Université de Mostaganem

Synergies *Algérie* n° 4 - 2009 pp. 83-90

36-L'alternance codique dans les messages publicitaires en Algérie. Le cas des opérateurs téléphoniques

Belkacem Boumedini

Doctorant, Université de Mostaganem

Synergies *Algérie* n° 6 - 2009 pp. 99-108

37-Un lieu de rencontre des langues et des cultures : les publicités de la téléphonie mobile.

Dr. Latifa Kadi,

Université d'Annaba

Mots-clés : *Discours publicitaire ; contact des langues et des cultures ; alternances codiques.*

Synergies *Algérie* n° 7 - 2009 pp. 289-293

38-L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude: le secteur bancaire

Haouari Bellatreche,

Université Mostaganem

Mots-clés : *Langue française, arabisation, plurilinguisme, statut des langues, usage des langues.*

Synergies *Algérie* n° 8 - 2009 pp. 107-113

39-Catégories d'emprunt dans la chanson rap en Algérie. L'exemple des groupes:T.O.X, M.B.S et Double Canon

Boumedini Belkacem et Dadoua Hadria Nebia,

Boumedini Belkacem

Doctorant, Université de Mostaganem

Dadoua Hadria Nebia

Doctorante, Université de Mostaganem/CRASC Oran

Synergies *Algérie* n° 8 - 2009 pp. 139-147

40- L'enrichissement lexical à l'épreuve des contacts de langues dans le discours de la téléphonie mobile: le cas des opérateurs Mobilis et Nedjma

Soufiane Lanseur

Doctorant, Université de Béjaïa

Mots-clés: *Contact de langues, enrichissement lexical, emprunt, désignation.*

Synergies *Algérie* n° 9 - 2010 pp. 211-225

41- *La créativité lexicale néologique à base des suffixes –iste et –eur dans la presse écrite en Algérie*

Sabrina Merzouk

Doctorante, Université de Béjaïa

Synergies *Algérie* n° 11 - 2010 pp. 49-58

42- *Langues maternelles et langues étrangères en Algérie: conflit ou cohabitation ?*

Dr. Abderrezak Amara

Université de Mostaganem

Synergies *Algérie* n° 11 - 2010 pp. 121-125

43- *Les enseignants algériens de langue médiateurs d'une diversité de parcours et de biographies*

Abla Taguida

Doctorante, Centre universitaire d'El Tarf

Synergies *Algérie* n° 12 - 2011 pp. 37-46

44- *Esthétisation discursive de la mise en discours de la conscience en acte dans La Modification de Michel Butor*

Malika Meksem

Doctorante, Université de Tizi-Ouzou

Synergies *Algérie* n° 14 - 2011 pp. 11-24

45- *Lecture sémiotique d'un texte soufi: «Le Nom Suprême» d'Al Yafi'i*

Brahim Fathi

Doctorant, Université de Tiaret

Synergies *Algérie* n° 14 - 2011 pp. 49-61

46- *De la sémiotique du discours publicitaire*

El Djouher Khalef

Doctorante, Université d'Alger2
Synergies *Algérie* n° 14 - 2011 pp. 97-104

47- *Catégorisations génériques et argumentation dans la presse algérienne*

Abdelkader Sayad
Université de Mostaganem
Synergies *Algérie* n° 14 - 2011 pp. 123-133

48- *Le rapport de domination sur des forums francophones*

Ali Bouzekri
Doctorant, Université de Tiaret
Synergies *Algérie* n° 15 - 2012 pp. 179-186

49- *Pratiques langagières des étudiants de filières scientifiques du Sud algérien - une approche qualitative-*

Zinab Seddiki
Doctorante, Université de Djelfa
Synergies *Algérie* n° 16 - 2012 pp. 155-162

50- *Les présupposés dans les questions totales: Pour une nouvelle méthode de caractérisation*

Abdelouahid Khenifer
Doctorant, Université de Laghouat
Synergies *Algérie* n° 17 - 2012 pp. 11-23

51- *Variations et apprentissages orthographiques en Algérie: l'exemple des écrits urbains*

Amira Khadoudja Amrani
Doctorante, Université de Guelma
Synergies *Algérie* n° 17 - 2012 pp. 51-58

52- *Le SMS du téléphone portable: désormais des caractères libres*

Naouel Boubir
Doctorante, Université d'Annaba
Synergies *Algérie* n° 17 - 2012 pp. 83-86

53- Les parémies françaises et leurs équivalences en arabe: source, traduction et contexte social

Dr. Adnan Smadi, Dr. Shereen Kakish

Université de Jordanie

Dr. Mohamed Almataqah

Université de Mutah

Mots-clés: Parémies - sociolinguistique - traduction – normalisation - figures de style.

Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 145-157

54- De l'intégration des emprunts français à l'anglais: cas des anglicismes informatiques dans les revues en ligne

Fouad Seridj

Doctorant, Université de Béjaïa, Algérie dans les revues en ligne

Synergies Algérie n°19 - 2013 p. 197-213

55- Le rôle des représentations dans la pratique du français chez les étudiants de l'Université de Béjaïa

Lydia Benbelaïd

Université de Bejaïa, Algérie

Lydia.benbelaid@yahoo.fr

56-Analyse des catégorisations des langues auprès des apprenants universitaires de Sidi Bel-Abbès

Yahia Abdeldjebar Atmane

Doctorant, Université de Sidi-Bel-Abbès, Algérie

Atmane_03@yahoo.fr

Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 41-49

57-La construction de l'ethos de l'animateur de l'émission radiophonique «Franchise de nuit» d'Alger Chaîne 3

Aldja Benkhaled

Doctorante, Université de Bejaïa, Algérie

adjayami@yahoo.fr

Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 175-190

58- Analyse socio-sémiotique de l'affichage urbain en Algérie: cas des enseignes commerciales à Bejaïa

Nesrine Mahrouche

Doctorante, Université de Bejaia, Algérie

nesrine.mahrouche@yahoo.fr

59- Le français dans l'administration algérienne contemporaine: réalités et usages

Amir Gahmia

Doctorant, Université de Souk-Ahras, Algérie

amirgahmia@yahoo.fr

Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 237-245

60- Publicité automobile : Analyse sémiotique

Aïcha Acidi

Doctorante

acidiaicha@yahoo.fr

Dr. Latifa Kadi,

latifk_fr@yahoo.fr

Université Badji Mokhtar, Annaba, Algérie

Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 255-265

2. Inventaire des articles en Didactique des Langues et des Cultures

61- Enseignement/apprentissage des langues en Algérie entre représentations identitaires et enjeux de la mondialisation

Ait Dahmane Karima

Doctorante

Université d'Alger, Algérie

Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180

62- L'enseignement des langues étrangères et la nécessité d'acquisition des systèmes pragmatiques de la langue cible

Bel Abbès Neddar

Doctorant

Université de Mostaganem,

Synergies *Algérie* n° 2 - 2008 pp. 17-28acquisition

63-La didactique scolaire des langues à l'ère pré-applicationniste: Grammaire et linguistique dans les années 1880-1890

ChristianPuren

Université Jean Monnet - Saint-Étienne

France

Synergies *Algérie* n° 2 - 2008 pp. 35-54

64-Le brouillon scolaire, ce «saliscrit» didactique

Dr. Latifa Kadi

Université d'Annaba

Synergies *Algérie* n° 2 - 2008 pp. 125-135

65-Culture et Enseignement du Français en Algérie

Saida Kanoua

Doctorante, Université d'Annaba

Synergies *Algérie* n° 2 - 2008 pp. 185-190

66-L'enseignement/apprentissage du français en Algérie: Etat des lieux

Fari Bouanani Dr. Fari Bouanani,

ENSET (Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique)

Oran, Algérie

.Synergies *Algérie* n° 3 - 2008 pp. 227-234

67-Pistes pour réhabiliter les activités orales et discursives en classe de français

Dr. Ali Kherbache

Université d'Annaba

Synergies *Algérie* n° 5 - 2009 pp. 47-53

68-Les représentations linguistiques et culturelles dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère

Achraf Djeghar,
Doctorante, Université de Constantine
Synergies *Algérie* n° 5 - 2009 pp. 191-198

69-Le questionnement interprétatif: une stratégie efficace en compréhension de l'écrit en contexte plurilingue

Djamal Rehaili
Doctorant
Université Stendhal Grenoble3/Lidilem

70-TICE et Cognition de la Littérature plurilingue. Vers un modèle intégrateur

Denis Legros, Yasmina Bounouara, Teresa Acuna,
Fatima Zohra Benaïcha, Yan Vigile Hoareau, François Sawadogo1

71-Apprentissage de l'écriture en contexte plurilingue. Problèmes liés à l'acquisition de l'orthographe

Dr. Saliha Ameur-Amokrane
Université d'Alger
Synergies *Algérie* n° 6- 2009 pp. 71-78

72-Méthodologies didactiques et enseignement de la grammaire: Etat des lieux dans le secondaire en Algérie

El-Habitri Rachid,
Doctorant, Université de Mostaganem
Synergies *Algérie* n° 8 - 2009 pp. 53-61

73-Stratégies d'aide à la production orale en classe de FLE

Rabéa Benamar,
Université de Tlemcen
Synergies *Algérie* n° 8 - 2009 pp. 63-75

74-Les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère

Lounis Nehaoua,
Doctorant, Université de Sétif
Synergies *Algérie* n° 9 - 2010 pp. 83-91

75-Construction de connaissances linguistiques et encyclopédiques en langue étrangère à travers la production et la réécriture d'un texte descriptif

Dr. Nawal Boudechiche

Centre universitaire d'El Tarf

76-Pratique théâtrale et insécurité linguistique. Un exemple d'enseignement du FLE en Jordanie

Isabelle Bernard

Université de Jordanie

Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 225-231

77-Compétence dérivationnelle et stratégies de communication. Cas d'élèves élèves du secondaire

Djelloul Haboul

Doctorant, Université de Médéa Université de Médéa

Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 75-83

78-L'activité questionnante dans les pratiques enseignantes . Qu'en pensent les élèves du secondaire ?

Dr. Abdeslam Zetili

Université Mentouri Constantine

Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 53-62

79-Du français objet d'enseignement au français langue d'enseignement: le cas des stagiaires des centres de formation professionnelles en Algérie

Leila Bouchebcheb

Doctorante, Université de Constantine

Synergies Algérie n° 12 - 2011 pp. 101-109

80-Intérêt pédagogique de l'intégration des TICE dans l'enseignement du FLE: utilisation du Web-blog dans des activités de production écrite

-Naima Hocine

Doctorante, Université de Chlef

Synergies *Algérie* n° 12 - 2011 pp. 219-226

81-Le rapport au savoir se construit d'abord à la maison: quels enjeux pour l'apprentissage du FLE en Algérie ?

Hassiba Sriti

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3/Laboratoire Diltec

Mohamed Slimani-Bouasbana

Université Paris Est

Synergies *Algérie* n° 15 - 2012 pp. 25-38

82-Stratégies d'apprenants dans l'acquisition du FLE en milieu institutionnel: analyse morphologique du pronom complément à la 3ème personne

Dr. Aldjia Outaleb

Université de Tizi-Ouzou

Synergies *Algérie* n° 15 - 2012 pp. 47-58

83-La vidéo au service de la réception orale du conte français au collège algérien

Hamida Doulate-Serouri

Université de Mostaganem

Synergies *Algérie* n° 15 - 2012 pp. 73-82

84-L'appropriation de l'auxiliation en français langue étrangère dans un contexte plurilingue

Nabila Benhouhou

ENS de Bouzaréah-Alger

PREFics EA 3207/UMR CNRS LCF 8143

Ouerdia Yermèche

ENS de Bouzaréah-Alger

CRASC Oran

Synergies *Algérie* n° 18 - 2013 p. 17-38

85-Rôle des modalités de prise d'information (orale et écrite) dans la compréhension d'un texte narratif et descriptif en FLE en contexte plurilingue

Amira Habiles

Doctorante, Université Badji Mokhtar Annaba
Laboratoire CHArt/LUTIN, Université de Paris 8
Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 81-99

***86-Le répertoire didactique de l'enseignant à l'épreuve dans des séquences de
récapitulation en activité d'expression orale***

Farid Mazi
Doctorant, Université Badji Mokhtar
Annaba
Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 137-152

***87-Rôle de la conscience phono-syllabique dans le processus d'apprentissage du français
chez le jeune enfant non-natif***

Dr. Soumya Chebli
Université de Khenchela, Algérie

88-Evaluation des compétences langagières en actes et contextualisation didactique

Youcef Atrouz
Doctorant, Université d'Annaba, Algérie
y.atrouz@yahoo.fr Synergies Algérie n°20 - 2013 p. 109-124

89-Pour l'utilisation de l'activité ludique en Algérie dans la classe de FLE

Lilia Harkou
Doctorante, Université d'Oum El Bouaghi, Algérie
lilia4530@yahoo.fr
Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 59-71

***90-Les activités de reprise dans le discours de l'enseignant en début
d'enseignement/apprentissage du français dans le primaire***

Dr. Nabila Maarfia
Université Badji Mokhtar, Annaba
maarfianabila@yahoo.fr
Synergies Algérie n° 22 - 2015 p. 179-191

Représentativité des disciplines

<i>Disciplines</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Sciences et Philosophie du Langage	30	33.33%
Sciences des Textes Littéraires	30	33.33%
Didactique des Langues et des Cultures	30	33.33%

Représentativité des auteurs

<i>Statut</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Professeur	5	5.15%
Docteur	38	39.18%
Doctorant	54	55.67%